



# Recherches sociologiques et anthropologiques

## Le sociologue dans la cité

Sous la direction de Mathieu Hilgers

Bernard FUSULIER, *Éditorial*

Mathieu HILGERS, *Présentation*

Felice DASSETTO,

*Sociologies et sociétés : une articulation à repenser*

Javier CORVALÁN,

*Développement et institutionnalisation de la sociologie appliquée*

Mathieu HILGERS,

*La responsabilité sociologique. Retour sur l'entreprise critique de Pierre Bourdieu*

Alain LOUTE,

*L'organisation de la vigilance collective comme forme d'engagement du sociologue*

Christophe MATTART,

*Le "sociologue-expert" à la télévision : un sens pour la posture sociologique*

Pierre-Joseph LAURENT,

*L'implication de l'anthropologue dans le champ politique : Exemple de la Commission Nationale de la Décentralisation du Burkina Faso*

\* \* \*

Jean FANIEL,

*Les relations entre syndicats et associations en Belgique. Le cas de la réforme du minimex*

Gregor STANGHERLIN,

*L'approche biographique de l'engagement public dans la modernité avancée*

Lecture critique

À propos de livres

2006  
Volume XXXVII  
numéro 1

Université catholique de Louvain  
Unité d'anthropologie et de sociologie

Université catholique de Louvain - Unité d'anthropologie et de sociologie

## Recherches sociologiques et anthropologiques

Revue fondée en 1970 par Pierre de Bie, Clio Presvelou et Claire Leplae

### Comité de gestion

Joseph BONMARIAGE, Bernard FRANCO, Michel MOLITOR, Jean REMY,  
Mike SINGLETON, Liliane VOYÉ

### Directeur scientifique

Bernard FUSULIER

### Comité de rédaction

Felice DASSETTO, André DELOBELLE, Pierre-Joseph LAURENT, Jean DE MUNCK,  
Christian MAROY, Jacques MARQUET, Luc VAN CAMPENHOUDT, Marie VERHOEVEN  
Daniel ROCHAT (secrétaire)

### Édition, abonnements, rédaction

Recherches Sociologiques, Collège J. Leclercq, 1/10 Place Montesquieu,  
1348 Louvain-la-Neuve

Tél. 32 10/47.42.72 ou 42.04 ; Fax 32 10/47.42.67 ; E-Mail rochat@anso.ucl.ac.be et  
wery@anso.ucl.ac.be

CCP n° 000-0565081-56, BIC : BPOTBEB1, IBAN : BE20 0000 5650 8156

CGER n° 001-1516414-89, BIC : GEBA BEBB, IBAN BE45 0011 5164 1489

**Tarif d'abonnement 2006 : 35 €**

**2 numéros**

**port 5 € (Belgique) / 10 € (Europe) / 14 € (hors Europe)**

**Le numéro 17,35 €**

La revue est présentée sur le site Web de l'UCL : <http://recsoc.anso.ucl.ac.be>  
et sur le site de l'association des Revues Scientifiques et Culturelles :  
<http://www.arsc.be>

**Dépouillement par**  
Francis  
Sociological Abstracts  
Cultures, langues, textes : Revue de sommaires  
<http://www.vjf.cnrs.fr/clt/php/vf/index.htm>

*Les articles ne sont publiés qu'après évaluation en double aveugle et accord du comité de rédaction.*

*Les auteurs sont priés de conformer leurs textes aux normes d'édition qui se trouvent à la page 3 de la couverture.*

*La reproduction des articles est interdite sans autorisation du comité de rédaction.*

© Recherches Sociologiques, Place Montesquieu 1/10, B 1348 Louvain-la-Neuve

# Recherches sociologiques et anthropologiques

Volume XXXVII, numéro 1, 2006

**Le sociologue dans la cité**  
Sous la direction de Mathieu Hilgers

## Sommaire

Bernard FUSULIER	
<i>Éditorial</i> .....	1

Mathieu HILGERS	
<i>Présentation</i> .....	3

Felice DASSETTO	
<i>Sociologies et sociétés : une articulation à repenser ?</i> .....	7

Javier CORVALÁN	
<i>Développement et institutionnalisation de la sociologie appliquée aux politiques publiques. Le cas du Chili entre 1980 et 2000</i> .....	27

Mathieu HILGERS	
<i>La responsabilité sociologique. Retour sur l'entreprise critique de Pierre Bourdieu</i> .....	43

Alain LOUTE	
<i>L'organisation de la vigilance collective comme forme d'engagement du sociologue</i> .....	65

Christophe MATTART	
<i>Le "sociologue-expert" à la télévision : un sens pour la posture sociologique ?</i> .....	85

Pierre-Joseph LAURENT	
<i>L'implication de l'anthropologue dans le champ politique : l'exemple de la Commission Nationale de la Décentralisation du Burkina Faso</i> .....	105

Jean FANIEL	
<i>Les relations entre syndicats et associations en Belgique. Le cas de la réforme du minimex</i> .....	123

Gregor STANGHERLIN	
<i>L'approche biographique de l'engagement public dans la modernité avancée</i> .....	143

Lecture critique.....	159
-----------------------	-----

À propos de livres.....	165
-------------------------	-----

Doctorats.....	183
----------------	-----

Livres reçus.....	185
-------------------	-----

English Summaries.....	187
------------------------	-----

---

*Publié avec le concours du ministère de la Communauté française (Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique) et du Département des sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain.*

## ***Recherches sociologiques et anthropologiques* : un changement dans la continuité**

*Recherches sociologiques* fête ses 35 ans. Cet anniversaire était l'occasion pour l'équipe éditoriale d'ouvrir de nouveaux horizons à la revue tout en respectant la tradition. Symbole de ce renouveau, son titre évolue et devient *Recherches sociologiques et anthropologiques (RS&A)*.

### **Une tradition**

Créée en 1970 par trois professeurs de l'Université catholique de Louvain, Pierre de Bie, Cléo Presvelou et Claire Lepae, *Recherches sociologiques* a été l'un des canaux de diffusion d'une "sociologie louvaniste" attentive à ne pas être inféodée à l'une ou l'autre école de pensée et à toujours se nourrir d'influences multiples dans un esprit d'ouverture et d'appropriation originale. Au fil du temps, la revue a intégré les collaborations internationales, permettant de mettre en discussion les sociologies belge et étrangère. Elle est ainsi devenue une publication périodique internationale de référence dans l'espace sociologique d'expression française.

Des centaines de sociologues ont trouvé dans ses pages un espace de diffusion et de partage des résultats de travaux et de réflexions portant sur des thématiques variées : l'éducation, le droit, l'économie, l'urbain et le rural, la religion, les politiques sociales, la vie quotidienne, le corps, la famille, le sport, la littérature... La politique éditoriale de la revue a toujours privilégié la confrontation aux chantiers innovants de la recherche sociologique, qu'elle soit appliquée aux problématiques et/ou aux questions de terrain. Elle a également veillé à préserver l'articulation entre empirie et théorie. Il n'en demeure pas moins que certains numéros sont plus théoriques et redéfinissent les méthodologies ou se consacrent aux grands théoriciens tels que G. Balandier, L. Dumont, É. Durkheim, A. Honneth ou Niklas Luhmann.

Ancrée dans la sociologie, la revue a toujours été ouverte aux auteurs formés à ces disciplines connexes que sont la science politique, l'histoire, la philosophie, la socio-économie, la psychosociologie et, bien entendu, l'anthropologie, dont le rapprochement est aujourd'hui proclamé à travers le changement de nom.

### **Un lieu de rencontre de la sociologie et de l'anthropologie**

Nombre de sociologues et d'anthropologues ne lisent pas clairement les différences entre les deux disciplines, si ce n'est en termes de catégorisation institutionnelle. Certes, la sociologie et l'anthropologie culturelle se sont historiquement et tendanciellement partagé deux territoires distincts : celui de l'Occident moderne et industrialisé pour la première ; celui des peuples "pré-modernes" pour la seconde. Ce faisant, elles ont chacune développé leur propre champ disciplinaire. Cependant, force est aujourd'hui de constater que cette séparation perd de sa pertinence à divers égards. Ainsi, au plan des terrains de recherche, la spatialisation de la modernité et de la pré-modernité devient particulièrement délicate, voire impossible à établir face aux forces structurelles et culturelles de la globalisation. Il demeure sans doute des traditions de recherche qui amèneraient la sociologie à davantage s'intéresser aux transformations sociales dans les pays économiquement avancés tandis que l'anthropologie se consacrerait à l'étude des sociétés pré-modernes.



crerait plus volontiers aux résistances et marginalités principalement étudiées dans les régions éloignées des centres de pouvoir.

Au niveau des approches et méthodes, les différences ne sont pas des plus limpides. Si l'usage des chiffres est probablement plus présent en sociologie qu'en anthropologie, le positivisme quantitatif appliqué à la première ne fait plus guère d'émules. D'autre part, si l'anthropologie pratique l'observation participante et l'imprégnation longue d'un terrain, la sociologie ne la refuse certainement pas. Il est manifeste que l'anthropologie rencontre aisément la sociologie compréhensive et les *grounded theories*.

Une distance se manifeste-t-elle lorsque le sociologue exprime une volonté de prendre en compte des paradigmes et des théories générales ou de produire des théories générales intégrant les transformations structurelles ? Comment alors considérer le dernier ouvrage de Maurice Godelier sur la parenté ou celui de Philippe Descola : *Par-delà nature et culture*<sup>1</sup> !

Les frontières entre ces deux disciplines sont pour le moins poreuses, pour ne pas dire vaporeuses. La distinction s'appuie essentiellement sur une attribution institutionnelle d'identités, ce qui n'est toutefois pas négligeable. Quoi qu'il en soit la décision d'appeler désormais la revue *RS&A* vise à faire converger les apports respectifs des traditions et des démarches de l'anthropologie et de la sociologie.

### Un renouveau dans la continuité

*RS&A* entend maintenir la ligne éditoriale pratiquée jusqu'ici : diffuser une revue généraliste de haute qualité dont chaque numéro propose un dossier thématique, des articles "hors thème", des lectures critiques et des recensions de livres. Chaque article reçu est soumis à une évaluation en double aveugle, avant d'être discuté par le comité de rédaction. Garante du sérieux de la revue pendant plus de 25 ans en qualité de secrétaire de rédaction, Cécile Wéry a accédé à la retraite en 2005. La succession est assurée par Daniel Rochat, doté d'une solide expérience dans le domaine de l'édition scientifique. La revue préserve son autonomie vis-à-vis des éditeurs marchands. C'est également sur la base de ces options qu'elle est en train de réfléchir au tournant numérique.

*RS&A* demeure une revue internationale d'expression française. Toutefois, l'équipe a pris la décision d'accepter que des articles rédigés en langue anglaise soient soumis à la rédaction. Chaque numéro sera organisé de telle sorte que le caractère francophone de la revue reste prédominant. Le souci de la revue est en effet d'accentuer l'internationalisation des approches et des apports, non pas afin de s'inscrire dans les *mainstreams* anglo-saxons mais, au contraire, dans le but d'intégrer des regards décentrés, en particulier portés par des universitaires dont la seconde langue n'est pas le français, et qui habitent les régions du monde dont les problématiques, les analyses, les théorisations sont méconnues. Pour mener cette politique éditoriale, la revue s'appuiera sur un réseau international, actuellement en constitution, de membres scientifiques correspondants couvrant les différents continents.

Revue scientifique, très certainement, *RS&A* n'en est pas pour autant découplée du monde social qui l'entoure et l'imprègne. Le rapport entre le sociologue et la cité est au cœur du présent numéro, dirigé par Mathieu Hilgers, chercheur au Fonds National de la Recherche Scientifique belge.

Pour le Comité de rédaction  
Bernard Fusulier, Directeur scientifique

---

<sup>1</sup> Godelier M., *Les métamorphoses de la parenté*, Paris, Fayard, 2004 ; Descola Ph., *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

## *Le sociologue dans la cité \**

Que fait le sociologue dans la cité ? Quel rôle y joue-t-il ? Le savoir sociologique peut-il contribuer à une amélioration du monde social ? Si oui, comment ? Ces questions ne sont pas neuves mais les réponses apportées évoluent au gré des contextes. Sans prétendre à l'exhaustivité, cette livraison de *Recherches Sociologiques et Anthropologiques* présente six contributions qui, chacune à sa manière, éclairent divers aspects de la problématique. Tout en donnant à voir la complexité, l'ampleur et les implications de ce questionnement, la cohérence qui sous-tend l'ensemble du numéro permet de proposer une démarche pertinente pour étudier l'engagement du sociologue dans la cité.

Ce dossier s'articule autour de trois volets. Le premier présente un bilan historique de la relation entre sociologie et engagement. Le deuxième a pour objet la posture et l'apport pour le monde social de quelques sociologies engagées. Le troisième nous propose une réflexion sur les conditions liées à la diffusion de l'analyse sociologique hors du champ scientifique et sur l'engagement tel qu'il peut être vécu par le chercheur, ainsi que sur son implication dans la transformation des représentations et des pratiques de la discipline.

En dressant un état des lieux des différentes relations entre sociologie et société, F. Dassetto tente de comprendre l'origine du "tournant" des années 1980. Cette décennie se caractérise par son agitation théorique et méthodologique. Les ravages du post-modernisme et les défis des approches individualistes stimulent un retour à la théorie qui s'accompagne parfois de perspectives critiques. L'éclatement de la discipline ne facilite pas une appréhension générale de la dynamique sociale et, lorsque l'on s'y essaye, c'est souvent à travers des formules qui deviennent rapidement incantatoires : société de risque, modernité réflexive, seconde modernité, globalisation... Cette lecture historique conduit l'auteur à s'interroger sur une série de dilemmes qui traversent la discipline — le statut de son mode interprétatif, son utilité et sa performance face à d'autres sciences, son rapport à la réflexivité et sa manière de la traiter, le statut de la critique — et participent peut-être à la lente gestation d'une nouvelle phase de savoir et de pratique sociologiques. En thématissant les enjeux idéologiques implicites qui sous-tendent certaines méthodes, certains courants et certaines écoles et qui sont parfois à la source de conflits d'interprétation, l'analyse soulève un aspect essentiel de la production du savoir : les conditions sociales qui rendent la sociologie et l'engagement du sociologue possibles.

La question des conditions sociales des possibilités de la sociologie et de l'engagement du sociologue est aussi au cœur du texte de J. Corvalan. L'auteur se penche sur le rôle de la sociologie dans l'analyse et l'élaboration des politiques publiques au Chili. Il montre à quel point les conditions matérielles, institutionnelles et politiques d'une nation peuvent jouer sur la manière dont la science se définit et est produite. Que ce soit dans un contexte où la possibilité d'influer sur les politiques d'État semble quasiment

---

\* Je tiens à remercier chaleureusement le professeur F. Dassetto pour m'avoir encouragé à coordonner ce numéro et pour nos nombreuses discussions.

nulle ou dans un univers où les sociologues sont soucieux de participer à la gestion du pays, la production du savoir est nécessairement déterminée par les structures sociales qui la rendent possible. Pas seulement parce que les agents sociaux sont inscrits dans une époque et un lieu, mais aussi parce qu'ils doivent s'adapter, parfois au détriment d'une réelle capacité critique, aux structures institutionnelles. La compréhension de ces structures est donc essentielle pour cerner l'action du sociologue et sa réception dans la cité ; qu'il s'agisse de la déconstruire lorsque elle n'est qu'un outil de légitimation ou d'opérationnalisation des politiques de l'État, ou qu'il s'agisse d'identifier l'apport qu'elle peut constituer dans l'élaboration d'une société plus juste.

Les deux premières contributions nous permettent ainsi de revenir sur les conditions qui déterminent l'émergence et le traitement de la question de l'engagement du sociologue dans la cité. Cette question apparaît dans un contexte spécifique, elle est rendue possible par des conditions matérielles et institutionnelles et prend sens dans un rapport particulier à la tradition sociologique. L'élucidation des conditions sociales de possibilité de cette question permet de mieux connaître la sociologie elle-même, mais aussi d'établir de façon plus féconde le rapport qu'elle peut entretenir avec la cité.

Le texte de M. Hilgers revient sur la manière dont P. Bourdieu a étudié l'encastrement de la sociologie dans la contingence sociale, politique et institutionnelle. Ce dernier a tenté d'identifier et de neutraliser les éléments sociaux qui nuisent à la scientificité de la sociologie. L'objectivation de la dynamique de sa production doit permettre d'élever la rigueur de la sociologie et faciliter sa contribution à faire de l'homme un plus grand «maître et possesseur de la nature sociale». Malgré son importance, la responsabilité liée à la mise en lumière des rapports de force et de sens qui déterminent le monde social n'a pas vraiment orienté les travaux de Bourdieu vers l'étude systématique des mouvements sociaux ou des formes de luttes et d'alternatives contemporaines. Au-delà de cette mise en lumière, une telle sociologie est-elle la plus adéquate pour participer à la transformation et à l'amélioration du social à travers les propositions concrètes qu'elle peut formuler ? Le désenchantement sociologique du monde préconisé par Bourdieu ne risque-t-il pas parfois d'entraîner avec lui une sorte de fatalisme ?

C'est en partie dans le sillage de ces questions que A. Loute entreprend une relecture des travaux de L. Boltanski et E. Chiapello sur le capitalisme et, plus spécifiquement, de leurs réflexions contre le fatalisme. En constatant le perpétuel retard de la critique sur un monde où les effets des inégalités se renforcent, ils proposent de dynamiser la vigilance collective à partir d'«observatoires de la critique». Ces observatoires permettraient d'agir plus vite, en repérant plus tôt la souffrance sociale, et plus efficacement, en anticipant certains effets pervers de la critique. Cette proposition soulève des interrogations : qui établira ce qu'est la souffrance sociale ? Jusqu'à quel point les descriptions de la critique ont-elles des effets sur le monde ? Comment garantir l'investissement dans ces formes de vigilance collective et la réappropriation de la critique par les acteurs plutôt que par le capitalisme ? A. Loute prolonge ces questions en se penchant sur une autre manière d'organiser la vigilance. En étudiant l'émergence de différentes expériences collectives, les forums hybrides, M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe montrent comment celles-ci peuvent contribuer à «démocratiser la démocratie». A. Loute étudie les enjeux et les difficultés liés à la volonté de ces sociologues des réseaux d'organiser et de généraliser ce type de forum.

La mise en forme sociologique du monde participe à sa transformation. Les textes de M. Hilgers et A. Loute montrent à quel point certains sociologues semblent convaincus de l'importance de diffuser hors des sphères académiques le résultat de leurs recherches. Ils mettent en évidence leur volonté de formuler des propositions basées sur l'étude du monde social et visant à son amélioration. Comprendre l'action du sociologue dans la cité, c'est aussi montrer en quoi celle-ci est parfois posée en réponse à une demande sociale. Au-delà des publications, des conférences, de la par-

ticipation à des réseaux ou des forums, il arrive par exemple que le sociologue soit convié à collaborer à l'élaboration de réformes politiques ou à intervenir dans le champ médiatique. Ces contributions transforment-elles son rôle ? Ont-elles une réelle efficacité ? Quelles sont les conditions et les formes de leur réception ? Pour établir la force d'intervention d'un scientifique lorsqu'il prend position dans l'espace public, une série d'éléments doivent être pris en considération. S'il importe de comprendre le fonctionnement du champ d'où l'auteur prend la parole — celui qui fonde sa légitimité première —, d'étudier sa structure comme un espace hiérarchisé et un espace de lutte qui va déterminer le style et l'unité idéologique de son intervention, il faut aussi de toute évidence saisir le fonctionnement de l'univers au sein duquel il s'exprime.

C'est autour de cet aspect et à propos des médias que C. Mattart articule sa réflexion. L'importance toujours plus grande de ces derniers et des nouvelles formes de communication associée à la volonté de diffuser la sociologie exposent plus largement celle-ci au grand public. Mais que signifie être expert médiatique lorsqu'on est sociologue ? Et avant tout, qu'est-ce qu'un expert médiatique ? Comment le devient-on ? Quelle est la part de liberté et de contrainte liée à la position d'expert ? La figure du sociologue expert est-elle la plus appropriée pour une intervention dans les médias ? Ces questions, C. Mattart les aborde à travers une analyse basée sur l'étude des journaux télévisés et des débats du dimanche de deux chaînes de télévision belges. L'auteur constate que, malgré ses travers, l'intervention médiatique reste un moyen relativement efficace pour transmettre des idées à condition d'élaborer des stratégies pour conserver une relative liberté de propos. C. Mattart décrit les éléments qui sous-tendent la «coopération potentiellement conflictuelle» entre le journaliste et l'expert et tente d'établir la marge de manœuvre dont dispose ce dernier.

L'appel de la cité ne se réduit pas au média, c'est ce que montre P.-J. Laurent en revenant sur son expérience de collaborateur à la conception et à la mise en place de la réforme de la décentralisation au Burkina Faso. L'auteur s'efforce dans sa contribution d'évaluer l'apport que peut constituer une réflexion socio-anthropologique directement impliquée dans les réformes de l'État et, en l'occurrence, soumise en partie à l'usage de «termes de références». Jusqu'où peut-on trouver une compatibilité entre la description d'une ethnologie critique et l'action politique à visée prospective ? Selon P.-J. Laurent, la compatibilité peut être renforcée si l'institution et le chercheur élaborent un questionnement commun. Ce travail peut être complété par un effort de «traduction» en vue de permettre une meilleure réappropriation des recherches par les instances politiques. Si le chercheur semble parfois le plus indiqué pour mener à bien cette opération, celle-ci peut aussi impliquer une relative transformation de son rôle. Le sens de son travail peut alors profondément changer.

La négociation presque permanente entre le chercheur et ceux qui le sollicitent montre qu'il est souvent conduit à s'investir dans des débats et des négociations qui dépassent le cadre strictement scientifique. Cette confrontation aux exigences de la cité bouleverse sa pratique et le sens de son rôle dans la société. C'est ce que soulignent les articles de C. Mattart et P.-J. Laurent en étudiant certaines formes que revêt "l'appel de la cité". Ce troisième moment de la réflexion clôt ce numéro de *Recherches sociologiques et anthropologiques* dont l'objectif, au-delà de l'apport de chacun des textes qui le composent, est de proposer une manière spécifique de penser l'engagement du sociologue dans la cité.

Mathieu Hilgers  
 Université catholique de Louvain  
 Unité d'anthropologie et de sociologie (ANSO)  
 Laboratoire d'Anthropologie Prospective (LAAP)

## **Sociologies et sociétés : une articulation à repenser ?**

par Felice Dassetto \*

Depuis sa fondation, la sociologie a été confrontée à différentes approches pour penser son rapport à la cité. À côté d'une conception réformatrice et participative, s'est développée une sociologie critique de la société. Un autre courant a voulu, au-delà de la dénonciation, témoigner des misères du monde. Une vision néo-positiviste a également ramené la sociologie à son rôle de spécialisation technique. À partir des années 1980, les questionnements postmodernistes et la dominance de paradigmes individualistes ont amené une divergence dans les différentes manières de se rapporter à la société, mais également une modification de la capacité même de la sociologie de dire la société. Il est probable que, pour son avenir, la sociologie sera confrontée à quelque dilemme majeur dû tout autant aux dynamiques internes de la discipline qu'aux changements des modes institutionnels de financement.

Au cours des deux siècles d'existence que compte leur discipline, les sociologues ont adopté des visées multiples et ont connu des polémiques nombreuses quant à la fonction de leurs analyses dans le devenir social. Ces différentes postures ne peuvent pas être analysées uniquement sous l'angle théorique et épistémologique, tout comme il est insuffisant de faire uniquement une histoire internaliste de la sociologie.

Il est utile de faire une sociologie historique du rapport entre sociologie et société, qui, à côté des dynamiques internes, prenne en compte le statut général de la fonction intellectuelle et des débats sociaux, les dimensions institutionnelles de la production sociologique, l'idéologie et la posture sociale des sociologues <sup>1</sup>.

Ce texte voudrait montrer comment ce qu'on pourrait appeler le "régime de la sociologie professionnelle", qui s'est constitué entre le XIX<sup>e</sup>

---

\* UCL, Unité d'anthropologie et de sociologie, Place Montesquieu 1/1, B 1348 Louvain-la-Neuve.

<sup>1</sup> La question de la fonction de la sociologie semble, à première vue, plus volontiers traitée par les sociologues eux-mêmes que par des scientifiques issus d'autres disciplines. À ce propos, on verra par exemple BERGER S., 1980 ; FRIEDRICH R.W., 1970 ; GANS J.H., 1990 ; GOULDNER A., 1972 ; LAHIRE B., 2002, 2005 ; LAZARSFELD P.F./SEWELL W.H./WILENSKI H.L., 1968 ; TURNER S.P./TURNER J.H., 1990.

siècle et les trois premiers quarts du XX<sup>e</sup> siècle, s'est transformé après les années 1980. Loin d'être un simple marasme disciplinaire (Collins, 1986) et même s'il n'apparaît pas toujours comme tel, il s'agit d'un véritable affrontement théorique et idéologique, dans lequel prennent place des débats épistémologiques — notamment modernisme/postmodernisme — aux lourdes conséquences pratiques et des positionnements idéologiques plus ou moins explicites — libéralisme, post-néolibéralisme, critique.

## I. L'héritage de l'histoire

À la fin des années 1970, l'héritage théorique et pratique du rapport entre sociologie et société emprunte quatre directions : celle d'une sociologie "participative", visant à contribuer au fonctionnement et parfois à l'amélioration de la société existante ; celle d'une sociologie "érosive", critiquant ou tentant de détruire le mode d'organisation sociale existant ; celle d'une sociologie du "témoignage", hésitant entre construction et critique et se faisant le porte-parole des laissés-pour-compte<sup>2</sup> ; enfin, celle d'une sociologie "autonome", attentive à éviter toute contamination idéologique ou politique.

### A. La sociologie participative

L'idée que la sociologie — nouveau mode d'exercice de la rationalité — puisse contribuer à l'amélioration des sociétés est présente dès le début de son histoire, chez Saint-Simon et Comte, mais aussi chez Quetelet, Le Play et bien d'autres.

Cette conception participative a produit deux grands types d'approche. L'une vise avant tout la production d'une représentation de la société, de ses fonctionnements et de ses changements, en fournissant des outils généraux de compréhension. Les destinataires de ces discours peuvent être divers, parfois distincts, le plus souvent simultanés. Il peut s'agir de l'élite d'un pays, comme pour Comte, Tocqueville, Weber ou Durkheim ; des collègues de l'Académie, lorsque la sociologie devient une discipline universitaire à part entière comme chez Durkheim, Parsons ; du public en général ou de la société civile, comme le fut, à certains égards, la sociologie de R.E. Park.

C'est notamment après la Deuxième Guerre mondiale que la sociologie fait son entrée sur la scène sociale. C'est le cas par exemple, aux États-Unis, avec un livre comme *La foule solitaire* de D. Riesman, un des premiers grands succès littéraires du genre. Elle rencontre par ailleurs un succès ambivalent dans l'audiovisuel, car si les "problèmes sociaux" y sont fréquemment traités, c'est davantage en raison du journalisme d'investigation que d'un rôle médiatique des sociologues. La sociologie ne connaîtra jamais l'équivalent de l'entrée massive de la psychologie dans

<sup>2</sup> La typologie élaborée récemment par Michael Burawoy, qui distingue une sociologie finalisée, orientée vers le politique, et une sociologie réflexive, orientée vers le public, reste formelle et met entre parenthèse les aspects de contenu et les dimensions idéologiques (BURAWOY M., 2005).

l'audiovisuel comme l'inaugurèrent en France Mérieu Grégoire sur "RTL" ou Françoise Dolto sur "Europe n°1" et "France Inter" au début des années 1960.

Le but de cette première approche est de contribuer, par l'information et l'analyse, à éclairer les acteurs sociaux. Lorsqu'elle a comme destinataires les élites dirigeantes, la sociologie part du postulat comtien qui énonce que si l'ensemble social ne fonctionne pas bien, c'est qu'il est mal pensé. La démarche positive, celle qui, pour Comte, articule fait et théorie, serait la plus adéquate pour la réorganisation du social. De manière plus générale, le sociologue pense qu'en introduisant plus de rationalité — celle qu'il est à même de produire — la société organiserait mieux son mode de fonctionnement.

La seconde approche a une finalité plus pratique et vise à améliorer le fonctionnement social concret, que ce soit par l'information qu'elle produit ou par l'identification des causes des dysfonctionnements sociaux. Telle était l'attitude de Quetelet à l'égard du jeune État belge. Il était soucieux de contribuer à la mise en œuvre de mesures préventives destinées à éviter toutes sortes de déviations, grâce à une meilleure connaissance des faits que le traitement des grandes occurrences sociales devait permettre.

À partir des années 1920, cette sociologie, que l'on appellera "appliquée", et qui transforme le scientifique en "expert", trouve des terrains privilégiés. Les entreprises et les organisations voient les sociologues intervenir pour y organiser "scientifiquement" le travail et mettre en lumière les lieux de résistance. Par ailleurs, lors de la crise de 1929, dans l'ambiance du *new deal*, la sociologie intervient pour préparer le terrain des politiques sociales et du renouvellement urbain voulues par Roosevelt. Financements à la clé, elle développe systématiquement l'usage de la grande enquête, élabore les techniques du questionnaire et donc, de l'échantillonnage, de la quantification des données, de l'élaboration des échelles, permettant ainsi de cerner des populations.

Pour Paul Lazarsfeld, cette approche caractérise la vraie sociologie scientifique. Ce dernier prend ainsi à contre-pied la recherche conduite à Chicago selon des méthodes monographiques. Le fonctionnalisme parsonien, la version mertonienne *middle range*, assortie de concepts et de théories psychosociologiques, fourniront une base théorique solide à cette démarche.

Pour remplir cette tâche d'expertise, la sociologie transforme son mode de production de connaissance en véritable entreprise cognitive, par la rationalisation et la standardisation des méthodes — analyse quantitative, analyse causale —, des outils — questionnaire, analyse statistique — et des équipements. Elle passe d'une production réalisée par des «intellectuels vagabonds», comme aimait à se définir Park, à une expertise menée par des professionnels. Le *Bureau of Applied Social Research*, fondé et dirigé par P. Lazarsfeld à la fin de années 1930 est l'exemple de cette professionnalisation (Lautman/Lécuyer, 1998).

C'est sur la base de cet héritage que se développent, surtout dans l'après-guerre, aux États-Unis, en Europe et dans les autres pays développés, les sociologies spécialisées. Elles sont produites par des scientifiques et des équipes de recherche qui acquièrent une véritable compétence grâce à une connaissance exhaustive du sujet traité, tant dans ses composantes que dans sa durée. L'ouvrage édité par Lazarsfeld, Sewell et Wilenski (Lazarsfeld *et al.*, 1968) fait un bilan très étendu des apports de cette démarche à la décision politique. Pour cette sociologie "appliquée", il ne s'agit plus de produire une pensée générale pertinente pour la compréhension des transformations sociales. Il ne s'agit pas non plus d'un souci moral. Il s'agit par contre de mettre en place un instrument technique apte à produire une connaissance qui puisse être mise à la disposition des instances de décision.

Au-delà de ses apports cognitifs, une telle sociologie est attirante à plus d'un titre pour le décideur qui recourt au scientifique en tant qu'expert. En effet, lorsqu'elle travaille sur des échantillons qu'elle parvient à définir comme représentatifs d'une population, l'approche montre qu'elle peut parler d'un ensemble social large. La quantification permet par ailleurs une objectivation de la connaissance et construit concrètement son ancrage. Enfin, l'argumentation de type causal, souvent utilisée dans ces recherches sous des formes diverses permet, ou en donne l'impression, d'identifier clairement les questions et les problèmes. De toute manière, même au plan de l'information et même en restant «caméraliste», au sens que lui avait donné Schumpeter, rappelé par Boudon (Boudon, 1992), la sociologie reste utile pour le décideur qui tente d'y voir clair dans l'opacité du social. Encore faut-il qu'elle soit à même de remplir cette tâche de manière originale.

S. Berger assigne trois grandes fonctions à cette approche sociologique lorsqu'elle s'articule à la décision politique. La première est informative, notamment par sa dimension descriptive, mais aussi, pourrait-on ajouter, interprétative. La deuxième, que S. Berger appelle également la «fonction paprika», est légitimatrice dans la mesure où le discours sociologique sert à rendre légitime la décision politique en lui donnant de la couleur, comme le paprika sur les brochettes. La troisième est la fonction d'appui partisan, par laquelle la sociologie sert de bureau d'étude au décideur (Berger, 1980).

### *B. La sociologie érosive*

Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, parallèlement à ce que nous venons d'évoquer, prennent forme des attitudes analytiques, engagées elles aussi dans le champ politique et dans la cité, mais à partir d'une posture critique. C'est dans ce contexte que l'on rencontre la figure plus générale de "l'intellectuel", critique et méfiant du pouvoir, le «nouveau Diogène», comme l'écrit en 1753 d'Alembert dans son *Essai sur les gens de lettres* où il fustige les lettrés courtisans qui cherchent les faveurs des puissants.

Cette critique s'exprime de différentes façons.



L'une est généralement sceptique, dénonciatrice ou simplement désabusée. Elle prend la forme de l'essai, parfois assorti d'un style pamphlétaire. Aux États-Unis, à partir de 1860-1870, elle s'accompagne de la critique de la *Gilded Age*. On peut y trouver des auteurs très divers, tels que Propotkine, F. Fanon, J. Baudrillard ou encore R. E. Park, très remarqué pour ses textes virulents contre la politique coloniale de Léopold II au Congo.

Dans la même foulée radicale, mais soutenue par un appareil théorique, on trouve la critique inaugurée par la pensée socialiste et surtout marxienne, qui rebondit sur la scène sociale et dans les campus universitaires dans les années 1960-1970. Celle-ci est souvent paralysée par la fidélité orthodoxe — et les diatribes entre fidèles — qu'elle entend garder à l'égard de la pensée marxienne, devenue doctrine marxiste. Elle produit toutefois des analyses pertinentes, que ce soit en Europe ou dans les pays du tiers-monde (Amin, 1975 ; Furtado, 1966 ; Gorz, 1964, 1973, 1988 ; Lefebvre, 1958).

Datant des années 1930, l'école de Frankfurt est un excellent exemple de l'usage non marxiste de la théorie critique du capitalisme de Marx. L'*Institut für Sozialforschung* avait été fondé en 1924 avec une claire orientation marxiste. Horkheimer, qui le dirige à partir de 1932, privilégie dès le début le dépassement de toute position partisane. Son utilisation de l'analyse de Marx n'est pas marxiste. Parfois les débats épistémologiques et méthodologiques semblent prévaloir sur la capacité d'analyse des processus sociaux en cours. C'est notamment ce que l'on observe au cours du "deuxième débat sur la méthode", entamé au Congrès de la Société allemande de sociologie organisé à Tübingen en 1961, qui oppose les visions contrastées de Th. Adorno, J. Habermas, K. Popper et H. Albert, entre une sociologie dialectique et une sociologie positiviste<sup>3</sup>.

Alain Touraine, Pierre Bourdieu, Georges Balandier, Immanuel Wallerstein, entre autres, produisent quant à eux une sociologie qui interroge le devenir social à partir d'une prise en compte des mouvements sociaux, du pouvoir ou des processus mondiaux.

### C. La sociologie témoin

Une certaine pensée critique procède également d'un sentiment humanitaire : la sociologie est ici mise au service du constat, parfois de la dénonciation, de la souffrance humaine et de ses causes. Souvent inspirée des idéaux du socialisme et du marxisme, elle n'en épouse pas nécessairement les prémisses et les sophistications idéologiques théoriques. Par ailleurs, elle n'en reprend pas les conclusions politiques. Le point de vue est celui des pauvres, des migrants, des discriminés, des sidéens, des gens

<sup>3</sup> Les diverses contributions au récent volume *Où en est la théorie critique ?*, dirigé par E. Renault et Y. Sintomer (Paris, La Découverte, 2003), donnent l'impression de cette réflexion épistémologique "repliée" sur elle-même.

ordinaires. Cette approche met l'accent sur la souffrance humaine et dénonce la société qui la fait naître.

Cette dimension est présente dans de multiples descriptions relatives à la condition ouvrière, issues du monde libéral, socialiste ou catholique. Elle est aussi présente dans les monographies du réformateur-conservateur Le Play, consacrées aux familles ouvrières. C'est dans ce domaine d'étude qu'on trouve également les premières femmes sociologues, comme Béatrice Potter-Webb au Royaume-Uni ou Edith Abbott aux États-Unis. Souvent ces descriptions procèdent d'un sursaut moral devant la pauvreté et la misère humaine des hommes, des femmes et des enfants.

On perçoit les mêmes soucis de description dans la sociologie américaine du début du XX<sup>e</sup> siècle. Citons, à titre d'exemple, les premiers numéros de l'*American Journal of Sociology*. Dans ces numéros, l'usage des clichés de grands photographes sociaux, tels que Lewis W. Hine ou Jacob Riis<sup>4</sup>, servira à donner de l'épaisseur à la description, à la rendre plus éloquente et accablante. R.E. Park donnera à la sociologie naissante une tournure éloignée de l'enquête sociale (Lannoy, 2004), mais le souci réformateur n'en sera jamais absent, notamment à travers la crise lancinante des "relations raciales" qui apparaît dans les villes américaines après 1919.

#### *D. La sociologie neutralisée*

Une autre grande posture consiste à neutraliser la démarche sociologique, à la préserver de toute contamination idéologique ou politique afin de sauvegarder sa scientificité. Le but est d'autonomiser la sociologie comme démarche intellectuelle finalisée à elle-même, issue de sa propre tradition, travaillant sa propre spécificité. Pour ce faire, la position wéberienne constitue une référence, même si Weber lui-même fut loin d'être aussi dégagé des intérêts de l'État et du capitalisme allemands qu'il ne le professe dans sa théorie.

Le projet de la grande théorie de T. Parsons, bien que tout à fait utilisable dans une sociologie pratique, se donne cette perspective. Il en va de même des travaux menés par Randall Collins qui entend bâtir une sociologie «scientifique» explicitant les relations causales entre phénomènes (Collins, 1975). À cet effet, Collins considère devoir dépasser les obstacles qui, selon lui, s'opposent à une sociologie scientifique : dimension pratique, sectorielle, phénoménologique, idéologique ou littéraire. La théorie des systèmes de N. Luhmann procède d'une intention semblable de «neutralisation scientifique». Celle-ci entend prolonger le projet parsonien et élaborer une théorie générale unitaire et universaliste de la so-

---

<sup>4</sup> Riis qui écrira également un texte pour faire parler ses clichés : *How the Other Half Lives. Studies among the Tenements of New-York*, 1890, New-York, Charles Scribner's Sons.

ciété qui puisse rendre compte des structures et des processus de communication au sein de la modernité <sup>5</sup>.

## II. Le tournant des années 1980 : critiques et agitations théoriques et méthodologiques

À partir des années 1980, la sociologie semble être entrée dans une période de soubresauts et de renouvellement. Les questionnements qu'elle se posait sur elle-même étaient apparus dans les années 1970 (Boudon, 1971 ; Friedrich, 1970 ; Gouldner, 1972). Plusieurs facteurs engendrent alors un tournant majeur, lourd de conséquences quant au rapport que la discipline entretient avec la société.

La crise financière des États et des universités, qui entraîne une réduction drastique des subsides de recherche, est un élément marquant du tournant des années 1980. Le financement de la recherche sociologique se réduit, entre autres au bénéfice de l'économie. Cette évolution est encouragée par le discrédit jeté sur une certaine sociologie héritière du marxisme, considérée comme trop critique, alors que les élites dirigeantes demandent la concentration des efforts pour réussir le redéploiement capitalistique de la société.

Mais l'impact majeur vient de secousses internes à la discipline elle-même, dans lesquelles se mêlent des critiques épistémologiques, méthodologiques et idéologiques.

Tout d'abord, de nombreux reproches sont formulés à l'encontre de la sociologie appliquée et de ses démarches. On retiendra notamment la critique de sa «quantophrénie» (Sorokin, 1956), l'appel à l'imagination (Mills, 1959), les réflexions sur une sociologie productrice de sens (Gouldner, 1972 ; Berger, 1994). Balandier quant à lui critique la «tentation technocratique» qui «incite à limiter l'entreprise scientifique à l'ordre des techniques sociales, à l'activité des 'ingénieurs sociaux' qui opèrent sur commande afin de remédier aux ratés et aux pannes de la société» (Balandier, 1985). Bauman s'en prend pour sa part à cette sociologie qui amène les sociologues à passer du statut d'interprètes à celui de législateurs (Bauman, 1987).

La critique vise également l'instrument qui est devenu l'outil privilégié, voire exclusif, de la sociologie : le questionnaire et le traitement quantitatif et causal qui l'accompagne. Du fait de ces critiques, mais aussi de la crise du financement, cet outil est remplacé par des techniques "qualitatives" moins coûteuses. On travaille sur des échantillons réduits. On développe notamment l'interview, l'entretien compréhensif, que les enregistreurs portables, de moins en moins onéreux, rendent praticables. Le savoir-faire sociologique développé en matière d'enquête par questionnaire et d'analyse de données quantifiées s'appauvrit. Le grand outil

<sup>5</sup> Le débat qui eut lieu au début des années 1970 entre Luhmann et Habermas portait justement sur le statut de la théorie sociologique dans le dilemme entre la formulation d'une théorie de la société et l'élaboration d'une technologie sociale (HABERMAS J./LUHMANN N., 1971).

dont les sociologues se sont dotés pour se légitimer comme des porteurs de connaissance, notamment auprès des décideurs politiques, s’effrite tout doucement. Il sera récupéré par d’autres disciplines (démographie, sciences politiques, économie).

Sur le plan théorique, le paysage se complexifie. L’offensive lancée, dès les années 1940, par Friedrich von Hayek contre ce qu’il appelait le «scientisme» des sciences sociales (Hayek, 1952), et qui dénonçait le recours à des entités totalisantes (classes, industrie, État...) ou la prétention à interpréter leur devenir historique (comme le fera aussi K. Popper), atteint son but. Hayek et Gary Becker fondent un paradigme sociologique individualiste rationaliste — les «théories du choix rationnel» — qui aura un succès considérable, notamment dans le monde anglo-saxon et nord-européen. Son succès est dû tout autant à la réaction antiparsonienne et antimarxiste qu’à une nouvelle vision de l’être humain qui émerge dans la société américaine. Celui-ci n’apparaît plus immergé dans les communautés naturelles. Il est vu comme une figure individualisée. Les théories néolibérales qui s’affirment et s’imposent confirment à leur tour la légitimité de cette vision de l’être humain. Les théories de l’échange et des jeux et, plus récemment, le cognitivisme enrichissent progressivement les instruments conceptuels des théories du choix rationnel. James Coleman — qui fit ses armes comme beaucoup d’autres chercheurs au *Bureau of Applied Social Research* de Lazarsfeld — fera une synthèse de ces apports (Coleman, 1990).

D’autres approches découlent de cette vision d’une société pensée à partir des individus, qui avait été occultée jusque-là par le fonctionnalisme ou le marxisme. Elles vont de l’interactionnisme à l’ethnométhodologie en passant par la sociologie compréhensive — ou plus exactement “herméneutique” — et la sociologie pragmatique. Ces approches sont considérées comme plus aptes à étudier une “société d’individus”. La manière de voir cette société privilégie la dimension du “micro” et du quotidien. En favorisant l’analyse des transactions, des négociations, des justifications, des circulations entre les humains et les choses constituant l’acteur-réseau, dans leurs aspects vécus et/ou quotidiens, elle vise à montrer les adaptations et les ajustements plus que les ruses, les résistances et les conflits. B. Latour poussera à l’extrême ce refus de penser le social en dehors de l’assemblage d’actions pratiques décrites dans leur factualité (Latour, 2005).

Aux yeux de certains sociologues qui renouent avec la tradition du sursaut moral, l’approche par le vécu individuel apparaît d’autant plus importante que la crise économique et le mode de vie contemporain induisent des souffrances personnelles qu’il importe de mettre au jour. Si la sociologie des années 1960-1970 pensait s’attaquer aux incendiaires des sociétés, c’est-à-dire aux structures et aux acteurs qui les construisent et les dirigent, celle des années 1980 se penche sur les soins des brûlés.

À côté de ces secousses individualistes, l’héritage sociologique des années 1970 est attaqué sur le plan épistémologique par le postmodernisme.

Jean-François Lyotard annonce la «fin des grands récits». Non seulement ceux qui avaient accompagné culturellement et idéologiquement la modernité, mais aussi ceux qui avaient constitué la pensée scientifique elle-même. D'importants développements théoriques vont de pair avec le tournant postmoderne de la pensée sociologique (Seidman, 1994). Ce tournant est lourd de conséquences pour les rapports que celle-ci entretient avec la cité<sup>6</sup>. L'épistémologie postmoderne a donné lieu à des polémiques ouvertes en dehors du monde sociologique (Sokal/Bricmont, 1997). Mais elle a également stimulé le développement d'un effort théorique visant à refonder une théorie sociologique contemporaine non postmoderne.

La critique épistémologique postmoderne, ou inspirée par elle, amène l'idée que la production de systèmes théoriques, voire la notion même de théorie, n'est plus pertinente. La sociologie n'a pas à produire un métalangage qui surplombe le langage vécu. Elle doit produire des narrations ou au plus — en renouant alors avec une autre tradition sociologique — une *grounded theory* (Glaser/Strauss, 1967) qui permette de pratiquer une «sociologie naturelle» et un «calme examen des faits de société» (Quéré, 2002). Elle ne doit produire qu'une description, fût-elle «épaisse» (Geertz, 1973, 1988). Tout comme pour le tournant "micro", le tournant postmoderne ne peut que s'intéresser au local. Il se concentre notamment sur la condition humaine vue sous l'angle de la différence, assortie parfois de l'idée de domination : sexuelle, raciale, culturelle...

Sur la base du postulat épistémologique de la fin de la théorie, les disciplines elles-mêmes se dissolvent et l'anthropologie, la philosophie, la sociologie, l'histoire, la psychanalyse ou la littérature aboutissent dans une zone transdisciplinaire désormais appelée celle des *cultural studies*. Le centre de l'attention est ici porté sur les identités, les confrontations entre cultures, les passages, les hybridations, les métissages, les "traductions" saisies par les textes auxquels on porte attention grâce au *linguistic turn*, dont on trace les circulations, dont on reconstruit les généalogies et qu'on interroge en même temps que le chercheur s'interroge sur le rapport qu'il entretient avec eux.

Les coups de boutoir postmodernistes et les défis des diverses approches individualistes sont à l'origine d'un sursaut théorique particulièrement diversifié. Certains sociologues s'interrogent sur la possibilité d'une théorie sociologique générale<sup>7</sup> alors que d'autres travaillent, à partir d'horizons divers, aux conditions de production d'une telle théorie<sup>8</sup> ou d'une scientificité sociologique<sup>9</sup>. La réflexion porte également sur des

<sup>6</sup> Il opère un puissant positionnement théorique en relisant les classiques, comme Simmel, à sa propre guise (WEINSTEIN D./WEINSTEIN M. A., 1993).

<sup>7</sup> "Une théorie sociologique générale est-elle pensable ? De la science sociale", *Revue du Mauss*, n°24, second semestre 2004, Paris, La Découverte.

<sup>8</sup> ALEXANDER J.C., 1983, 1985 ; ARCHER M.S., 1995, 2000, 2003 ; GIDDENS A., 1987 ; LUHMANN N., 1995.

<sup>9</sup> LAHIRE B., 2005 ; PASSERON J.-C., 1991.

approches plus spécifiques : questionnement à propos de l'action <sup>10</sup>, théorie de l'individu <sup>11</sup>, théorie de l'action individuelle dans divers contextes <sup>12</sup>.

Un autre retour à la théorie tente de cerner le sens des transformations sociales, à la manière des grandes interprétations classiques. C'est ce à quoi vise l'analyse de Ulrich Beck qui voit la société contemporaine comme une «société de risque». C'est également le cas pour la réflexion que mènent conjointement Anthony Giddens et Scott Lash à propos de la «modernité réflexive». Les philosophes-sociologues ou les politologues semblent trouver dans ces concepts des outils intéressants, tout compte fait peu employés par les sociologues qui apparemment ne veulent ni les mettre en question ni les mettre à l'épreuve à partir d'une analyse empirique. Des notions telles que celle de «modernité liquide» de Z. Bauman ou les multiples références aux fluidités, aux circulations ou aux réseaux, présentes chez J. Urry, A. Appadurai et bien d'autres, restituent une expérience et un vécu de la modernité. Elles ne semblent cependant pas prendre en compte la totalité des phénomènes contemporains dans des sociétés globalisées qui appellent, selon G. Esping-Andersen, un travail empirique, une analyse comparative et une solide construction théorique (Esping-Andersen, 2000) dont il s'agira de penser le développement (Ritzer, 1988) et les frontières ou connexions disciplinaires. D'autres analyses pourraient encore être mentionnées, telle celle, fondatrice mais relativement ignorée, de David Harvey (Harvey, 1990) ou celle de Manuel Castells (Castells, 2001) ; toutes deux étudient le mode d'être au monde dans une société globalisée et organisée en réseau.

Le questionnement critique sur la société anime l'œuvre de Bourdieu, même si ce dernier donne l'impression d'être resté dans les cadres analytiques pertinents pour analyser la société des années 1960-1970. Ce questionnement sous-tend également l'analyse de U. Beck et fut un moment présent chez Giddens (Giddens, 1994). Mais en général, dans la sociologie contemporaine, il ne semble pas avoir le vent en poupe. Craig Calhoun reformule de son côté la théorie critique (Calhoun, 1995). Celle-ci passe d'une «théorie critique de la modernité» à une «théorie critique dans la modernité» ; elle acquiert un rôle de production de sens et contribue ainsi au retour réflexif de la modernité sur elle-même. Habermas (Habermas, 1987), L. Boltanski (Boltanski/Chiapello, 1999 ; Boltanski/Thévenot, 1991) ou A. Caillé (Caillé, 1986, 1989, 1993) développent une critique cognitive qui cherche à interroger les fondements catégoriels de la pensée capitaliste dominée par la rationalité instrumentale.

<sup>10</sup> ALEXANDER J.-C., 1988 ; ARCHER M.S., 1988 ; BECKER G., 1976 ; BOUDON R., 2003 ; COLEMAN J.A., 1986 ; ELIAS N., 1991 ; GIDDENS A., 1984a ; LADRIÈRE P./PHARO P./QUÉRÉ L., 1993 ; LATOUR B., 1997 ; MÜNCH R., 1987 ; PHARO P., 1993, 1997.

<sup>11</sup> DUBET F., 1994 ; GIDDENS A., 1991 ; LAHIRE B., 2001 ; MARTUCCELLI D., 2002.

<sup>12</sup> Pour leurs nombreuses contributions à cette problématique, on songe à M. Olson, Th. Schelling, R. Boudon, M. Crozier, J. Buchanan, G. Becker, J. Elster, A. Sen.

Depuis une dizaine d'années apparaît, à côté de la sociologie d'aide à la décision ou d'une sociologie interprétant les réalités sociales, une démarche plus spéculative, souvent produite par des philosophes convertis en quasi-sociologues. Dans ce cas, les données empiriques servent davantage à illustrer la spéculation qu'à donner une base à l'argumentation. Le recours à un discours narratif ainsi que l'usage d'un langage ordinaire, bien adapté aux médias, rendent ces auteurs particulièrement écoutés. Ceci d'autant plus qu'ils se pensent outillés pour pouvoir se confronter aux changements sociaux qui affectent les sociétés occidentales et mondiales et ainsi les analyser.

### III. Sociologie et société après les années 1980

Les bouleversements intellectuels des années 1980 ont véhiculé des positions idéologiques différentes quant à la société et au rôle que pourrait y remplir la sociologie. Ils ont également doté les diverses approches sociologiques de capacités d'intervention intellectuelle différentes dans la société.

#### *A. Possibilités et impasses de la sociologie du vécu et de l'individu pragmatique*

La multiplication des textes procédant d'une sociologie "qualitative", qui explore le sens, le vécu, le quotidien ou relevant d'une sociologie franchement postmoderne donne un ton nouveau à la production sociologique.

Pour les décideurs politiques, l'utilité de ces travaux resterait à évaluer. En effet, lorsque ceux-ci concernent des populations, ils en proposent, dans le meilleur des cas, une description, plus ou moins épaisse, envisagée sous l'angle de l'un ou l'autre aspect ou "problème" vécu. Ces productions sociologiques doivent supporter la concurrence redoutable des médias audiovisuels, qui ont à leur avantage la rapidité d'intervention, l'ampleur des moyens et une narration supportée par des images qui déclenchent bien plus de représentations, de conduites et de décisions que des milliers de lignes écrites par des sociologues. La pertinence de ces "microsociologies" est d'autant moins grande qu'elle est souvent limitée à quelques cas. Si, par exemple, P. Bourdieu a fait couler beaucoup d'encre parmi les spécialistes, en raison de la démarche de son ouvrage *La misère du monde*, il n'a pas apporté, à travers celui-ci, de connaissance nouvelle majeure et n'a probablement pas contribué à provoquer de changement au niveau des politiques socio-économiques. Les théories individualistes du vécu et du quotidien sont devenues incapables d'apporter des réponses à des interprétations globales du devenir social ou à des phénomènes collectifs. Elles s'avèrent encore moins capables de fournir des solutions politiques, hormis des suggestions institutionnelles quelque peu naïves (Callon/Lascoumes/Barthe, 2001 ; Latour, 1999, 2001).

On pourrait penser que les sociologues du monde vécu et du quotidien ne sont pas intéressés par les usages sociaux gestionnaires de leur

discours et qu'ils inscrivent leur démarche dans une pure logique de connaissance ou, éventuellement, de dénonciation. Ce faisant, ils ne peuvent que voir leur malaise s'accroître dans la mesure où ils se confrontent de plus en plus au financement universitaire qui conditionne la recherche, certes en terme de publications, mais aussi en terme de captation de ressources. Ainsi, malgré tout, la posture neutre ou l'attention au vécu ont des difficultés à résister à l'appel du social ou du politique. Les outils dont disposent les sociologues leur permettent de répondre en partie à cette problématique, moins en fournissant des solutions gestionnaires qu'en alimentant la réflexion des travailleurs du social et de l'humain, élément clé des politiques publiques de régulation sociale.

L'apport de la sociologie "qualitative" aux fonctionnements institutionnels et organisationnels est sans doute différent. Pour des structures aussi confinées que l'école, la police, les administrations publiques ou les entreprises, une telle approche peut proposer des éclairages d'autant plus utiles que ces dernières sont en quête de nouvelles formes de gestion, de management ou de gouvernance.

Après du grand public, que ce soit par contact direct ou par l'entremise des médias, ces sociologies du vécu peuvent trouver des échos retentissants. Mais leur succès dépend de la qualité littéraire des textes produits. Or cette dimension n'est pas incluse dans la formation sociologique, même si la question de l'écriture est fréquemment posée par les anthropologues. C'est donc un peu par hasard que des sociologues se découvrent des veines d'écrivain. Les publications de J.-C. Kaufmann constituent un cas exemplaire dans le contexte francophone. Si la question de la communication écrite est rarement posée comme faisant partie essentielle de ces approches — et de la sociologie en général —, il est évidemment encore moins envisagé dans les parcours de formation et dans la mentalité des sociologues que l'écriture audiovisuelle puisse être une composante clé de la production sociologique. Dans le contexte anglo-saxon, une position semblable est occupée par Z. Bauman, dont l'œuvre abondante continue à obtenir un succès considérable auprès du public, au point que l'on parle de «l'industrie Bauman».

### *B. L'individu rationnel*

Les productions inspirées de près ou de loin par des approches individualistes-rationnalistes ont en commun de fournir au politique la vision d'un être humain envisagé sous son aspect "gérable". Cette façon de voir les choses s'articule sur la mobilisation et l'orientation des intérêts et des choix personnels à une époque où l'on estime qu'il ne s'agit plus de gérer des "collectifs" mais des individus. Les politiques publiques n'en appellent plus à la conscience, à la responsabilité et à leur construction collective, mais à l'avantage ou à la sanction individuelle, à la prise en compte des stratégies particulières, à la libération des initiatives individuelles à partir desquelles pourrait naître un ordre spontané. Les théories du choix rationnel, dont l'application va des politiques familiales aux politiques de



l'emploi en passant par la sécurité routière et la religion, peuvent empiriquement être mises à l'épreuve sur la base d'une étude des comportements des populations, de telle sorte que le décideur politique dispose d'un instrument d'évaluation. Il peut raisonner en termes de "gouvernance" plutôt que de gouvernement et mettre en place des dispositifs pour l'action plutôt que d'édicter des normes ou d'intervenir directement dans la gestion des populations. Sous d'autres modalités théoriques, mais en utilisant des instruments semblables qui misent notamment sur la formalisation et la mathématisation, les théoriciens du choix rationnel prolongent les sociologues professionnels des années 1930-1960.

### C. *Les interprétations du devenir collectif*

Les transformations du monde, depuis les années 1980, touchent tout autant la culture que les structures sociales, l'organisation sociale, technologique, politique.

Le succès relatif de concepts tels que ceux de "société de risque" et de "modernité réflexive" proviennent probablement, comme nous le disions, de leur caractère polysémique. Toutefois, ils ont au moins l'avantage de produire un outil conceptuel permettant de cerner les enjeux technologiques contemporains et de proposer au moins un horizon pour l'action. Le recours un peu incantatoire à ces concepts par toutes sortes d'acteurs, et l'absence d'une mise à l'épreuve empirique et donc d'une consolidation théorique, risque toutefois de les vider de leur force analytique.

La proposition politique de la *Third Way* et de «l'État social actif», avancée par Antony Giddens constitue certainement un cas à part (Giddens, 1998). Ce dernier, après avoir pris de la distance par rapport à la théorie de l'action qu'il avait formulée lui-même (Giddens, 1984b), n'est pas sans partager le point de vue des théories du choix rationnel. Dans ce cas, comme ce le fut en économie avec Hayek et les théories néolibérales, un sociologue utilise les acquis de ses analyses sociologiques (Giddens, 1990, 1991, 1992) et les traduit dans une perspective politique. Celle-ci est relayée de manière éminente par des acteurs politiques tels que Tony Blair ou Bill Clinton, devenant le programme politique des gouvernements de "centre" en Europe. Nous sommes loin d'une logique d'expertise dans la mesure où le sociologue est, dans ce cas, l'auteur même de la traduction politique de sa sociologie. Ces analyses ont suscité maints débats habilement repris et commentés par Giddens lui-même (Giddens, 2000, 2001). Comme dans le cas des concepts évoqués plus haut, on ne voit pas une forte présence de sociologues qui soumettraient à analyse les présupposés sociologiques des propositions politiques (Dassetto, 2000).

La théorie des systèmes, qu'elle soit envisagée dans sa version luhmannienne ou non, peut certainement fournir des instruments analytiques pertinents pour cerner des tendances lourdes des ensembles sociaux. Mais elle nécessite probablement une élaboration capable de se confronter à une mise à l'épreuve empirique.

Les théories critiques qui formuleraient un questionnement autour du modèle social dominant cherchent des repères. Parfois elles entrent dans l'évidence individualiste pour émettre une critique à partir de ce point de vue. C'est le cas d'A. Touraine qui se réfugie dans le sujet (Touraine, 1993). C'est le cas aussi de A. Honneth, héritier de la tradition de Frankfurt (Honneth, 2002), qui met en avant les attentes de reconnaissance. C'est encore le cas de A. Giddens, qui abandonne une théorie critique à peine celle-ci formulée, au nom d'une attention à la personne et de l'appel à une politique qui engage les individus (Giddens, 1994).

#### IV. En guise de perspective ou les dilemmes de la sociologie

Au terme de ce parcours, on voit bien le paysage varié des options qui, explicitement ou plus souvent implicitement, guident les pratiques des sociologues et leur rapport à la cité. Comme on l'a un jour écrit, alors que les économistes semblent puiser leurs théories et leurs options sociétales dans un *Komsomol* soviétique aux marchandises fort réduites, les sociologues font leurs courses dans un supermarché très achalandé. Les sociologues sont peut-être fiers de cette situation. Toutefois elle ne contribue pas à améliorer leur image. Et le foisonnement sociologique pourrait être mis à l'épreuve réaliste des financements, des exigences institutionnelles et de la réception sociale des écrits sociologiques, de telle sorte que d'ores et déjà on peut entrevoir les dilemmes auxquels la sociologie risque d'être confrontée.

##### A. Postmoderniste, moderniste, néomoderniste : la sociologie confrontée à elle-même

La réflexion engendrée conjointement par une nouvelle version du débat méthodologique sur l'interprétation et par le postmodernisme continuera à traverser l'arène sociologique. Dans le meilleur des cas, on conclura à une cohabitation parallèle, mais il est certain que la bataille des postes et des budgets de recherche ne pourra pas ignorer longtemps cette question.

Bien qu'on ait le sentiment qu'une sociologie fondée sur d'autres bases qu'une épistémologie moderniste ou postmoderne soit possible (Lahire, 2005 ; Passeron, 1991), celle-ci devra se confronter avec le postmodernisme, les *cultural studies* et une sociologie descriptiviste. Le débat est ouvert ainsi que la question de la formulation d'une théorie du mode de production de la connaissance sociologique (Lahire, 2005). S'il est probable qu'un modèle ne parviendra pas à s'imposer, il est possible que l'explicitation de la posture sociologique adoptée devienne indispensable.

##### B. Réflexive ou instrumentale

Le dilemme est ancien qui oppose d'une part une sociologie visant avant tout une interprétation générale ou spécifique à un domaine de la société et d'autre part une sociologie spécialisée dans une connaissance

appliquée et finalisée à l'action. Probablement l'un et l'autre cas de figure seront poursuivis. Mais de toute manière, des questions surgiront.

Tout d'abord, si bon nombre de sociologues peuvent être tentés par la production d'une connaissance réflexive, les exigences de financement pourront les amener vers une spécialisation indispensable pour donner des réponses pertinentes aux bailleurs de fonds. Peut-être qu'une division du travail pourra apparaître entre des instances privées ou parapubliques, plus riches, conduisant une recherche performante et appliquée et des instances universitaires, moins bien dotées, visant une production intellectuelle générale.

Dans tous les cas de figure, la sociologie sera amenée à récupérer de la crédibilité, à affirmer sa spécificité, à prouver son apport cognitif, à rendre performants ses outils de recherche. Dans le cas d'une sociologie qui se veut appliquée, elle devra se confronter aux disciplines — de l'économie aux sciences politiques en passant par la démographie et la géographie — qui ont occupé le terrain de l'analyse performante et fonctionnelle en matière de décision. Elle pourra tenter de répondre à des demandes de gouvernance et entrer ainsi en compétition avec la philosophie politique, les sciences du politique ou le droit. Si elle veut rester individualiste, elle devra aussi quitter en partie le terrain d'une sociologie du vécu en faveur d'une démarche rationaliste, plus opérationnelle. Il s'agirait d'un dilemme quasi existentiel pour une partie des sociologues qui considèrent que la vision rationaliste et en partie behavioriste des comportements humains proposée par cette approche est assez réductrice.

Quoi qu'il en soit, la sociologie sera amenée à modifier ses modalités de travail. Une recherche réflexive confrontée au terrain devra présenter vigueur et emprise sur le réel de manière à montrer ses qualités face au journalisme. Une recherche finalisée devra disposer de performances qualitatives pouvant concurrencer des scientifiques issus d'autres disciplines des sciences sociales.

### *C. Le dilemme de la réflexivité : individu et social*

Si le choix est celui de l'exercice d'une fonction réflexive, alors c'est un dilemme de contenu qui se pose. Il s'agira de savoir par rapport à quoi cette fonction pourra produire du sens. Sauf exception, dès les années 1980, la dominance des paradigmes individualistes a enlevé progressivement à la sociologie la capacité d'analyser les grandes transformations sociales ayant cours en Occident et dans le monde. Les choix majoritaires opérés en faveur du quotidien et du vécu l'ont empêché de penser une totalité sociale, dont une partie de la discipline a d'ailleurs théorisé la non-existence. Ces interprétations sont devenues l'apanage de l'économie, des sciences politiques, de la géopolitique. Dans ce cas, les sociologues raconteraient surtout le vécu et le quotidien ; en particulier ils seraient les porte-parole de la souffrance humaine et de la plainte qui l'accompagne.

Si la sociologie veut dire autre chose, introduire un discours ayant la même prétention à atteindre des totalités sociales que le discours économique, elle doit alors rattraper le retard qu'elle a pris dans la théorie et dans la mise en confrontation empirique. Les références un peu incantatoires, car répétées sans trop d'approfondissement, de la théorie du risque ou de la théorie de la globalisation sont une preuve des carences des outils conceptuels et théoriques de la sociologie.

*D. Le dilemme de la neutralité :*

*une sociologie de la conformité ou une sociologie critique*

Un des grands dilemmes de la sociologie d'avant les années 1980 était la confrontation entre une approche critique et une approche participative. Au cours des années 1980, la dimension critique a été adoucie ou abandonnée. La sociologie sert au mieux de mise à distance un peu désabusée. Elle n'est ni entièrement conformiste ni entièrement critique. Comme si les sociologues s'étaient bâti un monde quelque peu coupé des enjeux sociaux. Tant sur le plan des terrains de recherche que des outils théoriques, elle ne semble pas disposer d'une capacité ni d'une volonté d'analyse critique.

D'autant plus que dans les dynamiques de financement et dans le contexte du consensualisme social, ces recherches seraient difficilement finançables actuellement. La sociologie critique resterait alors à la marge, à moins qu'elle ne puisse réinventer un autre mode de recherche et de mise en réseau. Une solution plus facile serait qu'elle devienne plus intégratrice et qu'elle quitte le terrain de la critique. Les orientations dominantes et les besoins de financements universitaires la pressent dans cette direction.

C'est peut-être en naviguant entre ces dilemmes que la sociologie entre dans une nouvelle phase de construction.

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

ALEXANDER J. C.,

1983 *The Modern Reconstruction of Classical Thought Talcott Parsons*, London, Routledge and Kegan Paul.

1985 *Neofunctionalism*, Beverly Hills (Ca), Sage.

1988 *Action and Its Environments. Toward a New Synthesis*, New York, Columbia University Press.

AMIN S.,

1975 *La Crise de l'impérialisme*, Paris, Minuit.

ARCHER M. S.,

1988 *Culture and Agency : The Place of Culture in Social Theory*, Cambridge, Cambridge University Press.

1995 *Realist Social Theory: The Morphogenetic Approach*, Cambridge, Cambridge University Press.

2000 *Being Human : The Problem of Agency*, Cambridge (U.K.)/New York, Cambridge University Press.

- 2003 *Structure, Agency, and the Internal Conversation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BALANDIER G.,  
1985 *Anthropo-logiques. Augmenté d'un avant-propos inédit, Les anthropo-logiques dans la modernité*, Édition revue et corrigée, Paris, Librairie générale française.
- BAUMAN Z.,  
1987 *Legislators and Interpreters: On Modernity, Post-modernity and Intellectuals*, Cambridge, Polity Press.
- BECKER G.,  
1976 *The Economic Approach to Human Behaviour*, Chicago, University of Chicago Press.
- BERGER P. L.,  
1994 "Does Sociology Still Make Sense ?", *Revue Suisse de Sociologie*, Vol.20, 1, pp.3-12.
- BERGER S.,  
1980 *Sciences sociales et décision aux USA : Études de cas*, Paris, OCDE.
- BOLTANSKI L., CHIAPELLO E.,  
1999 *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L.,  
1991 *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BOUDON R.,  
1971 *La crise de la sociologie : Questions d'épistémologie sociologique*, Genève/Paris, Droz.  
1992 "Comment écrire l'histoire des sciences sociales ?", *Communications*, n°54, pp.299-317.  
2003 *Raison, bonnes raisons*, Paris, PUF.
- BURAWOY M.,  
2005 "For Public Sociology", *American Journal of Sociology*, n°70, pp.4-28.
- CAILLÉ A.,  
1986 *Splendeurs et misères des sciences sociales : esquisses d'une mythologie*, Genève/Paris, Droz.  
1989 *Critique de la raison utilitaire : manifeste du Mauss*, Paris, La Découverte.  
1993 *La démission des clercs : la crise des sciences sociales et l'oubli du politique*, Paris, La Découverte.
- CALHOUN C. J.,  
1995 *Critical Social Theory : Culture, History, and the Challenge of Difference*, Oxford (UK)/Cambridge (Mass.), Blackwell.
- CALLON M., LASCOURMES P., BARTHE Y.,  
2001 *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil.
- CASTELLS M.,  
2001 *La société en réseaux*, nouvelle édition révisée, Paris, Fayard.
- COLEMAN J. S.,  
1986 "Social Theory, Social Research, and a Theory of Action", *American Journal of Sociology*, Vol.91, 6, pp.1309-1335.  
1990 *Foundations of Social Theory*, Cambridge (Mass.), Belknap Press of Harvard University Press.
- COLLECTIF,  
2004 "Une théorie sociologique est-elle pensable ? De la science sociale", *Revue du Mauss*, n°24.
- COLLINS R.,  
1975 *Conflict Sociology. Toward an Exploratory Science*, New York, Academic Press.

- 1986 "Is 1980s Sociology in the Doldrums ? ", *American Journal of Sociology*, Vol.91, 6, pp.1336-1355.
- DASSETTO F.,  
2000 "La Troisième Voie, l'État social actif et leurs (fausses) évidences", *Politique. Revue de débats*, octobre-novembre, pp.46-51.
- DUBET F.,  
1994 *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- ELIAS N.,  
1991 *La société des individus*, Paris, Fayard.
- ESPING-ANDERSEN G.,  
2000 "Two Societies, one Sociology, and no Sociology", *British Journal of Sociology*, Vol.51, 1, pp.59-77.
- FRIEDRICH R. W.,  
1970 *A Sociology of Sociology*, New York, The Free Press.
- FURTADO C.,  
1966 *Développement et sous-développement*, Paris, PUF.
- GANS H. J., Ed.,  
1990 *Sociology in America*, London, Sage.
- GEERTZ C.,  
1973 *The Interpretation of Cultures. Selected Essays*, New York, Basic Books.  
1988 *Works and Lives : the Anthropologist as Author*, Cambridge, Polity Press.
- GIDDENS A.,  
1984a *The Constitution of Society : Introduction of the Theory of Structuration*, Berkeley, University of California Press.  
1984b *The Constitution of Society : Outline of the Theory of Structuration*, Cambridge, Polity Press.  
1987 *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris, PUF.  
1990 *The Consequences of Modernity*, Stanford (Ca), Stanford University Press.  
1991 *Modernity and Self-identity : Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford (Ca), Stanford University Press.  
1992 *The Transformation of Intimacy : Love, Sexuality and Eroticism in Modern Societies*, Cambridge, Polity Press.  
1994 *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.  
1998 *The Third Way : The Renewal of Social Democracy*, Cambridge, Polity Press.  
2000 *The Third Way and its Critics*, Cambridge, Polity Press.
- GIDDENS A., Ed.,  
2001 *The Global Third Way Debate*, Cambridge, Polity Press.
- GLASER B. G., STRAUSS A. L.,  
1967 *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*, New York, Aldine.
- GORZ A.,  
1964 *Stratégie ouvrière et néo-capitalisme*, Paris, Seuil.  
1973 *Critique de la division du travail*, Paris, Seuil.  
1988 *Métamorphoses du travail. Quête du sens : critique de la raison économique*, Paris, Galilée.
- GOULDNER A.,  
1972 *The Coming Crisis of Western Sociology*, London, Heineman.
- HABERMAS J.,  
1987 *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.

- HABERMAS J., LUHMANN N.,  
 1971 *Theorie der Gesellschaft oder Sozialtechnologie*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag (Trad. ital. *Teoria della società o tecnologia sociale*, 1973).
- HARVEY D.  
 1990 *The Condition of Post-modernity*, London, Basil Blackwell.
- HAYEK F. (von),  
 1952 *Scientism and the Study of Society*, Glencoe, The Free Press.
- HONNETH A.,  
 2002 *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.
- LADRIÈRE P., PHARO P., QUÉRÉ L.,  
 1993 *La théorie de l'action : le sujet pratique en débat*, Paris, CNRS.
- LAHIRE B.,  
 2001 *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*, nouvelle édition, Paris, Nathan.  
 2005 *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte.
- LAHIRE B., Dir.,  
 2002 *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte.
- LANNOY P.,  
 2004 "When Robert E. Park Was (Re)Writing 'The City' : Biography, the Social Survey, and the Science of Sociology", *The American Sociologist*, Vol.35, 1, pp.34-62.
- LATOUR B.,  
 1997 *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*, Nouvelle édition, Paris, La Découverte & Syros.  
 1999 *Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte.  
 2001 *L'espoir de Pandore : pour une version réaliste de l'activité scientifique*, Paris, La Découverte.  
 2005 *Reassembling the Social. An Introduction to Action-Network-Theory*, Oxford, Oxford University Press.
- LAUTMAN J., LÉCUYER B.-P., Dir.,  
 1998 *Paul Lazarsfeld (1901-1976). La sociologie de Vienne à New York*, Paris, L'Harmattan.
- LAZARSFELD P. F., SEWELL W. H., WILENSKI H. L., Eds.,  
 1968 *The Uses of Sociology*, London, Weidenfeld and Nicolson.
- LEFEBVRE H.,  
 1958 *Critique de la vie quotidienne*, Paris, L'Arche.
- LUHMANN N.,  
 1995 *Social Systems*, Stanford (Ca), Stanford University Press.
- MARTUCCELLI D.,  
 2002 *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard.
- MILLS C. W.,  
 1959 *The Sociological Imagination*, Oxford, Oxford University Press.
- MÜNCH R.,  
 1987 *Theory of Action. Toward a New Synthesis Going Beyond Parsons*, London, Routledge.
- PASSERON J.-C.,  
 1991 *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.
- PHARO P.,  
 1993 *Le sens de l'action et la compréhension d'autrui*, Paris, L'Harmattan.  
 1997 *Sociologie de l'esprit : conceptualisation et vie sociale*, Paris, PUF.

- QUÉRÉ L.,  
2002 “Pour un calme examen des faits de société”, in LAHIRE B., Dir., *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, pp.79-94.
- RITZER G., Ed.,  
1988 *Frontiers of Social Theory. The New Synthesis*, New York, Columbia University Press.
- SEIDMAN S.,  
1994 *The Postmodern Turn : New Perspectives on Social Theory*, Cambridge (U.K.)/New York, Cambridge University Press.
- SOKAL A. D., BRICMONT J.,  
1997 *Impostures intellectuelles*, Paris, O. Jacob.
- SOROKIN P. A.,  
1956 *Fads and Foibles in Modern Sociology*, Chicago, Henry Regnery.
- TOURAINÉ A.,  
1993 *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
- TURNER S. P., TURNER J. H.,  
1990 *The Impossible Science : An Institutional Analysis of American Sociology*, Newbury Park (Ca), Sage Publications.
- WEINSTEIN D., WEINSTEIN M. A.,  
1993 *Postmodern(ized) Simmel*, London, Routledge.



# **Développement et institutionnalisation de la sociologie appliquée aux politiques publiques : le cas du Chili entre 1980 et 2000 \***

par Javier Corvalán \*\*

La présente contribution étudie ce champ de connaissances de la sociologie qui cherche à influencer les politiques de développement et/ou d'intégration sociale menées par l'État au sein des sociétés modernes. Notre démarche, centrée sur le cas spécifique du Chili, s'articule sur la critique, la reformulation et l'analyse de l'apport des principes qui structurent ces politiques mais également sur la proposition de cadres d'analyse destinés à comprendre leurs effets dans la société.

## **I. Introduction**

Le titre de cet article fait référence à deux approches distinctes. La première, normative, postule que les sciences sociales et particulièrement la sociologie, doivent jouer un rôle aussi prépondérant que possible dans la définition et la transformation des politiques publiques. Elle relève d'une conception positiviste, ou du moins rationaliste, du lien existant entre la production de la connaissance sociale et son applicabilité dans la résolution des problèmes sociaux (Weiss, 1986).

Selon cette approche, les politiques publiques et l'action des pouvoirs publics en général seraient de meilleure qualité si elles se laissaient influencer par la logique et les résultats de la recherche. Leur efficacité serait optimale si leur conception et leur transformation étaient réalisées sur la base de recherches pures et appliquées. Dans cette perspective, toute analyse critique devrait principalement se centrer sur les éléments qui empêchent une pleine utilisation de la rationalité scientifique dans le domaine de l'action publique. Leurs conclusions et recommandations de-

---

\* Nous remercions Claude Marie Laure D'Hainaut et Mathieu Hilgers pour l'aide qu'ils nous ont apportée.

\*\* Centre de Recherche et de Développement de l'Éducation ([www.cide.cl](http://www.cide.cl)), Erasmo Escala 1825, Santiago, Chile (Université Alberto Hurtado).

vraient donc avoir comme objectif l'élimination de ces éléments embarrassants.

La seconde approche est de type réaliste. Elle se rapporte au rôle que joue effectivement et historiquement la connaissance produite par les sciences sociales — considérées dans un sens large — sur un ensemble d'éléments tels que la politique, l'idéologie, les intérêts de groupe dans la société, intervenant eux-mêmes dans le processus de définition et de transformation des politiques publiques<sup>1</sup>. Cette lecture assume, dans la production des politiques sociales, la coexistence du rationnel et de l'irrationnel, du volontarisme et des conditions politiques dans lesquelles se développent les acteurs, qu'ils soient producteurs ou récepteurs d'une telle connaissance. Pour le dire autrement, il s'agit d'assumer l'existence de contextes socio-historiques et institutionnels dans la relation entre les sciences sociales et les politiques publiques.

L'analyse que nous proposons ici porte sur cette réponse réaliste. Nous poserons quelques hypothèses permettant d'expliquer les transformations des contenus ou des politiques publiques et les conditions d'utilisation de la sociologie en fonction de différents moments sociopolitiques propres au Chili. Nous avons centré cette étude sur les années 1980 et 1990, sans aborder l'actualité — le milieu des années 2000 — pour éviter de perdre la distance critique nécessaire à ce genre de réflexion.

Quels facteurs ont exercé une influence sur la connaissance produite par la sociologie au Chili durant cette période et de quelle manière l'ont-ils fait ? Une telle question suppose que l'on analyse non seulement les processus — l'utilisation de la connaissance produite par la sociologie — mais aussi et surtout les acteurs spécifiques — les sociologues — et que l'on situe ces derniers sur une scène sociale, culturelle et politique particulière.

Nous avons opté ici pour une réflexion théorique qui se base sur notre expérience personnelle. Une partie du matériel empirique se rapporte donc directement au travail réalisé, depuis le milieu des années 1980, dans une institution spécialisée dans la recherche appliquée, la production et la systématisation de connaissances utiles pour l'intervention et le changement social — le CIDE.

La partie théorique de cette réflexion fait référence à notre thèse de doctorat, soutenue en 1996 à l'Université catholique de Louvain (Corvalán, 1996). Nous tentons de comprendre les orientations théoriques, politiques et idéologiques de l'intervention sociale et des politiques publiques menées tant par les organisations non gouvernementales que par l'État du Chili. Dans les deux cas, nous cherchions également à comparer les orientations et les pratiques d'interventions publiques développées dans les années 1980 et 1990. Nous avons reconstruit les matrices référentielles ou

---

<sup>1</sup> Cette approche est voisine du modèle interactif d'utilisation de la connaissance de la recherche sociale dans les politiques et la décision publique proposé par Weiss (WEISS C., 1986).

les paradigmes des conceptions d'intervention à partir desquels se sont structurés les discours justificateurs de l'intervention publique et sociale.

Durant les années 1980, dans le monde des sociologues chiliens impliqués dans le secteur non gouvernemental, ces matrices référentielles dominantes étaient composées d'éléments théoriques procédant du paradigme du conflit<sup>2</sup> et, dans une moindre mesure, de la vision structuralo-marxiste dérivant du paradigme de l'aliénation<sup>3</sup>. Nous avons montré que, vers le milieu des années 1980, des éléments théoriques empruntés au paradigme de l'intégration sociale ont fortement influencé la matrice référentielle des sociologues travaillant dans le secteur non gouvernemental<sup>4</sup>. Notre recherche nous a aussi permis de conclure que, pendant les années 1990, la matrice référentielle dominante pour aborder des sujets sociaux et publics, soit à partir de l'État soit à partir de secteurs non gouvernementaux, a été constituée par les paradigmes sociologiques de la compétitivité<sup>5</sup> et de l'intégration sociale<sup>6</sup>. La plus grande partie de la réflexion que nous développons dans cet article s'appuie sur ces résultats.

## II. Genèse et portée de la sociologie chilienne

La sociologie — en tant que discipline académique et autonome — est institutionnalisée au Chili depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Produite sous diverses influences, parmi lesquelles le positivisme fonctionnaliste, comme initiateur, et le marxisme structuraliste, comme continuateur, elle s'est professionnalisée durant cette période et a produit sa première communauté de pratiquants dans le courant des années 1960 et au début de la décennie suivante (Barrios/Brunner, 1988 ; Brunner, 1988).

Au début des années 1960, on observe au Chili une importante dynamique d'institutionnalisation politique et un haut niveau d'idéologisation de

<sup>2</sup> Principalement inspiré par l'œuvre de A. Touraine.

<sup>3</sup> Paradigme inspiré par des auteurs tels que M. Foucault, M. Godelier, A. Gramsci — bien que ce dernier puisse être considéré comme marxiste et non comme structuraliste — et P. Bourdieu — qui apparaît plutôt comme structuraliste mais pas nécessairement comme marxiste.

<sup>4</sup> De façon sommaire et en reprenant G. Bajoit, on peut dire que le problème de l'ordre et du changement social a été posé essentiellement à partir de quatre paradigmes sociologiques que nous avons pris en considération et complétés dans notre travail doctoral : paradigme de l'intégration, de la compétitivité, du conflit et de l'aliénation. La proposition de l'auteur se réfère d'abord au paradigme de l'intégration qui considère comme un élément central dans le développement des sociétés l'existence de consensus au niveau des normes et des valeurs présentes en leur sein, ainsi que le rôle prépondérant de l'État dans la génération de ces consensus et dans l'essor du développement. De son côté, le paradigme de la compétitivité conçoit le développement social à partir de la création «dans les sociétés des conditions telles qu'en laissant les individus libres de décider chacun ait intérêt à choisir le progrès, et qu'ainsi la somme des intérêts particuliers fasse effectivement l'intérêt général» (BAJOIT G., 1992, p.54). Cette lecture s'entend dans un cadre normatif établi de façon consensuelle, à partir duquel se réalisent les processus compétitifs. Le paradigme du conflit propose le développement des sociétés en partant de l'expression des intérêts opposés entre les différents groupes et acteurs sociaux, démontrant ainsi l'importance de la société civile. Enfin, le paradigme de l'aliénation établit que le développement de la société se produit à partir de l'expression politique du conflit social central des sociétés capitalistes basé sur la confrontation des intérêts entre le prolétariat et la bourgeoisie.

<sup>5</sup> Influencé par le CEPAL-UNESCO et particulièrement par la théorie du capital humain (CEPAL-UNESCO, 1992).

<sup>6</sup> Également inspiré par la théorie du capital humain, mais cette fois dans une perspective fonctionnaliste.

la discussion politique et sociale. En termes historiques, cette décennie et le début de la suivante sont marquées par de grandes transformations politiques et sociales encadrées par les projets de la Démocratie Chrétienne — 1964-1970 — et de l'Unité Populaire — 1970-1973. Au niveau idéologique, ces gouvernements ont en commun l'ambition d'industrialiser et d'urbaniser le pays — en laissant un rôle fort à l'État — ainsi que d'entamer un processus de réforme agricole qui mette fin à la situation de "pré-modernité" régnant dans le secteur rural (Arellano, 1984, 1985 ; Corvalán, 1996, chap.3).

Durant cette période, la sociologie chilienne se développe dans un contexte académique et universitaire fortement idéologisé qui ne permet généralement pas de distinguer clairement la figure de l'intellectuel de celle du militant (Barrios/Brunner, 1988). Parallèlement, et de manière concomitante avec une grande partie du développement de la discipline au niveau mondial, elle se structure en analyses macrosociales (Brunner, 1988 ; Brunner *et al.*, 1993).

Au début des années 1970, elle s'articule autour d'une confrontation opposant les deux paradigmes précédemment évoqués. Une première tendance s'inspire principalement de conceptions provenant des États-Unis, basées sur des éléments clairement structuralo-fonctionnalistes et plaidant pour une approche empirique et objective de l'analyse sociale (Alvarez *et al.*, 1972). Ce courant, qui tend à être associé à la Démocratie Chrétienne — notamment à travers les théories du développement pour son approche plus appliquée —, critique les postulats centraux du marxisme dans les sociétés latino-américaines (Brunner *et al.*, 1993). D'autre part, on observe dans l'analyse sociologique une tendance non négligeable qui s'inspire de différents aspects du marxisme, et principalement de sa vision historique et de son analyse des structures sociales (Moulian, 1993).

En passant en revue les thématiques abordées par ces courants, on note la prédominance de certaines questions relatives à la conscience de classe, à la mobilité sociale, à la modernisation industrielle et, bien entendu, au processus de transformation rurale (Fuenzalida, 1983). Il est surprenant de voir que des thématiques spécifiques, telles que la sociologie de l'éducation, n'apparaissent pas comme des domaines autonomes au Chili, alors qu'elles font d'importants progrès, tant en Amérique du Nord à la faveur des études sur la mobilité sociale qu'en Europe avec les débuts de la théorie de la reproduction sociale à travers le système scolaire.

#### *A. La rupture*

Pour la grande majorité des historiens et analystes de la société chilienne contemporaine, le coup d'État militaire de septembre 1973 est l'épisode le plus marquant qu'ait connu le pays dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il constitue également un événement international significatif. En effet, il s'agit non seulement de la fin d'une tentative, inédite jusqu'alors, de faire évoluer démocratiquement une société vers le socia-

lisme, mais c'est aussi le terme de plus d'un demi-siècle de prépondérance de l'État dans le développement du pays (Arellano, 1984). Entre 1973 et 1990, le Chili connaît un régime autoritaire-capitaliste. Même après 1990 et le rétablissement de la démocratie, le modèle du développement se caractérise, en ce compris dans le secteur des politiques publiques et sociales, par la prépondérance du secteur privé et des marchés (Vergara, 1993).

Dans ce contexte, la sociologie en tant qu'activité académique est sérieusement affaiblie dans le monde universitaire. Parallèlement à cette situation, des acteurs non gouvernementaux et privés apparaissent, qui offrent à la discipline des conditions particulières de développement (Brunner, 1985). Le phénomène des organismes non gouvernementaux se développe avec vigueur grâce à l'appui de la coopération internationale, principalement pendant les années 1980 (Corvalán, 1996).

Nous nous intéressons ici à un type particulier et minoritaire d'ONG, des ONG qui se sont consacrées, totalement ou partiellement, à la recherche sociale et, plus spécifiquement, ont accordé durant la dictature une place dominante à la recherche appliquée aux politiques publiques sur base de la critique ou de propositions alternatives. Ces structures, appelées CAI, Centres Académiques Indépendants, ont exercé une influence importante dans les sciences sociales chiliennes durant les années 1980 (Brunner, 1985). La majeure partie d'entre elles étaient liées à l'opposition politique contestant la dictature dirigeante (Lladser, 1986).

### *B. L'État et la sociologie dans les années 1980 et 1990 au Chili*

Les années 1980 sont marquées au Chili par une dictature militaire d'idéologie clairement néolibérale. Si ce régime politique est instauré au début des années 1970, c'est pendant la décennie suivante qu'il produit une véritable dynamique institutionnelle et une politique publique basée sur les principes néolibéraux d'organisation de la société (Moulian/Vergara, 1980 ; Vergara, 1993)

Dans un contexte d'autoritarisme politique, le gouvernement militaire opère, dès le début des années 1980, un ensemble de changements dans la politique publique connus sous le nom des "sept modernisations" (Garretón, 1989). Cette démarche répond à la volonté d'implanter un modèle de développement social et économique néolibéral. Au cours de cette décennie, les sciences sociales, à l'exception des courants néolibéraux en économie, sont peu représentées dans la sphère des politiques publiques (Brunner, 1985). Malgré cela, et c'est principalement le cas de la sociologie et de l'anthropologie, elles servent de fondement à un ensemble d'interventions et de recherches sociales, menées à partir de ce réseau dense et étendu d'organismes non gouvernementaux, consolidés ou créés dans le pays depuis la fin des années 1970.

Une partie importante des initiatives menées par les ONG de l'époque sont basées sur le thème de l'éducation populaire, la construction d'une hégémonie culturelle alternative aux principes d'organisation sociale

imposée par la dictature (Brunner, 1981) et l'idée de la reconstitution de l'action collective dans le pays (Dubet *et al.*, 1989). Conformément aux objectifs définis, apparaissent, de manière sous-jacente dans le discours et comme fondement de ces interventions et recherches, des éléments inspirés du marxisme — principalement dans sa version gramscienne —, mais aussi de la vision du conflit proposée par A. Touraine (Touraine, 1973, 1978).

Depuis 1985, le pays connaît, sous le modèle du développement néolibéral, une importante croissance économique qui s'arrêtera en 1999 dans le contexte de la crise "asiatique". À la suite d'une croissance économique ininterrompue de 14 ans, caractérisée par un taux moyen de 5%<sup>7</sup>, — fait inédit durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour un pays latino-américain —, la pauvreté est réduite de moitié dans le pays — 20% de la population à la fin des années 1990 —, tandis que les salaires et les indices d'emploi augmentent considérablement.

Au début des années 1990, des élections consacrent le retour de la démocratie. Une coalition opposée à la dictature s'installe au pouvoir. De nombreux académiques et intervenants actifs dans le monde des sciences sociales et des ONG durant les années 80 occupent des charges gouvernementales, notamment liées aux politiques sociales et publiques (Corvalán, 1996).

La prospérité économique et la diminution de la pauvreté — ce qui ne signifie pas une diminution des inégalités — se poursuivent aujourd'hui sur des bases semblables, même si d'importants ajustements ont été opérés. C'est précisément dans le domaine de la politique publique que le nouveau gouvernement démocratique entend innover (MIDEPLAN, 1994). Le concept du "développement avec équité" devient central au Chili, ainsi que dans d'autres pays d'Amérique Latine, pour orienter et donner un sens à l'action de l'État et plus spécifiquement aux politiques sociales (CEPAL-UNESCO, 1992).

### **III. Sociologie et politiques publiques au Chili durant les années 1980**

Comme nous l'avons déjà évoqué, c'est dans les milieux universitaires et dans le monde des CAI que s'observe l'évolution de la sociologie chilienne au cours des années 1980<sup>8</sup>. Ceci s'explique dans la mesure où, faisant partie des processus de transformation économique caracté-

<sup>7</sup> Croissance annuelle du PIB.

<sup>8</sup> En termes quantitatifs, A. Barrios et J. J. Brunner estiment qu'il existe dans le pays, fin 1985, environ 40 centres privés de recherches en sciences sociales. Ces derniers compteraient 543 chercheurs — nous estimons qu'au moins 30% de ceux-ci, c'est-à-dire 160, sont des sociologues. Les mêmes auteurs signalent que, pour ces 40 centres il conviendrait de faire une analyse plus précise afin de distinguer ceux qui pourraient être considérés à part entière comme académiques et qui font partie du Conseil latino-américain des sciences sociales, le CLACSO (BARRIOS A./BRUNNER J.J., 1988). En nous basant sur le travail de M. T. Lladser, nous pouvons affirmer que, vers la moitié des années 1980, 20 centres sont affiliés au CLACSO, ce qui permet de considérer ces CAI chiliens comme tels (LLADSER M.T., 1986).

ristiques de cette période, les universités cessent de percevoir une partie importante du financement qui leur était attribué par l'État. Considérées comme subversives et attentatoires à l'ordre existant, les sciences sociales sont particulièrement touchées par ces mesures.

Le résultat n'est pas l'extinction de la production intellectuelle des sciences sociales, mais son appauvrissement dans le cadre universitaire. On observe en outre le détachement, peut-être stratégique, d'un type de connaissance utile et valide pour résoudre à court et moyen terme certains problèmes de la réalité sociale<sup>9</sup>.

Parallèlement, il apparaît que l'État n'est pas un utilisateur des sciences sociales appliquées. Celui-ci structure son discours sur le changement social à partir des principes du libéralisme économique : efficacité et efficacité des politiques, liberté et rationalité de l'individu (Brunner/Barrios, 1987). Dans ce contexte, l'économie néolibérale émerge comme la principale explication de la conduite publique de l'individu (Moulian/Vergara, 1980).

De leur côté les CAI reçoivent un important appui économique de l'Amérique du Nord et de l'Europe pour mener à bien des programmes de recherches théoriques et appliquées. Ces programmes ont pour but de soutenir l'opposition au régime politique en place et de permettre le retour à la démocratie. On peut postuler — comme l'indiquent la majeure partie des analyses du moment — que se constituent alors dans le cadre des CAI une communauté de sociologues et une production sociologique parallèles au monde universitaire (Brunner, 1985 ; Barrios/Brunner, 1988). Les connaissances produites au sein de ces institutions sont caractéristiques de deux sous-périodes.

#### *A. Les années 1980-1985*

Deux facteurs déterminent la nature et l'horizon de la production des sciences sociales au sein des CAI. D'une part, la situation économique difficile du pays et ses conséquences sur l'augmentation du chômage et de la pauvreté ; d'autre part, l'absence à court terme de perspective démocratique.

C'est probablement pour cela que nous observons dans ces institutions l'émergence d'une science sociale radicale s'inspirant du néomarxisme — Gramsci —, du structuralisme français et de son extension à l'école britannique — Establet et Passeron, Bourdieu, Bernstein — et faisant référence aux mouvements sociaux ou à la production socio-historique de l'ordre social — Touraine<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Par exemple, FONDECYT, la principale source publique de financement des recherches dans le pays, a soutenu seulement deux projets dans le domaine des sciences sociales en 1982, pour un total de 115 dans tous les champs de connaissances. En 1985, ce rapport passe à 13/265 et en 1989 à 56/505.

<sup>10</sup> En 1986 une enquête fut menée auprès de 57 sociologues à qui l'on demandait de citer les courants théoriques qui influençaient le plus l'interprétation de la réalité du pays (BARRIOS A., BRUNNER J. J., 1988, p.295). Les résultats furent les suivants : néomarxisme gramscien : 12 mentions ; analyse de mouvements sociaux : 7 mentions ; fonctionnalisme : 7 mentions ; marxisme classique : 5 mentions ;

Quels sont les objectifs, quel est le destin de ces recherches ? Il ne s'agit certainement pas de produire des connaissances utiles à court terme pour la prise de décision dans le domaine de l'État et des pouvoirs publics. Nous avons en effet rappelé qu'il n'y avait pas de perspective d'ouverture démocratique. Notre première hypothèse est que, dans un contexte où l'influence à court terme sur le pouvoir d'État est nulle, surtout à cause de l'absence de canaux propres aux sociétés démocratiques, il est plus probable de voir se développer, y compris pour la recherche appliquée, des postulats et des positions analysant les structures sociales ou relevant de la théorie des mouvements sociaux.

Selon cette hypothèse, la pensée sociologique influence différemment les politiques publiques selon qu'elle se développe dans un contexte autoritaire ou, au contraire démocratique. Ceci se comprend si l'on considère que, dans sa dimension appliquée ou modélisatrice de la société, cette pensée se développe plus volontiers dans les pays démocratiques où l'État est susceptible d'être influencé par différents secteurs. Dans ce type de contexte, l'ensemble des idées générées par la pensée sociologique peuvent, par divers canaux, transformer et/ou influencer les politiques publiques. La cohabitation entre la sociologie et la société démocratique semble donc favoriser le développement de propositions d'intervention de type microsocial à travers les politiques publiques.

À l'inverse, un contexte non démocratique conduit au développement d'une sociologie de nature macrosociale, appliquée à des thèmes publics presque exclusivement liés à des références critiques structurelles. Dans le cas chilien, la place prise par les paradigmes de conflit et d'aliénation dans la majeure partie de la communauté sociologique pendant les années 1970 et 1980 aurait amplifié ce phénomène.

Nous ne prétendons pas que de telles positions théoriques sont spécifiques aux chercheurs travaillant dans un contexte non démocratique. Une telle affirmation nierait une grande partie du développement des sciences sociales critiques en Amérique du Nord et en Europe, source de bon nombre de postulats développés dans les CAI chiliens et latino-américains. Néanmoins il existe dans ces sociétés, particulièrement en Europe, un domaine de référence et de production différencié selon que l'on s'intéresse à une approche pure ou appliquée de la science sociale. Dans un tel contexte, la première démarche assume souvent une perspective critique à l'égard des structures sociales, sans pour autant vouloir constituer de manière linéaire un apport au développement d'interventions et de politiques sociales. Il s'agit davantage, au moins dans le cas de la sociologie, d'avoir une répercussion sur la société civile et sur la citoyenneté en général, plutôt que sur l'action de l'État.

Au niveau du cadre institutionnel, la sociologie critique chilienne se développe — particulièrement dans les années 1980 — au sein du monde



non universitaire. Plus précisément, elle prend forme à partir d'un domaine qui se définit lui-même comme différent et contraire à l'État et, de manière générale, au mode de gestion gouvernementale dominant. Par définition, la mission des CAI en recherche sociale est alors d'aborder des perspectives d'analyses et des objets d'études qui ne sont pas envisagés par l'État ou qui sont considérés par les universités comme ayant des impacts concrets limités.

Si, dans toute société moderne, la répercussion qu'une sociologie critique peut avoir sur l'action de l'État est faible (Wagner *et al.*, 1999), le cas chilien démontre que, en l'absence d'un système démocratique, celle-ci est pratiquement nulle. En conséquence, les sociologues qui produisent des connaissances à partir des CAI ne peuvent chercher de répercussions que sur une société civile qui par ailleurs, étant donné le climat politique autoritaire et répressif, n'a pas accès aux grands canaux démocratiques d'expression politique. Il est remarquable que la plupart des références relatives à cette démarche critique de recherche d'un espace d'intervention sont de type sociostructurel et non microsocial. Il n'existe donc pas au Chili, pour cette période, ni au niveau national ni dans l'usage de la production internationale, de théorie, de méthodologie, d'auteur dans le champ des sciences sociales pures ou appliquées qui mette l'accent sur des explications microsociologiques.

### *B. Les années 1986-1990*

Comme nous l'avons signalé, ces années sont caractérisées par la prospérité économique et la perspective certaine d'un retour à la démocratie. La recherche sociale appliquée produite dans les universités est encore discrète tandis que la recherche menée au sein des CAI commence à envisager un impact possible sur les politiques sociales futures. Cette situation se renforce d'autant plus que, à partir de 1990, la coalition ayant le plus de possibilités d'assumer le gouvernement du pays est celle dans laquelle militent la plupart des intellectuels engagés dans les CAI (Corvalán, 1996).

Un changement clair est donc observable au niveau de la production des connaissances appliquées. Pour l'expliquer, nous posons l'hypothèse suivante : en vue d'occuper l'appareil d'État et de gérer des politiques publiques, les sociologues qui, jusque-là, recouraient à divers régimes d'analyses macrostructurelles pour remettre en cause la réalité existante modifient ces références en fonction de critiques délimitées par une problématisation de leur objet. Ils se basent pour ce faire sur une dualité entre problème et solution, sans nécessairement faire allusion à une modification structurelle.

Il s'agit selon nous, d'une logique d'adaptation à la situation plutôt que d'une démarche pleinement opportuniste. En se modifiant, l'environnement sociopolitique exige la production de nouvelles connaissances structurées dans un langage scientifique et sociopolitique différent de celui qu'on avait élaboré jusqu'alors. Les CAI proposent donc progressivement

un ensemble de références théoriques développées dans le sillage d'une sociologie sensible aux perspectives et objets d'études microsociales et inspirées définitivement de matrices référentielles proches des paradigmes de l'intégration et de la compétitivité.

À cet égard, on observe par exemple que, vers les années 1980, le travail des ONG met l'accent sur les sujets "civiques-citoyens" — l'éducation civique, l'apprentissage de la démocratie... — ainsi que sur l'ensemble des interventions liées au développement des micro-entreprises avec des jeunes et des adultes issus de secteurs populaires. Dans le premier cas, les références utilisées proviennent en partie d'une sociologie de l'intégration et, dans le second, de paradigmes proches de la compétitivité (Taller de cooperación al desarrollo, 1989).

Dans le cas chilien, cette situation fut, en outre, confortée par le succès économique du moment. En d'autres termes, comme complément à cette hypothèse, le processus de critique structurelle semble encore plus difficile dans un contexte économique de réussite. En effet, ce type de situation encourage un modèle de production de connaissance sociale du type *problem-solving* (Weiss, 1986).

En termes plus descriptifs, durant cette période et en ce qui concerne l'interprétation des problèmes nationaux, le recours aux auteurs marxistes, structuralistes et tenants de la théorie des mouvements sociaux a tendance à disparaître. En revanche, des références à des théories et à des méthodologies d'intervention, inspirées du développement de l'intégration sociale et de la compétitivité à partir des politiques publiques, voient le jour (Corvalán, 1996, chap.7 et 8).

Le cas de la sociologie de l'éducation est, à ce propos, un bon exemple. Alors que pendant les années 1980-1985, la critique structurelle du système éducatif était dominante, avec Bourdieu et Passeron en France ou Bernstein en Grande-Bretagne (Cox, 1984), elle tend à être écartée entre 1986 et 1990. Le système éducatif n'est plus considéré comme un appareil reproducteur des différences sociales, mais bien comme un générateur potentiel d'égalité, dès lors qu'il est corrigé par la politique éducative (Cox, 1993). Ce processus est le produit d'un discours sur l'équité sociale et d'un ensemble de recherches appliquées, qui, plus que des critiques d'ordre structurel, proposent des politiques et des programmes destinés à engendrer cette équité, sans mettre à mal les principes de base du système éducatif existant.

#### **IV. Sociologie et politiques publiques au Chili durant les années 1990**

Les années 1990 sont marquées au Chili, ainsi que dans la majeure partie de l'Amérique Latine, par l'approfondissement de la démocratie — son rétablissement dans le cas du Chili —, et par la consolidation d'un modèle de développement centré sur le marché. Dans ce contexte, certains sociologues s'intéressent à la remise en question des politiques publiques (Brunner, 1994 ; Cox, 1984 ; Garretón/Espinoza, 1992) qui, par ailleurs,

sous l'influence d'organismes internationaux comme le CEPAL<sup>11</sup>, tentent notamment d'être participatives, décentralisées et efficaces (CEPAL-UNESCO, 1992). Nous ne discuterons pas ici des hypothèses sociales et culturelles que ces éléments impliquent. Par contre, nous tenterons d'approfondir les aspects relatifs à la production et à l'utilisation des connaissances sociales à partir de ce panorama.

De façon générale, le domaine de production de la sociologie chilienne continue à évoluer au cours des années 1990. Les CAI, qui occupaient une position majeure dans le paysage sociologique chilien depuis la décennie précédente, vivent des moments difficiles à la fin du siècle. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs. On relève tout d'abord la perte de ressources humaines ainsi que la diminution des financements alloués par la coopération internationale à la recherche sociale. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà montré, l'État est demandeur de ce type de recherche afin de planifier, mais surtout de légitimer et d'évaluer ses politiques publiques. C'est dans ce cadre qu'un nombre important de sociologues sont impliqués au niveau de l'État et des institutions contractantes. Enfin, depuis les années 1990 — et aujourd'hui encore — un phénomène de restauration, de complexification et de diversification de la sociologie est à l'œuvre dans les universités. Les entités qui existaient avec difficulté dans les années 1980 tendent à se consolider, en même temps qu'apparaissent de nouveaux départements dans les universités traditionnelles ou privées. Depuis les années 1990, la recherche sociologique se concentre uniquement dans certaines d'entre elles et s'investit, entre autres, dans des matières liées à certaines politiques publiques<sup>12</sup>.

L'analyse de cette évolution au cours des années 1990 permet d'émettre l'hypothèse que le domaine des recherches sociologiques connaît une "normalisation" caractéristique du devenir de la discipline dans un contexte de régularisation démocratique. Dans le cas chilien, ce processus présente certaines particularités. Nous retiendrons ici le fait que, même si le développement du pays s'opère sur un modèle économique de type néolibéral, l'État garde un pouvoir important dans la définition de ce qui est légitime ou non en termes de matières publiques et, particulièrement, de politiques publiques.

Concrètement, ce processus de normalisation est caractérisé par trois critères : la diversité, l'indépendance du domaine public et, dans le même temps, facteur le plus remarquable, la proximité et l'importance notable des thèmes publics. La diversité se rapporte au fait que, dans les recherches sociologiques menées en grande partie par les universités — et non par les CAI, spécifiques à une société démocratique —, cohabitent des

<sup>11</sup> Commission Économique pour l'Amérique Latine.

<sup>12</sup> D'après les bases de données du FONDECYT (Fonds national pour l'essor scientifique et technologique), on observe durant la période 1995-2000 une forte augmentation des projets de recherches dans le domaine de la sociologie, mais concentrés dans cinq universités, sur un total de douze ayant des départements de sociologie.

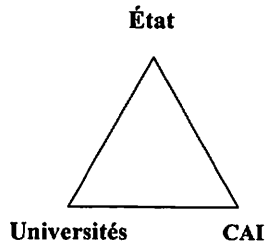
problématiques et des références théoriques tant macro- que micro-sociales. On observe clairement cette diversité dans les listes de projets sociologiques financés depuis le milieu des années 1990 par le Fonds national pour l'essor scientifique et technologique, FONDECYT. L'indépendance du domaine public est quant à elle perceptible à travers l'existence de recherches, théoriques ou appliquées, liées ou non à la vie quotidienne de la société chilienne. Enfin, la proximité et l'importance des thèmes publics est observable à la faveur des recherches définies sur base des intérêts de l'État en matière de problématiques publiques.

## V. Conclusion

Au terme de cette analyse, nous concluons par ces quelques réflexions :

a) Il est difficile de comprendre le processus de développement et d'institutionnalisation de la sociologie chilienne si l'on ne prend pas en compte les transformations profondes de l'ordre social et politique qu'a connues le pays au cours des dernières décennies. Bien plus, dans une analyse de ce genre, on doit porter une attention toute particulière aux conditions politiques et institutionnelles de production et de validation de la connaissance sociologique.

b) Pour les années 1980 et 1990 plus particulièrement, le champ de la production sociologique orientée vers des sujets publics peut être visualisé comme étant constitué par trois agents : l'État, les universités et les CAI. Dans un tel cadre, un État a la capacité de définir ou de légitimer ce qui est du domaine des politiques publiques et, d'une certaine manière, de fournir ainsi les termes de référence de la conceptualisation sociologique appliquée aux politiques publiques (Wagner *et al.*, 1999).



Ce schéma représente le champ de la définition des thèmes des politiques publiques et de leur conceptualisation dans le langage sociologique. Pendant les années 1990, l'État développe une relation avec les universités et les CAI qui, sous certains aspects, génère une subordination des connaissances et des productions sociologiques aux logiques étatiques. Ces deux acteurs produisent un type de connaissance qui, bien qu'il ne soit pas directement opérationnalisable pour viser les objectifs des politiques, s'élabore à partir de la conceptualisation centrale que l'État a développée pour aborder les problèmes publics.

c) Dans les années 1980, le champ est mis sous tension et se trouve désarticulé. Au cours de cette période, l'État est "autoréférentiel" par rapport aux matières publiques, en ce sens qu'il considère l'économie néolibérale comme la seule science sociale valable et utile, tant pour identifier les problèmes sociaux que pour y apporter des solutions. Le faible positionnement de la sociologie et des sciences sociales non économiques dans les universités empêche ces disciplines de trouver des lieux ou des modes de communication qui fassent écho à leurs propos en termes de matières publiques. En outre, quand bien même un tel discours eût été possible, il semble que les conditions sociales de sa réception n'eussent pas été réunies. En faisant allusion aux matières publiques dans une perspective à la fois macrosociale et structuralo-critique, la sociologie pratiquée dans les CAI s'éloigne à la fois de l'État et des universités.

Vers la fin des années 1990, le contexte change définitivement. L'autorité de l'État pour définir l'agenda des matières publiques et pour valider l'utilité et la pertinence de la connaissance sociale est presque totale et n'est pas vraiment remise en question. Pourtant, une grande partie de la sociologie universitaire lui semble moins inféodée. Les CAI sont, quant à eux, devenus pratiquement inexistantes. À leur place apparaît le "sociologue-consultant" fortement impliqué dans les matières publiques. Ce dernier se caractérise par une adhésion *de facto* aux politiques gouvernementales, une capacité de théorisation faible et un dispositif méthodologique fort. Il développe une culture d'analyse microsociale au détriment de recherches plus vastes. Si ces dernières existent parfois, elles sont généralement soumises au discours de l'État sur le développement, lequel se retrouve dans les paradigmes sociologiques de l'intégration et de la compétitivité (Corvalán, 1996).

Nous relèverons encore que la manière d'aborder la problématique du développement au Chili, comme dans le reste des sociétés latino-américaines, continue à privilégier l'étude des politiques publiques. N'est-ce pas là un phénomène paradoxal pour un pays qui a établi un modèle de développement basé sur l'initiative du secteur privé en donnant un rôle central au marché ? Dans un tel cadre, le traitement thématique des politiques publiques doit-il vraiment dépendre d'une légitimité conférée par l'État ?

L'aspect institutionnel est important pour comprendre les orientations sociologiques adoptées par la société chilienne. Celle-ci a en effet connu d'importants bouleversements au niveau de son paysage sociopolitique. Dans ce contexte, les CAI ont été consolidés en espaces de réflexion sociologique. Ces structures ainsi que les orientations des recherches destinées à appréhender les problématiques relevant du domaine public, plus particulièrement les politiques publiques, semblent avoir été gérées de manière à satisfaire les besoins de l'État. L'espace institutionnel qui s'est constitué, dès les années 1990, n'a pas permis de développer de recherches consacrées à l'élaboration de politiques publiques qui ne soient pas directement et fonctionnellement associées aux finalités et à la légitimité.

mation que l'État entendait donner à la connaissance sociologique appliquée aux politiques publiques et sociales.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALVAREZ J., ATRIA R., GALOFRE F., URZÚA R., ZANAARTU M.,  
1972 *Ciencia y mito en el análisis social. Una crítica a las categorías marxistas de análisis*, Santiago, Editorial del Pacífico.
- ARELLANO J. P.,  
1984 *Políticas sociales de desarrollo, Chile 1924-1984*, Santiago, CIEPLAN.  
1985 "Social policies in Chile. An historical review", *Journal of Latin American Studies*, n°17, pp.397-418.
- BAJOIT G.,  
1992 *Pour une sociologie relationnelle*, Paris, PUF.
- BARRIOS A., BRUNNER J. J.,  
1988 *La sociología en Chile. Instituciones y practicantes*, Santiago, FLACSO.
- BRIONES G., FROHMAN A., GÓMEZ S., SUNKEL G., VALDÉS T.,  
1993 *Usos de la investigación social en Chile*, Santiago, FLACSO.
- BRUNNER J. J.,  
1981 *La cultura autoritaria en Chile*, Santiago, FLACSO.  
1985 "La participación de los centros académicos privados", *Estudios Públicos*, n°19, pp. 1-12.  
1988 *El caso de la sociología en Chile. Formación de una disciplina*, Santiago, FLACSO.  
1994 *Cartografías de la modernidad*, Santiago, Dolmen.
- BRUNNER J. J., BARRIOS A.,  
1987 *Inquisición, mercado y filantropía. Ciencias sociales y autoritarismo en Argentina, Brasil, Chile y Uruguay*, Santiago, FLACSO.
- BRUNNER J. J., HOPENHAYN M., MOULIAN T., PARAMIO L.,  
1993 *Paradigmas de conocimiento y práctica social en Chile*, Santiago, FLACSO.
- CEPAL-UNESCO,  
1992 *Educación y conocimiento : eje de la transformación productiva con equidad*, Santiago, CEPAL.
- CORVALÁN J.,  
1996 *Cambios y permanencias en la intervención social en Chile. El discurso de las ONG y del Estado en las décadas del 80 y del 90*, thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, Département des Sciences Politiques et Sociales.
- COX C.,  
1984 *Clases y transmisión cultural*, Santiago, CIDE.  
1993 *Las políticas de los noventa para el sistema escolar*, Santiago, MINEDUC.
- DUBET F., TIRONI E., ESPINOZA V., VALENZUELA E.,  
1989 *Pobladores : Luttés sociales et démocratie au Chili*, 1989, Paris, L'Harmattan.
- FUENZALIDA E.,  
1983 "The reception of scientific sociology in Chile", *Latin American Research Review*, vol. XVIII, n° 2, pp. 95-112.
- GARRETÓN M. A.,  
1989 "Democratic transition and political reconstruction in Chile", in Galjart B., Silva P., Eds., *Democratization and the state in the Southern Cone: essays on South American politics*, Amsterdam, CEDLA, pp. 176-194.

- GARRETÓN M. A., ESPINOZA M.,  
1992 *Reforma del Estado o cambio en la matriz socio-política*, Santiago, FLACSO.
- LLADSER M. T.,  
1986 *Centros privados de investigación en ciencias sociales en Chile*, Santiago, Documento de Trabajo, Academia de Humanismo Cristiano-CESOC-FLACSO.
- MIDEPLAN  
1994 *Integración al desarrollo. Balance de la política social 1990-1993*, Santiago, MIDEPLAN.
- MOULIAN T.,  
1993 "El marxismo en Chile: Producción y utilización", in BRUNNER J.J. et al. *Paradigmas de conocimiento y práctica social en Chile*, Santiago, FLACSO, pp.107-162.
- MOULIAN T., VERGARA P.  
1980 *Estado, ideología y políticas económicas en Chile 1973-1978*, Colección Estudios CIEPLAN, n° 3
- TALLER DE COOPERACIÓN AL DESARROLLO,  
1989 *Una puerta que se abre: los organismos no gubernamentales de cooperación al desarrollo*, Santiago, Taller de cooperación al desarrollo.
- TOURAINÉ A.,  
1973 *Production de la société*, Paris, Seuil.  
1978 *La voix et le regard*, Paris, Seuil.
- VERGARA P.,  
1993 *Ruptura y continuidad en la política social del gobierno militar chileno*, Santiago, FLACSO.
- WAGNER. P, HIRSCHON WEISS C., WITTRÖCK B., WOLLMAN H.,  
1999 *Ciencias sociales y Estados modernos*, México, Fondo de Cultura Económica.
- WEISS C.,  
1986 "The many meanings of research utilisation", in BULMER M., Eds., *Social Research and social policy*, London, Allen and Unwin.

# **La responsabilité sociologique : retour sur l'entreprise critique de Pierre Bourdieu**

par Mathieu Hilgers \*

Cet article vise à reconstruire la contribution de Pierre Bourdieu à l'analyse du rôle du sociologue dans la cité en partant de deux niveaux de responsabilité qui traversent son œuvre. Le premier est lié à la qualité scientifique. Selon Bourdieu, la sociologie peut contribuer à rendre le monde plus supportable en mettant en lumière les lois qui régissent le fonctionnement du social. L'étude scientifique des pratiques sociales présuppose l'objectivation des mécanismes qui gouvernent la production scientifique puisque celle-ci est une pratique ancrée dans le monde et soumise à des rapports de force et de sens. Cette objectivation permet de neutraliser certains biais sociaux et élève la rigueur épistémologique. Elle contribue à la pratique d'une science plus vertueuse, c'est-à-dire produite dans une autonomie plus forte et donc susceptible de fournir des résultats plus probants. Bourdieu estime que la prise de conscience des lois sociales participe à l'extension de la liberté des agents sociaux. Ainsi, la connaissance sociologique engage une seconde responsabilité ; elle vise à étendre le champ de la conscience sociale afin de pallier les inégalités produites par les structures objectives et de dynamiser la capacité de changement que recèle en lui chaque agent.

## **I. Introduction**

L'entreprise sociologique de Pierre Bourdieu repose sur une profonde croyance en la valeur de la science. Valeur de vérité pour faire correspondre la formalisation scientifique, fût-elle idéaltypique et nominaliste, à l'état du monde social ; valeur de vérité pour dévoiler les forces cachées qui sous-tendent le fonctionnement de ce monde. Cette vérité constitue un élément essentiel pour contribuer à faire du monde social un lieu plus viable. Sans cela, pour paraphraser Durkheim, la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine. Cette profonde conviction s'inscrit dans la continuité du projet rationaliste de Descartes, dont Bourdieu subvertit une formule centrale qu'il adapte aux sciences sociales : il s'agit, dit-il, de « nous

---

\* UCL, ANSO, 1/1 Place Montesquieu, B 1348 Louvain-la-Neuve. Mathieu Hilgers est également membre du Laboratoire d'Anthropologie Prospective de l'Université catholique de Louvain (LAAP).



rendre tant soit peu maître et possesseur de la nature sociale» (Bourdieu, 1982 :33).

Pierre Bourdieu développe une conception nomologique des sciences sociales. Il pense que la mise au jour des récurrences et des régularités permet d'établir certaines lois dont on peut s'assurer une meilleure maîtrise par l'objectivation. L'action politique est possible parce que les agents ont une certaine connaissance du monde. Mieux connaître et diffuser la connaissance, c'est donc permettre des actions plus pertinentes. En d'autres termes, on peut agir sur le monde social en agissant sur la connaissance que les agents ont de ce monde (Bourdieu, 1980a :69). Cette certitude de l'importance du rôle de la science conduit Bourdieu à exiger de ses praticiens le respect d'une stricte vigilance épistémologique. Plus la science sera rigoureuse, plus son objectivation sera juste et ses effets adéquats et importants.

La mise en lumière de certaines lois par l'objectivation sociologique a des conséquences sur la pratique. D'une part, elle peut contribuer à l'augmentation du degré de scientificité des sciences en imposant de nouveaux critères de rigueur ainsi que de nouvelles formes de protocoles et de contrôles. D'autre part, à la suite de leur mise en lumière, certaines déterminations et certains effets pervers peuvent être, sinon contrôlés, du moins potentiellement minimisés à travers des décisions d'ordre politique et une prise de conscience des agents.

Cette contribution propose de reconstruire la notion d'engagement, et plus spécifiquement le rôle que peut jouer le sociologue dans la cité, en distinguant deux niveaux de responsabilité qui traversent l'œuvre de Bourdieu. Le premier niveau est lié à la qualité du travail scientifique — responsabilité scientifique —, le second au dévoilement des rapports de force et de sens qui déterminent le monde social — responsabilité sociologique. En concevant la liberté comme la prise de conscience des contraintes, le second s'inscrit dans une sociologisation de la tradition spinoziste. Comme nous le verrons plus loin dans cette analyse en les définissant, les deux sont interdépendants.

Très tôt, Bourdieu est amené à centrer son intérêt analytique sur les conditions épistémologiques de la production scientifique. Inscrit dans une démarche constructiviste <sup>1</sup>, il montre comment la production de la science apparaît comme un phénomène parmi d'autres, soumis aux structures et lois sociologiques qui caractérisent l'organisation du monde social <sup>2</sup>. Un tel constat justifie la nécessité de mettre en œuvre, ou de renforcer, les mesures nécessaires à une haute vigilance épistémologique. Ces mesures traduisent aussi une conviction : l'objectivation sociologique permet d'exercer un certain contrôle, une gestion ou d'avoir une inci-

<sup>1</sup> Notons que, malgré ces efforts, la position épistémologique de Bourdieu n'est pas toujours des plus claires. Sous certains aspects, elle oscille entre nominalisme, constructivisme et réalisme. Cette ambiguïté rarement relevée mérite une réflexion que nous ne pourrions entreprendre ici.

<sup>2</sup> Comme l'avait montré KUHN T., 1962.

dence choisie sur le monde. Cette possible augmentation de la maîtrise des faits sociaux par l'objectivation scientifique présuppose la combinaison d'une science rigoureuse avec une réflexion portant sur le rapport entre la science et le politique, la relation entre science et engagement, le potentiel de transformation sociale de la science...

Selon Bourdieu, au-delà de son pouvoir de dévoilement, la théorie sociologique peut transformer le monde ou, à tout le moins, exercer un effet sur celui-ci. En revenant sur certains concepts qu'il proposa dans son souci d'agir sociologiquement sur le monde, nous interrogerons les limites de cette forme d'engagement possible et poserons une question simple : cette forme d'engagement est-elle la plus pertinente pour atteindre la finalité visée ? En d'autres termes, comment se positionne cette visée entre les principes inhérents à une éthique de conviction — *Gesinnungsethik* — et les principes relevant d'une éthique de responsabilité — *Verantwortungsethik* —, alors que l'une se préoccupe davantage du principe moral présidant à l'action, tandis que l'autre privilégie le résultat ?

## II. La responsabilité scientifique

Malgré un engagement visible dans la cité, certains auteurs ont pu penser, et pensent encore, qu'il n'y pas de point de vue éthique dans le système théorique bourdieusien (Hong, 1999). D'aucuns estiment même qu'il n'y a «pas d'éthique possible» (Caillé, 1994 :68), que les valeurs se réduisent au masque de l'intérêt, dans un modèle qui exclut toute forme pensable d'équité en affirmant que toute action s'opère sous l'égide de la domination ou d'une volonté de puissance intéressée (Raynaud, 1980). Ces lectures partiales ou partielles, à tout le moins hâtives, s'apparentent en qualité à une série de commentaires guidés tantôt par les rancœurs (Verdès-Leroux, 2002), tantôt par l'emphase (Corcuff, 2003 ; Onfray, 2002), tantôt par l'amitié (Bouveresse, 2004)<sup>3</sup>. Présent, à peu de choses près dans toutes les sciences sociales — anthropologie, sociologie, philosophie, économie, littérature, géographie, droit, histoire... — et dans de nombreux combats politiques — contre la colonisation, l'exclusion, les inégalités dans l'enseignement, le néolibéralisme, la domination sous toutes ces formes, pour un intellectuel collectif, l'engagement dans une gauche de gauche... —, Bourdieu suscita assez logiquement nombre d'engouements, de passions et de critiques, d'autant qu'il représenta longtemps pour le monde profane l'archétype du sociologue. Au point qu'à la suite de ses engagements multiples, entre autres médiatiques, et peut-être parce qu'il avait lui-même mis en garde contre le risque de confondre le sociologue et le prophète social, ses critiques formulées à propos de Sartre et de son ambition d'incarner un intellectuel total ont pu faire sourire. Certains ont même préconisé de ne parler ni de Bourdieu ni

<sup>3</sup> Si l'on omet des textes comme celui d'Alexander (ALEXANDER J. C., 2000), on notera que la réception de Bourdieu outre-Atlantique s'est opérée de manière moins passionnelle.

d'engagement pour répondre à la question de l'engagement du sociologue dans la cité (Callon, 1999 :65).

Il ne s'agit pas ici de reconstruire une illusoire biographie qui insufflerait rétrospectivement une cohérence dans la trajectoire et l'engagement de Bourdieu — dont les positions contradictoires vis-à-vis des risques inhérents au prophétisme social devraient suffire à nous détourner. Il ne s'agit pas non plus de brosser un portrait socio-hagiographique qui retracerait l'inscription de ses positions dans les multiples champs qu'il a traversés. Plutôt que de revenir sur les feux et contre-feux d'interventions politiques, nous souhaitons interroger cette posture critique au-delà de ses prises de positions dans l'espace public, en tentant de comprendre ce qui, selon nous, la conduit nécessairement à l'engagement.

#### *A. Le nécessaire passage réflexif*

L'architecture conceptuelle élaborée par Pierre Bourdieu pour rendre compte des pratiques et des représentations sociales a stimulé chez lui une réflexion épistémologique qui, au-delà des effets qu'elle produit sur sa propre trajectoire, joue un rôle important pour expliquer son engagement dans la dénonciation et la transformation d'un monde qu'il disait lui-même supportable parce qu'il pouvait le comprendre et donc s'en indigner (Bourdieu/Spire, 2002). Outre un développement constructiviste, l'élaboration d'un système de pensée reposant sur le postulat que les pratiques sont le produit d'un système générateur de pratiques implique que l'on s'interroge sur la pratique scientifique et conduit nécessairement à retourner sur l'analyste les catégories d'appréhension sociologique. Tout au long de son travail, Bourdieu insiste pour rappeler que la production de la connaissance, comme toute activité sociale, est soumise à des rapports de force et de sens<sup>4</sup>. La production d'une science de qualité passe d'abord par l'objectivation de la démarche scientifique.

Affirmer que l'implication du chercheur dans la réalité qu'il étudie l'empêche de réduire la construction scientifique à une stricte et pure méthodologie objectiviste est devenu un lieu commun. Le chercheur doit en effet prendre position, ne fût-ce que dans son interprétation, et assumer sa posture. Comme le dit Callon, «choisir de rendre visible, de mettre en relation et de faire apparaître des liens», c'est retirer de la marge de manœuvre à certains acteurs, en ajouter à d'autres, contribuer à fabriquer des symétries, des asymétries, rendre impossibles certaines configurations, en faire apparaître, en faciliter (Callon 1999 :76). C'est aussi choisir un point focal qui d'une manière ou d'une autre laissera toujours des enjeux dans l'ombre. La science exerce un effet sur le social. En le mettant en forme, elle le "performe" et contribue à faire advenir des en-

<sup>4</sup> Suivant le vieux principe de la sociologie classique selon lequel la vision du monde d'un individu dépend de la position qu'il occupe dans la société. «Ce n'est pas la conscience qui détermine la vie, mais la vie qui détermine la conscience» affirmaient, par exemple, Marx et Engels dans *L'idéologie allemande* (ENGELS F./MARX K., 1968, p.37). Sur cette question, on verra également la conception de l'intellectuel sans attache ni racine chez MANNHEIM K., 1956 (1929).

tités, des questions, des problématiques. Pour le dire avec les mots de Bourdieu, «la science est vouée à exercer un effet de théorie, mais d'une forme tout à fait particulière : en manifestant dans un discours cohérent et empiriquement validé ce qui était jusque-là ignoré, c'est-à-dire, selon les cas, implicite ou refoulé, elle transforme la représentation du monde social et, du même coup, le monde social, dans la mesure au moins où elle rend possibles des pratiques conformes à cette représentation transformée» (Bourdieu, 2001b :194).

La question de la réflexivité dans les sciences, tant au niveau de leurs effets que de leur épistémologie, fait l'objet d'une thématization importante depuis plusieurs dizaines d'années déjà. On ne compte plus les recherches qui font écho à ce questionnement, qui revendiquent et tentent d'intégrer à leur démarche une sociologie de leur sociologie (Morin, 1984), une objectivation de leur objectivation (Bourdieu, 1984b), ou, pour le dire autrement, qui essaient de développer une auto- ou une socio-analyse, ou au minimum une dimension réflexive (Ghasarian 2003) appliquée dans le corps de l'étude, ou posée en appendice explicitant les enjeux sociaux qui mobilisent le chercheur. Ce qui est devenu un incontournable fardeau pour certains (Geertz, 1996 :136), fait l'objet d'ouvrages entiers pour d'autres (Bourdieu, 2004). Toute production scientifique s'ancre, en partie, dans la subjectivité de la représentation du théoricien et nécessite l'étude des conditions sociales de possibilité qui autorisent l'existence et la mise en place de problématiques, de réflexions et de développements théoriques. L'observateur ne doit pas se limiter à rompre avec l'expérience qu'il étudie, il doit interroger les présupposés qui orientent sa perception du monde et donc du phénomène appréhendé. Il doit également assumer les présupposés moraux qui, d'une manière ou d'une autre, notamment parce qu'ils sont liés à des présupposés ontologiques, sont toujours déjà présents dans son étude. Un enjeu éthico-politique imprègne ainsi l'ensemble du processus de recherche. Ce phénomène s'opère à trois niveaux : épistémologique, lorsque se décide la pertinence sociale et politique de l'objet à étudier ; pragmatique lorsqu'il influence le travail scientifique ; culturel au moment où se pensent les limites propres au discours scientifique.

Pour Bourdieu, retourner les catégories d'analyse sociologique sur l'analyste implique de procéder à une objectivation de l'objectivation scientifique (Bourdieu, 1984b). Chaque chercheur devrait faire l'analyse de sa trajectoire, définir ses principales caractéristiques sociales et ses dispositions et, enfin, étudier leur inscription dans l'espace de production scientifique. Cela signifie étudier au préalable cet espace comme un champ traversé par des rapports de force et des rapports de sens, établir son degré d'autonomie, définir la relation existant entre le champ scientifique, le champ du pouvoir et le champ de l'économie.

### B. *Le champ scientifique*

Selon Bourdieu, l'espace de production scientifique est structuré par des logiques génétiques, génériques et spécifiques. Génétiques, d'abord parce que ces logiques sont le fruit d'une détermination de longue durée. On sait, en effet, qu'au fil des siècles, la science a eu à s'affranchir du religieux et qu'elle a également tenté de le faire vis-à-vis du politique<sup>5</sup>. Par ailleurs, elle a eu à définir des règles propres de fonctionnement et de validité, des conditions d'entrée dans le champ scientifique. Génériques ensuite, parce que certaines de ces logiques se retrouvent dans tous les champs sociaux — le champ du pouvoir, le champ artistique, le champ scolaire... Spécifiques enfin, car quelques-unes sont propres au mode de fonctionnement du champ scientifique.

Le champ scientifique est une configuration de relations objectives entre différentes positions — par exemple celle du doctorant, du chercheur, du professeur, du chef de file —, qui existent indépendamment des volontés individuelles<sup>6</sup>. L'intériorisation des structures objectives du champ et leur subjectivation engendrent un mode d'agir propre au scientifique. Les positions dans le champ déterminent la logique de son fonctionnement et sont elles-mêmes déterminées par la dynamique des relations qui composent la totalité du champ. L'accès aux positions est un enjeu de lutte qui participe à la structuration du champ et donc des relations qui l'animent. Le champ scientifique est déterminé par des règles et un sens commun partagé qui président à sa régulation<sup>7</sup>. Ces représentations vont structurer les pratiques qui vont elles-même avoir un effet sur les déterminations du champ, sur les règles et le sens qui y prévalent ainsi que sur la configuration des relations à l'intérieur du champ et des rela-

<sup>5</sup> Passeron, par exemple, montre que, durant l'Antiquité et le Moyen Âge, les pouvoirs politiques se souciaient assez peu des sciences — si ce n'est de l'ingénierie pour la guerre par exemple. La demande change à la Renaissance : «Les princes qui voulaient gouverner efficacement préférèrent vite les conseils des calculateurs et des physiciens à ceux des théoriciens politiques, des historiens moralistes ou des premiers sociologues et économistes qui leur semblaient plus obscurs ou contradictoires que les maximes traditionnelles qu'ils puisaient dans leur 'sociologie' spontanée de l'exercice du pouvoir [...] Avec cet *aggiornamento* de la demande politique de résultats scientifiques, puis avec la commande précise et détaillée d'innovations technologiques rendues possibles par les sciences modernes s'est nouée une interdépendance entre les élites politiques ou militaires et les scientifiques qui, ébauchée avec le 'despotisme éclairé', a fini par aboutir aux appels d'offre technocratiques d'aujourd'hui et aux programmes de recherche pilotés par les gouvernements ou les grandes firmes et fondations. En revanche, en Europe du moins, les sciences sociales qui se sont fondées dans un désordre institutionnel au XIX<sup>e</sup> siècle — et dans une rivalité liée aux enjeux politiques de leur utilisation dans les guérillas idéologiques — ont toujours eu des rapports fluctuants avec la demande politique. Aujourd'hui encore, les sciences sociales, sauf sans doute l'économie, entretiennent avec le pouvoir politique des rapports très différents de ceux qu'entretiennent les sciences physico-mathématiques ou biologiques qui, fortes de leur applicabilité reconnue, n'enregistrent guère d'autres tensions ou conflits avec les firmes ou l'État que pour négocier l'augmentation du volume de leurs crédits» (PASSERON J.-C., 2004, pp.88-89). Pour un développement plus détaillé de ces questions voir l'ensemble de l'article.

<sup>6</sup> Il faudrait évidemment mentionner aussi la trajectoire des différents individus qui occupent le champ, la hiérarchie des sciences et des objets de recherches...

<sup>7</sup> Par exemple, la croyance en l'importance que peut présenter l'étude de certaines questions, classiques ou non, dont l'intérêt peut paraître inexistant au profane.

tions que celui-ci entretient vis-à-vis de l'extérieur, c'est-à-dire avec les autres champs.

La communauté scientifique est, à un haut niveau de généralité et malgré les divergences qui la grèvent, une communauté épistémique qui s'articule, notamment, autour de la croyance en "l'intérêt" de la science. Elle produit les conditions de légitimité du discours scientifique. Celles-ci varient dans le temps. En effet, à chaque moment, «l'état des rapports de force [entre agents] définit la structure du champ» (Bourdieu/Wacquant, 1992 :94) et donc le sens et les règles au sein du champ. Le champ scientifique est avant tout un univers relationnel. Les agents et groupes d'agents sont définis et se définissent en fonction de leur position relative dans celui-ci. Les propriétés qui les définissent et légitiment leur place tissent une structure de rapports de force objectifs, imposée à tous et irréductible à chacun. Ces rapports de force sont établis par le volume global, la structure du capital — social, économique, culturel, symbolique —, la position de chaque agent ainsi que l'évolution de ces différents éléments dans le temps.

Plus concrètement, Bourdieu distingue deux types de capitaux dont la structure de distribution entre les agents détermine les rapports de force dans le champ scientifique<sup>8</sup>. L'un est un capital d'autorité proprement scientifique — pouvoir spirituel produit de la reconnaissance et du prestige —, l'autre est un capital lié au pouvoir sur le monde scientifique — pouvoir temporel institutionnel et institutionnalisé, qui confère une ascendance sur les moyens de production scientifique et influe sur les budgets et autres ressources. L'un des enjeux de la lutte qui anime le champ scientifique est la maîtrise, l'appropriation et, éventuellement, la transformation des règles qui déterminent son fonctionnement — par exemple la définition de la scientificité, la hiérarchie sociale des objets de recherche... Ces règles sont l'enjeu d'une lutte non maîtrisable par des agents isolés. Le contexte scientifique d'une époque favorise la (dé)valorisation de certaines démarches, théories, innovations, notamment en consacrant ou en dépréciant les positions des individus qui les conçoivent et en facilitant leur accès à des positions plus ou moins (dé)valorisées. Selon Bourdieu, l'évolution du champ scientifique résulte en partie d'un processus d'autorégulation de la structure des relations entre les différentes positions ; il résulte également de l'effet de cette structure sur les prises de position qui occupent le champ et le dynamisent. Cette autorégulation présuppose des actions isolées et/ou diversifiées, qui déstabilisent en partie le champ et modifient, au cours d'un temps plus ou moins long, le sens des places.

Plus un champ est autonome, plus son pouvoir de réfraction, c'est-à-dire la capacité pour les agents qui l'occupent d'appréhender le réel uniquement selon leurs règles propres, est grand et plus il échappe aux

<sup>8</sup> Distinction esquissée dans BOURDIEU P., 1997b, pp.16 et 29 et précisée dans BOURDIEU P., 2001c, p.139.

pressions et aux lois qui peuvent être imposées de l'extérieur. De toute évidence, le champ scientifique n'est pas exempt de relations avec d'autres champs sociaux — le champ médiatique, le champ du pouvoir, le champ économique... La question de l'autonomie y joue donc un rôle crucial. Elle constitue une garantie de scientificité. De fait, selon les règles sociales de la communauté scientifique, le travail doit s'opérer dans la plus grande objectivité. Ce qui veut dire, d'une part, qu'il ne doit pas être soumis à des jugements, des enjeux, des intérêts extra-scientifiques, et que, d'autre part, il doit s'effectuer dans le respect des règles et conventions intra-scientifiques, telles que l'objectivité, la distance critique, l'impartialité, l'objectivation du monde social, la communication scientifique, le contrôle des pairs... Ce sont ces conventions, entre autres, qui donnent à la science la légitimité et l'importance de son discours sur le monde social. Cependant, malgré elles, ou d'une certaine manière à cause d'elles, la science est prise dans une relation de dépendance dont la première conséquence est qu'une des conditions de possibilité de son autonomie est hétéronome.

L'un des grands paradoxes des champs scientifiques, c'est qu'ils doivent en grande partie leur autonomie au fait qu'ils sont financés par l'État, donc placés dans une relation de dépendance d'un type particulier, à l'égard d'une instance capable de soutenir et de rendre possible une production qui ne soit pas soumise à la sanction immédiate du marché [...]. Cette dépendance dans l'indépendance — ou l'inverse — ne va pas sans ambiguïté, puisque l'État qui assure les conditions minimales de l'autonomie est aussi en mesure d'imposer des contraintes génératrices d'hétéronomie et de se faire l'expression ou le relais de la contrainte de forces économiques [...] dont il est censé libérer. (Bourdieu, 1997b :48)

Au-delà de cette difficulté, certains pensent que le scientifique doit veiller au maintien de cette autonomie par rapport à l'engagement social. Ainsi, il est généralement admis que la science, sous peine de céder à la dérive en sacrifiant ses règles, doit rester autonome par rapport aux causes sociales — du peuple, des femmes, de l'environnement...<sup>9</sup>. Bourdieu, pour sa part, insiste sur l'importance qu'il y a de distinguer la quête d'une hypothétique neutralité axiologique et l'objectivation nécessaire au travail scientifique. En d'autres termes, il estime que tout projet militant n'est pas non scientifique. Si l'étude des inégalités scolaires n'est pas un choix neutre, l'objectivation de leurs causes n'en est pas moins scientifique. La mise en évidence de rapports de domination est toujours une forme d'engagement. La vertu académique ne doit pas conduire à un aveuglement face à la souffrance sociale. Si la science ne doit pas sacrifier ses règles de scientificité au service d'une cause, l'observation de la souffrance sociale peut stimuler des démarches scientifiques dont la finalité

<sup>9</sup> Grignon, par exemple, estime que «la sociologie engagée, mise au service d'une cause, ne diffère pas de la sociologie appliquée, mise au service d'une firme : dans les deux cas la recherche est encadrée et guidée par les fins qui lui sont assignées de l'extérieur» (GRIGNON C., 2002, p.128)

extrinsèque est, tel un épiphénomène, de viser un mieux-être social. Par leur capacité de voir et de comprendre, «ceux qui ont la chance de pouvoir consacrer leur vie à l'étude du monde social ne peuvent rester neutres et indifférents, à l'écart des luttes dont l'avenir de ce monde est l'enjeu» (Bourdieu, 2001a :7). Plus ces observateurs privilégiés connaissent le social, plus ils identifient et objectivent ses injustices, ses inégalités, ses "arbitrarités"...

Cette conception de la science suppose un dépassement de l'opposition entre une approche "puriste" et une approche engagée, sans pour autant rompre avec une attention particulière à l'autonomie scientifique. Une telle insistance sur l'autonomie s'ancre dans la conviction que l'utilité des sciences sociales est liée au respect des impératifs de scientificité. Le savoir qu'elles produisent peut devenir un outil pour certaines causes, dès lors que celui-ci est pleinement scientifique. Dans la perspective de reconstruction que nous proposons du thème de la responsabilité sociologique dans l'œuvre de Bourdieu, la première forme d'engagement est scientifique et se traduit par la volonté d'élever la rigueur des sciences. Cette rigueur est, en outre, une conditionnalité à l'exercice d'un "effet choisi" de théorie sociologique sur le social. La question de l'autonomie est donc centrale. Elle n'est pas uniquement déterminée par les conditions sociales de production du savoir, elle l'est aussi par les conditions sociales de sa réception <sup>10</sup>.

La chose a déjà été évoquée : les sciences sociales participent, «comme en atteste l'articulation de [leur] développement institutionnel avec les besoins des administrations publiques, à l'expansion des capacités de maîtrise du monde social» (Martuccelli, 2002 :137). Pourtant, dans le champ scientifique, les réponses à la demande sociale sont souvent perçues comme une «compromission et [un] risque de dévoyer les exigences de la rigueur au service de finalités étrangères à la recherche de l'objectivité scientifique» (Castel, 2000 :281). L'autonomie, en raison des règles qui assurent aux yeux des chercheurs — mais aussi du monde social en général — la scientificité et la rigueur de leur production, est un facteur décisif dans la détermination de la hiérarchie des savoirs <sup>11</sup>. Elle joue un rôle clef dans la détermination de la place que prend une recherche dans l'espace des productions scientifiques qui composent le champ. Veiller à cette autonomie est déjà une forme d'engagement. Faire de la science comme le préconise Bourdieu présuppose donc un engagement moral et pratique ou, à l'en croire, un engagement vertueux.

<sup>10</sup> De ces conditions de réception résulte, entre autres, une hiérarchie des savoirs. Suivant cet ordre d'idées, on peut distinguer la production restreinte, dont la reconnaissance est établie par le groupe des pairs, de la production large où l'appréciation est établie par le public. On notera que, selon François de Singly, «une théorie doit, idéalement, reposer sur deux types de reconnaissance, celle des pairs qui approuvent la mise en œuvre du travail scientifique, celle d'un certain public estimant que la vision savante du monde proposée ne lui est pas totalement étrangère même si les deux ne se confondent pas et ne pèsent pas du même poids dans la formation de l'autorité scientifique» (SINGLY, 2002, p.20).

<sup>11</sup> Distance critique, objectivation, contrôle des pairs, communication, dialogues fondés sur le meilleur argument...



Comme nous l'avons souligné, un tel engagement suppose que l'on entreprenne un retour sur soi et sur les conditions qui caractérisent la production scientifique.

### *C. L'impératif d'une science vertueuse*

Chaque scientifique, pour avoir sa place, est soumis au respect de certains critères définis par la communauté à laquelle il appartient. Ces critères sont de deux ordres. Le premier est un ordre épistémologique qui fonde la légitimité de la communauté — la valeur de la production scientifique est tributaire du respect des normes épistémologiques de production édictées par la communauté. Le second est lié à la responsabilité de la communauté vis-à-vis du monde social.

Les réflexions de Bourdieu illustrent, comme beaucoup d'autres, l'interpénétration de ces deux ordres. Selon lui, la production de la connaissance est un processus social dont il faut assurer la pertinence et la qualité en contraignant les lois objectives du champ de la cité savante à imposer une hiérarchie scientifique qui soit fonction de la vertu. Cette représentation du travail scientifique conduit à penser que le contrôle et la modification des conditions de production sont, avant tout, tributaires d'un effet de champ. Si un scientifique dispose de moyens pour tendre vers l'objectivité — par exemple à travers l'objectivation participante ou la double objectivation —, c'est néanmoins avant tout par la transformation des règles du champ que pourra s'opérer l'augmentation générale du degré de scientificité<sup>12</sup>. Ainsi, pour Bourdieu, même si l'individu a un pouvoir d'incidence relatif sur les structures objectives, celles-ci sont déterminantes en dernière instance. Il faut donc considérer les conditions structurelles, organisationnelles et institutionnelles nécessaires pour garantir l'autonomie et la scientificité dans la production des savoirs. C'est la transformation de ces conditions qui permettra l'éclosion d'un contexte où la science sera produite plus rigoureusement. En attendant cela, l'orientation de la communauté scientifique vers cette transformation peut être favorisée par des comportements individuels dont l'agrégation participe aux changements des règles du champ scientifique.

Cependant, «ce n'est pas la vertu qui peut fonder un ordre intellectuel libre ; c'est un ordre intellectuel libre qui peut fonder la vertu intellectuelle» (Bourdieu, 1992b :557). Seule la transformation des structures objectives pourra pleinement assurer l'émergence, la consolidation et la reproduction d'une vertu intellectuelle forte. C'est en ce sens aussi qu'il faut protéger l'autonomie du champ, objectiver les conditions de production qui le déterminent, interroger la légitimité de la hiérarchie des objets scientifiques — par qui et comment est-elle définie... ? C'est encore élever les droits conditionnant l'entrée dans le champ, en d'autres

---

<sup>12</sup> Le chercheur doit objectiver les conditions de son objectivation scientifique pour tendre vers plus d'objectivité.

termes le niveau de rigueur épistémologique et scientifique à respecter pour être considéré comme membre de la communauté.

La primauté du champ se manifeste à deux niveaux : un niveau objectif, par le biais de structures et de mécanismes spécifiques ; un niveau subjectif, par le façonnement des structures mentales, des repères normatifs et de leur hiérarchie, des schèmes de perception, de pensée ou d'action. C'est notamment la raison pour laquelle Bourdieu affirme que «la morale n'est efficace que si elle s'appuie sur des structures, des mécanismes qui font que les gens ont intérêt à la morale» (Bourdieu, 1996 :64) et qu'il déclare que «la morale politique ne peut pas tomber du ciel ; [qu']elle n'est pas inscrite dans la nature humaine». Il faut, dit-il, pratiquer collectivement une «Realpolitik de la raison» qui soit ancrée dans une action rationnellement orientée vers la défense des conditions sociales d'exercice de la raison. Dans cette perspective, les agents du champ scientifique devraient pouvoir se réunir collectivement et décider d'actions à mener pour transformer le champ et valoriser l'autonomie, la vigilance épistémologique, la qualité et la rigueur comme vertus scientifiques. Outre des conditions institutionnelles favorables et un rapport maîtrisé avec le champ du pouvoir et le champ politique, renforcer l'autonomie du champ et la rigueur scientifique implique de créer collectivement des conditions sociales qui favorisent l'intérêt à la responsabilité morale et scientifique du chercheur, par exemple en donnant, par la valorisation des productions rigoureuses, du crédit de reconnaissance aux scientifiques vertueux.

Le niveau épistémologique doit prendre en compte l'intérêt que les producteurs peuvent avoir à maximiser la qualité de leur travail afin de garantir une épistémologie forte qui, à son tour, renforce l'autonomie et augmente la responsabilité de la communauté scientifique vis-à-vis du monde social. Les deux dimensions — épistémologie et responsabilité — sont étroitement liées. La science a un effet sur le monde ; plus elle sera rigoureuse, plus son propos sera juste, sa portée choisie et pertinente. On le verra plus loin, cette responsabilité de la communauté vis-à-vis du social se traduit chez Bourdieu par l'exhortation à l'émergence d'un «intellectuel collectif»<sup>13</sup>.

Cette élévation des droits d'entrée dans le champ scientifique doit s'accompagner d'une généralisation de l'accès à l'universel. Il s'agit de «favoriser l'instauration d'univers où tous les agents et leurs actes [...] seraient soumis à une sorte de test d'universalisabilité permanent pratiquement institué par la logique du champ» (Bourdieu, 1994 :243 cité in Mauger, 1995 :680) et de «faire en sorte que de plus en plus de gens remplissent les conditions nécessaires pour s'approprier l'universel» (Bourdieu, 1996 :77). Qu'est-ce à dire ? C'est d'abord éviter l'impérialisme idéologique, l'usage et la fonction idéologique d'un «universel»

<sup>13</sup> Voir par exemple le post-scriptum intitulé *Pour un corporatisme de l'universel* (BOURDIEU P., 1992b, pp.543-558).

illusoire, au sens par exemple où la culture dominante s'impose comme vérité et comme culture universelle et légitime (Bourdieu, 1992a ; 1998b :25) ; au sens aussi où la science est parfois un moyen de légitimation au service des dominants. L'universel doit, notamment, renvoyer à l'ensemble des lois que la sociologie met au jour. De fait, «dévoiler les contraintes cachées [...] c'est tenter d'offrir aux uns et aux autres une possibilité de se libérer, par la prise de conscience, de l'emprise de [...] mécanismes et proposer peut-être le programme d'une action concertée [...]. Seule une telle collaboration permettrait de travailler efficacement à la divulgation des acquis les plus universels de la recherche et aussi, pour une part, à l'universalisation pratique des conditions d'accès à l'universel» (Bourdieu, 1996 :94). Dans cet esprit, une réflexion sur la diffusion du savoir est essentielle car «la vérité scientifique a toutes les chances d'atteindre ceux qui sont le moins disposés à l'accepter et très peu de chance de parvenir à ceux qui auraient le plus intérêt à la recevoir» (1980b :42). Cependant, la prise de conscience ne suffit pas. Elle n'agit pas de façon mécanique sur les comportements. C'est pourquoi cette collaboration suppose que l'on réunisse chercheurs, acteurs et militants dans un travail collectif de critique et de propositions, peut-être dans le creuset de forums hybrides. Avant d'en venir à ces propositions, prenons note de quelques effets du dévoilement sociologique.

### **III. La responsabilité sociologique**

On peut dégager une seconde responsabilité issue des règles qui définissent le champ, la valeur scientifique et l'incidence que peut avoir la science sur le réel ; il s'agit d'une responsabilité morale subjective. Cette moralité subjective, qui ne doit pas forcément être entendue comme individuelle — elle peut être déterminée par l'orientation d'un groupe de recherche —, est établie à partir de convictions et peut inspirer, notamment, le choix de l'objet de la recherche, les modalités de son traitement et le degré de participation du chercheur à la réalité sociale qu'il étudie (Callon, 1999).

En matière de sujets de recherches, on ne peut naturellement rien imposer. Le choix d'un sujet et des acteurs avec lesquels un scientifique travaille est fonction de facteurs institutionnels, scientifiques, éthiques et politiques. Il est donc important d'identifier les conditions qui déterminent le choix de l'objet de recherche, d'établir comment et à quel moment spécifique un objet scientifique émerge dans l'ordre du savoir, mais aussi d'établir l'usage auquel le chercheur le destine. Le travail d'analyse des conditions de production du savoir peut faciliter la suspension de certaines contraintes idéologiques, théoriques et institutionnelles et parfois conduire à une forme d'engagement moral qui permet de définir les objets scientifiques «en fonction des intérêts socio-historiques des enquêtés [...] à partir des situations sociales et réelles et des problèmes qu'ils vivent dans leur quotidienneté. [...] Cela peut aussi incliner à privilégier comme sujets de l'enquête [...] ceux que les contraintes objectives [...]

condamnent au silence» (Gibbal/Lebris, 1982 :21). Poussant la réflexion plus loin, le chercheur deviendrait, d'une certaine manière, porte-parole ou pourrait faciliter la prise de parole de certains groupes.

Si telle ne fut pas toujours l'intention de Bourdieu, cette démarche semble néanmoins caractériser un ouvrage comme *La misère du monde*. Ce livre témoigne d'un autre rapport à la science sociologique dans le travail de l'auteur. Face à la difficulté de réception du discours sociologique, celui-ci choisit l'option d'une maïeutique sociale au cours de laquelle les agents objectivent leur (dis)position<sup>14</sup>. Encadré de la sorte, le savoir sociologique se démocratise. Mais il ne fournit pas pour autant de solutions pour assumer le désenchantement. On peut se demander si l'univers social complètement transparent et désenchanté par une science sociale pleinement développée serait vraiment vivable. Bourdieu, pour sa part, semble penser que «les rapports sociaux seraient beaucoup moins malheureux si les gens maîtrisaient au moins les mécanismes qui les déterminent à contribuer à leur propre misère» (Bourdieu, 1980b :33). Contribuer à la connaissance de ces mécanismes sociaux est le rôle principal du sociologue et, d'une certaine manière, sa responsabilité.

On peut distinguer chez Bourdieu une liberté en amont et une liberté en aval de la conscience sociologique (Hilgers, 2006). La première semble presque illusoire. L'intériorisation des structures permet de se croire libre sans avoir conscience de ses propres déterminations. La seconde, fruit d'une réflexion sur soi opérée à travers la mise en lumière des structures que permet une prise de distance réflexive — une conscience de son propre *habitus* —, autorise un certain contrôle de soi. Comme chez Spinoza (*Éth.*, V), cette liberté conquise implique la vertu. Ainsi, dans le cadre scientifique par exemple, la double objectivation implique une éthique qui stimule la vertu scientifique, c'est-à-dire, l'élévation des conditions de la rigueur scientifique. D'abord «parce que c'est une science, [ensuite parce que] s'il est vrai que c'est à travers la connaissance des déterminations procurées par la science que devient possible une forme de liberté qui est la condition et le corrélat d'une éthique, alors il est vrai aussi qu'une science réflexive implique ou inclut une éthique» (Bourdieu/Wacquant, 1992 :171).

L'extension de la liberté par la conscience sociologique rend possible un choix normatif qui consiste à accepter ou non la nécessité<sup>15</sup>. L'agent ou le monde politique sont en mesure d'introduire des éléments modificateurs qui peuvent suffire à «transformer dans le sens de nos souhaits le résultat des mécanismes» (Bourdieu, 1982 :20). Le simple fait de connaître des mécanismes qui doivent leur efficience à la méconnaissance — les cas de «violence symbolique» par exemple —, contribue à modifier

<sup>14</sup> La proposition revendiquée comme une utopie réaliste d'inscrire les sciences sociales dès l'enseignement primaire, développée récemment par Lahire, pourrait contribuer à faciliter la réception de ce discours, voir LAHIRE B., 2005, pp.388-402.

<sup>15</sup> Nécessité dont l'objectivation permet de montrer la non-nécessité.

leurs effets. La science sociologique, en dévoilant le réel, a donc des vertus libératrices. Elle permet l'indignation en dénaturant la nécessité, en montrant qu'elle est le produit de rapports sociaux, que ces rapports sociaux sont transformables, que ce qui apparaît comme nécessaire ne l'est pas nécessairement. La sociologie, nous dit Bourdieu, «défatalise». Elle permet ainsi d'introduire une liberté par rapport à l'adhésion primaire et de devenir, partiellement, «maître et possesseur de la nature sociale», de «contrôler les effets des déterminismes qui s'exercent» sur le monde social (Bourdieu, 1987 :112). L'analyse sociologique peut amener à minimiser les déterminismes sociaux et contribuer à «universaliser les conditions d'accès à l'universel». Cette liberté que permet la connaissance a des implications éthico-morales. La conscience des structures de socialisation, des mécanismes qui régissent les rapports sociaux dans un champ peut être mise au service d'un accès à l'universel élargi.

Lorsqu'il passe d'une réflexion formelle — la question de la liberté dans une théorie des pratiques — à une réflexion substantielle — la question de la liberté dans le monde social —, Bourdieu passe aussi d'un discours scientifique sur les pratiques à un discours moral, engagé politiquement. Il ne s'agit plus d'étudier les rapports entre socialisation et liberté, mais entre liberté et émancipation. Il ne s'agit pas seulement de donner aux dominés la possibilité d'atteindre par la conscience le niveau de liberté dont disposent parfois les dominants par leur *habitus*. Il s'agit d'une véritable libération de soi par la connaissance et, en ce sens, cette dernière vise, sans distinction, tous les agents sociaux. Seule la prise de conscience et de distance par rapport aux structures objectives auxquelles ils s'adaptent permet aux agents d'exercer un véritable libre arbitre. La liberté matérielle, si elle en est une condition nécessaire, n'est pas pour autant la liberté de conscience. La liberté de choix rendue possible par la mise au jour de la logique pratique nécessite une prise de position face à l'Idéal. L'individu doit poser un choix normatif en fonction d'une valeur morale subjective ; il peut essayer de s'ouvrir à autre chose qu'à son propre *habitus*. En montrant que l'unité des conduites est déterminée par l'*habitus*, il est possible d'introduire la conscience des agents au fonctionnement de la logique pratique, de sorte qu'ils puissent poser des actes qui modifient la structure objective concrète de l'univers axiologique et qu'ils deviennent, dans une certaine mesure, autonomes par rapport à leurs déterminations sociales.

Il importe donc d'étendre le champ de la conscience sociale afin de pallier les inégalités produites par les structures objectives et de dynamiser alors la capacité de changement que recèle en lui chaque agent social. La sociologie peut contribuer à l'obtention des moyens rationnels qui permettent «d'utiliser pleinement les marges de manœuvres laissées à la liberté» (Bourdieu, 1993 :1454). En d'autres termes, «il ne s'agit pas d'enfermer les agents sociaux dans un 'être social originel' traité comme un destin, une nature, mais de leur offrir la possibilité d'assumer leur *habitus* sans culpabilité ni souffrance» (Bourdieu, 1980b :42). Les agents peuvent

progressivement s'émanciper de leur déterminisme. Au fil de cette progression, l'émancipation devient un devoir, car la liberté de conscience implique une grande responsabilité : «une connaissance de la nécessité objective [offre] la possibilité d'une liberté à l'égard de cette nécessité, donc d'une éthique pratique visant à accroître cette liberté» (Bourdieu, 1997a :139).

En transposant une réflexion qui s'inspirait de la position de Weber relative au champ religieux (Bourdieu, 1971) à travers ce que la tradition marxiste nomme la «conscience extérieure», Bourdieu affirme que

ceux qui occupent les positions dominées dans l'espace social sont aussi situés en des positions dominées dans le champ de production symbolique et l'on ne voit pas d'où pourraient leur advenir les instruments de production symbolique nécessaires pour exprimer leur point de vue propre sur le social, si la logique propre du champ de production culturelle, et les intérêts spécifiques qui s'y engendrent, n'avaient pour effet d'incliner une fraction des professionnels engagés dans ce champ à offrir aux dominés, sur la base d'une homologation de position, les instruments de rupture avec les représentations qui s'engendrent dans la complicité immédiate des structures sociales et des structures mentales. (Bourdieu, 2001b :313) <sup>16</sup>

D'où, notamment, la nécessité d'organiser des forums regroupant chercheurs, artistes, acteurs, militants, écrivains..., qui, d'une certaine manière, sont en rupture et partagent une affinité structurale, une homologation de position avec les dominés. Il faut, pense Bourdieu, des rencontres et des discussions à long terme sur des problématiques d'intérêt général, qui permettent de découvrir l'intersection entre différents mouvements de contestation. Il faut pouvoir «concerter les forces sociales déjà concentrées» dans des univers spécifiques pour qu'elles puissent s'unir et agir de manière collective.

Ainsi, Bourdieu rejoint l'idée de forum développée par d'autres sociologues. Dans ces forums, sur certaines questions, le sociologue devrait jouer un rôle particulier. Il peut, par exemple, contribuer à clarifier les situations et éviter que l'on puisse dire «n'importe quoi» à propos du monde social (Bourdieu, 1980b :19). La forme de son engagement revient à écrire et «de temps en temps parler», mais non pas à être ou à devenir un homme politique (Bourdieu, 2000 :44). Reste à savoir comment donner de la force aux idées sans (r)entrer dans le champ et le jeu politique. Reprenant et sociologisant Spinoza, Bourdieu affirme qu'«il n'y a pas de force intrinsèque à l'idée vraie». La vérité est un enjeu de luttes. Le travail sociologique peut contribuer à comprendre l'enjeu de ces luttes, leur sens, la manière dont elles se jouent et l'influence qu'elles ont sur le social. Il peut ainsi aider à éviter certains écueils. Par exemple en esquivant «une des antinomies les plus tragiques de la domination symbolique : comment se révolter contre une catégorisation socialement im-

---

<sup>16</sup> Voir également BOURDIEU P., 1984b.

posée sinon en s'organisant en une catégorie construite selon cette catégorisation, et en faisant ainsi exister les classifications et les restrictions auxquelles elle entend résister (au lieu par exemple de combattre pour un ordre [...] nouveau dans lequel la distinction entre les différents statuts [...] serait indifférente ?) » (Bourdieu, 1998a :131).

En participant à ces discussions avec les mouvements sociaux, qui aujourd'hui se caractérisent par le refus des formes traditionnelles de mobilisation, (ré)inventent des actions originales à fort contenu symbolique, disposent d'une forte internationalisation, pratiquent une opposition au néolibéralisme, ou encore exaltent la solidarité, le sociologue œuvre à la restauration du politique. Par sa connaissance des logiques sociales, lors de l'association d'individus à travers divers réseaux, il peut, notamment, contribuer à limiter les logiques de domination, à réduire la diversité, de façon, entre autres, à ce que les compétences spécifiques s'agrègent et s'unissent pour former un intellectuel collectif.

Cet intellectuel collectif est le produit du rassemblement d'intellectuels spécifiques (au sens de Foucault) dans des réseaux capables de former une masse critique forte et de créer «les conditions sociales d'une production collective d'utopies réalistes» (Bourdieu, 2001a :37). Par le constat que la science est toujours déjà sociale, l'intellectuel collectif se situe au-delà de l'opposition entre science pure et science engagée. Il devrait pouvoir organiser la recherche collective, stimuler et réaliser de nouvelles formes d'actions politiques, de mobilisations, de projets en commun, permettre l'émergence de nouvelles formes d'identité. «Il peut jouer un rôle d'accoucheur en assistant la dynamique des groupes en travail dans leur effort pour exprimer, et du même coup découvrir, ce qu'ils sont et ce qu'ils pourraient ou devraient être et en contribuant à la recollection et à l'accumulation de l'immense savoir social sur le monde social» (Bourdieu, 2001a :37). Pour y parvenir, les chercheurs, mais aussi les artistes, les écrivains, doivent dépasser les frontières internes au monde académique, entrer en interaction avec le monde extérieur et promouvoir «le savoir engagé, *scholarship with commitment*, c'est-à-dire une politique d'intervention dans le monde politique qui obéisse, autant que possible, aux règles en vigueur dans le champ scientifique» (*Op. cit.* :40), et cela d'autant plus que les forces dominantes et externes à ce champ invoquent l'autorité de la science et cherchent à se parer de ses habits pour défendre des causes idéologiques <sup>17</sup>.

#### IV. Conclusion

Si, en général, la communauté scientifique dénigre les compromissions avec le marché de la recherche, tout en étant relativement dominée par celui-ci, c'est parce que, dans sa logique, «faire valoir une vérité scientifique par des attendus extrinsèques représente une pure et simple

---

<sup>17</sup> Notons que la prévalence qu'accorde Bourdieu aux sociologues en les considérant implicitement comme surplombants et essentiels à la transformation sociale est éminemment problématique.

contradiction éthique puisque le savant y assumerait une définition hétéronomique de son autonomie intellectuelle» (Passeron, 2004 :35). L'engagement n'implique pas l'hétéronomie. Le sociologue est responsable devant la cité et devant ses pairs de la qualité, et donc de la pertinence de son travail. Ce travail lui donne à voir l'état du monde. Face à celui-ci, grevé d'injustices et de rapports de domination, nul ne peut demeurer indifférent. Le rôle du sociologue est donc d'encourager la prise de conscience. Cette responsabilité sociologique doit être le corollaire d'une responsabilité scientifique pleinement assumée.

Il ressort de cette analyse que l'autonomie est un outil de renfort pour la pensée engagée. Elle exige cependant un travail réflexif afin de comprendre et d'objectiver ses propres conditions de possibilité. Dans cette perspective, il est permis de penser que la politique de la science pure est, d'une certaine manière, une inconséquence de la production intellectuelle. Cette dernière, lorsqu'elle est assumée, engendre différentes formes d'engagements sans lesquels elle perd son sens et peut risquer de devenir une idéologie — au sens marxien — au service de la légitimation des dominants et de la domination. Sous cet angle, l'engagement est la suite logique de l'autonomie, voire une de ses conditions de possibilité puisqu'il participe à la réappropriation de son propre discours par l'intellectuel. L'intellectuel ne peut donc être appréhendé à travers une dichotomie entre autonomie et engagement.

«Personnage bidimensionnel», mais idéalement ni dichotomique ni schizophrénique, l'intellectuel n'existe comme tel que s'il bénéficie du crédit accordé par une communauté scientifique relativement autonome et qu'il engage ce crédit dans la lutte politique (Bourdieu, 1992b :547). Selon Bourdieu, les menaces faites à l'autonomie sont, indépendamment des pays et des cultures, structurellement analogues dans les sous-champs scientifiques, et contribuent donc à faire exister entre les agents qui les composent une affinité structurale qui facilite leur union. Cette structuration objective peut participer à la naissance d'une démarche collective si les agents dépassent les variations substantielles pour considérer les invariants qui définissent l'homologie de leur position. Alors, et seulement à ces conditions, pourra émerger ce que l'auteur nomme une «Internationale des intellectuels» au sein de laquelle les producteurs culturels restent propriétaires des moyens de production du savoir. Cette Internationale pourra réinvestir collectivement le débat public à travers un pouvoir de vigilance et de critique, voire de proposition. Ici encore, le processus d'objectivation s'impose comme une dimension fondamentale de l'autonomie et de l'engagement de l'intellectuel.

«La divulgation par l'analyse scientifique d'une forme de domination a nécessairement des effets sociaux mais qui peuvent être opposés : elle peut soit renforcer symboliquement la domination [...] soit contribuer à la



neutraliser» (Bourdieu, 1998a :121)<sup>18</sup>. Que faire de ce constat ? Penser la production sociologique de manière à anticiper ses effets de théorie, aussi minimes soient-ils ? Produire une science contre le fatalisme ? Comment agir si le dévoilement peut se révéler néfaste ? Qu'est-ce qui garantit que la dénaturalisation sociologique engendre nécessairement une défatalisation ? À ces questions, Bourdieu ne fournit ni solution, ni réponse, fussent-elles provisoires. En contrepoint d'autres réflexions, son dernier texte laisse penser qu'il faut protéger le monde social d'une pleine désillusion sociologique. Évoquant le mythe de l'intellectuel total, chargé d'affronter des tâches immenses telles que celle de penser le fondement de la science ou de l'histoire et qui, du fait de ces tâches, se sent responsable devant l'humanité d'une mission, Bourdieu affirme qu'il faut défendre «à tout prix, envers et contre tous, et peut-être avant tout contre une interprétation sociologiste de la description sociologique du monde intellectuel [...] le mythe de l'intellectuel et de sa mission universelle [...] [il] est une de ces ruses de la raison historique qui font que les intellectuels les plus sensibles aux profits d'universalité peuvent être conduits à contribuer, au nom de motivations qui peuvent n'avoir rien d'universel, au progrès de l'universel» (Bourdieu, 2004 :41)<sup>19</sup>. Mais qui peut décider de cette *Realpolitik* ? Comment défendre ce mythe tout en assumant l'exigence d'objectiver les conditions sociales de production du savoir ? Qui peut décider quelles sont les idoles qui doivent être maintenues à l'abri du marteau sociologique ? Le sociologue ne doit-il pas être à un moment ou l'autre dépossédé de son savoir afin de laisser à la cité le choix, ou non, d'assumer la connaissance qu'il produit ? Les réponses sont-elles entre les mains d'un intellectuel collectif ? Là encore, comment s'opèrent les prises de décisions collectives ? La lecture des travaux de Bourdieu laisse ces questions ouvertes. En attendant le changement, l'agrégation de comportements individuels vertueux peut déjà contribuer à orienter le champ vers une configuration plus favorable à son autonomie et à la rigueur scientifique.

Bourdieu combine en sa personne trois formes de justification qui sont récurrentes pour légitimer l'intervention du chercheur dans la cité<sup>20</sup> : une compétence spécifique, une reconnaissance et un engagement pour des valeurs "universelles". Il a contribué à mettre en évidence leur caractère sensible, certaines formes de domination, certaines lois sociales, ou certaines structurations et configurations des rapports de force, de sens et de pouvoir. C'est en cela qu'il est engagé. Néanmoins, hors de ses propres positions dans l'espace public, il s'est peu consacré à l'analyse des dif-

<sup>18</sup> Ce constat rejoint un projet qui n'a jamais vu le jour : «Goffman m'avait dit un jour que nous devrions écrire ensemble un manifeste contre les usages abusifs des sciences sociales. Je lui avais répondu, sans trop réfléchir, que nos inventions n'étaient pas si dangereuses... En fait, il y a toutes sortes de techniques inventées par les sciences sociales (les sondages par exemple) qui sont utilisées comme des instruments de domination» (BOURDIEU P./HACKE H., 1994, p.61).

<sup>19</sup> Sur cette question voir aussi LAHIRE B., 2005, pp.128-137.

<sup>20</sup> Sur les justifications de l'intervention du chercheur dans la cité, LAHIRE B., 2002, pp.63-64.

férentes formes de luttes et d'alternatives. Si son approche met en œuvre des outils incontournables pour penser, décrire, interpréter le social, on doit se demander si, par-delà leur effet performatif, ils sont les plus adaptés pour le transformer. Certes, il est possible que la mise au jour des logiques de fonctionnement du social arrive à stimuler un programme réaliste pour une action collective des intellectuels, mais rien n'est certain. Et sur ce programme, hormis quand il rappelle la nécessité de faire entendre un discours de liberté, le sociologue n'est pas prolix (Bourdieu, 1992b :546). Ces descriptions et prescriptions d'utopies réalistes, de corporatisme de l'universel, d'intellectuel collectif sont stimulantes, mais elles restent floues. En d'autres termes, il faut penser avec Bourdieu au-delà de Bourdieu pour enrichir la contribution de la sociologie à la compréhension du monde social et à sa transformation en un monde plus juste.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALEXANDER J. C.,  
2000 *La réduction. Critique de Bourdieu*, Paris, Cerf (1995).
- BOURDIEU P.,  
1971 "Genèse et structure du champ religieux", *Revue Française de sociologie*, Vol. XII, 2, pp.295-334.  
1980a "Décrire et prescrire. Les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique", *Actes de la recherches en sciences sociales*, n°30, pp.69-74.  
1980b *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.  
1982 *Leçon sur la leçon*, Paris, Minuit.  
1984a "Espace social et Genèse de classe", *Actes de la recherches en sciences sociales*, n°52-53, pp.3-12.  
1984b *Homo Academicus*, Paris, Minuit.  
1987 *Choses dites*, Paris, Minuit.  
1992a "Deux impérialismes de l'universel", in FAURÉ C., BISHOP T., *L'Amérique des Français*, Paris, François Bourin, pp.149-155.  
1992b *Les règles de l'art : Genèse et structures du champ littéraire*, Paris, Seuil.  
1993 *La misère du monde*, Paris, Seuil.  
1996 *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir.  
1997a *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.  
1997b *Les usages sociaux de la science : Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, INRA.  
1998a *La domination masculine*, Paris, Seuil.  
1998b *Contre-feux*, Paris, Raisons d'agir.  
2000 *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.  
2001a *Contre-feux II*, Paris, Raisons d'agir.  
2001b *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.  
2001c *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir.  
2004 *Esquisse d'une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir.
- BOURDIEU P., HACKE H.,  
1994 *Libre échange*, Paris, Seuil.

- BOURDIEU P., SPIRE A.,  
2002 *Si le monde social m'est supportable c'est parce que je peux m'indigner*, Paris, Éd. de l'Aube.
- BOURDIEU P., WACQUANT L.,  
1992 *Réponses : Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.
- BOUVERESSE J.,  
2004 *Bourdieu, savant et politique*, Paris, Agone.
- CAILLÉ A.,  
1994 *Don, intérêt et désintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, Paris, La Découverte.
- CALLON M.,  
1999 "Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement", *Sociologie du travail*, Vol.41, 1, pp.65-78.
- CASTEL R.,  
2000 "La sociologie et la réponse à la 'demande sociale'", *Sociologie du travail*, Vol.42, 2, pp.281-287.
- CORCUFF P.,  
2003 *Bourdieu autrement : Fragilités d'un sociologue de combat*, Paris, Textuel.
- DUCHASTEL J., LABERGE D.,  
1999 "La recherche comme médiation interdisciplinaire", *Sociologie et sociétés*, Vol. XXXI, 1, pp.63-76.
- ENGELS F., MARX K.,  
1968 *L'idéologie allemande* (trad. G. Badia et R. Cartelle), Paris, Éd. Sociales (1848).
- GEERTZ C.,  
1996 *Ici et là-bas : l'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié.
- GHASARIAN C.,  
2003 *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin.
- GIBBAL J.-M., LEBRIS É.,  
1982 "Position de l'enquête anthropologique en milieu urbain africain", *Cahiers d'Études africaines*, 81-83, XXI-I-3, pp.13-25.
- GRIGNON C.,  
2002 "Sociologie, expertise et critique sociale", in LAHIRE, B., *À quoi sert la sociologie*, Paris, La Découverte, pp.119-136.
- HILGERS M.,  
2006 "Liberté et habitus dans la sociologie de Pierre Bourdieu", en ligne sur <http://www.espacetemps.net/>
- HONG S.,  
1999 *Habitus, corps, domination, Sur certains présupposés philosophiques de la sociologie de Pierre Bourdieu*, Paris, L'Harmattan.
- KUHN T.,  
1962 *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press.
- LAHIRE B.,  
2002 "Utilité : entre sociologie expérimentale et sociologie sociale", in LAHIRE, B., *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, pp.43-66.  
2005 *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte.
- MANNHEIM K.,  
1956 *Idéologie et utopie*. (trad. P. Rollet), Paris, Marcel Rivière et Cie, Les classiques de la sociologie (1929).

- MORIN E.,  
1984 *Sociologie*, Paris, Fayard.
- ONFRAY M.,  
2002 *Célébration d'un génie colérique : Tombeau de Pierre Bourdieu*, Paris, Galilée.
- PASSERON J-C.,  
2004 "La sociologie en politique et vice versa", in BOUVERESSE J., ROCHE D., Dir., *La liberté par la connaissance. Pierre Bourdieu (1930-2002)*, Paris, Odile Jacob, pp.15-104.
- RAYNAUD P.,  
1980 "Le sociologue contre le droit", *Esprit*, n°3, pp.82-93.
- SINGLY F. (DE),  
2002 "La sociologie, forme particulière de conscience", in LAHIRE, B., *À quoi sert la sociologie*, Paris, La Découverte, pp.13-42.
- SPINOZA B.,  
1954 *L'éthique* (trad. R. Caillois), Paris, Gallimard (1677).
- VERDÈS-LEROUX J.,  
2002 *Le savant et la politique. Essai sur le terrorisme sociologique de Pierre Bourdieu*, Paris, Le Livre de Poche.

## L'organisation de la vigilance collective comme forme d'engagement du sociologue

par Alain Loute \*

Cet article examine deux projets critiques : celui de la sociologie de «da critique» de Boltanski et Chiapello et celui de la sociologie des réseaux de Callon, Lascoumes et Barthe. Notre propos est de montrer comment ces sociologues tentent de constituer une forme de vigilance collective. Pour les premiers, la critique est en continuel retard face à un monde qui change. Ils proposent d'organiser la vigilance de la critique en agissant sur son déphasage. L'article conclut à l'incomplétude de la proposition. Rien ne dit que les acteurs s'y impliqueront. De plus, il n'est pas garanti que le pouvoir de vigilance informe vraiment la critique et ne soit pas instrumentalisé. Callon, Lascoumes et Barthe, quant à eux, misent sur l'émergence de «forums hybrides». Ces forums sont des réseaux où une pluralité d'acteurs explorent des états possibles du monde à l'occasion d'une controverse. Les trois sociologues tentent de renforcer ce pouvoir de vigilance en s'impliquant dans ces forums et en proposant une forme d'organisation des réseaux reposant notamment sur une intervention de l'État. L'article montre comment l'appel à une forme d'intervention publique est une impasse, dans la mesure où il présuppose une transformation du rôle de l'État qui ne pourrait elle-même résulter que du renforcement des expériences émergentes.

### I. Introduction

Dans *Le nouvel esprit du capitalisme*, Boltanski et Chiapello dressent un constat assez amer du contexte socio-économique des vingt dernières années (Boltanski/Chiapello, 1999). Si, auparavant, le capitalisme semblait pouvoir être contraint par des dispositifs de régulation qui assuraient une certaine distribution des risques et des richesses, actuellement, l'individualisation des risques et leur distribution inégale semblent être inhérentes au mode de développement du système mondial. Alors que le capital a connu «de multiples opportunités d'investissement offrant des taux de profit souvent plus élevés qu'aux époques antérieures» (Boltanski/

---

\* UCL, Centre de Philosophie du Droit, 2 Place Montesquieu, B 1348 Louvain-la-Neuve. Les recherches d'Alain Loute s'inscrivent dans le cadre d'un programme de recherche fédéral belge PAI (V/23), financé par les SSTC (accessible à l'adresse [www.cpd.r.ucl.ac.be/iap5/](http://www.cpd.r.ucl.ac.be/iap5/)).

Chiapello, 1999 :19), la situation socio-économique de beaucoup de personnes se détériore. Le plus dur, dans ce contexte, est que la critique du capitalisme paraît sans réels moyens d'action. Plus elle revendique, plus on la dénonce en lui reprochant de vouloir retrouver un monde à jamais dépassé.

Faut-il considérer ce décalage de la critique comme quelque chose de temporaire ou constitue-t-il un horizon indépassable de notre condition humaine ? Nous proposons ici d'examiner et d'évaluer différentes propositions d'action sur ce décalage. Plus précisément, nous nous intéresserons au *Nouvel esprit du capitalisme* (Boltanski/Chiapello, 1999), puis à *Agir dans un monde incertain* (Callon/Lascoumes/Barthe, 2001). Il est possible, en effet, de relever dans ces ouvrages la proposition d'une forme de "vigilance collective" qui diminuerait ce déphasage de la critique. Notre objectif n'est pas d'épuiser ici l'imposante question de l'engagement du sociologue dans la cité, mais de mettre au jour une forme d'engagement que nous jugeons non seulement originale, mais capable de frayer une nouvelle voie d'action collective dans une époque vouée au fatalisme.

Étudier ces différents auteurs est aussi l'occasion de démontrer que leurs sociologies, qu'on peut qualifier toutes deux, malgré leurs spécificités, de "pragmatiques", possèdent un véritable potentiel critique. «Au lieu de partir de l'hypothèse selon laquelle les personnes dites 'ordinaires' seraient dupes des contraintes et des rapports de domination qui pèsent sur elles» (Barthe/Lemieux, 2002 :36) et que seul le sociologue serait capable de mettre au jour, la sociologie pragmatique présuppose que les acteurs ordinaires sont dotés de véritables compétences critiques. Beaucoup ont vu dans le refus de reconnaître une coupure épistémologique fondamentale entre cette compétence critique ordinaire et la compétence du sociologue l'abandon de tout projet critique. Dans cet article, nous voudrions, au contraire, montrer que tant les travaux de Boltanski et Chiapello que ceux de Callon, Lascoumes et Barthe, ont bel et bien une portée critique. Loin de limiter leur apport à un simple inventaire des opérations critiques des acteurs ordinaires, nous montrerons que ces sociologues ambitionnent de «renforcer la résistance au fatalisme» (Boltanski/Chiapello, 1999) et de participer à la «démocratisation de la démocratie» (Callon/Lascoumes/Barthe, 2001).

## **II. Boltanski et Chiapello : organiser la vigilance de la critique**

Dans *Le nouvel esprit du capitalisme*, Boltanski et Chiapello ont essayé de comprendre le déphasage de la critique. À cette fin, ils ont tenté de rendre compte du processus de formation de la critique et de son évolution, depuis son point de départ dans un sentiment d'indignation, jusqu'à son achèvement dans un acte d'accusation. À travers cette analyse, leur intention n'est pas uniquement sociologique, mais aussi politique :

Notre ambition a été de renforcer la résistance au fatalisme, sans pour autant encourager le repli dans un passéisme nostalgique, et de susciter chez le lecteur un changement de disposition en l'aidant à considérer autrement les problèmes du temps, sous un autre cadrage, c'est-à-dire comme autant de processus sur lesquels il est possible d'avoir prise (Boltanski/Chiapello, 1999 :29).

À la lecture de leur ouvrage, on a l'impression que les deux sociologues espèrent renforcer la résistance au fatalisme en montrant que la situation actuelle n'est qu'une étape temporaire dans l'évolution des appuis normatifs de la critique. Mais ils ne se limitent pas à cela. Ils proposent d'agir sur le déphasage de la critique, comme s'ils comptaient sur la consolation que pourrait procurer le sentiment d'avoir diminué son retard.

Dans un premier temps, nous montrerons comment Boltanski et Chiapello comprennent la dynamique d'évolution de la critique. Dans un second temps, nous tenterons de voir comment, sur base de cette compréhension, ils interprètent la situation du capitalisme des années 1990. Nous évaluerons également leur proposition d'action sur le déphasage de la critique.

#### *A. La critique en continuel retard*

Pour Boltanski et Chiapello, toute critique trouve son origine dans un sentiment d'indignation. Penchons-nous sur l'ouvrage qu'a consacré Boltanski à l'éthique de la souffrance, afin de voir comment il traite cette expérience de l'indignation. Dans *La souffrance à distance*, le sociologue construit une «pragmatique du spectateur»<sup>1</sup> de la souffrance. Son modèle est élaboré à partir d'un va-et-vient entre l'analyse de terrain et l'étude de textes de la tradition rapportant des descriptions tant de la souffrance que de la manière d'en être affecté.

Pour Boltanski, l'observation de la souffrance n'est pas une expérience sans contraintes morales. En fermant les yeux, le spectateur se rend coupable par omission. En gardant les yeux ouverts, il se rend suspect de curiosité malsaine. Une façon acceptable d'observer la souffrance consisterait à prolonger l'expérience par une prise de parole. Cette parole aurait pour fonction de rapporter l'expérience à autrui et de l'amener à agir, en lui faisant une «proposition d'engagement» (Boltanski, 1993 :78). Cette proposition, non seulement véhicule une représentation de la souffrance, mais doit s'accompagner d'une description des émotions que provoque l'observation de la souffrance chez le spectateur, ceci afin de donner une garantie quant à la sincérité des intentions de ce dernier. Pour que la proposition d'engagement soit partagée, «il faut que des personnes différentes puissent nourrir leur imagination à une même source» (Boltanski/Chiapello, 1999 :80). Boltanski identifie de telles sources à

<sup>1</sup> «L'idée d'une pragmatique du spectateur peut apparaître paradoxale puisque la question que doit affronter le spectateur est d'abord celle que lui pose son inaction. Mais la relation réflexive à l'inaction exige aussi une compétence dont la mise en œuvre dans des situations réelles ou dans des dispositifs expérimentaux peut faire l'objet d'une connaissance empirique» (BOLTANSKI L., 1993, p.86).

travers différentes «formes d'expression» tels que «mythes, contes, récits historiques, romans, autobiographies, chansons, films, reportages ou fictions télévisuelles, etc.» (Boltanski/Chiapello, 1999 :80). Ces dernières constituent autant de «façons de transmettre à autrui le spectacle de la souffrance» (*Op.cit.* :85). Le sociologue leur donne le nom de "topique" et en relève trois : la topique de la dénonciation, celle du sentiment et la topique esthétique <sup>2</sup>. La première est à l'origine de la critique <sup>3</sup>.

Au vu des différentes réactions possibles face à la souffrance, l'observation de cette dernière constitue une condition nécessaire, mais non suffisante, à un engagement collectif dans la critique. Reste à comprendre ce qui fait que la dénonciation a plus de chances de s'imposer. Il semble que plus elle prendra appui sur des "chaînes" d'accusation solides, capables de lier le malheur des miséreux au bonheur des grands, plus elle aura de chance d'être largement acceptée. C'est l'appui des "cités" qui permet la construction d'un tel enchaînement.

Les «cités» sont des «conventions très générales orientées vers un bien commun et prétendant à une validité universelle» (*Op. cit.* :61). Loin des idéologies qui détournent de la réalité, elles s'incarnent dans le monde à travers des dispositifs d'épreuves institutionnalisés qui permettent d'évaluer les êtres. En croisant l'analyse de disputes en situation avec l'étude de textes politiques de la tradition <sup>4</sup>, Boltanski et Thévenot, dans *De la justification*, ont identifié six cités, chacune ordonnée autour d'un bien commun différent, mais toutes soumises au même ensemble de règles "grammaticales" du juste <sup>5</sup>. La critique évalue donc les relations entre

<sup>2</sup> Dans la première, l'émotion se transforme en indignation et conduit l'acteur à porter une accusation. Dans la deuxième, elle se transforme en attendrissement. Le spectateur se tourne vers la gratitude qu'un malheureux peut avoir pour un bienfaiteur. Dans la troisième, le spectateur «affronte la vérité et la regarde en face. Ce qu'il voit : l'horreur» (BOLTANSKI L., 1993, p.169).

<sup>3</sup> Dans *Le nouvel esprit du capitalisme*, Boltanski et Chiapello construisent une typologie des sources d'indignation qui alimentent la critique du capitalisme. Ces sources seraient restées à peu près les mêmes depuis deux siècles. Ils en distinguent quatre : le capitalisme comme source de «désenchantement» et d'«inauthenticité» ; le capitalisme comme source d'«oppression», en tant qu'il s'oppose à la liberté et à la créativité des êtres humains ; le capitalisme comme source de «misère» et d'«inégalités» ; le capitalisme comme source d'«opportunisme» et d'«égoïsme» (BOLTANSKI L./CHIAPELLO E., 1999, p.83). Ces sources d'indignation ne sont évidemment pas toutes présentes dans chaque critique. Boltanski et Chiapello affirment même que la plupart des théories critiques privilégient certaines sources au détriment des autres. Selon eux, historiquement, deux tendances se sont dégagées. Une première, à laquelle ils donnent le nom de «critique artiste», met l'accent sur les deux premières sources d'indignation. Une seconde, dénommée «critique sociale», s'appuie sur les deux dernières sources.

<sup>4</sup> «Le fait de rapprocher des données recueillies sur le terrain auprès de personnes ordinaires et des textes savants appartenant à la tradition culturelle [...] était supporté par une réflexion sur la place de la tradition dans notre société et, plus précisément, dans notre univers politique. On peut montrer, en effet, que les constructions de la philosophie politique sont aujourd'hui inscrites dans des institutions et des dispositifs (comme, par exemple, des bureaux de vote, des ateliers, des médias ou encore des concerts, des réunions de familles, etc.) qui informent continuellement les acteurs sur ce qu'ils ont à faire pour se conduire normalement» (BOLTANSKI L./CHIAPELLO E., 1999, pp.674-675).

<sup>5</sup> Pour une présentation de la théorie des cités de Boltanski et Thévenot, on verra, entre autres, BERTEN A.(1993), DODIER N. (1991) ou BENATOUIL T. (1999). Une des différences majeures entre *De la justification* et *Le nouvel esprit du capitalisme*, est le passage de l'analyse d'un plan synchronique à un plan diachronique. Dans l'ouvrage de 1991, les cités étaient abordées dans leur coexistence simultanée. Dans celui de 1999, la perspective est diachronique. Boltanski et Chiapello ont tenté de construire



individus en s'appuyant sur la figure d'une cité bien ordonnée, afin de montrer que l'état des grands ne profite pas aux malheureux, que c'est au contraire «le malheur des petits qui fait le bonheur des grands» (Boltanski/Chiapello, 1999 :464).

Notons que la critique peut «porter sur des moments qui n'avaient pas été jusque-là formalisés en termes d'épreuve, engageant des êtres dont les souffrances ou le caractère injuste de la condition qui leur est faite n'avaient pas été relevés» (*Op.cit.* :603). Face à l'inédit, la critique ne peut juger le présent qu'avec les catégories du passé, en mobilisant des cités éprouvées. Cet anachronisme a pour conséquence de susciter l'incertitude quant au bien-fondé de la proposition d'engagement. La critique ne parvient pas réellement à construire une chaîne d'accusation dans laquelle l'occupation des places — victimes et bourreaux — est certaine, ni à fournir une représentation partagée des nouveaux malheureux. Relancer la critique nécessite alors de produire une nouvelle cité. Ce qui suppose que l'on passe par une période d'incertitude qui risque de détourner plus d'un spectateur de la proposition de dénonciation. Par ailleurs, Boltanski et Chiapello relèvent, dans *Le nouvel esprit du capitalisme*, la résistance que les acteurs, y compris les acteurs critiques, peuvent développer face à l'institutionnalisation de nouveaux repères<sup>6</sup>.

Si la critique est déphasée, c'est donc avant tout parce qu'elle ne se met en route qu'après coup, sous l'impulsion première de souffrances qui émergent dans le monde : «Les mondes précèdent les cités»<sup>7</sup>. En outre, les deux sociologues prétendent que ce retard n'est jamais comblé. Le temps que la critique voie sa proposition d'engagement à nouveau largement acceptée, elle «se trouve souvent [...] sans prise sur un monde qui n'est déjà plus le même» (*Op.cit.* :413). Face à elle, le capitalisme est une source inépuisable d'invention de nouvelles façons de faire du profit, de contournements des épreuves qui amènent la critique à se transformer sans cesse.

Si l'on ne peut espérer que la critique comble un jour son retard, c'est également en raison de son caractère ambigu : elle «partage toujours — même en ce qui concerne les mouvements les plus radicaux — 'quelque chose' avec ce qu'elle cherche à critiquer» (*Op.cit.* :87). Ainsi en va-t-il des rapports qu'elle entretient avec l'esprit du capitalisme, qui a pour but de rendre attractive l'activité capitaliste. Tout comme la critique, l'esprit

---

un «modèle du changement normatif» (BOLTANSKI L., 2002, p.286), capable de «rendre compte de l'apparition de nouveaux points d'appui normatifs» (*Op.cit.*, p.285).

<sup>6</sup> Dans *Souffrance en France*, Dejours montre comment, dans les années 1970, les enquêtes de psychopathologie du travail ont dû faire face aux résistances des organisations syndicales majoritaires. «Tout ce qui concernait la subjectivité, la souffrance subjective, la pathologie mentale, les traitements psychothérapeutiques, suscitait la méfiance [...] ces préoccupations sur la santé mentale étaient suspectes de nuire à la mobilisation collective et à la conscience de classe» (DEJOURS C., 1998, p.43).

<sup>7</sup> «Cela même si le mouvement conduisant à la formation d'une cité peut être compris, un peu dans la logique du cercle herméneutique, comme un moment d'un processus de réflexivité par l'intermédiaire duquel une certaine forme de vie acquiert un sens et un certain monde se dote d'une cohérence et d'un style» (BOLTANSKI L./CHIAPELLO E., 1999, p.627).

prend appui sur des cités, ces dernières étant «à la fois des opérateurs de justification et des opérateurs critiques» (Boltanski/Chiapello, 1999 :628). Une critique radicalement anticapitaliste semble impossible, car la «critique du capitalisme, en son fondement, ne procède pas d'une position extérieure au système qu'il définit, mais s'enracine en lui, et en est même une dimension motrice» (Karsenti, 2000)<sup>8</sup>. Le doute est inévitable : la critique a-t-elle eu pour effet de contraindre le monde capitaliste, ou constitue-t-elle une forme d'autolimitation de celui-ci, le rendant capable, de ce fait, de durer ?

*B. L'engagement du sociologue de «la critique»:*

*lutter contre le fatalisme et agir sur le retard de la critique*

Comment, sur base de cette compréhension de la dynamique d'évolution de la critique, Boltanski et Chiapello interprètent-ils la situation socio-économique des années 1980-1990 ? À cette époque, l'esprit du capitalisme tient un discours justifiant une activité de type libéral qui s'est considérablement transformée depuis les années 1960. Entre autres changements, les deux sociologues signalent le passage du format d'entreprises à structure pyramidale à celui d'«entreprises maigres travaillant en réseau avec une multitude d'intervenants» (Boltanski/Chiapello, 1999 :115-116). Ils relèvent également «une organisation du travail en équipe, ou par projets, orientée vers la satisfaction du client» (*Op.cit.* :116). L'esprit du capitalisme développe un discours mobilisateur en pointant les possibilités de créativité et d'épanouissement personnel que recèle un mode d'organisation flexible libéré de la grande entreprise intégrée. La critique, quant à elle, est désarmée. Elle est débordée par l'émergence d'un monde en réseau que ne peuvent plus contraindre les épreuves instituées<sup>9</sup>. Elle passe pour conservatrice ou, pire encore, pour corporatiste. Ce monde regorge de souffrances et d'inégalités, mais le potentiel critique n'a trouvé à s'exprimer qu'à travers «l'action humanitaire». Dans ce type d'action, qui relève de la topique du sentiment plus que de celle de la dénonciation, on ne recherche plus les causes de la

<sup>8</sup> Les travaux de Boltanski et Chiapello révèlent un paradoxe de la critique du capitalisme : si l'on cherche à réguler l'activité capitaliste, celle-ci est cependant ce qui permet au monde de durer, car une société où tous les individus se comporteraient de façon opportuniste tendrait à s'effondrer (BOLTANSKI L./CHIAPELLO E., 1999, p.468).

<sup>9</sup> La critique sociale est en crise. Les dispositifs qui servaient au calcul du partage salaires-profits deviennent de moins en moins efficaces, ceci, entre autres, à cause de «l'éclatement des grandes entreprises intégrées en groupes de petites entreprises ayant recours à de nombreux services de sous-traitance» (BOLTANSKI L./CHIAPELLO E., 1999, p.610). Les épreuves instituées sont également inadaptées pour évaluer les risques que de nouveaux produits financiers font peser sur l'économie (*Ibid.*). Quant à la critique artiste, elle a été «récupérée» par le nouvel esprit du capitalisme. La mise en avant de thèmes tels que la créativité ou le développement de soi ont eu pour effet de gagner une partie des protestataires aux nouvelles formes de l'activité capitaliste. Boltanski et Chiapello disent à propos de la politique de flexibilité menée en France dans les années 1980 par les socialistes : «C'est un fait que la politique de flexibilité ne fut pas seulement menée en désespoir de cause mais qu'elle trouva aussi de nombreux zélés au sein même du pouvoir de gauche» (*Op.cit.*, p.282).

souffrance mais on tente de soulager, dans un face-à-face sans médiation, la souffrance du malheureux qui n'est plus un exploité, mais un exclu<sup>10</sup>.

Pour Boltanski et Chiapello, la relance de la critique ne pourra se faire qu'en formant une nouvelle cité capable à nouveau de montrer que c'est «le malheur des petits qui fait le bonheur des grands». Ils donnent alors le profil d'une «cité par projets» qui devrait constituer un appui normatif capable de dénoncer les souffrances du nouveau monde. Pour être grand dans un monde en réseau, il faut être mobile, capable de se lier, de tisser des liens. Ainsi, dans la nouvelle activité capitaliste, les gagnants sont les individus capables de passer d'un projet à un autre, de s'adapter à un environnement de travail changeant, de se former tout au long de la vie... Les petits sont, quant à eux, rigides, inadaptables, sans liens. La cité par projets permettrait de relier la situation des petits à celle des grands, en montrant comment les grands accroissent leur mobilité en profitant de l'immobilité des petits, ceux-ci jouant le rôle de doublure de ceux-là<sup>11</sup>. Le petit permet au grand d'accumuler un capital de relations sans commune mesure avec ce qu'il aurait pu espérer engranger seul. L'exploitation vient de ce que cette participation du petit à l'accumulation du capital de relation n'est pas rémunérée : il ne profite pas du capital de connexion du grand. Instituer la cité par projets reviendrait à élaborer des dispositifs d'épreuves qui permettraient, entre autres, d'arriver à une rémunération plus juste des activités menées dans un monde en réseau, d'égaliser les chances de mobilité...

Au début des années 1990, la cité par projets n'est repérable qu'au niveau «rhétorique» (Boltanski/Chiapello :424) dans les discours de *management*. Sans réelle critique, l'esprit du capitalisme ne donnera pas tout ce qu'il promet. Dans ce contexte, ce qui rend Boltanski et Chiapello assez optimistes, ce sont les signes qu'ils relèvent d'une relance de la critique<sup>12</sup>. Il nous semble, en effet, qu'ils interprètent l'émergence de l'action humanitaire comme un premier pas vers la sortie de la crise de la critique : celle-ci «ne pouvait retrouver un nouveau souffle que dans une sorte de relation directe avec la souffrance» (*Op.cit.* :621). L'action humanitaire a constitué une première proposition d'engagement collectif

<sup>10</sup> Un exemple d'exclu des années 1980 : le chômeur de longue durée. En assimilant le chômeur à un exclu, on ne relie plus sa situation à celle d'un exploiteur, mais on assigne la cause de sa misère à des handicaps personnels — sociaux, intellectuels...

<sup>11</sup> «En demeurant sur place, les petits y assurent la présence des grands, qui ne peuvent être partout en même temps, et entretiennent pour eux les liens qu'ils ont tissés» (BOLTANSKI L./CHIAPELLO E., 1999, p.447).

<sup>12</sup> Soulignons que, pour Boltanski et Chiapello, cette relance est à l'œuvre sur le plan de la critique sociale : «Des deux formes de critique qui se sont constituées au XIX<sup>e</sup> siècle — la *critique artiste* [...] et la *critique sociale* [...] —, c'est en effet cette dernière qui témoigne d'un renouveau, aussi hésitant et aussi modeste soit-il actuellement. Ce fait n'a d'ailleurs rien pour étonner si l'on se rappelle que, lors de la retombée, à partir du milieu des années 1970, de la vague de contestation de la fin des années 1960, le destin des deux critiques avait été très différent : tandis que des thèmes de la critique artiste étaient intégrés au discours du capitalisme, en sorte que cette critique pouvait sembler avoir reçu en partie satisfaction, la critique sociale se trouvait désarçonnée, privée de ses appuis idéologiques et renvoyée aux poubelles de l'histoire» (BOLTANSKI L./CHIAPELLO E., 1999, p.424).

face à des souffrances que la critique ne percevait ou ne traitait pas. Les deux sociologues voient un autre indice d'une relance de la critique dans l'émergence de nouveaux mouvements protestataires s'organisant en réseau<sup>13</sup>. Ceux-ci pourraient constituer l'embryon d'une critique isomorphe au monde en réseau : « Leur reprise de la thématique du réseau et du projet les plaçant au plus près du nouveau monde les rend particulièrement à même d'inventer les dispositifs de la cité par projets » (Boltanski/Chiapello, 1999 :466). Enfin, pour Boltanski et Chiapello, nul doute que des capitalistes se rendront compte de l'intérêt qu'ils peuvent avoir à instituer la cité par projets car un monde — et les opportunités qu'il recèle — sans contraintes ne peut durer. En résumé, l'institutionnalisation de la cité par projets constitue un scénario tout à fait vraisemblable.

L'ambition de cette analyse sociologique est, rappelons-le, de renforcer la résistance au fatalisme. Boltanski et Chiapello semblent attendre que, à travers la lecture de leur ouvrage, se dissipe chez les acteurs la croyance que la critique ne pourra jamais plus contraindre le capitalisme. Il s'agirait pour eux de lutter contre le fatalisme en enseignant à leurs lecteurs que la société est rythmée par d'incessantes redéfinitions d'elle-même et que l'époque actuelle n'est que transitoire. Un tel projet critique soulève plusieurs difficultés. Tout d'abord, il présuppose que les deux sociologues puissent décrire la dynamique d'évolution du social comme une circularité toujours relancée. Or, Boltanski et Chiapello sont-ils assurés que, suite à chaque changement du monde, s'enclenchera un travail de mise en relation de tous les êtres à travers la construction d'une nouvelle chaîne d'accusation ? Qu'est-ce qui leur permettrait de croire qu'au discours de l'exclusion succédera à nouveau un discours de l'exploitation ? Depuis la publication du *Nouvel esprit du capitalisme*, le phénomène d'individualisation des risques ne s'est-il pas poursuivi<sup>14</sup> ? De plus, force est de reconnaître que plutôt que d'atténuer le sentiment de fatalisme, le discours sociologique pourrait avoir comme effet de l'amplifier. En mettant au jour l'éternel retour de la critique sur le monde,

<sup>13</sup> « Aux organisations rigides, dont la bureaucratisation risque de faire passer les intérêts de l'organisation avant celui des personnes qu'elle prétend défendre, ils opposent des formes souples, flexibles, faisant appel, à propos d'événements précis (définis comme autant de projets et souvent intentionnellement médiatisés, comme, par exemple, des occupations) à des personnes très inégalement investies et sous des rapports divers » (BOLTANSKI L./CHIAPELLO E., 1999 :434)

<sup>14</sup> L'actuel mouvement d'"activation" de nos États sociaux s'inscrit dans ce phénomène d'individualisation des risques. Non pas que l'État social actif serait, à proprement parler, un État "néolibéral". Il continue à être un État interventionniste, non plus, bien entendu, comme l'était l'État-providence, mais comme un « investisseur social » selon les mots de Giddens (Giddens A./Blair T., 2002 :110), un « État 'habilitant' » qui « renforce la société civile et encourage les familles et les communautés à améliorer leur performance » selon les mots de Blair (*Op.cit.*, p.247). Il faut cependant avoir conscience que, pour cet État, la responsabilité des risques sociaux incombe principalement à la situation de l'individu — manque de formation, d'efforts... — et non au système économique. L'État social actif combine donc un objectif de flexibilité au niveau micro — entre autres une politique de contrôle et d'activation des allocataires à travers la contractualisation de l'aide sociale — avec un objectif de stabilité au niveau macro. Le discours de l' "exploitation" n'a donc pas succédé au discours de l' "exclusion". S'est plutôt adjoint à ce dernier un discours de contrôle de l' "abus" de l'aide sociale.

Boltanski et Chiapello ne mettent-ils pas les individus face à un destin digne de Sisyphe ?

Ce ne serait pas faire justice aux deux sociologues que de laisser entendre que leur lutte contre le fatalisme se limiterait à l'effet attendu d'une prédiction sociologique. D'une part, ils ont conscience que l'institutionnalisation de la cité par projets «demeure un scénario optimiste dont rien ne dit qu'il se réalisera» (Boltanski/Chiapello, 1999 :466). D'autre part, loin de se limiter à un simple constat du retard de la critique, ils préconisent d'agir sur ce retard. Ils proposent d'organiser la «vigilance» de la critique. Cette dernière serait moins à la traîne si elle se montrait plus à l'écoute des changements. L'État pourrait jouer ici un rôle important. Outre sa participation à la réglementation du nouveau monde, il pourrait soutenir des dispositifs d'écoute des nouvelles souffrances, ce qui aurait pour effet d'accélérer le renouvellement de la critique :

On peut penser également qu'une politique publique responsable serait de contribuer à assurer les conditions de possibilité d'une telle vigilance de la critique, en permettant la représentation dans le débat politique des personnes souffrant le plus des nouvelles conditions et en subventionnant des centres de calculs indépendants susceptibles de créer et de diffuser des données sur les effets du basculement du monde dans la sphère du néo-capitalisme. (*Op.cit.* :624)<sup>15</sup>

Une telle vigilance ne ferait pas qu'accélérer la mise sur pied de la cité par projets. Elle pourrait réduire l'ambiguïté de la critique en anticipant les souffrances qu'elle engendre malgré elle. L'intérêt de cette proposition, même si elle est peu développée, est qu'elle élargit le champ de l'action collective. Il n'est plus question d'agir seulement sur le nouveau monde, mais également sur le retard et l'ambiguïté de la critique. Si cette approche nous semble intéressante, elle présente néanmoins un certain nombre de défauts. En effet, elle repose à nouveau sur la croyance dans la circularité de l'évolution du social. Elle part du présupposé que la mise au jour de nouvelles souffrances conduira nécessairement les acteurs à se pencher sur celles-ci et à construire de nouvelles chaînes d'accusation. Qu'est-ce qui garantit que les acteurs s'intéresseront à ces souffrances ? Plus grave encore, comment s'assurer de l'impartialité des centres indépendants dans leur description des malheureux<sup>16</sup> ? Ne risquent-ils pas d'être instrumentalisés par l'esprit du capitalisme qui pourrait anticiper les voies possibles de réplique de la critique ? Face à ces questions, faut-il renouer avec la lucidité du fatalisme ? Nous proposons de nous pencher sur les travaux sociologiques de Callon, Lascoumes et Barthe, en espérant qu'ils démentiront une telle conclusion.

<sup>15</sup> L'expression «centre de calculs» est de Bruno Latour (LATOUR B., 1989).

<sup>16</sup> On ne peut compter sur l'État pour s'assurer de la non-ambiguïté des centres de vigilance puisque l'État n'est pas une "méta-cité", mais s'implique dans l'institutionnalisation des cités. Or, pour être indépendant, un centre de vigilance se doit de n'être attaché à aucune cité particulière, car il risquerait de faire preuve de partialité dans la mise au jour des souffrances.

### III. Callon et consorts : la démocratisation de la démocratie

Si nous proposons de recourir aux travaux de Callon, Lascoumes et Barthe <sup>17</sup>, c'est parce que nous estimons que ces sociologues partagent un projet similaire à la proposition de Boltanski et Chiapello d'organiser la vigilance de la critique. À nos yeux, l'intérêt de Callon, Lascoumes et Barthe est qu'ils prennent mieux en compte les conditions de mise en pratique d'une telle vigilance. Nous commencerons par montrer comment la prise de parole des citoyens sur leur monde est, selon eux, toujours affectée d'un retard et, en quelque sorte, toujours trahie par leur porte-parole. Ensuite, nous verrons comment le renforcement de ce qu'ils nomment les "forums hybrides" permettrait de constituer une forme de vigilance collective.

#### A. Le retard et la trahison de la parole des citoyens sur leur monde

Pour Callon, Lascoumes et Barthe, alors que «notre monde commun se décide en grande partie dans les laboratoires, il n'est discuté qu'en dehors des laboratoires» (Callon/Lascoumes/Barthe, 2003 :109-110). Le peuple exprime sa volonté sur un monde que nombre de choix ont déjà largement façonné. «Certes ces choix sont ensuite évalués par les marchés ou discutés dans les arènes politiques conventionnelles, mais ces discussions se situent en aval, une fois écartés d'autres chemins, d'autres voies qui auraient sans doute mérité d'être considérés pour être débattus plus largement» (Callon/Lascoumes/Barthe, 2001 :103-104).

Les trois sociologues utilisent le vocable "traduction" pour désigner ce travail de laboratoire qui transforme le monde. Ils distinguent trois temps dans ce processus. «Le premier temps est celui de la réduction du grand monde — le macrocosme — au petit monde — le microcosme — du laboratoire» (*Op.cit.* :75). Le macrocosme est réduit, simplifié, rendu «capitalisable, travaillable sur une feuille de papier» (*Op.cit.* :77).

Le deuxième temps «est celui de la constitution et de la mise au travail d'un collectif de recherche restreint qui, s'appuyant sur une forte concentration d'instruments et de compétences, imagine et explore des objets simplifiés» (*Op.cit.* :75) <sup>18</sup>. On explore, ni plus ni moins, des états possibles du monde.

Le dernier temps est celui du retour au grand monde. Il s'agit de voir si les états possibles du monde, explorés dans le laboratoire, sont capables de "survivre" dans le grand monde. «Le retour vers le macrocosme pose

<sup>17</sup> Nous aurions pu également aborder ici la sociologie de Bruno Latour. À nos yeux, certains de ses travaux peuvent se lire comme une tentative de penser une certaine forme de vigilance collective. Pour une discussion de l'approche de la gouvernance développée par Latour, on lira LENOBLE J./MAES-SCHALCK M. (2003).

<sup>18</sup> Callon, Lascoumes et Barthe insistent sur le fait que le collectif de recherche se donne à voir sous la forme d'un réseau d'humains et de non-humains (instruments...). Le collectif de recherche est un «système d'intelligence distribuée : ce que peuvent dire et écrire les êtres humains, ce qu'ils peuvent affirmer et objecter, ne saurait être dissocié de l'obscur travail des instruments et des corps disciplinés» (CALLON M./LASCOURMES P./BARTHE Y., 2001, p.86).

d'abord le problème des alliances que le laboratoire a été capable de nouer autour de ses sujets de recherche. Le collectif de recherche, pour mobiliser les ressources et les soutiens sans lesquels il disparaîtrait bien vite, doit intéresser d'autres acteurs à son entreprise» (Callon/Lascoumes/Barthe, 2001 :92). Il ne faudrait pas restreindre la notion d' "intéressement" à l'idée exclusive d'incitation monétaire. D'une manière plus générale, intéresser consiste à interpréter ce que veulent les entités — humaines ou non humaines — auxquelles on veut s'associer et à leur démontrer que le projet du collectif de recherche constitue un point de passage obligé de leur inclination. Faire advenir à l'existence un monde possible est à ce prix. Pour parler de ces opérations, Callon, Lascoumes et Barthe utilisent le nom de "laboratorisation". «Pour que le monde se comporte comme dans le laboratoire des chercheurs, [...] il faut tout simplement transformer le monde pour qu'en chaque point stratégique soit placée une 'réplique' du laboratoire, ce site où l'on sait contrôler les phénomènes étudiés» (*Op.cit.* :98). Ainsi, quand ce troisième temps de traduction réussit, notre monde s'en trouve considérablement transformé, des laboratoires sont implantés «qui cadrent et préforment les actions possibles» (*Op.cit.* :100)<sup>19</sup>.

La prise de parole des citoyens ne s'effectue donc qu'*a posteriori*, alors que nombre de choix importants ont déjà été pris. Callon, Lascoumes et Barthe pensent que, dans nos démocraties, ce retard ne peut que s'accroître, les citoyens ne s'exprimant qu'aux élections pour désigner des porte-parole qui parleront en leur nom. Une fois ceux-ci choisis, les représentés se voient réduits au silence pour une durée déterminée. La liste des entités qui composent le collectif est alors établie par les discussions que mènent les élus. Le collectif est constitué par agrégation des entités dont les identités sont considérées comme stables : les individus, à partir desquels le collectif est ordonné, hiérarchisé. Les porte-parole élus délimitent le collectif à partir des "préférences" qu'ils estiment être celles des représentés. Lorsqu'ils parlent, ces derniers ne s'expriment que sur un collectif déjà délimité par les seuls représentants et au sujet duquel ils ne peuvent que manifester leur approbation ou leur désaccord.

### B. La vigilance des forums hybrides

Dans *Agir dans un monde incertain*, Callon, Lascoumes et Barthe relèvent l'émergence de différentes expériences collectives qui ont pour effet d'atténuer la double ligne de partage expert/profane — dans la tâche d'exploration des états possibles du monde — et représentant/citoyen — dans la tâche de délimitation du collectif. Pour les trois sociologues, l'intérêt de ces expériences est qu'elles ont toutes pour résultat, non pas de supprimer, mais de «démocratiser la démocratie» !

<sup>19</sup> «Chacun de nous, dans la plus banale de ses actions quotidiennes, passe ainsi par les laboratoires construits et disséminés, par des collectifs de recherche qui ont su maîtriser avec *maestria* traduction 1, traduction 2, puis traduction 3» (CALLON M./LASCOURMES P./BARTHE Y., 2001, p.101).

Leur livre regorge de descriptions d'expériences de ce type. Ils qualifient de «forum hybride» l'espace dans lequel elles se posent, afin de bien indiquer la mixité des acteurs en présence. Dans un forum hybride, experts et profanes coopèrent à chacun des temps de la traduction. «C'est dans le travail de mise en évidence des problèmes, d'identification des obstacles, de mise en visibilité de phénomènes étranges et bizarres, que peut se situer une première contribution active des profanes [...] Les experts en effet, n'ont pas le monopole des problèmes» (Callon/Lascoumes/Barthe, 2001 :113). Les riverains d'une décharge peuvent ainsi accumuler des données et constituer une véritable «épidémiologie populaire», ceci afin d'attirer l'attention des chercheurs sur des problèmes passés inaperçus. Des profanes interviennent également au deuxième temps de la traduction. Ils peuvent «participer au collectif de recherche pour l'élargir et l'organiser» (*Op.cit.* :121). Des groupes confrontés à des problèmes — malades, riverains d'une décharge... — prennent place, par le biais de leur porte-parole, dans le collectif de recherche. Un ensemble de personnes atteintes du sida peut, par exemple, critiquer le protocole adopté pour tester l'efficacité d'une nouvelle molécule, en montrant que certaines catégories de malades ne sont pas représentées parmi ceux recrutés pour le test<sup>20</sup>. Les non-spécialistes n'hésiteront pas à rappeler à l'ordre les chercheurs — ou à recourir à des experts extérieurs — s'ils estiment qu'on simplifie trop les problèmes. Enfin, une coopération se noue également lorsqu'il faut appliquer les résultats du travail de laboratoire. Les profanes vont faire profiter les chercheurs de la connaissance qu'ils ont de leur environnement en leur permettant de mieux identifier les entités — humaines et non humaines — auxquelles il faut s'allier pour que le projet de recherche réussisse.

Les forums hybrides, en tant que lieux d'échange, ont pour effet de surmonter le fossé séparant experts et profanes. Les débats qui s'y déroulent démontrent «que chacune de ces deux catégories d'acteurs détient des savoirs spécifiques (une capacité de diagnostic, une interprétation des faits, un éventail de solutions) qui s'enrichissent et se fécondent mutuellement» (*Op.cit.* :57). Ces forums n'ont donc pas pour effet de disqualifier la recherche confinée en laboratoire mais de l'enrichir. Ils augmentent le pouvoir d'exploration du monde en abordant les controverses à partir d'un inventaire largement étoffé des problèmes et des solutions. Un autre bénéfice attire particulièrement notre attention : ces forums diminuent considérablement le retard de la parole des acteurs sur leur monde commun. Certes, les groupes concernés par une nuisance s'expriment toujours après que celle-ci ait commencé à les inquiéter. Néanmoins, leur parole est entendue dès la formulation des problèmes. Au contraire, lorsque la traduction est l'affaire de la seule recherche de laboratoire, il n'est plus

<sup>20</sup> «À trop vouloir considérer que n'importe quel corps malade est équivalent à n'importe quel autre corps malade, on finit par s'empêcher de saisir des différences d'efficacité et on interdit à certains groupes de bénéficier des éventuelles chances de guérison ou de rémission promises à ceux qui sont choisis pour les essais» (CALLON M./LASCOUTES P./BARTHE Y., 2001, p.124).



possible que d'approuver ou de rejeter, *a posteriori*, l'ensemble limité des solutions et des problèmes définis par les experts. C'est en ce sens que ces forums ont réellement pour effet, selon Callon, Lascoumes et Barthe, de «démocratiser la démocratie», les experts n'étant plus seuls à poser des choix qui façonnent notre devenir commun.

Dans le même temps, les forums hybrides «démocratisent» également le travail de délimitation du collectif qu'opéraient les seuls élus. Ils placent «les incertitudes concernant la composition du collectif au centre du débat au lieu de les reléguer dans l'enceinte des parlements et des assemblées» (Callon/Lascoumes/Barthe, 2001 :179). Alors que la démocratie "délégative" définit le collectif en agrégeant des entités qu'elle considère comme données et stables, au sein du forum, les identités se composent coopérativement au fil des échanges et des discussions. Des citoyens — riverains, malades... — ne se satisfont pas des identités toutes faites que véhiculent les experts et les élus. Celles-ci ne rendent pas bien compte, à leurs yeux, d'un vécu qui reste incertain. Autrefois muets, ils se constituent en groupes et prennent la parole, non pas simplement pour imposer leurs intérêts, mais avant tout pour les "découvrir", pour se donner progressivement une identité propre, adaptée à la spécificité de leur vécu encore énigmatique <sup>21</sup>. Un forum hybride n'a donc rien d'un lobby défendant des intérêts clairement définis. Il s'agit davantage d'un réseau qui cherche continuellement à s'étendre afin d'avancer collectivement dans l'exploration de ce que le groupe vit.

On peut donc dire que les forums visent à enrichir la démocratie délégative en la dotant d'un pouvoir de vigilance. Ils augmentent la capacité du collectif à explorer des états possibles du monde. De plus, leurs participants semblent développer une capacité d'écoute et un intérêt pour les nouvelles identités émergentes. Comme le note Raphaël Gély : «Pour trouver son identité, il a fallu composer, il a fallu enrôler et intéresser. C'est ce qui fait dire à Michel Callon et ses collègues que la forme même de construction d'une identité sociale ne peut manquer de rendre les individus qui s'y reconnaissent tolérants par rapport aux autres identités» (Gély, 2004 :27). Les forums peuvent alors informer le collectif sur les identités qui émergent dans le monde, à condition bien entendu que le collectif soit attentif aux signaux émis.

À ce stade, une importante clarification s'impose. Dans leur ouvrage, Callon, Lascoumes et Barthe ne cherchent pas à imaginer un modèle utopique de démocratie radicale. Les forums hybrides sont des pratiques collectives inventées et menées par les acteurs eux-mêmes afin de dépasser des controverses. En rapportant ces expériences collectives, les trois sociologues montrent que ces acteurs sont capables de coopérer. L'explication qui semble ressortir de la lecture d'*Agir dans un monde incertain* est que les profanes s'engagent dans une recherche collaborative

<sup>21</sup> Pour un développement de la question des identités sociales dans un monde connexionniste, cf. GÉLY R., 2004.

parce que la controverse, en les plaçant en contexte d'incertitude radicale, les pousse à travailler ensemble. Le fait d'être inquiétés par une nuisance qu'ils ne peuvent expliquer disposerait les individus à agir de manière solidaire. Les auteurs ne présupposent donc pas que les individus soient de purs altruistes prêts à collaborer pour la science. En reprenant le langage des intérêts, on peut dire que la controverse "intéresse" les profanes à travailler avec d'autres pour mettre en mots ce qu'ils vivent. Callon, Lascoumes et Barthe semblent même dire que les maux incertains qui accablent les individus les «capacitent» à la recherche : «Il n'y a pas plus obstiné, plus attentif, plus précautionneux, plus rigoureux qu'un groupe de non-spécialistes qui veulent savoir pourquoi ils endurent des malheurs insupportables» (Callon/Lascoumes/Barthe, 2001 :117). De plus, l'incertitude rend possible la négociation des identités : «C'est parce qu'elles sont instables, transformables, que ces identités sont susceptibles d'être composées et d'être ajustées les unes aux autres» (*Op.cit.* :335).

Il reste que, pour que l'expression «démocratisation de la démocratie» prenne tout son sens, il faut pouvoir généraliser l'expérience des forums hybrides, afin qu'elle ne se limite pas à quelques collectifs marginaux. Il faut convaincre la société de leur intérêt afin qu'elle soit attentive à ce qu'ils peuvent lui apprendre. De plus, le réseau doit être protégé car il constitue un pouvoir d'intéressement tel que le risque est grand qu'un «opportuniste connexionniste»<sup>22</sup> s'institue comme point de passage obligé du réseau. Face à ces questions, Callon, Lascoumes et Barthe semblent privilégier la voie d'une forme d'organisation des réseaux.

### *C. L'engagement du sociologue des réseaux : organiser et généraliser les forums hybrides*

Avant d'entamer la question de l'organisation des réseaux, il nous faut préciser, comme nous l'avons fait pour Boltanski et Chiapello, l'intention du travail sociologique de Callon, Lascoumes et Barthe. Callon conçoit le rôle du sociologue comme celui d'un porte-parole de réseau (Callon, 1999). Il ne représente pas une entité toute faite, dont il n'aurait qu'à relever l'identité, mais intervient, au même titre que les autres membres du réseau, dans la constitution d'une nouvelle identité sociale. Pour Callon, le sociologue «performe» donc la réalité sociale. Quand il s'intéresse à l'Association française contre les myopathies (l'AFM), Callon intervient dans la constitution d'une identité émergente (Callon/Rabeharisoa, 1999). Loin d'un travail de recherche confinée, le sociologue "s'attache" aux membres du réseau. Il doit donc s'associer et intéresser. De la qualité de son attachement dépendra sa légitimité de porte-parole.

En s'insérant dans les forums hybrides, le sociologue participe donc au mouvement de démocratisation de la démocratie. Restent les questions de la nécessité de généraliser et de protéger les réseaux. Pour Callon, le so-

<sup>22</sup> Pour une définition de l'opportuniste de réseau, on lira L. BOLTANSKI L./CHIAPELLO E., 1999, pp.437-444.

ciologue peut «transporter» ce qui a été produit par le réseau. À l'attachement succède une stratégie de détachement qui vise à intéresser de nouvelles entités à l'identité émergente. Mais le travail sociologique ne se limite pas au transport des nouvelles identités. Il peut concerner le transport des procédures elles-mêmes. L'apport du sociologue peut être «de participer avec les acteurs eux-mêmes à la mise en forme des leçons qui peuvent être tirées d'une expérience collective en cours, toujours singulière, de manière à en exprimer la possible généralité pour ensuite la transporter ailleurs, en espérant que d'autres acteurs seront convaincus par l'équivalence et s'en saisiront» (Callon, 1999 :74).

Cette conception de l'intervention du sociologue pose un certain nombre de questions. Celle, tout d'abord, du choix des acteurs avec qui s'associer. Pour Callon, le sociologue peut justifier un tel choix par le degré d'innovation des acteurs qu'il sélectionne afin de pouvoir généraliser les pratiques innovantes. Ce choix peut aussi être guidé par la volonté de constituer et de renforcer la parole de collectifs exclus du débat public. Callon reconnaît, cependant, que la question reste entière : «Tous les acteurs réflexifs et émergents se valent-ils ? » (*Op.cit.* :76). Pourquoi choisir tel groupe en mal de reconnaissance plutôt que tel autre ? Enfin, subsiste le problème, maintes fois évoqué, de la protection du réseau. «Laisser les forums hybrides se développer sans aucune règle du jeu pour organiser le débat, c'est laisser le champ libre à la logique des rapports de force» (Callon/Lascoumes/Barthe, 2001 :211).

Une solution est peut-être à chercher dans les formes d'intervention que les trois sociologues préconisent pour organiser les forums : celle du monde associatif, celle des médias et celle des pouvoirs publics. La première fournit, entre autres choses, aux groupes émergents leurs premiers moyens d'expression. La deuxième garantit la publicité des débats. Quant aux pouvoirs publics, ils «assurent le bon fonctionnement des procédures dialogiques en même temps qu'ils servent de recours et mettent en place des structures de coordination ; ils allouent des ressources pour que la recherche collaborative se développe et que les coûts de composition du collectif soient pris en charge» (*Op.cit.* :252)<sup>23</sup>. De telles interventions permettraient de généraliser les réseaux et de les protéger. De plus, elles résoudraient la question du choix des acteurs avec qui s'associer puisqu'elles viseraient à faciliter l'émergence des réseaux, sans les sélectionner.

Une telle proposition reste problématique. Elle postule nécessairement que l'État accepte de transformer son rôle afin de se rendre plus attentif à ce que produisent les réseaux et qu'il apprenne à les organiser tout en n'imposant pas d'issue autoritaire aux débats. Quelle garantie Callon, Lascoumes et Barthe ont-ils qu'il ne cherchera pas à instrumentaliser les forums ? Peut-être espèrent-ils que les forums hybrides jouent le rôle de dispositif de prise de conscience pour l'État ? En attestant d'un réel enri-

<sup>23</sup> Ils utilisent le terme «dialogique» en opposition à celui de «délégative».

chissement de la démocratie délégative, ne pourrait-on pas attendre que ces forums fassent prendre conscience à l'État du pouvoir de vigilance des réseaux ? Le problème d'un tel raisonnement, si tel est bien le leur, repose dans sa circularité. D'une part, il faudrait que les forums hybrides soient suffisamment développés pour qu'ils permettent une telle prise de conscience. D'autre part, nous avons vu que, pour qu'ils prennent de l'ampleur et qu'ils soient protégés, ils devraient être organisés, en partie, par l'État. Une des conditions pour que s'initie une prise de conscience de l'État serait alors que celui-ci se soit déjà transformé en acceptant d'organiser les forums !

Au vu de cette circularité, la seule manière de rester optimiste serait de croire que l'évolution du social mènera nécessairement à l'émergence de davantage de forums hybrides. Ulrich Beck a montré comment nos sociétés étaient entrées dans l'ère de la « société du risque » (Beck, 2001) ; une ère au cours de laquelle apparaissent de nouveaux risques qui mettent le collectif en contexte d'incertitude radicale. Les destins des individus se voient bien plus entremêlés que dans la société industrielle. Cette prolifération de risques ne transformerait-elle pas petit à petit la société en un méga-réseau qui "intéresse" les individus ? Dans ce contexte, ne peut-on attendre des institutions qu'elles s'adaptent afin d'encadrer les forums hybrides ? Beck, lui-même, montre qu'un tel scénario n'a rien d'inéluctable. Bien que les nouveaux risques ne connaissent pas de frontières de classes, ils sont distribués de manière très inégale et s'individualisent (Beck, 1998 :22). Pour Beck, si le contexte de la société du risque provoque effectivement l'apparition de nouvelles formes d'action collective, il génère aussi les peurs et les opportunités.

Callon, Lascoumes et Barthe partagent le constat d'une prolifération de controverses qui placent le collectif en incertitude radicale : « Nous sommes obligés de reconnaître que nous ne disposons d'aucune preuve formelle de l'importance grandissante des controverses sociotechniques. Le pari de ce livre, car pari il y a, est de considérer que ce mouvement est irrépressible » (Callon/Lascoumes/Barthe, 2001 :352)<sup>24</sup>. Cependant, à aucun moment, ils ne prédisent que cette prolifération entraînera, de manière quasi causale, l'adaptation des institutions de régulation. Si nous avons tout de même évoqué cette croyance dans l'adaptation des institutions, c'est parce qu'elle constitue une tentation à laquelle une approche comme celle de Callon, Lascoumes et Barthe reste confrontée. S'il faut y résister, c'est parce que rien ne dit que la généralisation des expériences émergentes amènera l'État à transformer son rôle. Une voie à creuser serait de déterminer des conditions internes d'autorenforcement de ces expériences émergentes, tout en continuant à chercher à rendre l'État plus attentif au pouvoir des réseaux.

<sup>24</sup> « Partout, sur tous les fronts, apparaissent des minorités concernées qui demandent la parole et qui exigent d'être impliquées dans le travail d'investigation » (CALLON M./LASCOUMES P./BARTHE Y., 2001, p.352).

#### IV. La vigilance collective : une attention aux possibles

Si, dans cet article, nous nous sommes intéressé à ces sociologues, c'est parce que nous avons interprété certaines de leurs réflexions comme une tentative de constituer une vigilance collective. Nous espérons avoir démontré l'injustice de la thèse selon laquelle ces auteurs ne parviendraient, au mieux, qu'à décrire les opérations critiques des acteurs ordinaires. Relever l'incomplétude de leurs propositions n'était pas pour nous une manière de les disqualifier mais bien de les prendre au sérieux. Nous leur restons, en effet, redevables du champ d'action collective qu'ils ouvrent. L'organisation d'une forme d'"attention aux possibles" ne constitue-t-elle pas un projet critique essentiel dans un contexte socio-économique voué au fatalisme, où des citoyens ne se satisfont plus de la manière dont experts et élus résolvent les controverses ?

Boltanski et Chiapello, en indiquant la voie d'une forme de vigilance de la critique, visent ainsi à renforcer la capacité collective d'anticipation de nouvelles souffrances. Un tel travail de vigilance préviendrait la critique d'une issue possible de l'évolution du monde. Cette proposition n'est pas sans soulever un certain nombre de questions. Qu'est-ce qui peut nous préserver de l'éventuelle partialité et ambiguïté des centres indépendants de vigilance ? La plus grande difficulté touche à la conception de la temporalité sur laquelle repose la sociologie de Boltanski et Chiapello. Le temps des cités est un temps cyclique. La même figure de l'ordre social qu'est cette dernière se reproduit sous des formes toujours différentes. L'histoire se répète, même si le bien commun autour duquel s'ordonne la cité change<sup>25</sup>. Pour Boltanski et Chiapello, être vigilant, c'est alors découvrir la nouvelle définition de la cité qui émerge dans le monde. Le schème de la cité règle le travail de vigilance en cherchant à reproduire, à travers la nouveauté, la figure de celle-ci<sup>26</sup>. Au vu des mutations du système économique globalisé qui risquent de faire imploser l'horizon de normalité que constitue la cité, un tel schématisme ne nous condamne-t-il pas à un déphasage plus grand encore que celui analysé par Boltanski et Chiapello ?

Les forums hybrides, quant à eux, ne constituent-ils pas des lieux où se développe une vigilance collective non bornée ? Plongés dans l'incertitude la plus radicale, les acteurs coopèrent afin de "découvrir" ce qu'ils vivent. Par "découverte", il ne faut pas entendre l'adaptation à une

<sup>25</sup> Dans une longue note, les deux sociologues s'expliquent sur ce qu'ils considèrent comme la double temporalité des cités. Une première temporalité, longue, est celle de l'axiomatique du modèle de la cité. Selon eux, rien «ne permet de dire que nous ne soyons pas toujours plongés dans cette temporalité longue» (BOLTANSKI L./CHIAPELLO E., 1999, p.777). La deuxième, courte, est celle des termes dans lesquels le modèle de la cité s'incarne dans le monde. Nos sociétés évolueraient, produisant de nouvelles définitions de la cité, tout en reproduisant la même architecture sociale.

<sup>26</sup> Ainsi, ils n'interprètent l'émergence de nouveaux mouvements en réseau que comme une première avancée possible dans le travail de formation de la cité par projets. Autrement dit, le schème de la cité sélectionne les signes du travail de formation d'une cité au détriment d'autres signes, qui pourraient indiquer l'apprentissage d'un nouveau type d'action collective faisant référence à une forme de légitimité différente de celle des cités.

nouvelle réalité donnée qu'il faut déchiffrer. Ils créent leur identité tout autant qu'ils la découvrent ; il ne s'agit ni de tenter de s'adapter à une réalité tout faite, ni de viser une réalité utopique. Ils explorent des états possibles du monde dans lequel ils vivent.

Face à ce travail de vigilance, Callon, Lascoumes et Barthe "s'engagent". Ils s'insèrent dans des forums. Ils tentent de les généraliser et de leur donner une forme d'organisation. Les interventions qu'ils proposent pour ce faire nous ont laissé perplexe. Alors qu'ils préconisent une intervention publique pour organiser les réseaux, rien n'est dit sur ce qui rendra l'État plus attentif aux possibles que les forums explorent. La tentation est grande alors de croire que la prolifération des forums hybrides découlera du développement de nos sociétés, toujours davantage entremêlées, et que l'État n'aura qu'à s'adapter à l'activité des réseaux. Or ce n'est pas parce que l'incertitude est généralisée que l'attention aux possibles se généralise. Résister à une telle croyance exige que nous nous penchions sur ce qui peut nous mettre collectivement en capacité d'attention, et non que nous supposions que l'incertitude de notre vécu nous invite à une telle coopération.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BECK U.,  
 1998 "Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités", *Lien social et politiques*, 39, pp. 15-25.  
 2001 *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. L. Bernardi, Paris, Aubier.
- BARTHE Y., LEMIEUX C.,  
 2002 "Quelle critique après Bourdieu ? ", *Mouvements*, n°24, pp.33-38.
- BENATOUÏL T.,  
 1999 "Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture", *Annales HSS*, n°2, pp.281-317.
- BERTEN A.,  
 1993 "D'une sociologie de la justice à une sociologie du droit. À propos des travaux de L. Boltanski et L. Thévenot", *Recherches sociologiques*, Vol. XXIV, 1-2, pp.69-89.
- BOLTANSKI L.,  
 1993 *La souffrance à distance, Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié.  
 2002 "Nécessité et justification", *Revue Économique*, Vol.53, pp.275-289.
- BOLTANSKI L., CHIAPELLO E.,  
 1999 *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L.,  
 1991 *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- CALLON M.,  
 1999 "Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement", *Sociologie du travail*, Vol.41, 1, pp.65-78.

- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y.,  
 2001 *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- 2003 “La démocratie dialogique casse-t-elle des briques ?”, *Cosmopolitiques*, n°3, pp.108-130.
- CALLON M., RABEHARISOA V.,  
 1999 *Le pouvoir des malades. L'Association française contre les myopathies et la Recherche*, Paris, Les Presses de l'École des Mines.
- DEJOURS C.,  
 1998 *Souffrance en France, La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil.
- DODIER N.,  
 1991 “Agir dans plusieurs mondes”, *Critique*, n°529-530, pp.427-451.
- GÉLY R.,  
 2004 “Les usages de l'identité sociale dans un monde connexionniste”, *Les carnets du Centre de philosophie du droit*, n°111.
- GIDDENS A., BLAIR T.,  
 2002 *La troisième voie, Le renouveau de la social-démocratie*, Paris, Seuil.
- KARSENTI B.,  
 2000 “Le capitalisme au présent. Une lecture du *Nouvel esprit du capitalisme* de L. Boltanski et E. Chiapello”, *Multitudes*, n° 3, version électronique : [http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id\\_article=243](http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=243).
- LATOUR B.,  
 1989 *La science en action*, Paris, La Découverte.
- LENOBLE J., MAESSCHALCK M.,  
 2003 *Toward a Theory of Governance, The Action of Norms*, The Hague/London/New York, Kluwer Law International.

## **Le “sociologue-expert” à la télévision : un sens pour la posture sociologique ?**

par Christophe Mattart \*

La télévision joue aujourd’hui un rôle majeur dans la formation des opinions. Pour nombre de spectateurs, elle constitue la première source d’information. Les sociologues désireux de s’exprimer et d’intervenir dans la cité ne peuvent donc la négliger. Cette contribution porte sur les aspects pratiques conditionnant leurs interventions potentielles. Elle se base sur une étude empirique menée en 2004 en Belgique francophone, et se concentre sur la participation des experts aux journaux et débats de deux chaînes généralistes (RTBF et RTL-TV1). L’argumentation ne se cantonne pas au seul cas du sociologue qui, sur ce thème, est associé à d’autres protagonistes dans des logiques sociales similaires. Les différentes modalités relationnelles pouvant exister entre “experts” et journalistes sont mises en évidence. Les réseaux que forment ceux-ci sont traversés par des rapports de force rendant leur coopération potentiellement conflictuelle. Ces rapports prennent d’ailleurs source dans la structure macrosociale, dont cet article propose une analyse par la théorie des champs. Il s’ensuit certains enjeux et implications importants pour le sociologue désireux d’utiliser ce média.

Le sens que prend la posture du sociologue engagé dans la cité dépend des nombreux facteurs qui la façonnent : l’inscription du scientifique dans le monde social, les conditions de production de son savoir, les possibilités et contextes de diffusion de ce dernier...

Cet article entend contribuer à la réflexion relative à l’engagement du sociologue dans la cité en se concentrant sur la médiatisation — par le sociologue lui-même — du savoir sociologique.

La télévision est à cet égard un média de premier plan. Depuis son apparition, elle a en effet considérablement bouleversé l’espace médiatique et social. Elle occupe une position dominante par l’influence qu’elle exerce sur les autres médias <sup>1</sup> et par le pouvoir de l’image. Véritable phé-

---

\* ULB, Institut de sociologie, Centre de sociologie de l’éducation, 44 Avenue Jeanne CP 124, B 1050 Bruxelles.

<sup>1</sup> Sous son influence, la presse écrite a modifié sa mise en page, a introduit l’iconographie et multiplié les suppléments magazines.



nomène social, elle draine des centaines de millions de téléspectateurs dans le monde (Cluzel, 1996 :7). Pour nombre d'entre eux, elle occupe une majeure partie du temps libre et constitue leur première, voire unique source d'information.

Le journalisme télévisuel jouit d'une influence remarquable, notamment si l'on considère la définition que donne Bourdieu de l'acte politique : «manipulation légitime de la vision du monde» (Bourdieu, 2000 :22). Certains journalistes de l'élite sont, de fait, devenus acteurs du champ politique «pour la simple raison qu'ils y produisent des effets» (*Op.cit.* :61).

Il devient dès lors difficile de concevoir l'espace public sans mener une réflexion complémentaire sur la télévision et, plus généralement, sur les médias. Ces derniers constituent aujourd'hui une charnière cruciale entre politique et société et se profilent de plus en plus comme quatrième pouvoir<sup>2</sup>. L'information qu'ils développent est en effet une des premières sources de réflexion citoyenne et joue un rôle majeur — mais non exclusif — dans la formation des opinions.

## I. Les intellectuels et l'espace médiatique

Les liens qui unissent — et désunissent — les savants et les médias de large diffusion ne sont pas neufs. Dans l'ensemble, les scientifiques adoptent au XIX<sup>e</sup> siècle une attitude critique envers ce genre de support, s'inquiétant de leur piètre niveau de pensée. Plus largement, les journalistes sont accusés «de favoriser les médiocres, de flatter les puissants et d'être à la solde de trois vices cardinaux : l'argent, l'ambition et le pouvoir» (Riefel, 1984 :7)<sup>3</sup>. On notera que cette critique est loin d'avoir disparu aujourd'hui.

Les intellectuels de l'époque sont majoritairement des universitaires. Sous certains aspects, la III<sup>e</sup> République française — 1880-1940 — constitue l'âge d'or de l'universitaire ; celui-ci est régulièrement consulté, son avis est écouté et il domine le champ intellectuel (Jalabert, 2003 :257-258).

Au sein de ce champ, l'espace journalistique occupe encore une position subalterne à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, «il s'autonomise progressivement pour atteindre une position dominante, depuis la Seconde Guerre mondiale, avec l'importance accordée à la propagande par les régimes totalitaires et à l'information dans les démocraties» (Montlibert, 1997 :80). Cependant, il n'est pas pour autant devenu dominant au sein du champ intellectuel. Sa force réside ailleurs ;

<sup>2</sup> Ce quatrième pouvoir sera dénoncé plus fortement avec l'arrivée de la télévision. Des ouvrages décrivent une évolution de la démocratie vers la médiocratie, thèse défendant l'idée que les médias ont aujourd'hui le vrai pouvoir d'orienter le cours des événements en dirigeant l'opinion.

<sup>3</sup> Les intellectuels dreyfusards ne choisirent d'ailleurs pas la presse pour diffuser leurs idées, mais plus volontiers les revues dont le lectorat était plus ciblé. Le camp opposé entreprit une démarche inverse, ce qui constitue une explication plausible de l'échec que les dreyfusards ont essuyé dans un premier temps, échec souvent occulté par la réhabilitation de Dreyfus des années plus tard.

elle se trouve dans le contrôle qu'il exerce sur les moyens de diffusion. Comme le signale P. Bourdieu «c'est un fait social très important qu'aujourd'hui vous ne pouvez plus accéder à l'espace public que par la médiatisation du journalisme. [...] Il y a une extraordinaire concentration du pouvoir sur les moyens de diffusion» (Bourdieu, 2000 :76).

Autre spécificité, ce champ «est beaucoup plus dépendant des forces externes que tous les autres champs de production culturelle» (Bourdieu, 1996 :61). Le politique s'est d'ailleurs toujours préoccupé du journalisme. G. Muhlmann rappelle à ce propos tous les arguments qui ont mené au vote de la loi de 1881 sur la liberté de la presse en France : «[...] le vote de cette loi tient pour beaucoup à des arguments conservateurs, qui la présentaient comme le moyen de sublimer les violences des foules en conflit 'public' édulcoré, c'est-à-dire d'instituer un espace d'opinions séparé de l'espace social et par là moins dangereux» (Muhlmann, 2004 :110). Si le champ journalistique éprouve des difficultés à s'autonomiser, il fait planer, selon Bourdieu, une menace sur l'autonomie des autres champs. Ce dernier utilise la métaphore d'un cheval de Troie pour désigner des producteurs qui auraient justement comme caractéristique d'être aux frontières de leur champ respectif — par exemple dans l'art ou la science — et qui, avec l'appui de forces externes — les journalistes par exemple —, seraient consacrés sans passer par la reconnaissance des pairs. L'autonomie des règles du champ scientifique se trouve dès lors fragilisée : «la consécration par les médias est prise en compte même par les commissions du CNRS» (Bourdieu, 1996 :69).

Au XX<sup>e</sup> siècle, lorsque la presse d'opinion s'efface et se marginalise au profit de la presse d'information — qui s'insère dans un système de consommation de plus en plus massif —, les logiques du champ économique deviennent davantage prégnantes et contribuent aux évolutions récentes de la télévision.

Nous pouvons distinguer, à ce propos, deux âges<sup>4</sup>. D'une part, celui de la "paléo-télévision", basé sur un modèle pédagogique, voire paternaliste, qui privilégie le message et sélectionne les émetteurs en voulant former les goûts des spectateurs. D'autre part, celui de la "néo-télévision", émergeant dans les années 1980, à la faveur de la libéralisation du secteur. Dans ce contexte, la relation avec le public importe plus que les contenus, l'individu ordinaire est invité sur les plateaux, convoqué aux côtés de l'expert, parfois pour s'opposer à son opinion.

Le témoignage a toujours été valorisé par les médias, mais il remplit aujourd'hui une fonction particulière. Il n'appuie plus seulement un propos mais vaut au contraire pour lui-même. Cette télévision de l'intimité consacre la seule présence du témoin et élève son récit au rang de vérité. D. Mehl rappelle que cette évolution a posé le rapport d'identification comme fondement du pacte relationnel avec ses publics. Les témoignages

---

<sup>4</sup> Comme l'a fait Umberto Eco, largement repris dans les analyses des médias.

placent l'émotion, l'expérience et la singularité au centre du débat. «La monstration l'emporte sur la démonstration [...] l'idée d'authenticité supplante celle de véracité» (Baudry/Sorbets/Vitalis, 2002 :57)<sup>5</sup>.

La dimension du spectacle et du ludique s'est en outre accrue, comme le signifie le néologisme "infotainment". Selon A. Mercier, les journalistes se sont donc adaptés en évitant les séquences trop longues, en veillant à varier le rythme des nouvelles et en utilisant un maximum d'images dont l'impact l'emporte sur les commentaires. Le présentateur quitte le ton professoral dans une recherche de proximité avec le téléspectateur, use de l'humour et simule une interaction avec le public (Mercier, 1996 :173-190).

La question de la place des experts peut dès lors être posée, car, selon G. Thoveron, «les témoins ont chassé les experts» (Thoveron, 2004 :20). En France, S. Rouquette a étudié l'évolution quantitative des débats dans l'histoire de la télévision française. Dans les années 60-70, il y avait automatiquement des experts dans les débats télévisés, ce qui n'est plus le cas à partir des années 80. Entre ces deux périodes, leur présence passe, en moyenne, de 25% à 12% (Rouquette, 2002 :176-178). En Belgique, il était également courant d'appeler des experts dans le cadre de la pratique journalistique ; cette démarche était d'ailleurs considérée comme la seule manière sérieuse de travailler. Mais depuis une quinzaine d'années, les journalistes procèdent différemment : «[...] on essaie de faire un récit de chaque reportage pour l'incarner, faire en sorte qu'on puisse s'identifier dans un personnage, peut-être pour arriver à mieux faire comprendre»<sup>6</sup>. L'expert se retrouve donc circonscrit dans des domaines plus restreints.

Les logiques économiques impliquent en outre la recherche d'un audimat le plus important possible. Cette contrainte nécessite un journalisme qui se dise objectif, décrivant simplement les événements, afin, notamment, de ne pas froisser définitivement un pan entier de consommateurs potentiels. Cette généralisation des pratiques de la presse d'information a des conséquences pour les intellectuels, car, en dehors des encarts spécifiques, c'est à travers la figure de l'"expert" que ces derniers doivent intervenir. Et ceci est encore plus vrai en Belgique qu'en France où la tradition des intellectuels est historiquement plus forte<sup>7</sup>.

Quel sens donner dès lors à la posture sociologique quand son engagement passe par la figure du "sociologue-expert" apparaissant à la télévi-

<sup>5</sup> Aux États-Unis, un journal d'information, *Eyewitness News*, est aujourd'hui conçu uniquement sur la base de témoignages.

<sup>6</sup> Nous avons choisi de respecter l'anonymat des experts et journalistes interviewés. Leurs citations sont, tout au long de cet article, entre guillemets ; elles sont contextualisées de façon à ce que le lecteur puisse reconnaître le groupe auquel se rattache le locuteur.

<sup>7</sup> P. Aron et M. Beyen esquissent quelques éléments fondamentaux qui font que le modèle français de l'intellectuel se révèle peu opératoire en Belgique. Pour eux, c'est notamment la vision fonctionnaliste de notoriété utilisée, engagée, qui conduit à biaiser l'analyse, car la structure sociale belge pose des limites à l'accumulation de pouvoir symbolique, nécessaire à son investissement. Ils évoquent trois facteurs : la pilarisaison de la société, la taille réduite de la population et l'absence de soubassement idéologique commun à la Belgique (ARON P./ BEYEN M., 2003, pp.609-625).

sion ? Il est en effet légitime de se demander dans quelle mesure le sociologue peut intervenir, au vu de la position dominante du journalisme télévisuel, des rapports ambigus existant entre savants et médias et de l'hétéronomie du champ journalistique.

Nous faisons donc l'hypothèse que les sociologues ont, dans le rôle d'expert télévisuel, des possibilités d'expression très réduites qui dépendent des contraintes inhérentes au format et des attentes des journalistes.

La littérature scientifique ne dispose pas d'étude empirique sur ce sujet. Il nous fallait donc mettre au point un type d'enquête qui permette d'envisager non pas le métier de sociologue en tant que tel, mais plutôt celui du sociologue intervenant en tant qu'expert. Cela impliquait que l'on réfléchisse non pas tant sur les compétences professionnelles que sur les modalités d'organisation et de distribution du savoir au sein des relations entre commanditaires et usagers de cette expertise (Legrand/Vrancken, 2004 :16). En effet, à la différence de la profession, la qualité d'expert ne trouve pas ses justifications en elle-même mais doit répondre à une exigence pratique de confrontation aux autres (Trépos, 1996). L'expertise ne se conçoit dès lors pas de manière décontextualisée et coupée des situations d'interaction (Legrand/Vrancken, 2004 :24).

L'option a donc été prise de comprendre l'expert dans le cadre du processus de production médiatique dans lequel le journaliste occupe une place prépondérante. C'est par un ensemble de sous-questions thématiques que l'hypothèse sera vérifiée, en mettant en relief le contexte et la liberté d'expression de l'expert dans ses différentes dimensions.

Il s'agit d'abord de décrire les différents types de participation des experts au travail journalistique, pour ensuite questionner leur insertion dans des relations sociales. Cette réflexion nous conduira à expliciter ce que les journalistes attendent des experts et ce qu'ils valorisent chez eux. Elle nous permettra également de comprendre pourquoi certains experts apparaissent aussi régulièrement dans les médias au détriment d'autres. Enfin, la description de la coopération entre les protagonistes nous amènera à vérifier dans quelle mesure celle-ci ne comporte pas de risques qui seraient potentiellement révélateurs du jeu relationnel, d'enjeux, et même de rapports de force existant entre journalistes et experts. Tous ces éléments enrichiront la réflexion sur le sens possible de la posture sociologique médiatisée par la télévision.

Les propos de cet article se fondent sur une étude empirique effectuée en Belgique francophone selon une démarche compréhensive et exploratoire<sup>8</sup>. L'étude s'est concentrée sur deux programmes phares, les journaux télévisés — les JT — et les débats du dimanche, de deux chaînes "généralistes" belges — la RTBF et RTL-TVI. Choix opportun vu l'audience de ces émissions — surtout pour le journal —, la source d'information qu'elles constituent et leurs appels fréquents à des experts.

<sup>8</sup> S'il souhaite plus d'information, le lecteur est invité à consulter MATTART C., 2004.

Au total, 16 entretiens approfondis furent réalisés : 9 entretiens d'experts et 7 de journalistes<sup>9</sup>. Les experts ont été choisis pour la récurrence de leurs apparitions dans les médias<sup>10</sup>. Les domaines d'expertise représentés sont : le droit international et constitutionnel, les sciences politiques, la communication, la sociologie, le terrorisme, la religion, l'économie et les médias. L'argumentation ne se cantonne donc pas au seul cas du sociologue qui, sur ce thème, est impliqué avec d'autres protagonistes dans des logiques sociales similaires. Du côté des journalistes, nous avons retenu Olivier Maroy et Pascal Vrebos pour leur travail d'animateur de débats dominicaux. Pour le journal télévisé, notre choix s'est porté sur divers présentateurs, journalistes et éditeurs.

## II. La participation de l'expert au travail des journalistes

Les journalistes partent généralement sur le terrain avec un sujet et un angle d'approche pour en traiter. C'est ce nous appellerons les "prémices". Celles-ci sont également présentes dans la préparation des débats du dimanche, que les présentateurs essaient de sérier et de structurer sur la base d'un fil conducteur. Les journalistes sont généralement confrontés à l'urgence, ce qui rend leur travail difficile. Ils ont très peu de temps pour recouper les informations et passent la majeure partie de leur journée à fabriquer la nouvelle.

La collaboration la plus évidente et la plus fréquente est sans aucun doute l'interview. Il convient de distinguer le direct et le différé car l'enregistrement du différé peut être coupé au montage. L'expert n'a aucun droit de regard sur le produit final.

Un autre cas de figure est l'invitation à un débat. En général, très peu de choses se disent avant l'émission et les experts ont très peu de temps pour se préparer. Les débats du dimanche réunissent beaucoup d'invités et le temps de parole est donc limité. C'est pourquoi l'expert doit, s'il le peut, bien choisir le moment où il désire parler, car, dans bien des cas, il n'aura qu'une occasion de le faire. Il n'y a cependant pas de règle quant à la place qui lui est réservée.

Plus rarement, l'expert peut intervenir en tant que consultant. Il est alors rémunéré pour faire un travail — ponctuel — de suivi de l'actualité et de recherche, afin de conseiller les journalistes.

Un autre type de collaboration est bien souvent négligé malgré qu'il soit très fréquent : le travail des personnes ressources. Dans ce cas, l'expert reste dans l'ombre ; il donne ses conseils mais ne fait pas l'objet d'une interview. Ce travail est important. «Cela n'a l'air de rien mais c'est incroyable le temps qu'on passe à ça. Là, je suis au moins dans une demande quotidienne d'explication». Certains experts et certaines institu-

<sup>9</sup> Tous les entretiens furent réalisés en face à face et ont eu une durée oscillant entre 50 minutes et 2 heures.

<sup>10</sup> Huit viennent du monde universitaire dont un effectuait des expertises pour le compte d'une entreprise privée. Le dernier fut journaliste pendant 20 ans et dirige à présent un centre de recherche indépendant.

tions développent d'ailleurs des centres de documentation presque uniquement à l'adresse des journalistes.

### III. Journalistes, experts et réseau social

Les relations entre experts et journalistes constituent un réseau social au sens de la définition qu'en donne A. Eraly :

[...] ensemble largement informel de relations entre les acteurs. Chacun d'eux peut entrer [...] en contact avec les autres sans devoir passer par un organe central. Les relations sont personnelles plutôt que statutaires, elles reposent sur un rapport d'identification, une reconnaissance mutuelle, une norme implicite de réciprocité. [...] elles privilégient la confiance et la parole donnée. [...] Le réseau doit être conçu comme un ensemble évolutif de liens sociaux qui sont réactivés épisodiquement. [...] un réseau n'a pas d'existence indépendante des fonctions qu'il remplit pour les divers acteurs, il ne se maintient que tant que les participants y voient un moyen d'atteindre leurs objectifs. [...] Un acteur est intégré dans un réseau parce qu'il possède certaines clés que d'autres sont susceptibles de devoir utiliser un jour. (Eraly, 2002 :244)

Les entretiens confirment que les relations entre journalistes et experts peuvent s'établir et se stabiliser au long des rencontres, même si elles ne se renouent qu'occasionnellement. «On apprend à connaître un certain nombre de journalistes et avec certains on se voit assez souvent pour pouvoir se tutoyer. En réalité, c'est une relation de confiance qui s'instaure». Et ces relations peuvent conduire à l'amitié. «Quand on a des 'connivences', et là je pense à un ami, c'est une espèce de camaraderie à la limite de potache. Si on nous entendait hors antenne, ce serait catastrophique pour nous deux».

La majorité des contacts entre journalistes et experts se font directement, sans intermédiaire. Pour les experts régulièrement sollicités, les demandes passant par un organe central sont très réduites, ce qui ne plaît d'ailleurs pas toujours aux services de presse des institutions.

Y a-t-il une norme de réciprocité ? Un expert, par ailleurs actif dans le secteur bancaire, explique comment il a pu devenir médiatique :

C'est le résultat d'un long travail, cela nécessite beaucoup de contacts gratuits, de disponibilité. Il faut accepter continuellement, il faut accepter à n'importe quelle heure de les renseigner... C'est beaucoup de travail... Et puis alors se créent des relations avec certains journalistes. Ce n'est pas du donnant, donnant mais... Et puis alors cela débouche sur des interviews.

Dans le cas des universitaires, un tel désir de médiatisation ne s'est pas exprimé à ce point. Néanmoins, nous pouvons retirer de cette citation deux éléments partagés par tous : la demande n'est pas formulée directement par les experts et il ne s'agit pas de "donnant, donnant".

Effectivement, aucun des experts interrogés ne nous a dit avoir exprimé une demande directe aux journalistes. Certains d'entre eux ont même

répondu négativement à la question avant qu'elle ne soit posée : «Je trouve cela déplacé. L'expert est quelqu'un que l'on vient chercher. Il nourrit un projet. S'il s'impose, ce n'est plus un expert, c'est qu'il a un message à faire passer». En réalité, quand il y a des demandes, elles sont plutôt détournées. Citons P. Vrebos : «Cela arrive de temps en temps. Mais bon, je fais cela depuis 10 ans, on me connaît quoi. Ce ne sont pas les invités qui font le plateau, c'est moi. [...] Mais il arrive parfois que quelqu'un suggère et que l'on dise : c'est une excellente idée, bien entendu. Parfois, on demande éventuellement : qui peut-on inviter ? Donc, on est ouverts».

N'y aurait-il pas une norme de réciprocité dans ces relations ? Sans doute, mais celle-ci est implicite et il faut comprendre que ce qui anime le réseau, c'est la logique du don (Mauss, 1950). Dans le réseau, il n'y a pas de réciprocité de type économique qui impliquerait une obligation explicite de rendre une contrepartie équivalente. Ce qui se joue en réalité, c'est une réciprocité sociale. C'est sur cette logique que peut se construire une relation de confiance, qui, seule, permet d'approfondir les relations entre les protagonistes.

Ce témoignage d'expert est exemplaire :

Et c'est aussi un aller-retour. C'est-à-dire que eux me contactent parce qu'ils ont besoin de moi, mais dans certains cas, moi, je les contacte en disant : 'Voilà, je viens de faire un ouvrage, est-ce que vous trouvez que le sujet est intéressant ? On organise un colloque, est-ce que vous pouvez y faire écho ?'. C'est des choses comme ça. C'est un aller-retour, évidemment.

Une même logique prévaut si l'on examine la question du refus. Les experts réguliers refusent rarement les demandes des journalistes. Ils peuvent même éprouver des difficultés à le faire, ce qui semble logique dans cette dynamique du don. Un manque de disponibilité répété peut devenir un handicap au sein du réseau. En effet, le réseau n'existe *in fine* que parce que les acteurs qui le composent peuvent s'entraider. Se positionner de manière nodale dans le réseau nécessite la possession de certaines clés et ressources.

#### **IV. Attentes des journalistes et ressources de l'expert au sein du réseau**

Pour les journalistes de JT interrogés, la catégorie "expert" fut perçue comme allant de soi. Le rôle qu'ils en attendent recouvre quatre dimensions. L'expert est d'abord quelqu'un de crédible. Cette première caractéristique apparaît comme la plus importante et est directement liée à la seconde qui est la compétence. En revanche, la troisième, la "neutralité", est toujours citée mais tout autant contredite. Il en va de même lorsqu'il s'agit de savoir si l'expert doit s'en tenir à sa spécialité. Les jugements de valeur et les opinions sont parfois justement ce que les médias attendent. De plus, il arrive que les journalistes, dans l'urgence et/ou par facilité, ré-

clament des commentaires sur des sujets débordant du cadre de compétence des personnes sollicitées.

Les journalistes déclarent faire appel aux experts pour apporter un peu d'abstraction, donner la "tendance lourde", "élever" le reportage, le recontextualiser et l'objectiver.

Mais ceci ne suffit pas pour comprendre pourquoi certains experts sont plus régulièrement médiatisés que d'autres. Pas plus que cela n'efface les ambiguïtés relevées dans les attentes des journalistes. En croisant nos entretiens, nous avons pu noter ce qui, chez les experts, agréée particulièrement aux journalistes, et constitue donc leurs ressources dans le réseau. Ces ressources sont étroitement liées, et pour la plupart, ne se conçoivent pas séparément. Les accumuler permet à l'expert de se positionner au centre du réseau.

Premièrement, «il faut qu'ils sachent de quoi ils parlent», disent les journalistes. Mais il convient de remarquer que ce critère n'est pas absolu, tant le degré de compétence exigé est variable. Par ailleurs, il faut que le domaine d'expertise soit valorisé par les journalistes, ce qui dépend en tout premier lieu de l'actualité. De ce point de vue, il y a une injustice criante entre les différentes disciplines auxquelles appartiennent les experts, la sociologie étant sur ce point plutôt favorisée. En outre, il est préférable que cette spécialité ne soit pas trop pointue. En effet, pour les journalistes télévisés, trouver le "bon" spécialiste dans des délais très courts n'est pas aisé. Par facilité, ils peuvent alors préférer un expert capable de commenter des phénomènes très divers. Pouvoir faire des "poly-expertises" est donc une grande ressource pour les personnes consultées.

Préférant leurs "bons clients", les journalistes ont parfois tendance à établir des liens subtils entre le sujet traité et le domaine de compétence de l'expert afin d'amener celui-ci à s'exprimer. Au fil du temps, il se peut qu'un glissement s'opère et que l'expert soit alors consulté pour des domaines de plus en plus étendus. Y. Chevalier décrit cette «structure syllogistique» dans son étude sur les trente années d'expertise médiatique d'Haroun Tazieff : «H. Tazieff est spécialiste des séismes, les séismes sont des risques majeurs, donc, H. Tazieff est spécialiste en risques majeurs [...] les marées noires sont des risques majeurs, donc H. Tazieff est spécialiste en marées noires» (Chevalier, 1999 :80). Les experts interviewés nous ont effectivement dit ne pas toujours être appelés pour leur domaine d'expertise, et qu'il leur arrive de refuser un sujet s'il est totalement étranger à leurs compétences. Néanmoins, en commentant des sujets connexes, en débordant progressivement de leur expertise, ils peuvent devenir commentateurs de thèmes extrêmement variés. Une des raisons favorisant ce glissement est ici bien exprimée :

Il y a aussi le fait que c'est une décision que l'on doit prendre très rapidement. On doit tout de suite lui répondre oui ou non. Si on dit non, on peut ensuite regretter d'avoir raté une occasion de donner son avis et avoir ensuite la tentation de rappeler et lui dire que tout compte fait [...] Moi, ce que je fais souvent, c'est que je dis que ce



n'est pas mon domaine, mais qu'on peut cependant dire ceci, je peux cependant dire ça... Et voir si le journaliste accroche ou pas.

La publication de livres favorise également la reconnaissance de certaines compétences. Le fait de disposer de la documentation adéquate est aussi un atout : «Nous avons un service, je dirais, spécial pour eux. Parce que nous avons des dossiers de presse sur tous les sujets d'actualité. Ça crée un rapport, qui, pour eux, est intéressant parce qu'ils savent qu'il y a des matériaux ici qui sont à leur disposition».

Mais, il ne suffit pas d'avoir des compétences, encore faut-il que celles-ci soient valorisées et crédibles. La crédibilité repose sur de nombreux facteurs, mais ce sont, *in fine*, les journalistes qui décideront qui est, ou non, crédible pour leur reportage. Ceci est un élément très important pour les gens des médias, car ils souffrent d'un déficit relatif de crédibilité par rapport aux experts, ce qu'ils déplorent parfois : «C'était difficile pour moi de faire ce reportage sur 'la guerre préventive est une absurdité internationale'. Je peux le faire, en allant chercher moi-même le texte, mais ça prend plus de force d'avoir un professeur de droit international qui le dit. Donc je pense que sans expert, c'est difficile».

La crédibilité est donc bien une ressource recherchée en elle-même par les journalistes : «Cela apporte un plus au reportage. C'est l'aspect scientifique, et on en revient à la crédibilité, on cherche à crédibiliser le reportage». Au delà de ce constat, il faut définir si à l'origine ce reportage est médiatique.

Dans le cas d'une personne déjà crédible, comme un professeur d'université, les journalistes ajoutent un second filtre dans les choix qu'ils opèrent : «Donc, la plupart du temps, on s'en rend compte avant d'aller la voir en interview. C'est plus au moment du contact téléphonique qu'on se rend compte : 'ça ne m'a pas l'air très crédible cette affaire-là'».

Ce choix peut devenir un premier filtre, comme ce fut le cas pour un des experts interviewés. Celui-ci avait fondé un centre d'étude indépendant, basé sur une politique de *think tank* ainsi que sur une double démarche : à la fois commerciale et de reconnaissance. Son expertise fut consacrée par les médias suite à une note d'analyse qui s'avéra exacte dans ses prévisions <sup>11</sup>.

Cet expert, répondant à la question de savoir si les médias avaient rendu les politiques plus attentifs au travail de son centre, ou bien l'inverse, entame une réflexion intéressante :

Malheureusement, c'est la première proposition qui est la bonne. Les hommes politiques ont deux manières de mesurer leur popularité et leur impact : les élections et la surface médiatique qu'ils ont. À partir du moment où ce sont les deux critères de jugement, ils ont tendance à les appliquer au reste de la population. Et comme les élections ne

<sup>11</sup> Ce phénomène est d'ailleurs accentué par la transmission circulaire de l'information, une spirale mimétique entre les médias. Une fois que l'expert se fait remarquer, il se trouve entraîné dans une sorte d'effet boule-de-neige.

jouent pas dans notre cas, c'est donc par la surface médiatique qu'ils nous jugent. Plus celle-ci est large et plus ils se tournent vers vous. Y compris si vous n'êtes pas fondamentalement ce que vous semblez être, ça c'est le piège.

Aux dires mêmes de cet expert, les journalistes peuvent consacrer des individus aux compétences insuffisantes, ce que P. Bourdieu avait déjà souligné en parlant de l'émergence des «nouveaux philosophes» et en demandant : «Qui sera juge de la légitimité des juges ? » (Bourdieu, 1984 :275-288). Conscient de cette situation, cet expert désire aujourd'hui faire une thèse en sciences politiques car : «Ce n'est pas tout d'être reconnu par le grand public. Mais c'est important aussi d'être reconnu par ses pairs».

Outre ces critères, le mode d'expression est également important. Il faut savoir travailler son discours pour qu'il soit formaté selon les normes de la télévision. Vulgariser, adapter le jargon professionnel attire spécialement l'attention des journalistes, tout comme la capacité de synthèse. La télévision est sur ce point, et de loin, le média le plus contraignant, en imposant des temps de parole très brefs. «Ce sont des aspects purement techniques, mais il faut être très court, concis, ne jamais donner une réponse de plus de quatre phrases». Les journalistes apprécient aussi les discours concrets, les chiffres éloquentes et les anecdotes explicites. Avoir une présence, en personnalisant le discours, en maniant le verbe avec une certaine emphase est encore mieux. Face à la brièveté des interventions télévisées, nombre d'experts cherchent une formule traduisant bien leur idée. Toutefois, c'est «parfois frustrant parce qu'on donne des formules parfois trop simplistes, on se demande si on n'est pas allé trop loin. Mais il faut les aider en segmentant les discours, c'est quelque part déjà un peu leur mâcher le travail. Au montage, ils pourront se servir dans ces petites portions». Certains experts sont même recherchés pour la vivacité de leurs réactions.

La disponibilité est aussi un élément crucial. L'urgence entourant généralement le travail des journalistes influence le choix des experts : «Souvent, ce n'est plus un choix. Il s'impose. Ceux qui sont disponibles dans les délais très courts imposés aux journalistes de télévision sont minoritaires. Si on a deux personnes et qu'on peut déjà en contacter une, on est déjà content». Des refus successifs peuvent exclure l'expert de la liste des "bons clients" car les journalistes, sensibles à cet aspect, opèrent souvent leur choix en conséquence.

La disponibilité peut même primer sur d'autres ressources — comme la compétence — dans certaines situations ; les journalistes peuvent en effet se satisfaire d'un expert disponible.

La notoriété peut également influencer les choix. «Évidemment, avoir Prigogine, faire un plateau avec des gens de qualité, évidemment ! ». S'ajoute à cela la position de monopole relatif. Avoir très peu de "concurrents" est bien sûr un avantage.

Vient un dernier critère qui ne constitue pas une ressource en soi mais qui s'avère cependant important : une expertise contraire à la *doxa* risque de jouer en défaveur de celui qui la formule<sup>12</sup>. Autant les journalistes que les experts défendent l'idée que la liberté d'expression est bien plus grande en Belgique qu'en France. Pourtant, dans des cas très spécifiques, tel l'engagement du pays dans une guerre<sup>13</sup>, cette liberté de parole fut fortement réduite pour deux spécialistes consultés : «Là, pour la guerre en Yougoslavie, c'était évident. Il y avait un blocage total de l'information. Je suis revenue avec des articles vraiment pas très incisifs, eh bien !, c'était impossible à faire passer». Dans le cas des conflits en Irak et au Kosovo, les journalistes désiraient une condamnation pour l'un, mais pas pour l'autre : «L'impression générale que j'en ai, c'est que les médias semblent dans certains cas avoir plus envie d'une condamnation juridique. Alors, ils s'adressent plus à moi alors que dans d'autres cas où ils n'en ont pas nécessairement envie, non».

## V. Une coopération potentiellement conflictuelle

Le réseau qui réunit journalistes et experts se caractérise avant tout par ses relations de coopération, dont la majorité sont cordiales et procèdent de la logique du don. Mais il n'existe, *in fine*, que par les objectifs que chacun de ses membres cherche à atteindre. Par ailleurs, selon les protagonistes, les intérêts qui y sont liés sont nécessairement divergents. Une solidarité d'ensemble y est donc impossible et cela crée une dynamique potentiellement conflictuelle dans la coopération.

Commençons par la coopération, les différents dons des acteurs. Sans être exhaustif, il s'agit pour les experts de fournir des matériaux pour le travail journalistique, de conseiller le journaliste s'il a besoin d'un point de vue, d'un avis sur une manière d'aborder un sujet, de confirmer une hypothèse, ou encore d'être présent pour un débat ou une interview.

Mais l'expert peut également jouer un rôle plus subtil. Premièrement, il peut dire ce que les journalistes ne peuvent pas dire. Que ce soit par manque de crédibilité ou par nécessité de rester dans une position "objective", ceux-ci ont un devoir de réserve. Le spécialiste peut alors, s'il partage l'avis du journaliste, dire certaines choses à sa place : «Parfois ils me disent 'Toi, dis-le parce que je ne peux pas le dire', notamment si cela concerne les médias». Par ailleurs, il s'agit, même si l'expert n'en est pas toujours conscient, de prêter sa crédibilité et son sérieux au reportage, et ainsi d'appuyer les propos du journaliste qui ne bénéficie pas de la même crédibilité. Répondant à la question de savoir s'il ne cherchait pas à utiliser l'avis d'un expert pour confirmer une nouvelle, un des journalistes dit : «C'est clair que quelque part l'expert a ce statut-là. [...] l'expert a

<sup>12</sup> Ces rares cas ne révèlent-ils pas un processus qui se retrouve plus modérément dans la pratique journalistique quotidienne, ce que P. Bourdieu souligne en parlant des «mini-Timisoara» quotidiens ?

<sup>13</sup> Ce que Régis Debray appelle la «cléricature médiatique» quand il décrit son «excommunication» pour ses avis contraires lors de la guerre en ex-Yougoslavie.

souvent le statut d'objectivation du reportage». Certains reportages ne peuvent d'ailleurs être réalisés en l'absence d'un spécialiste.

Du côté des journalistes, le principal don est, de loin, d'offrir à la personne consultée la possibilité de s'exprimer à la télévision. Dans une moindre mesure, il s'agit d'assurer la publicité d'un livre, d'un colloque...

Mais des "accros" peuvent survenir dans le cadre de cette coopération. Notons que les experts n'ont jamais une confiance totale dans les journalistes, leur méfiance étant d'autant plus forte s'ils ne les connaissent pas. Ils ont tous vécu de très mauvaises expériences, généralement au début de leur médiatisation. Mais, ils semblent par ailleurs s'accommoder, non sans irritation, des multiples incidents qui émaillent régulièrement leur carrière "médiatique".

La falsification, tel le montage de Patrick Poivre d'Arvor d'une fausse interview de Fidel Castro, reste un cas très rare. Nos entretiens ne nous ont révélé qu'un seul cas de ce genre. On avait fait croire à l'expert qu'il s'agissait d'une simple interview entre le journaliste et lui : «J'ai eu une mauvaise aventure tout au début, c'est pour ça que j'ai été mis en garde en quelque sorte. C'était à la radio, qui, vous le savez, permet plus de souplesse. Ils avaient dit en studio que c'était une conversation entre moi et le Premier ministre Tindemans. Après j'ai des amis qui m'ont dit 'Mais tu lui es rentré dedans', alors que je ne l'avais même pas vu ! Depuis lors, je suis très prudent».

Par contre, la réappropriation des propos des spécialistes par les journalistes est une pratique courante, comme le confirment tous les experts : «Oui, énorme ! À un point que vous n'imaginez pas ! ». Cela n'est pas nécessairement négatif car le message de l'expert passe. Mais il y a beaucoup de cas plus gênants : «Vous pouvez entendre dans leur bouche mot pour mot des propos que vous avez tenus, sans qu'ils ne vous citent. Par contre, ils vont laisser des citations directes, mais il s'agit des affirmations les plus fragiles [...] Donc, vu de l'extérieur, vous avez l'air d'un type qui n'a pas grand-chose d'intéressant à dire, hormis quelques remarques spéculatives». Un autre témoignage confirme : «J'avais fait une interview sur RTL. C. Javeau m'a dit par après 'Mais tu n'as rien dit !'. Mais si, j'ai dit plein de choses, mais le journaliste les a dites en 'voix-off'. Moi, il m'a laissé dire une ou deux choses sans intérêt. Après on me dit 'Mais la présence de l'expert certifie ce que dit le journaliste'. C'est curieux comme raisonnement. J'ai connu quantité de pratiques, je comprends qu'on puisse ne plus avoir envie de se montrer».

Si l'on se rappelle que le journaliste arrive avec des prémices, il se peut qu'il n'ait ni le temps ni l'envie de changer son angle d'approche, même après avoir rencontré un expert. Il peut alors "usurper" la parole de celui-ci, lui faire dire ce qu'il a envie d'entendre. Il dispose pour ce faire de deux méthodes. La première est de choisir les personnes consultées. N'obtenant pas satisfaction lors d'un premier entretien, le journaliste peut consulter d'autres experts jusqu'au moment où il en trouve un qui accepte

de lui dire ce qu'il veut entendre. La crédibilité sert ici d'excuse pour la manœuvre. Les journalistes préfèrent dès lors se tourner vers les experts dont ils connaissent les opinions : «Oui, c'est clair. On cherche à crédibiliser. Si on a cette connaissance préalable, cela peut aider. C'est différent de si on contacte un inconnu dont on ne connaît pas les convictions».

La seconde méthode consiste à couper au montage. Beaucoup d'experts en témoignent : «Parfois oui. Le journaliste veut vous faire dire certaines choses. Il manifeste alors de l'irritation car vous avez dit ce qu'il ne voulait pas entendre. À ce moment-là, on vous coupe royalement». Il est cependant rarissime que les journalistes fassent dire tout autre chose aux experts.

Ceci illustre un conflit d'intérêt. Dans ce cas, le journaliste ne cherche pas tant un avis, ce qui est l'objectif de l'expert, mais plutôt l'accréditation de son point de vue.

Mais les experts médiatiques chevronnés ont appris à se prémunir contre ce genre de pratiques, notamment en adaptant leurs discours aux circonstances, en se posant mieux la question du message à faire passer et en s'y tenant : «L'expert doit savoir comprendre ce que son interlocuteur recherche, adapter son discours, rester lui-même et contrôler ce qu'il dit pour que ce ne soit pas manipulable. Que même si on en isole quelque chose, cela reste cohérent. Mais effectivement, vous pouvez être utilisé dans un cadre différent». Certains répètent même deux ou trois idées en boucle au cours des enregistrements.

Ces différents "accrocs" rappellent l'existence d'intérêts divergents au sein du réseau. Ce qui explique d'ailleurs la préférence de tous les experts pour le direct qui leur évite ces risques. Nous défendons l'idée que ces incidents microsociaux sont en réalité révélateurs de logiques opposées, parfois antagonistes, qu'il faut comprendre au sein de rapports de force macrosociaux, pour lesquels nous proposons une lecture par la théorie des champs. L'analyse à ce niveau présente l'inconvénient d'omettre de multiples nuances. Il importe donc de préciser que nous parlons de tendances générales et qu'il convient d'éviter de tirer des conclusions trop caricaturales.

## **VI. Experts, rapports de force et champs**

Il n'y a aucune obligation d'équivalence dans la logique du don, ce qui joue généralement en défaveur de l'expert. L'échange peut être, plus ou moins, symétrique selon la valeur accordée par chacun aux ressources de l'autre. Mais, si l'on observe le temps consacré et le don de soi des experts, la contribution des journalistes paraît bien modérée. La relation est donc déséquilibrée et l'évaluation subjective des ressources de chacun inégale. Bien qu'ils déclarent avoir besoin des experts, les journalistes ne valorisent pas nécessairement leurs ressources en conséquence.

Pour ce qui est des règles du jeu de la télévision, elles dominent d'une certaine manière autant les journalistes que les experts, mais ces derniers

ne disposent pas de marge de manœuvre. Tous les experts ont dû les accepter : «Oui, c'est facile à accepter. De toute façon, il n'y a pas moyen d'intervenir. [...] Si vous n'acceptez pas ça, il faut dire non. Je connais les règles du jeu, je les accepte. Bien sûr, ce n'est pas que je les apprécie particulièrement».

Les journalistes aussi ont intériorisé les règles du jeu. Beaucoup savent, consciemment ou non, que le rapport de force est à leur avantage, et ce d'autant plus que le pouvoir sur le montage leur revient exclusivement. Citons ici un journaliste exposant les possibles négociations avec les experts <sup>14</sup> :

Des conditions ? Non, parce que le rapport force, soyons francs, le rapport de force n'est pas favorable en général aux experts par rapport aux... Il y a quelques exceptions, mais bon, en gros, les experts répondent plus facilement aux médias la plupart du temps, se plient davantage aux exigences des médias. [...] ou alors quelqu'un qui ne voit pas du tout l'utilité des médias mais c'est de plus en plus rare parce que les universités essaient de conscientiser la plupart des professeurs à l'importance que ça a. Pour eux et pour l'université.

Notons cependant quelques nuances. Certains experts arrivent — parfois — à “négocier” leurs interventions, le plus fréquemment en posant comme condition à leur participation qu'ils soient les seuls consultés. Le pouvoir de décision final reste cependant du ressort des journalistes. Par ailleurs, comme l'atteste ce témoignage, «Le rapport de force peut changer dans des cas très précis. [...] le président du tribunal de première instance de Namur, voilà, c'est rare d'avoir un homme de ... un juge qui parle aussi facilement ou aussi clairement et qui ose dire les choses. Donc, c'est très bien de l'avoir. Et là, la RTBF est contente dans un truc comme ça, de dire 'Eh, on a Panier !'. C'est bien. Peut-être que RTL avait essayé de l'avoir [...] ».

Globalement, cette intériorisation du rapport de force est bien présente et porte à conséquence : «Il faut reconnaître aussi que, surtout les journalistes de RTL, ou des télévisions privées, où j'ai moins de... ils ne sont pas toujours d'une parfaite correction à votre égard. Ils considèrent qu'il est normal que vous répondiez tout de suite, vite fait, bien fait».

Bien sûr, tous les experts ne sont pas sur un pied d'égalité. Le rapport de force peut varier selon les ressources de chacun ou selon les liens qui unissent les partenaires. Une relation sociale primaire aura tendance à annuler le rapport de force, par exemple si l'on a des “connivences”.

Il est possible de faire une brève lecture de ce rapport de force par la théorie des champs.

Les journalistes sont tendanciellement dominés au sein du champ intellectuel d'où sont issus la majorité des experts. En effet, le champ journalistique a toujours éprouvé des difficultés à s'autonomiser. Il est tiraillé

<sup>14</sup> Nous n'avons jamais mentionné le mot “rapport de force” au cours de l'entretien.

entre la déontologie et le savoir théorique enseignés à l'université et la difficulté d'appliquer ces derniers dans la pratique professionnelle, qui, on l'a vu, se voit pénétrée par des logiques d'autres champs.

Mais au sein du champ du pouvoir, qui a la particularité essentielle de traverser tous les autres champs et qui est un lieu de mise en rapport des divers capitaux, les journalistes ont une position de force grâce au contrôle qu'ils ont de l'accès aux médias. Cet état de fait mène à un paradoxe. En effet, d'un côté, les journalistes ne jouissent pas de la crédibilité, du capital culturel généralement élevé des experts. Ils ont en ce sens une certaine dépendance envers eux puisque ces derniers ont la capacité d'apporter un poids et un sérieux à leur travail. Ceci, on l'a vu, mène parfois à certaines dérives. D'un autre côté, les journalistes agissent en sachant que beaucoup d'individus, dont les experts, mais aussi les hommes politiques ou encore des groupes militants, ont besoin d'eux pour accéder à la tribune médiatique.

Il est légitime, vu le rapport de force obligé et le carcan dans lequel leur rôle est limité, de se demander ce qui motive les experts à collaborer avec les médias. Ils sont unanimes, et c'est presque évident, pour dire que leur but est de s'exprimer publiquement, que cette prise de parole soit vécue comme une extension de leur rôle de professeur ou d'émetteur d'opinion — parfois critique. Mais il y a également d'autres enjeux mêlés à cette volonté.

Premièrement, la visibilité médiatique peut faciliter nombre de choses, notamment si l'on cherche à faire connaître ses positions ou ses activités au plus grand nombre. «Si c'est moi, c'est vrai que ça passe plus facilement. C'est sûr qu'ils acceptent plus volontiers un article de ma part. Encore que, dans certains cas, mes positions politiques ne leur plaisent pas et qu'alors là, ils ne prennent quand même pas. Mais en général, ça aide dans ce domaine-là. Ça, c'est sûr». Par ailleurs, ce genre de collaboration entretient la notoriété des experts qui s'y investissent.

On retiendra encore l'enjeu publicitaire, notamment pour de nouvelles publications ou pour des événements. Cela dit, l'enjeu commercial paraît fort secondaire pour les experts universitaires. Par contre, pour l'expert indépendant que nous avons interrogé, cet enjeu est le second en importance. Il nous raconte ce que la médiatisation a changé pour lui : «La médiatisation permet de construire une image et donc d'attirer des gens. Au début, on devait demander des rendez-vous, on ne les avait pas, les gens ne nous connaissaient pas. Aujourd'hui on n'en demande plus jamais. Ce sont les gens qui viennent vers nous. Je le cherche, ce qui implique de devoir maîtriser parfaitement l'image que l'on donne et le message que l'on fait».

Des institutions comme les universités sont également sensibles à la médiatisation de leurs membres : «Pour la carrière, être médiatique ne fait pas de tort. Vous faites aussi la publicité de l'université. Il y a la revue de presse de l'université qui répertorie toutes vos apparitions». Les journa-

listes le savent très bien, et, conscients de la concurrence entre les universités, ils tentent de respecter une certaine parité.

Pour les experts, les médias peuvent également être utiles pour servir à faire passer un point de vue dans le monde académique, parfois dans le cadre de rapports de concurrence avec certains pairs.

Enfin, n'oublions pas que ce genre de sollicitation leur plaît : «L'homme est faible. Il se prend au jeu. C'est évidemment agréable d'être sollicité, d'exister surtout, pour le public. Ce n'est pas par hasard que j'ai pris ce rôle dans l'organisation. J'aime ça».

Mais toute médaille a son revers : en l'occurrence la dépendance signalée par deux experts. Un de ceux-ci en souligne le côté malsain :

Une fois parti, je me suis pris au jeu. Je ne me trouvais jamais bien. [...] Le risque est de devenir un gourou, je dis ça parce que j'ai lu une fois un article qui parlait de moi en m'appelant le gourou belge. Moi, je ne veux pas ça. À la fin, cela a des implications nécessairement politiques... [...] ... je voyais la concurrence, ça ne m'allait pas, je voulais toujours en être. Cela devient presque un métier en soi. Il fallait tout faire pour rester présent... À la fin, cela devient malsain.

## VII. La médiatisation du sociologue : un sens pour la posture sociologique ?

Répondre à cette question nécessiterait de larges développements qui dépasseraient le cadre de cet article. Cependant, les éléments empiriques que nous avons évoqués peuvent alimenter cette réflexion.

La liberté d'expression du sociologue à la télévision semble bien malmenée. La néo-télévision la relègue aujourd'hui dans des sphères restreintes, et le rapport de force avec les journalistes joue en sa défaveur. Le journaliste, qui maîtrise les moyens de diffusion, limite l'action de l'expert en l'encadrant fortement. Si on ajoute à cela le fait que la sociologie, et les sciences humaines en général, prêtent plus facilement le flanc à la critique, le sens d'une posture sociologique semble difficile à envisager. En effet, le public des "expertises" du sociologue peut être en même temps son objet d'étude ; et l'on sait que le savoir sociologique est aujourd'hui utilisé, dans notre société réflexive, comme ressource par ce même public. Les journalistes peuvent aussi prêter moins de crédit aux dires du sociologue si ceux-ci ne corroborent pas leurs propres avis. De plus, les contraintes liées au format télévisuel favorisent la simplification parfois abusive du discours sociologique. Le journaliste se positionne généralement en défenseur du public face au jargon intellectuel, et impose souvent ses prémices fort éloignées des problématiques de la discipline. En outre, les logiques du réseau encouragent les experts réguliers à la "poly-expertise", voire à dépasser leurs compétences. Enfin, l'autocensure ou la pensée dominante constituent toujours un risque, d'autant qu'elles sont favorisées par des logiques sociales. Suivre l'opinion est une tentation qui guette le journaliste : «Le tout est de ne pas céder à la facilité



du spectaculaire. Et surtout de ne pas donner à entendre ce que les gens ont envie d'entendre. C'est une tentation à laquelle il faut résister». De son côté, l'expert est soumis aux mêmes exigences.

La figure du "sociologue-expert" à la télévision semble donc *a priori* nuisible pour son engagement dans la cité. Mais serait-il pour autant judicieux d'éviter le passage à l'écran ? Si accepter la médiatisation semble avoir un prix, la refuser contribue d'une certaine manière à entretenir une non-visibilité dans l'espace public. Ce qui serait dommage, d'autant que, bien que le rapport soit globalement désavantageux pour le sociologue, il existe néanmoins un espace de liberté qu'il peut développer. Premièrement, il peut influencer les produits télévisuels par son travail en tant que personne ressource, que ce soit par les conseils prodigués au journaliste ou encore par les dossiers qu'il peut lui présenter. Les centres de documentation dédiés aux journalistes, que nous avons déjà mentionnés, reflètent bien entendu les idées de leurs auteurs. Ensuite, les journalistes peuvent changer leurs prémices à la suite d'une discussion préalable à un entretien et ainsi permettre à l'expert de donner pleinement son avis. Le direct enlève également une part des contraintes, même si la nature du discours peut influencer d'éventuelles participations ultérieures — un expert ne fut jamais plus convié à un direct suite à des propos qui avaient embarrassé les journalistes. Enfin, la nature des relations sociales — pensons à l'amitié — et les ressources de l'expert peuvent permettre au sociologue d'accroître fortement ses possibilités d'expression, car ces dernières renversent ou neutralisent le rapport de force au niveau inter-individuel. Il serait dès lors dommageable pour la sociologie de ne pas participer au débat public télévisé, étant donné ces possibilités substantielles.

Pour conclure, n'incombe-t-il pas aux praticiens des sciences sociales de réfléchir et d'étudier l'amélioration des conditions de diffusion de leur savoir au grand public ? Bourdieu suggérait déjà l'idée qu'il fallait promouvoir des espaces médiatiques où les conditions de diffusion du savoir scientifique pourraient être préservées en restant relativement hors d'atteinte des logiques inhérentes aux autres champs (Bourdieu, 1996).

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARON P., BEYEN M.,  
2003 "Histoire des intellectuels en Belgique. Spécificités locales et actualité de la recherche", in LEYMARIE M., SIRINELLI J.-F., Dir., *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, PUF, pp.609-625.
- BAUDRY P., SORBETS C., VITALIS A., Dir,  
2002 *La vie privée à l'heure des médias*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.
- BOURDIEU P.,  
1984 *Homo academicus*, Paris, Minuit.

- 1996 *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir.
- 2000 *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- BRYMAN A., HASLAM C.,  
1994 *Social Scientists Meet the Media*, Londres, Routledge.
- CHEVALIER Y.,  
1999 *L'«expert» à la télévision. Traditions électives et légitimité médiatique*, Paris, CNRS Éditions.
- CLUZEL J.,  
1996 *La télévision*, Paris, Flammarion.
- ÉRALY A.,  
2002 *Le pouvoir enchaîné. Être ministre en Belgique*, Bruxelles, Labor.
- JALABERT L.,  
2003 "La figure de l'universitaire dans la vie intellectuelle en France de l'affaire Dreyfus à nos jours : bilan des travaux et perspectives de recherche", in LEYMARIE M., SIRNELLI J.-F., Dir., *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, PUF, pp. 255-269.
- JAVEAU C.,  
2001 *Le bricolage du social. Un traité de sociologie*, Paris, PUF.
- LAÜGT O.,  
2000 *Discours d'expert et démocratie*, Paris, L'Harmattan.
- LECLERC G.,  
2003 *Sociologie des intellectuels*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?
- LEGRAND M., VRANCKEN D., Dir.,  
2004 *L'expertise du sociologue*, Paris, L'Harmattan.
- MATTART C.,  
2004 *L'expert médiatique : figures et pratiques*, mémoire de fin d'étude, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles.
- MAUSS M.,  
1950 *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF.
- MEHL D.,  
2002 "Télévision de l'intimité et espace public", in BAUDRY P., SORBETS C., VITALIS A., Dir., *La vie privée à l'heure des médias*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.
- MERCIER A.,  
1996 *Le journal télévisé*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- MONTLIBERT C. (DE),  
1997 *La domination politique*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.
- MUHLMANN G.,  
2004 *Du journalisme en démocratie*, Paris, Éditions Payot & Rivages.
- RIEFFEL R.,  
1984 *L'élite des journalistes*, Paris, PUF.
- ROUQUETTE S.,  
2002 *Vie et mort des débats télévisés. 1958-2000*, Bruxelles, De Boeck Université.
- THOVERON G.,  
1999 *Le troisième âge du quatrième pouvoir*, Bruxelles, Labor, Coll. Quartier Libre.  
2004 *La télévision dont vous êtes le héros*, Bruxelles, Le Grand Miroir.
- TREPOS J.-Y.,  
1996 *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?
- WEBER M.,  
2003 *Le savant et le politique. Une nouvelle traduction*, Paris, La Découverte.

## **L'implication de l'anthropologue dans le champ scientifique : l'exemple de la Commission Nationale de la Décentralisation du Burkina Faso**

par Pierre-Joseph Laurent \*

Cette contribution propose une réflexion sur la manière dont l'anthropologie peut s'articuler avec la politique. L'analyse porte sur des données relatives à la réforme administrative de l'État dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation au Burkina Faso. À cette occasion, les travaux relatifs à la création des communes rurales ont été confiés à une équipe de chercheurs en sciences humaines. Sur la base d'une collaboration de 7 ans entre chercheurs et acteurs politiques, nous discutons ici des conditions de validité et d'efficacité de ce type de coopération, mais nous analysons surtout, en vue d'en tirer des conclusions, les impasses auxquelles elle peut conduire. À partir de données empiriques solides, le texte débat des notions de recherche fondamentale, de recherche-action, d'implication et d'application.

Le 16 novembre 1993, la Commission Nationale de la Décentralisation (CND) du Burkina Faso était intégrée dans les services du premier ministre. Deux semaines plus tard, son président, M. A. Sawadogo, me proposait de participer à une réflexion portant sur l'éventualité d'une implication du milieu rural dans le cadre des lois nouvellement adoptées sur la décentralisation <sup>1</sup>.

La réforme administrative participait du processus d'adoption de la Constitution du 2 juin 1991. Celle-ci posait les principes de l'organisation du territoire national en collectivités territoriales et de la libre adminis-

---

\* UCL, ANSO, 1/1 Place Montesquieu, B 1348 Louvain-la-Neuve. Anthropologue, professeur à l'Université catholique de Louvain, P.-J. Laurent est aussi animateur du Laboratoire d'anthropologie prospective, le LAAP (Louvain-la-Neuve), membre associé à l'unité de recherche "Identités et mondialisation" de l'IRD (Paris). Ce texte a fait l'objet d'une première discussion lors du colloque international de février 2005 intitulé "Gestion communale et citoyenneté en Afrique. Quelles articulations entre agir politique et recherche scientifique ? ", organisé par ACE-RECIT, Ouagadougou et sous la responsabilité du LAAP.

<sup>1</sup> Notes de P.-J. Laurent lors de l'entretien du 04/12/93, Bracquegnies, Belgique.

tration (art.141 et 143). Ces principes furent rapidement, pour ne pas dire hâtivement, confirmés par la promulgation, en mai 1993, de cinq lois dont la CND devait élaborer les modalités d'application<sup>2</sup>. Les cinq lois s'inscrivaient dans le contexte plus général de l'histoire de la décentralisation au Burkina Faso<sup>3</sup>, mais aussi dans le cadre des influences externes exercées par la France — la conférence de La Baule en juin 1990 et le discours F. Mitterrand relatif à la démocratisation des États en Afrique — et certaines agences multilatérales. Quant à la doctrine, connue sous le vocable de "bonne gouvernance", elle devait mettre en relation la décentralisation de l'État, la démocratisation et l'avènement de l'économie de marché dans le cadre contraignant des accords d'Ajustement Structurel<sup>4</sup>.

Ce texte ne dresse pas le bilan d'une décennie de décentralisation au Burkina Faso. Il propose de rendre compte d'une expérience, somme toute assez courante, mais qui demeure une étape importante dans la carrière d'un anthropologue : la rencontre avec l'action politique menée au plus haut niveau de l'État. Sur la base de sept années de collaboration avec la CND, cet article propose une analyse de la nature des relations existant entre la recherche en sciences sociales — ici l'ethnologie — et la sphère politique.

## I. Dilemme

Du point de vue épistémologique, que se passe-t-il lorsque l'ethnologue est sollicité par des acteurs politiques pour rendre un avis, en l'occurrence, ici, sur la place à accorder aux populations rurales dans la politique de décentralisation ? En s'impliquant dans une problématique qui relève d'un domaine d'application dont il ne maîtrise ni l'entièreté des enjeux ni l'utilisation de ses éventuelles propositions et qui, plus est, possède une dimension prospective et politique, le chercheur ne risque-t-il pas, d'un point du vue académique, de se détourner des objets, sujets fétiches, de sa discipline et donc des enjeux posés par la reconnaissance de ses pairs ?

J'écarterai de la discussion deux aspects qui, pour importants qu'ils soient, nous éloigneraient du sujet. D'abord, la question des éventuelles motivations fondées sur l'engagement politique du chercheur, ou, pour le dire autrement, son implication dans une réforme politique en raison d'un

---

<sup>2</sup> Lois relatives à la décentralisation n° 003-004-005-006-007, du 7 mai 1993. À ce moment, la tâche assignée à la Commission Nationale de la Décentralisation était de produire les textes d'application de ces lois (9 projets de décret et 1 projet d'arrêté).

<sup>3</sup> OUALI F./KIEMDE P./YAMEOGO D., 1994.

<sup>4</sup> Pour plus d'informations voir PEEMANS P.-J./ESTEVEZ A./LAURENT P.-J., 1996.

choix personnel <sup>5</sup>. Ensuite, l'éventualité d'un engagement éthique basé sur un principe de responsabilité, voire de devoir <sup>6</sup>.

Ce texte porte donc sur le processus qui conduit l'ethnologue, non plus à décrire un objet de recherche qu'il aurait lui-même identifié et délimité en fonction de ses propres critères pour l'investir ensuite sur la base du principe de l'observation participante, mais à accepter comme préalable une sorte de soumission à un autre ordre que celui en œuvre dans la construction classique de l'objet de recherche en ethnologie <sup>7</sup>. Nous conviendrons d'appeler cet ordre «l'ordre des termes de référence», gardé par ceux qui les formulent. Cette soumission du chercheur, parfois «à l'insu du plein gré du chercheur» <sup>8</sup>, peut constituer les prémisses (ou prémisses ?) de l'application, voire de l'implication, deux principes que la démarche scientifique a dû historiquement écarter pour s'instituer comme telle.

Comme l'a bien montré Mike Singleton, «aux yeux de nombreux anthropologues, le statut d'une anthropologie appliquée paraît ambigu, tandis que le statut d'une ethnologie engagée leur semble encore plus équivoque» (Singleton, 1998 :17). Cet autre chemin est donc toujours considéré comme suspect par la recherche fondamentale en sciences sociales. Ceci pourrait s'expliquer — par analogie avec les sciences appliquées et les métiers de l'ingénieur par exemple — par un trouble du trop proche, qui ne serait autre qu'un problème d'identité spécifique à la discipline. Par exemple, pour se construire une niche académique à partir du champ singulier et relativement nouveau de l'anthropologie du changement social et du développement, les ethnologues ont dû, à juste titre, considérer la soumission à «l'ordre des termes de référence» comme une acceptation à mettre la main dans l'engrenage de l'expertise en développement et donc de l'anthropologie appliquée, qui ne relève pas — forcément — de la recherche scientifique <sup>9</sup>.

Le choix entre l'une et l'autre posture est problématique et l'inclinaison en faveur de «l'ordre des termes de référence» sera le plus souvent déconsidérée par les chercheurs en sciences sociales.

Rappelons qu'au début des années 1990, l'anthropologie du développement, en tant qu'objet d'étude, émergeait à peine des limbes académiques dans les pays francophones. Les quelques aînés audacieux et des ca-

<sup>5</sup> Ayant commencé ma carrière au Mozambique en 1980 (durant la présidence de S. Machel) et l'ayant poursuivie au Viêt-Nam et en Zambie dans le Cooperbelt, en qualité d'agronome impliqué à divers titres dans les politiques publiques, je mesure très clairement l'importance de cette question.

<sup>6</sup> Voir la proposition d'E. Morin (MORIN E., 2004, pp.77-111).

<sup>7</sup> Sur ce sujet complexe, voir par exemple AFFERGAN F., 1999 ; *Enquêtes*, "Les terrains de l'enquête", n°1, 1995 ; voir aussi CERTEAU M., 1975 ; RICŒUR P., 2000 ; VEYNE P., 1971.

<sup>8</sup> Pour reprendre la belle formule de Mike Singleton.

<sup>9</sup> Voir à ce propos BIRSCHENK T., 1991 ; OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1999 ; RANC E., 1988. Mais d'une certaine manière, le débat sur l'objet même de l'anthropologie avait été entamé par C. Lévi-Strauss et G. Balandier à propos du processus de transformation sociale. Voir le débat très serré entre les deux savants in BALANDIER G., 1955, pp.514 et sv.

dets plutôt inconscients — dont je fus — , embarqués dans ce qui n'était pas encore un courant reconnu de l'anthropologie (Olivier de Sardan, 2001), se confrontaient à un réel problème identitaire et à la problématique des frontières à établir avec les autres chercheurs, mais aussi avec l'expertise en développement <sup>10</sup>.

L'hypothèse défendue dans cet article est que l'ethnologue qui prétendrait à la scientificité dans la collaboration avec la sphère politique ne pourrait le faire en se soumettant à «l'ordre des termes de référence». Il conviendrait plutôt qu'il institue une reconnaissance mutuelle préalablement établie entre les parties sur la base d'un "questionnement conjoint", malgré le fait que les objets soient perçus différemment en fonction des contextes d'énonciation.

Dès lors que la relation entre la recherche et l'action pourrait s'établir sur le préalable d'un tel questionnement, comment et jusqu'où la collaboration est-elle possible et souhaitable ? Autrement dit, comment le couple "chercheur-acteur politique" peut-il collaborer, s'alimenter, mais aussi se survivre, lorsqu'à l'issue de l'association chacun se retrouve confronté aux enjeux inhérents à son champ respectif de légitimation ?

La notion de liberté du chercheur, à peine effleurée ci-dessus, ne doit pas être considérée comme une vaine coquetterie pour académique hors du monde. S'il doit, à l'évidence, interroger les implications relatives au "confortable" rôle d'observateur et d'interprète qu'il joue généralement, le chercheur, qui se trouve dans une posture d'association avec la sphère politique, doit aussi se poser la question de sa liberté comme condition de la pertinence et de la qualité du travail intellectuel.

Ainsi, pour l'ethnologue, comment accepter *a priori* une thématique de recherche qui ne serait pas d'abord celle qu'il estime essentielle, sachant que, pour paraphraser C. Geertz, c'est précisément en regardant comme par-dessus l'épaule de ses informateurs qu'il parviendra, avec une certaine fortune, à ressentir d'abord, à décrire et à interpréter ensuite, ce qui fait sens pour autrui (Geertz, 1973, 1983). C'est la notion même de «termes de référence» qui ne convient pas pour rendre compte de la posture de la recherche et de l'articulation entre la recherche et l'action. En effet, seul l'ethnologue impliqué sur son terrain reste en mesure d'établir, en fonction des compétences acquises, ce qui fait sens pour un groupe donné. Il y a donc bien un principe de responsabilité du chercheur, qui doit convaincre le politique de la pertinence de son regard et non pas simplement se soumettre aux termes de référence du commanditaire.

---

<sup>10</sup> En milieu francophone, l'anthropologie appliquée reste encore globalement suspecte, même si elle connaît aujourd'hui un réel essor, que ce soit dans le champ de la santé, des politiques publiques, de l'environnement, de la santé communautaire, de la coopération au développement. En soi, que l'anthropologie accède enfin, pourrait-on dire, à un versant appliqué est une bonne chose, voire une preuve de maturité de la discipline. Toutefois cette tendance implique un changement de perspective qui débouche sur un métier assez différent de celui mis en œuvre en anthropologie fondamentale.

Jusqu'où pourrait-il y avoir compatibilité entre la description schématique et critique de la production ethnologique et l'action politique à visée prospective ? Je resterai circonspect quant à la réponse à apporter et j'inclinerai plutôt aujourd'hui pour une compatibilité partielle ou encore une incompatibilité tempérée des rôles.

Pour clarifier l'exposé, je propose de distinguer trois registres possibles d'articulation entre la recherche fondamentale et l'action politique : 1) la production partagée de sens — je me suis expliqué plus haut sur la nécessité de l'existence préalable d'une forme de complicité dans une vision partagée d'un problème, à défaut de quoi il ne peut y avoir d'association entre la recherche et l'action ; 2) l'application concrète en vue d'instruire l'action politique ; 3) l'implication — registre de la subjectivité — au sens de la prise de parole dans le débat contradictoire entre des idées défendues par des groupes aux intérêts divergents.

Ces trois registres peuvent s'additionner deux à deux, voire s'agrèger totalement. Ainsi, du point de vue du chercheur, chaque combinaison tend vers un modèle spécifique de collaboration avec la sphère politique. Pour un chercheur producteur de sens, seules quatre possibilités sont logiques. Dans la première, il n'a pas à se préoccuper des questions relatives à l'implication — dans le sens du registre de la subjectivité, de l'éthique ou du devoir, qui alors, selon un principe de coupure propre à R. Bastide (Bastide, 1960 :362 et sv.), relèverait d'une éthique privée et non pas collective — ou à l'application, soit le registre de la traduction des résultats de la recherche en vue d'une opérationnalisation. Dans la deuxième, il assure la traduction de ses recherches en vue de leur applicabilité par la sphère politique — c'est le chercheur-traducteur<sup>11</sup>. Dans le troisième cas de figure, il s'implique dans le débat de la cité en raison de choix éthiques — chercheur-militant. Enfin, dans le quatrième cas de figure, il est à la fois préoccupé par les registres de l'application et de l'implication — chercheur, traducteur et militant.

## II. Premier pas dans la Commission Nationale de la Décentralisation

Les 18 et 19 décembre 1993, la CND tenait une première rencontre à Koudougou qui réunissait une dizaine de personnes<sup>12</sup>. Celles-ci proposè-

<sup>11</sup> Traduction dans un sens ici assez proche de celui que propose la sociologie de la traduction telle que développée par Michel Callon et Bruno Latour, où les faits scientifiques et les réseaux qui les portent procèdent d'une coopération. Pour ces auteurs, la collaboration se centre sur la traduction qui lie des énoncés et des enjeux *a priori* incommensurables. La traduction crée un lien intelligible entre des activités hétérogènes. Et dans cette manière de voir les choses, le traducteur est moins un acteur appartenant à un monde particulier (politique, scientifique, syndical, etc.) qu'une personne capable de produire la convergence des acteurs concernés et qui est acceptée par les parties dans le rôle de celui qui problématise en fonction d'un principe de légitimité. Le traducteur est ici un point de passage obligé (CALLON M./LATOUR B., 1991 ; LATOUR B., 1992).

<sup>12</sup> La liste des participants est reprise dans les annexes de *Atelier de préparation d'un plan d'action pour la Commission Nationale de la Décentralisation*, 1993.

rent une lecture critique du mandat confié par le gouvernement à la CND. Les participants esquissèrent les axes prioritaires d'intervention, ainsi que le cadre institutionnel et financier de la commission. Avec le recul, il semble que cet atelier ait joué un rôle prépondérant sur la façon dont la CND conceptualisera ultérieurement la décentralisation au Burkina Faso. En effet, au-delà des injonctions internationales, ce processus de réforme administrative fut assez rapidement identifié comme une opportunité à saisir afin d'ancrer l'État et la démocratie à un niveau local. Dans ce sens, le débat porta d'entrée de jeu sur deux notions : celle de "l'intérêt local" et celle "d'affaires locales". À cette occasion, la décentralisation fut aussi décrite comme une réforme à haut risque pour la gestion des ressources locales et la manière dont pouvaient s'organiser les populations rurales<sup>13</sup>. On y trouvait les ferments qui allaient donner la spécificité, voire l'indépendance de la CND. Ainsi, ces deux recommandations qui suggéraient de développer une stratégie cohérente de recherche des financements, ainsi que de créer une "Cellule Stratégies et Méthodes" (CSM)<sup>14</sup>, deux aspects dont on mesure aujourd'hui qu'ils ont joué un rôle appréciable dans l'établissement d'un espace de liberté sur lequel a pu compter la CND<sup>15</sup>.

Plusieurs questions fondamentales furent rapidement formulées, dont une nous retient plus particulièrement ici. Elle portait sur le cadre territorial des collectivités locales, qui avait été défini *a priori* par les lois de mai 1993<sup>16</sup>. La question de l'élargissement de la notion de collectivité locale fut posée lors de cette rencontre. Fallait-il s'en tenir aux critères retenus dans les textes en vigueur ? Ceux-ci reconnaissent la province et la commune comme collectivités locales<sup>17</sup>, cette dernière étant définie en fonction d'une population minimale de 10.000 habitants pour un budget minimum de 5 millions de CFA dans le cas d'une commune de moyen exercice, et de 20 millions dans le cas d'une commune de plein exercice<sup>18</sup>. Cette définition, basée sur l'équilibre budgétaire et sur un seuil de population, limitait de fait la décentralisation aux agglomérations urbaines et aux petites villes émergentes — les trente trois communes concernées par les premières élections. Qu'en était-il du reste du pays, soit le milieu rural où résidait la majorité de la population ? La décentralisation telle qu'elle était envisagée semblait devoir se cantonner dans la dy-

<sup>13</sup> *Atelier de préparation d'un plan d'action pour la Commission Nationale de la Décentralisation, 1993 et Lois relatives à la décentralisation, 1993, pp.7-9.*

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Cf. par exemple le "collectif des bailleurs de fonds" de la CND qui finalement réunira le Canada, le Danemark, les Pays-Bas et la Suisse ; la France et l'Allemagne, qui n'en feront pas partie, financeront des actions ciblées (cf. *Atelier pour la finalisation du plan d'action 1994 de la CND, A.R.C., janvier 1994*).

<sup>16</sup> *Atelier de préparation d'un plan d'action pour la Commission Nationale de la Décentralisation, 1994 et Lois relatives à la décentralisation, 1993.*

<sup>17</sup> Loi n° 003/93/ADP, art. 6-11.

<sup>18</sup> Loi n° 004/93/ADP, art. 6, 7, 8.



namique urbaine, étant donné que la loi définissait le village et le département comme des circonscriptions administratives <sup>19</sup>.

Au-delà de la question du découpage territorial se profilait la définition du rôle de l'État, de la mobilisation des ressources et de l'arbitrage dans leur répartition entre l'État et les collectivités locales. Il convenait également de délimiter le domaine essentiel du contrôle de la gestion de ces ressources. Ces demandes de clarification conduiront la CND à proposer au gouvernement de remettre sur le métier les textes adoptés dans la foulée de la nouvelle constitution, afin de pouvoir prendre le temps d'élaborer un projet général qui repose sur une vaste concertation des composantes de la société. Ce projet fut effectivement mis en œuvre. Il déboucha sur une nouvelle proposition de loi <sup>20</sup> qui fut votée, après quelques amendements, par l'Assemblée Nationale le 7 août 1998 <sup>21</sup>, soit cinq ans après l'institution de la CND.

Le TOD (Textes d'Orientation de la Décentralisation au Burkina Faso) fut modifié par la loi de juillet 2001 <sup>22</sup>. Les changements portaient essentiellement sur l'institution de la région en tant que circonscription administrative. Aujourd'hui, en 2005, une deuxième révision du TOD est en cours <sup>23</sup>. Elle apporte des précisions quant à l'institution des communes rurales <sup>24</sup>. En effet, la version de 1998 s'était heurtée à des blocages sur cette matière, notamment de la part de cadres du ministère de l'Administration du territoire (MADT-S). Ceux-ci relayaient les craintes de l'administration déconcentrée — notamment des préfets, responsables administratifs désignés des départements et des hauts commissaires, responsables administratifs désignés des provinces — qui voyaient dans la décentralisation une farouche concurrence des maires élus des communes. Les faiblesses de la loi de 1998 étaient aussi, pour partie, à mettre sur le compte de la coopération bilatérale, dont celle de la France et de l'Alle-

<sup>19</sup> Loi n° 003/93/ADP, art. 12-14. Voir *Atelier de préparation d'un plan d'action pour la Commission Nationale de la Décentralisation*, 1993, p.7.

<sup>20</sup> *Texte d'Orientation de la Décentralisation : "TOD"*. Voir le *Journal officiel du Burkina Faso*, n°38 du 17 septembre 1998, loi 040/98/AN, loi 041/98/AN, loi 042/98/AN, loi 43/98/AN.

<sup>21</sup> *Missions, stratégies, plan d'action*, 1994.

<sup>22</sup> Loi n° 013-2001/AN du 2 juillet 2001.

<sup>23</sup> Loi n° 055-2004/AN.

<sup>24</sup> Dans cette dernière définition de la commune rurale, sa délimitation devient celle du département (un département regroupe un ensemble de villages). Chaque village (administrativement reconnu comme tel) qui composera la commune rurale élira au suffrage universel ses représentants en fonction de sa population, avec un minimum d'un représentant. En quelque sorte les villages deviennent les secteurs de la commune rurale et le conseil de la commune rurale est composé des représentants de chaque village. Le conseil communal désigne un maire. Les élections se passent sur la base de la composition de listes proposées par les partis politiques. À terme donc, l'ensemble du territoire du pays sera découpé en communes. Les communes rurales seront au nombre de plus ou moins 400, pour un total de plus de 4.000 villages. Dans ce cas de figure, il me semble légitime de se demander si nous sommes en présence d'un mouvement de centralisation ou de décentralisation. J'ai pu montrer ailleurs que, par le choix d'un cadre spatial largement supra-villageois pour la commune rurale, les enjeux locaux ne pourront pas vraiment être débattus par les principaux intéressés, ni par les élus contrôlés par les populations rurales. Ce choix renvoie plutôt à une centralisation et à la mainmise d'élites centro-locales sur les affaires locales.

magne, qui pour des raisons différentes avaient quelque peu freiné l'adoption et la mise en œuvre de la loi-cadre, en réaction sans doute à une trop modeste implication dans le processus.

### III. Prémisses : élaboration d'un questionnement conjoint

Au début du mois de mai 1994, un courrier m'invitait à participer à la "Cellule Stratégies et Méthodes" (CSM) qui allait se tenir en juillet à Koudougou. L'ordre du jour annonçait l'analyse de l'étude consacrée à «l'état de la décentralisation au Burkina Faso»<sup>25</sup>. Dans un autre courrier, il m'était proposé de réfléchir, sur cette base, aux possibilités d'initier des recherches en vue d'étayer la position de la commission concernant le milieu rural, et cela à partir de trois zones qu'il conviendrait de déterminer<sup>26</sup>. Sans autres précisions de la part de la CND, je pris néanmoins la décision de participer à la rencontre.

À l'époque, à la faveur du statut de chercheur que m'avait accordé l'Université catholique de Louvain<sup>27</sup>, je rédigeais ma thèse de doctorat. Jeune ethnologue, la reconnaissance qui était ainsi accordée à mes premiers travaux par des responsables politiques du Burkina Faso m'encourageait d'autant plus qu'elle arrivait au moment opportun où je rentrais en dialogue avec des collègues de l'APAD<sup>28</sup>.

J'étais rentré à Louvain un an plus tôt, après un séjour sur le terrain de près de trois ans et demi au cours duquel j'avais résidé dans un village du plateau mossi. Si j'étais devenu familier des habitants d'une trentaine de villages mossi, je n'avais réservé que peu de temps aux contacts avec des responsables burkinabè et avec les instances de la coopération. De ce fait, je ne percevais peut-être pas totalement le rôle fondamental de la CND dans la société burkinabè, mais j'eus toutefois le sentiment diffus, à la lecture des documents reçus et à la lumière des premiers échanges, d'une proximité dans la manière d'identifier les problèmes. C'est donc plutôt sur la reconnaissance de cette proximité, sans pour autant qu'il fût nécessaire de nous accorder sur le sens à lui donner, que le dialogue s'est d'abord établi.

La première journée de la CSM de juillet 1994 fut consacrée à l'histoire de la décentralisation au Burkina Faso. Plus d'une trentaine de participants — cadres administratifs et politiques, responsables religieux, chefs coutumiers, animateurs d'associations paysannes et d'ONG, collègues universitaires — étaient présents. Ils venaient de différentes provinces du pays. Je retiens surtout l'engagement des uns et des autres dans les

<sup>25</sup> Courrier daté du 4 mai 1994.

<sup>26</sup> Courrier daté du 11 mai 1994.

<sup>27</sup> À l'Institut d'études du développement.

<sup>28</sup> Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement, dont les travaux à l'époque suscitaient l'intérêt, notamment à la suite de la parution de JACOB J.-P./LAVIGNE DELVILLE Ph., 1994.

débats, ainsi que la qualité des échanges. Je pris progressivement la mesure des responsabilités qui incombaient à la CND et, par la même occasion, je découvris, non sans angoisse, la complexité et les enjeux relatifs à la question qui m'avait été posée.

La seconde journée fut consacrée à nous informer sur la problématique des pouvoirs locaux et sur la place à accorder au milieu rural dans la décentralisation. Après un état de la question exposé par plusieurs spécialistes du pays, il me fut demandé, sans vraiment m'en avertir, d'exposer comment je percevais l'enjeu. Il s'ensuivit un débat général qui se polarisa sur trois domaines principaux. En raison de la technicité des échanges, des sous-groupes furent improvisés avant de parvenir à une synthèse générale. Les thématiques étaient diverses. Quel découpage spatial et quel mode de représentation s'accorderaient aux collectivités rurales ? Quelles circonscriptions administratives devait-on prévoir dans la perspective de la création potentielle de collectivités rurales ? Quelle était la nature du lien entre la décentralisation — la libre administration — et la déconcentration de l'État ? La nuit, dans le véhicule qui nous ramenait à Ouagadougou, les principaux animateurs de la CND me demandèrent, non sans malice, si j'avais compris ce qu'ils attendaient de moi. Face à mes inquiétudes, ils tentèrent de me rassurer, en m'invitant à travailler comme je l'avais toujours fait et à me sentir libre d'organiser, comme je l'entendais, les recherches qui pourraient éclairer la question.

J'étais en quelque sorte devant mes responsabilités. Je connaissais à présent la manière dont des membres de la CND formulaient les enjeux relatifs à l'implication du milieu rural dans la décentralisation. Je n'avais reçu ni contrainte ni directive pour formuler ma réponse. Fin juillet 1993, je rédigeais une note de cinq pages qui deviendrait mon projet de recherche ainsi qu'un plan de travail sur les pouvoirs politiques locaux et la décentralisation au Burkina Faso<sup>29</sup>. Les deux furent acceptés par la CND.

La nature de la "Cellule Stratégies et Méthodes" mérite d'être relevée. Elle m'a conduit à prendre la mesure des enjeux liés à un questionnement d'ordre politique. De même, j'eus l'opportunité d'exposer aux membres de la CND ma perception de la problématique. Une journée de débats en atelier et en séance plénière nous permit ensuite de préciser les registres d'énonciation en présence.

Il ne s'agissait donc pas d'un contrat détaillant les termes de référence, mais plutôt d'une association autour de la volonté commune de résoudre un problème. Ce temps ménagé aux échanges préalables a conduit à la reconnaissance d'un intérêt similaire sans pour autant qu'il fût nécessaire de l'énoncer de manière identique. J'étais convié à coordonner un ensemble de recherches selon le protocole que j'estimais le plus judicieux, à la lumière de mon expérience acquise dans le pays. Plus tard, me hasardant

---

<sup>29</sup> Note de P.-J. Laurent à la CND, du 27 juillet 1994.

à demander la raison pour laquelle les membres de la CND m'avaient proposé ce travail, il me fut répondu que mes écrits témoignaient d'une indépendance d'esprit et que ma familiarité avec le monde rural mossi me permettrait de relayer sans euphémisme la façon de parler des populations, aptitudes dont ils avaient besoin à l'époque.

#### IV. Enquêter et restituer

Dix mois furent nécessaires aux investigations sur le terrain, à la rédaction et à l'interprétation des informations recueillies. Ce travail demanda des collaborations tant au Burkina Faso<sup>30</sup> qu'en Belgique. Les enquêtes furent menées dans les zones socioculturelles Gourounssi, Mossi et Peul. Je reçus de mes collègues de l'Université catholique de Louvain, et notamment de l'Institut d'études du développement, un soutien actif<sup>31</sup>. Celui-ci me permit de clarifier les questions qui surgissaient à mesure que d'autres semblaient se résoudre. Entre-temps, durant mes missions au Burkina Faso, la CND m'invitait à participer aux rencontres qui portaient sur d'autres aspects de la décentralisation, me permettant ainsi d'affiner ma compréhension générale<sup>32</sup>.

Les résultats de l'étude furent présentés à Koudougou le 26 mai 1995<sup>33</sup>, à l'occasion d'une nouvelle rencontre de la CSM qui réunissait une quarantaine de personnalités politiques, académiques, administratives, religieuses, membres d'ONG et responsables d'associations. Fidèle à la démarche ethnologique, le document déposé à la CND<sup>34</sup> détaillait la manière dont les populations rurales organisaient leur vie en commun — l'espace public —, ainsi que la gestion des affaires locales en relation ou non avec l'État<sup>35</sup>.

Pour reproduire la recherche devant les membres de la CSM, j'avais décidé d'accompagner mes propositions de récits recueillis durant les enquêtes, afin de relayer les principes d'énonciation des acteurs ruraux. Il ne fut pas très difficile de mettre en évidence l'importance de l'implication des populations rurales dans la gestion de leur destinée, de même que les changements survenus dans les modes de gouvernance des communautés rurales par rapport aux régulations strictement coutumières. Il fut également aisé de montrer les pratiques d'évitement, de méfiance, de ruse des acteurs locaux vis-à-vis de l'État, des politiques publiques et des

<sup>30</sup> Notamment celles de Basile Guissou, actuel responsable de la recherche du Burkina Faso et de Marie-Mechuilde Ilboudo.

<sup>31</sup> Il s'agit de quatre professeurs de l'Université de Louvain, membres de l'Institut d'études du développement : Paul Mathieu, Jean-Philippe Peemans, Mike Singleton et Jean-Claude Williams.

<sup>32</sup> Par exemple la rencontre de la CSM, organisée à Goundi, les 21 et 22 janvier 1995, consacrée aux répartitions des compétences entre les collectivités locales de l'État, les mécanismes de financement et les processus d'accompagnement à prévoir.

<sup>33</sup> Convocation de la réunion de la CSM des 26 et 27 mai 1995.

<sup>34</sup> Ce document de 112 pages s'intitulait : "Les pouvoirs politiques locaux au Burkina Faso". Il fut remis à la CND en avril 1995. De nombreux exemples furent ajoutés à la version finale (*cf.* note 35).

<sup>35</sup> La version définitive fut éditée sous la forme d'un livre, voir LAURENT P.-J., 1995.

coopérations au développement. L'idée de commune rurale semblait souhaitée, même si l'écart constaté entre les pratiques des acteurs locaux et les intentions supposées de l'État en matière de décentralisation était grand. Les populations aspiraient à des changements dans le domaine du développement économique, lesquels incluaient de profonds bouleversements en termes de gouvernance, mais aussi sur les plans culturels et identitaires.

Je conclusais l'exposé en avançant l'idée que les éventuelles communes rurales ne gagneraient pas à être délimitées *a priori*, ni décrétées, mais que, pour partie, elles existaient déjà et qu'il devrait être possible de prendre en considération cette réalité. Le cas de six villages ressemblés autour de celui de Boulou dans l'optique de gérer un espace de brousse de près de 18 km<sup>2</sup>, confronté à la question de la rareté des terres, des migrations et de la dégradation de l'environnement, était exemplatif. Ainsi, à l'occasion d'un conflit qui opposait des agriculteurs et des éleveurs, le responsable administratif de la zone — le préfet — avait, par souci d'apaisement, apposé son cachet au bas du cahier d'écolier dans lequel le comité de gestion de la brousse de Boulou avait consigné les devoirs et les règles à respecter par toutes les parties. J'y voyais le prototype de la reconnaissance par l'État des collectivités locales et la légitimation des équilibres sociopolitiques locaux sagement établis. J'esquissais enfin les contours d'une commune rurale : le cadre spatial, le processus de reconnaissance, le mode électif, le principe de protection des minorités autochtones, les questions foncières... Mon intervention, basée sur ce mode empirique accordant une place aux acteurs ruraux, déclencha toutes les passions et les débats qui suivirent furent animés<sup>36</sup>.

À ce stade, ma position au sein de la CND relevait de celle du chercheur, et cela en fonction de quatre critères : 1) «l'ordre des termes de référence», vis-à-vis duquel je m'étais distancié d'emblée en produisant moi-même le cadre problématique de la recherche à la suite d'un débat organisé entre les parties en présence ; 2) l'étalement dans le temps — un an fut nécessaire à la remise du rapport de recherche ; 3) la liberté prise dans la présentation des thèmes abordés dans le rapport, ainsi que dans la manière de les formuler — c'étaient des récits d'acteurs ruraux ; 4) l'esquisse de propositions à débattre par les acteurs politiques plutôt que la présentation de recommandations.

Alors que je pensais conclure ainsi ma collaboration avec la CND, le président de la commission m'invita à m'impliquer plus fortement. Il me demanda d'élaborer un cadre concret et viable pour les communes rurales qui tiendrait compte des grands équilibres nationaux et des impératifs de gestion administrative et financière de l'État — dont le code électoral et les lois foncières. Autrement dit, il m'était à présent demandé de repérer

---

<sup>36</sup> Voir LAURENT P.-J., 1995b.

des alternatives et en quelque sorte de clarifier des choix de nature plus nettement politique.

### V. Application : qui peut traduire ?

Le modèle des Collectivités Locales de Développement (CLD) se concrétisa progressivement à la suite de cette dernière demande. Il reposait sur l'instauration progressive de 1.500 à 2.000 communes rurales sur une base volontaire et portait sur un horizon de dix ans. Cette proposition fut discutée à l'occasion de la CSM du 10 au 12 novembre 1995<sup>37</sup>. Jusque-là, je m'étais limité à la description schématique du vivre ensemble en milieu rural, ainsi qu'à l'énoncé des principes de transformation des intéressés. En cela, je respectais globalement la posture ethnologique.

Ce qui m'était à présent demandé allait m'obliger à sortir de mon rôle de chercheur pour endosser, en plus, celui de traducteur de mes propres travaux en des termes acceptables pour les acteurs politiques. Néanmoins, la mise au point d'un modèle de communes rurales — qui, pour être accepté, devait reposer sur un large consensus national — aurait demandé, pour reprendre la théorie de Callon et Latour, que me fût au préalable reconnu par tous le rôle de traducteur, c'est-à-dire de celui qui est en mesure de lier des énoncés et des enjeux *a priori* incommensurables et de mettre en relation les différentes composantes de la société et la recherche en sciences sociales. Selon ces auteurs, le traducteur est en effet moins un acteur appartenant à un champ particulier qu'un individu reconnu par toutes les parties pour sa capacité à problématiser en fonction d'un principe de légitimité.

Je sortais donc de mon rôle de chercheur pour m'impliquer dans un débat de plus en plus technique et dans des négociations dont la nature portait sur des choix qui relevaient à l'évidence de la décision politique. À partir de ce moment, à l'exception d'une invitation que me fit Jean-Pierre Jacob<sup>38</sup> de présenter l'état de la décentralisation au Burkina Faso<sup>39</sup>, je n'écrivis plus vraiment de textes scientifiques sur la question. Désormais, je fournissais un appui spécifique à la décentralisation, avec cette fois la volonté de faire aboutir la réforme. J'ai rédigé des notes techniques qui avaient plutôt un statut de confidentialité et qui alimentaient des commissions *ad hoc* composées de personnalités du monde académique, juridique et politique<sup>40</sup>.

<sup>37</sup> Ordre du jour de la Cellule Stratégies et Méthodes du 10 au 12 novembre 1995, où le cadre général du Texte d'Orientation de la Décentralisation fut esquissé. Pour cette rencontre, j'avais déposé un document intitulé : "Collectivités Locales de Développement (CLD). Première esquisse concrète de mise en œuvre", Ouagadougou, CND, 29p., nov. 1995.

<sup>38</sup> Institut Universitaire d'Étude du Développement à Genève.

<sup>39</sup> *Conférence sur les pouvoirs locaux et l'État : état actuel du débat au Burkina Faso*, décembre 96, Institut Universitaire d'Étude du Développement à Genève.

<sup>40</sup> Je ne peux m'empêcher, à ce propos, d'évoquer la mise en garde de Marc Augé : « [...] Je ne suggère nullement que l'anthropologie sociale ne puisse pas, en effet, apporter un éclairage utile aux modalités de la vie dans l'entreprise, à celle de la vie dans les grands ensembles des zones péri-urbaines ou aux

C'est cependant à la même époque que j'entrepris d'ouvrir en parallèle un vaste chantier de recherches sur les nouveaux mouvements religieux. À partir de 1996, je me sentis confronté, dans l'exercice de ce rôle de "chercheur-traducteur" qui ne me convenait pas vraiment, à des incompatibilités entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Je décidai de séparer totalement mon métier d'ethnologue de celui de conseiller occasionnel auprès de la CND. Désormais, mes recherches en ethnologie porteraient sur des thématiques et des modes de légitimation qui ne relevaient pas de mes travaux concernant la décentralisation <sup>41</sup>.

Suite aux péripéties qui émaillèrent surtout l'année 1996, les discussions et les débats relatifs aux communes rurales connurent un coup d'arrêt. Ils reprirent en 1997, portés cette fois par un juriste burkinabé impliqué au plus haut niveau dans l'administration publique, le professeur A. Sawadogo <sup>42</sup>. Mon collègue assumait, cette fois avec succès, ce rôle de traducteur, l'endossant naturellement, à la faveur de la légitimité qui lui fut reconnue par toutes les parties en présence. Il parvint, sans perdre la substance de ces années de recherches, à mobiliser les réseaux qui allaient porter la réflexion jusqu'à son terme en 1998.

J'ai réduit ma collaboration avec la CND entre 1997 et fin 1999. C'est à ce moment qu'il me fut demandé, en raison de ma connaissance du dossier, de collaborer à la formulation des arrêtés d'application relatifs à la décentralisation en milieu rural. À la suite de divers entretiens, j'ai proposé une procédure qui devait faciliter la production de ces textes. Celle-ci portait sur des enquêtes, ponctuelles et spécifiques, menées dans les départements de cinq provinces du pays, avec la volonté de lancer un débat national sur la question. Elles furent pilotées sur le terrain par le professeur A. Nyamba de l'Université de Ouagadougou <sup>43</sup>. Désormais, le dossier relevait d'arbitrages et de choix politiques. Je décidai donc de mettre un terme à cette collaboration de plusieurs années. Celle-ci s'est avérée très stimulante d'un point de vue intellectuel ; elle m'a indirectement amené à mieux comprendre la nature et le fonctionnement de l'État.

## Conclusions

À la lumière de cette expérience, il m'apparaît que l'articulation entre la recherche ethnologique et l'action politique, si elle est possible et souhaitable, reste problématique et demande, pour la promouvoir, que l'on

---

problèmes posés par la coexistence dans les mêmes lieux de groupes d'âge et de groupes ethniques différents. Tout au plus peut-on souhaiter qu'elle [l'anthropologie] ne se dénature pas à cette occasion (l'anthropologue devenant un expert et un conseiller en relations sociales). [...] Il serait infiniment dangereux de réduire une discipline à l'ensemble des démarches finalisées qu'elle autorise...» (AUGÉ M., 1994, pp.126-127).

<sup>41</sup> Cette réorientation m'a conduit à produire une vingtaine d'articles dans des revues scientifiques et à rédiger une monographie publiée en 2003.

<sup>42</sup> Actuel ministre de la Réforme de la fonction publique.

<sup>43</sup> Voir LAURENT P.-J., 2000.

pousse à son terme la production d'un cadre qui précise l'association entre ces deux pôles. Ainsi, il me semble utile que le chercheur puisse inclure dans sa démarche une analyse relative à la nature de l'institution commanditaire. Ce point de vue réflexif du scientifique sur l'acteur politique qui le sollicite conduit à une meilleure gestion du rapport de distance et de proximité, dont les variations, durant les phases de la recherche, conditionnent l'indépendance du chercheur, la nature du rapport entre celui-ci et l'action — implication, application — ainsi que la qualité du produit scientifique fourni.

Cet article a d'abord montré l'intérêt que constitue l'élaboration d'un questionnement conjoint préalable. La production d'un accord entre chercheurs et acteurs politiques sur la reconnaissance d'une même question à comprendre, sans pour cela avoir à s'accorder sur la manière d'énoncer le problème, préserve l'identité même du chercheur. C'est à cette condition que l'ethnologue est le plus productif et donc le plus apte à rentrer dans un dialogue fécond avec la sphère politique. Il est ici question d'une association entre la recherche et l'action politique sur base d'un problème considéré conjointement comme digne d'intérêt, mais n'entraînant pas une soumission du chercheur à «l'ordre des termes de référence». À ce niveau, ce dernier garde en outre la possibilité de valoriser ses travaux selon les critères du champ scientifique.

Nous avons ensuite discuté une seconde posture, celle du chercheur qui, non content de produire de la compréhension, s'engage plus avant, endossant de la sorte le rôle de "chercheur-traducteur". Cette posture, pour être crédible, demande toutefois de multiples qualités dont celle, incontournable, de disposer de la légitimité pour traduire des énoncés autrement incompatibles. Ce rôle, je l'ai ponctuellement tenu au cours d'une tentative de traduction en termes opérationnels de ce que pouvaient être, à l'échelle du pays, les communes rurales. Cette tentative était cependant vouée à l'échec, non tant pour une question de compétence que pour un problème de statut, celui-ci devant être tenu par un acteur doué d'une légitimité reconnue par toutes les parties en présence. La nature de l'interface entre la recherche et l'action politique relève donc moins de l'appartenance du traducteur à un monde plutôt qu'à un autre que de la légitimité qui lui est accordée par l'ensemble des acteurs impliqués.

Pour terminer, j'évoquerai non plus l'application, mais l'implication de l'ethnologue dans un type de recherches plutôt que dans un autre, en fonction d'un choix de nature éthique, voire d'un devoir d'engagement dans le débat contradictoire relatif à la cité. Il est bien clair que ce choix relève d'un autre registre que celui de l'application ou de la traduction. L'implication renvoie à la subjectivité qui, au-delà du choix rationnel, conditionne la compréhension à l'égard d'autrui. Il est évident que cette dimension qui porte sur la responsabilité du chercheur et du sujet conscient, pour non scientifique qu'elle soit, tient une place importante dans la relation qui peut s'établir entre la recherche et l'action, place qu'il con-



viendrait d'analyser plus amplement, tant elle joue un rôle important dans le choix des objets de recherches en sciences sociales.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFFERGAN F.,  
1999 *Construire le savoir anthropologique*, Paris, PUF, Coll. Ethnologies.
- AUGÉ M.,  
1994 *Le sens des autres. Actualité de l'anthropologie*, Paris, Fayard.
- BALANDIER G.,  
1955 *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF, Quadrige.
- BANQUE MONDIALE,  
1981 *Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara*, Programme indicatif d'action, Washington.  
1989 *L'Afrique sub-saharienne : de la crise à une croissance durable. Étude à long terme*, Washington.
- BASTIDE R.,  
1960 *Les religions africaines au Brésil*, Paris, PUF.
- BIERSCHENK T.,  
1991 "Les projets et les politiques de développement sont-ils des préoccupations légitimes de l'anthropologie ? ", Montpellier, *Bulletin de l'APAD*, 1, pp.12-14.
- BLUNDO G., Dir.,  
2000 *Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, n°9.
- BLUNDO G., OLIVIER DE SARDAN J.-P., Dir.,  
2002 "La corruption en question", *Politique Africaine*, n°83.
- CALLON M., LATOUR B., Dir.,  
1991 *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte.
- CERTEAU M. (DE),  
1975 *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard.
- ENQUÊTES,  
1995 "Les terrains de l'enquêtes", n°1.
- ESTEVEZ A., LAURENT P.-J., PEEMANS J.-P.,  
1995 *Stabilité politique, ethnicité et dimensions socio-économiques de la gouvernamentalité locale : synthèse théorique et application, les cas du Bénin et du Burkina Faso*, Louvain-la-Neuve, UCL, Institut d'études du développement.
- GEERTZ C.,  
1973 *The Interpretation of Cultures*, New-York, Basic Books.  
1983 *Bali. Interprétation d'une culture*, Paris, Gallimard.
- JACOB J.-P., LAVIGNE DELVILLE Ph.,  
1994 *Les associations paysannes en Afrique, Organisation et dynamiques*, Paris, APAD-Karthala-IUED.
- JAFFRE Y., OLIVIER DE SARDAN J.-P., Dir.,  
2002 *Les dysfonctionnements des systèmes de soins. Rapport du volet socio-anthropologique. Enquêtes sur l'accès aux soins dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*, UNICEF, Projet "Santé urbaine".
- KILANI M.,  
1994 *L'invention de l'autre. Essais sur le discours anthropologique*, Lausanne, Payot (notamment pp.249-262).

- LATOUR B.,  
1992 *Aramis ou l'amour des techniques*, Paris, La Découverte.
- LAURENT P.-J.,  
1995 *Les pouvoirs politiques locaux et la décentralisation au Burkina Faso*, Cahiers du CIDEP, n°25, Louvain-la-Neuve, Academia/Paris, L'Hamattan.  
1995b *Synthèse de la restitution de l'étude sur les pouvoirs politiques locaux auprès de la CND*, Ouagadougou.  
1995c *Collectivités Locales de Développement (CLD). Première esquisse concrète de mise en œuvre*, Ouagadougou, CND, 29p.  
2000 *Propositions de termes de références pour les études relatives à l'élaboration des arrêtés d'application concernant la mise en œuvre des communes rurales au Burkina Faso*, Ouagadougou, CND, 34p.
- MORIN E.,  
2004 *La méthode. 6. Éthique*, Paris, Seuil.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P.,  
1999 "L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ?", Montpellier, APAD, *Bulletin*, n°1, pp.7-11.  
2001 "Les trois approches en anthropologie du développement", *Revue Tiers Monde*, XLII, n°168, oct.-déc., pp.729-754.
- PEEMANS P.-J., ESTEVES A., LAURENT P.-J.,  
1996 *Stabilité politique, ethnicité et dimensions socio-économique de la gouvernamentalité locale*, Bruxelles, AGCD.
- RANC E.,  
1988 "L'anthropologie du développement aux États-Unis : force et promesses d'une nouvelle profession", *Cahier des Sciences humaines*, n°24, 4, pp.453-469.
- RICŒUR P.,  
2000 *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
- SINGLETON M.,  
1998 *Amateurs de chiens à Dakar. Plaidoyer pour un interprétariat anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia/Paris, L'Harmattan.
- VEYNE P.,  
1971 *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil.

### Textes de loi et archives du CND

- Atelier de préparation d'un plan d'action pour la Commission Nationale de la Décentralisation*, Koudougou, 18-19/12/1993, A.R.C., 17p. + annexes.
- Atelier de préparation d'un plan d'action pour la Commission Nationale de la Décentralisation*, Koudougou, 18-17/12/1993, 17p.
- Atelier pour la finalisation du plan d'action 1994 de la CND*, A.R.C., janvier 1994.
- Cellule Stratégies et méthodes*, 10-12 nov ;1995.
- Lois relatives à la décentralisation*, 003-004-005-006-007, 7 mai 1993.
- Loi n°013-2001/AN, modificative des Textes d'Orientation de la Décentralisation au Burkina FASO*, 2 juillet 2001, 21p.
- Loi n°055-2004/AN, portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso*, 91p., 338 articles (dans la version qui a été débattue à l'Assemblée Nationale en décembre 2004).
- Missions, stratégies, plan d'action*, Premier ministre, Commission Nationale de la Décentralisation, janvier 1994, 13p.
- OUALI F., KIEMDE P., YAMEOGO D., *Étude de base sur l'état de la décentralisation au Burkina Faso. Rapport de synthèse*, Services du premier ministre, Commission Nationale de la Décentralisation, juin 1994, 27p.

## Les relations entre syndicats et associations en Belgique : Le cas de la réforme du minimex

par Jean Faniel \*

L'auteur se penche sur les relations entre organisations syndicales et milieux associatifs en Belgique. Dans la première partie, il passe en revue la littérature scientifique internationale consacrée au syndicalisme et aux "nouveaux mouvements sociaux" afin de dégager des hypothèses de travail spécifiquement applicables à l'étude, peu développée, des relations entre ces deux types d'acteurs. Dans la partie empirique, il aborde, dans le contexte belge, les positions adoptées par les syndicats et les mouvements associatifs face à la réforme du "minimum de moyens d'existence" (minimex) et les mobilisations engendrées par cette réforme. Il souligne l'existence de différences importantes entre les attitudes de certaines associations (la Ligue des Droits de l'Homme, des organisations de sans-emploi et de précaires, etc.) et la position officielle des grands syndicats. L'étude met également en lumière les différences de réaction perceptibles entre les associations elles-mêmes et au sein des deux principales organisations syndicales nationales. L'auteur cherche enfin à expliquer les différentes logiques à l'œuvre et confronte hypothèses de travail et étude empirique quant aux relations qu'entretiennent syndicats et associations.

En Belgique, l'histoire des syndicats est plus que centenaire et ces organisations sont bien implantées<sup>1</sup>. Mais d'autres formes de militantisme non partisan sont apparues peu à peu, aboutissant notamment à la formation d'associations, d'organisations non gouvernementales (ONG) ou de "collectifs"<sup>2</sup>. Depuis quelques années, les relations entre syndicats d'une part et milieux associatifs d'autre part se sont développées,

---

\* ULB, CEVIPOL (Centre d'étude de la vie politique), 39 avenue F. D. Roosevelt, B 1000 Bruxelles. L'auteur tient à remercier M. Olivier Paye, professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis pour ses conseils avisés et ses encouragements.

<sup>1</sup> À la fin des années 1990, quelque 2,6 millions de personnes étaient affiliées à l'un des trois grands syndicats belges (EBBINGHAUS B./VISSER J., 2000).

<sup>2</sup> J'utilise ici de manière indistincte les expressions "associations" et "milieux associatifs" pour désigner les mouvements, organisations, groupements, "collectifs", ONG, etc., constitués en dehors des institutions publiques, des partis politiques et des organisations syndicales et se mobilisant autour d'une ou plusieurs thématiques spécifiques. Pour une réflexion sur ces appellations, voir CANTELLI F. *et al.*, 2002, pp.11-15. Il faut toutefois relever que des différences considérables existent entre ces associations en fonction notamment de leur taille, de leur subsidiation ou non par les pouvoirs publics, de leur degré d'institutionnalisation et de leurs liens éventuels avec les partis politiques et/ou les milieux économiques. Ainsi, les collectifs de chômeurs et de minimexés évoqués plus loin dans ce texte, le Mouvement ouvrier chrétien (MOC), la Coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie (CNAPD) ou les "BINGO's" (*business initiated non governmental organisations*) présentent-ils des caractéristiques très différentes. Voir BELLAL S. *et al.*, 2003.

les contacts se sont multipliés<sup>3</sup>, voire institutionnalisés<sup>4</sup>. À présent, la question des rapports qu'entretiennent ces deux types d'acteurs est au cœur des débats menés entre ceux-ci et au sein de ces organisations.

Toutefois, la recherche scientifique s'est jusqu'à présent peu intéressée à ces relations (Bellal *et al.*, 2003 :5). Le présent article vise dès lors à tracer des hypothèses concernant ces rapports et à les "tester" par le biais de l'analyse d'un cas empirique : le positionnement des mouvements associatifs et syndicaux face à la réforme du "minimex" et les relations qu'ils ont entretenues dans le cadre de la mobilisation suscitée par cette réforme.

Je tenterai d'abord de dégager de la littérature les principales caractéristiques prêtées aux acteurs syndicaux et associatifs et leurs conséquences sur leurs relations. Sur cette base, je tracerai alors des hypothèses applicables au cas empirique étudié ensuite.

## I. Syndicats et nouveaux mouvements sociaux

### A. "Anciens" versus "nouveaux" ?

Fort peu d'études ont été consacrées spécifiquement aux relations entre syndicats et associations<sup>5</sup>. Certaines analyses portant sur l'un ou l'autre de ces acteurs abordent néanmoins la question de manière indirecte. S'intéressant à des mouvements qu'ils jugent "nouveaux", les théoriciens des "nouveaux mouvements sociaux" situent ceux-ci par rapport aux "anciens" mouvements, partis politiques et syndicats. Ces auteurs divergent toutefois sur plusieurs points (Buechler, 1995). Un courant (Castells, 1978) distingue certes "anciens" et "nouveaux" mouvements, mais sans pour autant estimer que les seconds soient appelés à remplacer les premiers. En revanche, A. Touraine estime que les mouvements sociaux sont, comme le résume M. G. Giugni, «l'expression des conflits au sein du système social. Chaque société aurait un conflit structurel dominant auquel correspondrait un mouvement social déterminé. Ainsi, le mouvement ouvrier est, selon Touraine, le mouvement central de la société industrielle et le porteur du conflit social fondamental entre la bourgeoisie et le prolétariat. [...] Les nouveaux mouvements sociaux seraient l'expression typique des nouveaux conflits engendrés par la société postindustrielle» (Giugni, 1996 :38 ; Touraine, 1978 et 1984). Pour A. Melucci enfin, les nouveaux mouvements sociaux ont pris le dessus sur les mouvements ouvriers et l'analyse se doit de délaisser les explications en termes de classes au profit d'approches davantage systémiques (Melucci, 1992 :273-275).

D'autres chercheurs estiment surfaite la distinction entre "anciens" et "nouveaux" mouvements (Gagnon, 2003 :18-19). M. Barthélémy rappelle que «après la Révolution française, associations et syndicats ont appartenu au même mouvement [...] en faveur du droit à se regrouper. Depuis lors, les associations ont agi en partenaires ou relais du syndicalisme, parfois en précurseurs et aussi en concurrents» (Barthélémy, 2000 :22). S. Buechler, lui, pense qu'il y a plus de continuité qu'on ne l'affirme entre les «supposés anciens et nouveaux mouvements sociaux» et que cette «fausse dichotomie entre nouveaux mouvements et anciennes formes d'organisation ouvrière» empêche d'apercevoir «le caractère de nouveau mouvement social de bien des mouvements ouvriers du dix-neuvième siècle» (Buechler, 1995 :449).

<sup>3</sup> À travers par exemple les différents "forums sociaux" (locaux, de Belgique, européens ou mondiaux).

<sup>4</sup> Organisations syndicales et ONG sont par exemple regroupées au sein de certaines "coupoles". Voir HELLEMANS S., 1993 et RIHOUX B./MOLITOR M., 1997.

<sup>5</sup> Voir HOOGE M., 1998 et 1999 ; BARTHÉLÉMY M., 2000 ; BELLAL S. *et al.*, 2003 ; CLAWSON D., 2003.

## B. Des acteurs aux caractéristiques différentes

À côté de ce débat sur l'éventuelle opposition entre "anciens" et "nouveaux" mouvements, les auteurs évoquant les rapports entre associations et syndicats tentent surtout de distinguer ces acteurs selon les caractéristiques de chacun. Le profil des militants est ainsi examiné (Pakulski, 1993) : alors que les syndicats sont des organisations de classe, réunissant les travailleurs sur la base de leur position dans le processus de production capitaliste, les membres des nouveaux mouvements sociaux sont analysés soit comme relevant d'une (nouvelle) classe moyenne qui n'est pas toujours très clairement définie, soit comme unis par des traits distincts de rapports de classe (organisations de femmes, d'homosexuels, de groupes ethniques, etc.).

Un autre sujet d'attention concerne les formes d'organisation des deux sphères, associative et syndicale. Les syndicats sont décrits comme des organisations très structurées, hiérarchisées et dans lesquelles la prise de décision se fait par des canaux définis, avec une certaine lourdeur ajoutent certains. Les associations sont au contraire perçues comme des regroupements beaucoup plus libres et beaucoup plus souples d'individus, coordonnés de manière légère sur le plan national et dans lesquels la prise de décision se fait de manière plus fluide, associant davantage les militants de base — avec les problèmes que cela peut engendrer : difficulté de prendre des décisions et de s'y tenir, manque de représentativité, etc. Les formes d'action sont également analysées. Alors que les syndicats privilégient la grève, mais aussi la négociation avec l'État et les employeurs, les associations seraient davantage enclines à réaliser des actions plus ponctuelles, et plus spectaculaires.

Abordant ces deux aspects — formes d'organisation et d'action — C. Offe et H. Wiesenthal distinguent des formes "monologiques" et "dialogiques" d'organisation (Offe/Wiesenthal, 1985). La forme monologique caractérise une organisation dans laquelle la définition de la politique et des actions se fait «au niveau du sommet, où le pouvoir est exercé par la tête de l'organisation, où la communication est posée en termes d'impératifs techniques et où les actions sont légitimées en termes d'intérêt général. Les formes dialogiques d'organisation impliquent [au contraire] les militants de base dans la prise de décision, le pouvoir y est exercé à travers les actions des membres, la communication est posée en termes de revendications normatives et ces revendications sont légitimées en termes particularisés reliés aux bénéficiaires» (Bagguley, 1991 :49). C. Offe estime que les syndicats sont plus proches de la première forme idéal-typique, tandis que les mouvements associatifs relèvent davantage des formes dialogiques d'organisation (Offe, 1985).

En dernier lieu, les objectifs des deux types d'acteurs sont également perçus comme différents. Les syndicats sont régulièrement présentés comme favorables à la transformation des modes de régulation économique, voire politique, de la société dans son ensemble<sup>6</sup>. Mais ils se seraient peu à peu installés dans la négociation et auraient de ce fait atténué leurs aspirations initiales. Les "nouveaux mouvements sociaux" se différencieraient dès lors des syndicats par un radicalisme plus grand, mais limité à des questions plus précises, touchant davantage aux domaines sociaux et/ou culturels que politiques ou économiques. J. L. Cohen estime ainsi que les nouveaux mouvements sociaux se distinguent des syndicats par l'abandon «des rêves révolutionnaires favorables à l'idée de réforme structurelle» et par une «défense de la société civile qui ne cherche pas à abolir le fonctionnement autonome des systèmes politique et économique — en une phrase, un radicalisme auto-limitant» (Cohen, 1985 :664).

<sup>6</sup> Ce qui, à mon sens, reflète surtout la conception originelle du syndicalisme de tendance socialiste, communiste ou anarcho-syndicaliste et néglige la dimension chrétienne du syndicalisme. Or en Belgique, ce dernier est devenu depuis les années 1950-60 la force dominante dans le monde du travail, cas cependant assez rare.

Enfin, lorsque sont abordées spécifiquement les relations qu'entretiennent organisations syndicales et mouvements associatifs — mais souvent de manière connexe et rarement en en faisant l'objet central de l'étude — les qualificatifs le plus souvent avancés sont ceux de complémentarité et de concurrence (Barthélémy, 2000 :22 ; Mommen, 1989 :166-167 ; Linard, 2002 :28-34). Si les rapports "institutionnels" entre associations et syndicats ont déjà été évoqués plus haut, J.-L. Genard souligne que nombre de responsables d'associations ou d'ONG sont « passés par les mouvements liés à l'imaginaire ouvrier, [... y ont] fait leurs armes avant de les quitter, de s'en distancier tout en maintenant parfois avec eux, ou certains de leurs membres, des liens de sympathie » (Genard, 2002 :33). Ce qui permet d'expliquer parfois ces relations par un biais microsociologique.

### C. Perspectives pour le cas belge

Quels questionnements et hypothèses peut-on déduire de ce cadre théorique ? L'une des principales préoccupations de la littérature réside dans les caractéristiques des deux types d'acteurs examinés, syndicaux et associatifs. Il sera par conséquent nécessaire de se demander si un clivage entre "anciens" et "nouveaux" mouvements peut être décelé parmi les acteurs qui seront recensés dans la suite de cette étude. Dans le contexte spécifique belge, il sera également intéressant de voir si une telle distinction recoupe un éventuel partage entre organisations issues des "piliers" traditionnels de la vie socio-politique et mouvements "dépilarisés" <sup>7</sup>.

D'autres points seront également soulevés, touchant à la structuration des acteurs associatifs et syndicaux en présence, aux formes d'action que ceux-ci emploient, aux modes de prise de décision à l'œuvre en leur sein, à la représentativité de chacun ou encore au degré de radicalité des uns et des autres.

La recherche abordera enfin la question du type de relations qu'entretiennent mouvements associatifs et syndicaux. S'agit-il de concurrence et/ou de complémentarité ? Certains acteurs défendent-ils ce qu'ils considèrent comme leur "chasse gardée" (par exemple le travail pour les syndicats et la pauvreté pour les associations) ? Quel est le degré de connaissance que chacun des acteurs possède à l'égard des structures et du mode de fonctionnement des autres ? Et quels liens existent entre les différentes organisations ? Des liens institutionnalisés, formels, ou relevant davantage de contacts personnels entre militants et/ou dirigeants de certains mouvements ? Telles sont notamment les interrogations présentes en filigrane dans l'analyse qui va suivre.

## II. Réforme du minimex et mobilisation

Le 15 juin 2001, J. Vande Lanotte, vice-premier ministre, ministre du Budget et de l'Intégration sociale présente à la presse un avant-projet destiné à remplacer la loi du 7 août 1974 qui avait créé le droit à un minimum de moyens d'existence ou "minimex" <sup>8</sup>.

<sup>7</sup> Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, la société belge s'est structurée en "piliers" organisant la vie sociale et politique en plusieurs "contre-sociétés" distinctes, principalement chrétienne d'un côté et socialiste de l'autre. Ces réseaux d'organisations (parti politique, syndicat, mutuelle, mouvements de femmes ou de jeunesse, etc.) encadrent les individus "du berceau à la tombe" et les contacts entre personnes issues de piliers différents ne s'opèrent quasiment qu'au niveau des élites de ces organisations, dans des processus de prise de décision où la recherche du consensus tient une place importante. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la société belge a toutefois peu à peu connu un mouvement de "dépilarisation", les membres de piliers différents tissant davantage de contacts et de plus en plus de personnes se détachant de ces structures traditionnelles. Des organisations n'appartenant pas à l'un ou l'autre pilier ont également vu le jour (par exemple les mutualités neutres ou les partis "verts"). Voir notamment LIJPHART A., 1981 et SEILER D.-L., 1997.

<sup>8</sup> Voir OPDENBERG M.-L., 1975. Sur cette réforme et le débat qu'elle a suscité, voir notamment KAUFER I./THEUNISSEN A.-F., 2002, et *La Revue Nouvelle*, "Réforme du minimex", 2002.

Ce texte va faire l'objet de critiques de la part d'organisations et de personnes issues des milieux associatif et syndical. Une mobilisation va peu à peu s'organiser dans le but d'empêcher ce projet d'être adopté ou, au moins, d'y apporter des modifications importantes.

Il m'a paru intéressant d'examiner les positions adoptées par les syndicats et les milieux associatifs à propos de cette réforme, et de voir quels ont été les rapports entre ces acteurs lors de cette mobilisation, ainsi qu'au sein des syndicats et entre les associations elles-mêmes. Mon objectif est également d'essayer de voir ce que cette mobilisation a apporté comme collaborations entre ces organisations, mais aussi comme divergences, conflits ou hostilité.

La présente étude aborde d'une certaine manière le processus de décision tel qu'il est formulé, débattu et concerté par des mandataires et partis politiques, puis mis en œuvre par des institutions publiques. Mais elle porte surtout sur les réactions de groupements de personnes n'ayant pas accès directement à ce processus de décision, ni à la mise en œuvre de ses résultats. Cet article n'a donc pas pour but d'entrer en détail dans l'économie juridique du projet Vande Lanotte, ni de se pencher en profondeur sur les positions des partis politiques ou des fédérations de CPAS<sup>9</sup>. Dès lors, je me limiterai à présenter les grandes lignes de la réforme et à préciser les positions des acteurs politiques lorsque cela s'avérera nécessaire pour la bonne compréhension ultérieure de l'attitude des milieux associatifs et syndicaux dans ce dossier.

#### A. Les débuts de la mobilisation

Le texte que le Ministre présente n'est encore qu'un avant-projet de loi (*La Libre Belgique* et *Le Soir*, 16/06/2001). Il entend notamment transformer le minimex en «revenu vital» et instaurer ce qu'il appelle le «droit à l'intégration sociale». Le texte prévoit aussi d'augmenter le montant des allocations de 4% en 2002 et le Ministre dit son souhait de les relever de 6% supplémentaires avant 2005. La philosophie générale du texte est d'une part de développer le caractère obligatoire de la signature de «contrats d'intégration sociale» entre les demandeurs et leur CPAS<sup>10</sup> et, d'autre part, de favoriser «l'insertion sociale» par l'emploi des demandeurs, en particulier des jeunes de moins de 25 ans, ce que le Ministre traduit lui-même par réaliser leur «mise à l'emploi» (*Le Soir*, 16/06/2001)<sup>11</sup>. Ce texte n'a pas fait l'objet d'une consultation préalable des syndicats ou des associations de défense des bénéficiaires du minimex (les «minimexés»).

Au début du mois de juillet, les organisations représentant les CPAS se félicitent d'avoir été entendues par le cabinet Vande Lanotte (*Le Soir*, 11/07/2001; Ernotte/Wastchenko, 2002) et décident de soutenir la démarche du Ministre.

En revanche, un certain nombre d'oppositions et de critiques vont assez rapidement se manifester face à l'avant-projet de loi. Les associations partenaires de la «cellule pauvreté» du Centre pour l'Égalité des Chances font savoir leur mécontentement de ne pas avoir été consultées lors de la rédaction de ce texte (*Le Soir*, 21/06/2001). Sur le fond, les premières réactions au projet vont apparaître publiquement en juillet, d'une part à travers une «carte blanche» du «Collectif belge des Marches européennes contre

<sup>9</sup> Les Centres publics d'Aide sociale (CPAS) ont été créés par la loi du 08/07/1976, en remplacement des Commissions d'assistance publique. Institués au niveau de chaque commune, ils ont été chargés, entre autres, de l'octroi du minimex. Voir OPDENBERG M.-L., 1977.

<sup>10</sup> Pratique introduite en 1993 par le «Programme d'urgence pour une société plus solidaire» ou «loi Onkelinx». D'autres modifications concernant le minimex ont été adoptées sous la législature suivante. Voir PEETERS J., 1997, pp.124-126 et BEAUCHESNE M.-N., 1998.

<sup>11</sup> Cette volonté accrue des gouvernements successifs de favoriser la mise à l'emploi des minimexés remonte au début des années 1990. Voir ANDRIES M., 1996, pp.651-655.

le chômage, la précarité et les exclusions”<sup>12</sup> (*Le Soir*, 13/07/2001) et d’autre part via une conférence de presse tenue conjointement par la Ligue des Droits de l’Homme (LDH - section francophone), le Comité des Citoyens sans-emploi (CCSE) d’Ixelles, et “Droits pour tous !!”<sup>13</sup> (*Le Soir*, 18/07/2001). Ces différentes associations critiquent la philosophie même du projet qui, selon elles, cherche à obliger les minimexés, en particulier les moins de 25 ans, à accepter n’importe quel emploi précaire sous peine de perdre le droit à une allocation. Le Mouvement des jeunes socialistes (MJS) et Ecolo estiment que des modifications importantes doivent être apportées au texte pour le rendre acceptable et, au dernier Conseil des ministres restreint avant les vacances, Ecolo bloque l’avant-projet (*La Libre Belgique*, 17 et 19/07/2001 ainsi que *Le Soir*, 18 et 19/07/2001). De nouvelles “cartes blanches” sont publiées, dans lesquelles la LDH, le CCSE et le Collectif Solidarité contre l’Exclusion<sup>14</sup> redisent leur opposition fondamentale à ce texte (*Le Soir*, 23/07 et 18/08/2001). Le 30 août a lieu un rassemblement devant le cabinet Vande Lanotte réunissant notamment des militants de la LDH, des Marches européennes, mais aussi de la CSC<sup>15</sup> et de la FGTB<sup>16</sup> de Bruxelles (*La Libre Belgique*, 31/08/2001).

Début septembre, certains contacts se nouent entre des représentants du cabinet du Ministre et des responsables syndicaux<sup>17</sup>. Ces derniers demandent que soient apportées des modifications à l’avant-projet de loi, en particulier en matière de respect des règles du droit du travail, auxquelles le texte prévoit des dérogations importantes. D’autre part, certaines organisations comme le MJS ou le MOC<sup>18</sup> interpellent le Parti socialiste à propos de l’avant-projet<sup>19</sup>.

Un texte est néanmoins adopté par le Conseil des ministres du 7 septembre, mais dans une version quelque peu différente de la version présentée avant les vacances, apportant des modifications destinées à apaiser les craintes d’Ecolo, des syndicats et des associations<sup>20</sup>, concernant entre autres ce respect des règles du droit du travail. D’autres éléments sont également introduits comme le droit pour les demandeurs de se faire entendre par le CPAS, celui de se faire accompagner dans certaines circonstances par une tierce personne, notamment un représentant syndical, ou celui de réfléchir pendant 5 jours avant d’accepter un emploi. Le nom de l’allocation est également revu en “revenu d’intégration”. Le nouvel avant-projet est cosigné par L. Onkelinx, vice-premier ministre (PS) et le ministre de l’Emploi et du Travail et de l’Égalité des Chances (*Le Soir*, 08/09/2001). Par contre, l’accent mis sur la signature de “contrats d’intégration sociale” entre le demandeur et son CPAS est maintenu.

<sup>12</sup> Sur cette organisation, voir CHABANET D., 2002.

<sup>13</sup> “Droits pour tous !!” se présente comme «une nouvelle initiative contre la pauvreté à Bruxelles», regroupant différentes associations (tract non daté).

<sup>14</sup> Ce collectif dit se composer «aussi bien de personnes sans emploi que de travailleurs» et regrouper «des individus, mais également différentes associations et des sections syndicales». Voir Dossier : Projet de loi “Droit à l’intégration sociale”, 2001.

<sup>15</sup> Confédération des syndicats chrétiens.

<sup>16</sup> Fédération générale du travail de Belgique.

<sup>17</sup> Interview de P. Palsterman, du service d’étude de la CSC/ACV, 17/05/2002. Voir aussi FGTB fédérale, 2001a, p.1, ainsi que Cabinet du Vice-Premier Ministre..., p.1.

<sup>18</sup> Le Mouvement ouvrier chrétien est l’organisation (francophone) chapeautant différentes composantes du “pilier” chrétien : la CSC, les Équipes populaires (mouvement d’éducation permanente de travailleurs), Vie féminine (mouvement féministe d’éducation permanente), la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC, organisation de jeunesse d’éducation permanente), les Mutualités chrétiennes ainsi que le Groupe Arco (coopératives).

<sup>19</sup> Interview de T. Jacques, alors secrétaire politique du MOC, 16/05/2002.

<sup>20</sup> En partie relayées, semble-t-il, par le PS.



## B. Plate-forme nationale et positions syndicales

### 1. Constitution d'une "plate-forme nationale"

Malgré ces quelques modifications de l'avant-projet de loi, des oppositions importantes subsistent. Un certain nombre d'associations opposées à ce texte vont par conséquent constituer une plate-forme dite "nationale" intitulée "Non au projet de loi sur 'l'intégration sociale', oui à une amélioration de la loi sur le minimex". Leur texte en quatre axes affirme en premier lieu que : « toute personne adulte vivant sur le territoire belge et qui n'a pas de ressources suffisantes a droit à un revenu qui lui permette de vivre dans la dignité. C'est un droit qui doit lui être reconnu, sans contrepartie, et donc sans la signature d'un "contrat d'intégration" ». Ensuite, la plate-forme demande que les CPAS ne remplacent pas le Forem, l'Orbem et le VDAB <sup>21</sup> dans les activités d'insertion professionnelle des minimexés, craignant que ceux-ci ne se transforment en « agences de placement au rabais ». Elle exige également le relèvement immédiat du montant du minimex de 10% et sa liaison au bien-être, indépendamment du vote du projet de loi. Enfin, la plate-forme demande qu'ait lieu une évaluation de l'application de la loi de 1974 sur le minimex avant de la remplacer <sup>22</sup>.

Plus d'une centaine d'associations très différentes vont souscrire à cette plate-forme, ainsi que certaines organisations syndicales : la CGSP <sup>23</sup> de Liège, la CGSP-enseignement de la région du Centre, la FGTB interprofessionnelle de Liège-Huy-Waremme, la CSC interprofessionnelle de Charleroi-Thuin et la CNE <sup>24</sup>. On trouve donc parmi les signataires des organisations à dimension "nationale" (francophones dans les faits), mais aussi des sections régionales, voire locales de ces mouvements, ainsi que des organisations syndicales professionnelles et interprofessionnelles (uniquement régionales dans ce cas, pour des raisons présentées *infra*).

Concrètement, vont participer activement à cette plate-forme la LDH, qui accueille les réunions et dont le président sera de fait le porte-parole, des collectifs (bruxellois) de chômeurs et de minimexés, les Marches européennes, le groupe "Droits Devant" <sup>25</sup>, une personne active dans le "collectif liégeois de soutien aux minimexés" créé pour l'occasion, le secrétaire politique du MOC, un représentant de la CNE, un d'ATD-Quart Monde et un du MJS <sup>26</sup>.

### 2. Réactions syndicales

Bien des responsables syndicaux reconnaissent que les bénéficiaires du minimex ne constituent pas une cible prioritaire de l'action du mouvement syndical. Ils sont néanmoins conscients qu'un certain nombre de leurs affiliés exclus du chômage par l'Office national de l'Emploi (ONEm) sont devenus des minimexés. Dès lors, comment les organisations syndicales ont-elles réagi à l'égard du projet de loi d'une part, et face à ce regroupement d'autre part ?

Il a fallu attendre quelque temps pour que les syndicats s'intéressent à l'avant-projet présenté par le Ministre. Tant du côté de la CSC que de la FGTB, il n'y a guère eu de réaction avant les vacances car adopter une position nécessite de réunir les instances (Goldman, 2002 :50), ce qui est difficile en cette période. C'est donc surtout à la fin du

<sup>21</sup> Organismes publics régionaux wallon, bruxellois et flamand dont les principales missions sont la formation, l'aide à la recherche d'emploi et le placement des chômeurs.

<sup>22</sup> Texte disponible auprès de la LDH.

<sup>23</sup> Centrale générale des services publics de la FGTB.

<sup>24</sup> Centrale nationale (francophone) des employés de la CSC.

<sup>25</sup> Groupe constitué en 1997 dans la région du Centre qui se bat pour la "défense des droits des chômeurs, des minimexés et de tous ceux qui vivent la précarité". <http://users.skynet.be/Droits.Devant/>

<sup>26</sup> Les procès-verbaux des réunions ne sont pas toujours très précis sur ce point, ni très nombreux.

mois d'août que l'attention des structures syndicales nationales est mise en éveil par les militants régionaux qui sont eux-mêmes alertés par les associations qu'ils côtoient sur le plan local. Rapidement, CSC, FGTB et CGSLB jugent l'avant-projet de loi non acceptable en l'état, surtout en raison des dérogations qu'il prévoit au droit du travail. Au-delà de cet aspect, des divergences de vues importantes apparaissent au sein de chacun des deux grands syndicats sur la philosophie même du projet.

#### a. FGTB wallonne et FGTB fédérale

L'Interrégionale wallonne (IW) de la FGTB <sup>27</sup> a tout d'abord regretté l'absence de concertation avec les Régions (chargées de l'insertion socioprofessionnelle et de la tutelle des CPAS) et avec les interlocuteurs sociaux régionaux. Elle a aussi rappelé son opposition aux mesures d'activation des allocations sociales et au développement des emplois précaires (FGTB wallonne, 2001c :1). Sa logique est de refuser que les personnes privées d'emploi (car il n'y en a pas assez) soient considérées comme fainéantes et obligées de travailler pour percevoir une allocation. La FGTB wallonne estime en outre préférable, avant d'essayer de «réintégrer les minimexés, de s'attaquer aux causes de leur exclusion» (FGTB wallonne, 2001a :4).

L'IW va dès lors adopter une position assez critique à l'égard du projet (FGTB wallonne, 2001b). Cette attitude s'est notamment dessinée après des contacts noués dans un groupe de travail mis sur pied par la FGTB wallonne, réunissant des représentants de CPAS et des militants des régionales FGTB, dont une personne est en même temps active dans la plate-forme. Mais la FGTB wallonne fait une distinction entre les allocations relevant de la sécurité sociale, comme le chômage, auxquelles on a droit «parce que l'on a cotisé» et le minimex, qui relève de ce que l'IW estime être une forme d'assistance dont on peut bénéficier indépendamment de toute cotisation. En conséquence, et malgré son opposition à la réforme, elle va refuser de signer la plate-forme, d'une part parce qu'elle estime que c'est la FGTB fédérale qui doit se prononcer dans ce dossier, et, d'autre part, parce qu'elle craint qu'un relèvement de 10% du minimex d'un seul coup — demandé par la plate-forme — n'amène cette allocation au-dessus du forfait versé à certains chômeurs cohabitants, ce qui est inconcevable à ses yeux puisque le chômage est un revenu lié au travail et aux cotisations alors que le minimex ne l'est pas <sup>28</sup>.

À la FGTB fédérale, les choses se sont passées autrement. C'est le secrétaire fédéral flamand R. De Leeuw qui s'est occupé du dossier. La position finalement adoptée (FGTB fédérale, 2001b) a été plutôt positive à l'égard du projet sur l'intégration sociale, et ce pour deux motifs : d'une part en raison de la promesse faite par le Ministre d'octroyer les garanties mentionnées plus haut, et, d'autre part, parce que ce sont les vues de l'aile flamande de la FGTB, favorables à "l'État social actif", qui semblent s'être imposées. Nombre de militants et de responsables francophones de la FGTB estiment en effet qu'en raison des situations socio-économiques très différentes que connaissent les trois régions du pays, la vision et les priorités des composantes fla-

<sup>27</sup> FGTB et CSC sont organisées sur une base double : les centrales professionnelles affilient les travailleurs en fonction du secteur d'activité dans lequel ils travaillent, ont travaillé ou souhaitent travailler et en fonction de leur statut (ouvrier, employé ou agent du service public). Les structures interprofessionnelles sont composées en bonne partie de représentants des centrales et organisées sur base locale, sub-régionale et nationale. Les "régionales" wallonnes de la FGTB se sont regroupées en 1960-61 à l'initiative d'A. Renard et ont donné naissance en 1968 à l'"Interrégionale wallonne de la FGTB". Face à la fédéralisation de l'État belge, la FGTB a donné en 1978 une place statutairement importante et plus claire aux interrégionales wallonne, flamande et bruxelloise. Des structures proches existent à la CSC mais jouent un rôle moindre qu'à la FGTB. Voir PASTURE P., 2000 et ARCQ E./BLAISE P., 1999, pp.13-17.

<sup>28</sup> Interview le 08/05/2002 de T. Bodson, secrétaire-adjoint de la FGTB Liège-Huy-Waremme au moment de l'entretien, et d'A. Lacroix le 14/05/2002, alors secrétaire de la FGTB Charleroi-Sud Hainaut.

mandes de ce syndicat différent, parfois fortement, des sensibilités de leurs pendants wallons et bruxellois. Les exemples le plus souvent cités à ce propos touchent au chômage et à la considération des demandeurs d'emploi<sup>29</sup>. Les responsables flamands de la FGTB sont, selon nombre de leurs collègues francophones, plus enclins à accepter certaines formes de mise au travail des chômeurs en contrepartie de l'octroi d'une allocation sociale. Il semblerait donc qu'un tel type de clivage "linguistique" ait pu influencer la prise de position de la FGTB fédérale dans ce dossier.

Même s'ils ont regretté que la FGTB wallonne ait refusé de signer leur texte, les membres actifs de la plate-forme ont néanmoins accueilli avec enthousiasme la position critique émise le 15 novembre 2001 par l'IW sur le projet de J. Vande Lanotte. En revanche, les militants de ces associations ont été profondément choqués de voir que le 23 novembre, la FGTB fédérale estimait le texte du Ministre "globalement positif". La position du sommet de cette organisation n'a cependant pas empêché des militants et des permanents FGTB de continuer à se mobiliser dans leur région contre le projet, et à contribuer financièrement à divers aspects de la mobilisation organisée par ou avec les associations locales signataires de la plate-forme.

#### b. CSC nationale et CNE

Des militants et des permanents interprofessionnels de la CSC ont participé à Charleroi et à La Louvière aux initiatives locales contre le projet de loi. Mais c'est surtout la CNE qui s'est distinguée lors de cette mobilisation. Son bureau a adopté une position fort proche de la plate-forme (Van Keirsbilck, 2001 et 2002) et a souscrit à celle-ci, probablement surtout parce que F. Van Keirsbilck, membre du service d'étude et de formation de la CNE, était actif dans la plate-forme. Il a notamment co-écrit le texte en quatre axes de la plate-forme avant de rédiger une proposition de position, approuvée par le bureau de la CNE. Au bureau national de la CSC, la CNE a dès lors défendu une position opposée au projet de loi, même remanié, car cette centrale refuse la logique d'activation et craint le remplacement d'emplois statutaires par des emplois précaires<sup>30</sup>.

Au sein de la CSC nationale, c'est le service d'études qui s'est occupé du dossier et qui a orienté la position de la confédération en la matière. Or la CSC, elle, s'est clairement montrée favorable depuis quelques années aux mesures d'activation des allocations sociales et à la mise au travail en contrepartie du versement d'une allocation. Ici aussi, l'influence de l'aile flamande — largement majoritaire au sein de la CSC — semble avoir joué assez fort. Par conséquent, plus encore que la FGTB fédérale, la CSC a soutenu le projet dès après avoir obtenu du Ministre la promesse que les garanties qu'elle estimait nécessaires seraient inscrites dans la loi. Elle a dès lors refusé de signer la plate-forme pour deux raisons principales<sup>31</sup>. D'une part parce que, ces garanties acquises, elle avait la volonté de faire avancer le projet et non de le retarder pour améliorer, selon elle, la loi de 1974 sur le minimex dans le but d'offrir un travail aux minimexés. D'autre part, parce qu'elle critiquait la volonté prêtée à la plate-forme de garantir un droit inconditionnel à un revenu. La CSC se dit opposée à l'"allocation universelle"; or elle estimait que la plate-forme y était favorable (Palsterman, 26/02/2002). Il paraît pourtant clair que le premier axe de la plate-forme cité *supra* distingue le droit à un revenu garanti inconditionnellement à toutes les personnes privées de ressources d'une éventuelle allocation universelle octroyée à tout citoyen

<sup>29</sup> Sur ce point, et sur un certain nombre d'autres, des parallèles intéressants peuvent être tirés entre les questions traitées ici et la réforme du mode de contrôle des chômeurs décidée quelques mois plus tard par le gouvernement fédéral suivant et les oppositions qu'elle a engendrées. Voir FANIEL J., 2005.

<sup>30</sup> Interview de F. Van Keirsbilck, 13/05/2002.

<sup>31</sup> Interview de P. Palsterman.

sans distinction de revenus. Il semble donc qu'une certaine incompréhension, ou une absence de volonté de se comprendre, soit à relever sur ce point entre la CSC et les promoteurs de la plate-forme. Malgré cette position de la CSC nationale, la CNE est restée active dans la plate-forme.

Un malentendu a cependant entouré la signature de la plate-forme par la CSC. Si le MOC a signé ce texte et a participé aux réunions du groupe, cette position n'engageait que lui-même et pas ses organisations constitutives. Les Équipes populaires et Vie féminine ont ainsi soutenu la plate-forme en leur nom propre. Mais pas la CSC, pour les raisons évoquées. Cependant, la CSC est apparue dans la liste des signataires sur le principal tract diffusé par la plate-forme, ce qui a obligé le représentant du MOC à faire rectifier les choses. S'agissait-il d'une simple erreur de la part de la personne qui a encodé les noms des signataires et qui, voyant la signature du MOC, a cru pouvoir y ajouter celle de la CSC ? Ou faut-il y voir une volonté délibérée d'utiliser la signature du MOC pour faire croire que la CSC soutenait la plate-forme ? Le président de la LDH, qui a effectué ce travail, se défend d'avoir agi malhonnêtement et explique son erreur par sa mauvaise connaissance du fonctionnement du Mouvement ouvrier chrétien. Ceci est un indicateur parmi d'autres de la méconnaissance que peuvent avoir certains acteurs des milieux associatifs du fonctionnement des organisations syndicales et vice-versa.

### 3. Activités de la plate-forme nationale

Les associations actives dans la plate-forme se sont réunies plus ou moins régulièrement, avec cependant certains creux. Elles ont rapidement élaboré une position commune, affinée ensuite. Dans le même temps, elles ont tenu des conférences de presse, ont adressé une lettre aux parlementaires fédéraux et ont organisé une rencontre avec ceux-ci. Elles ont également mis sur pied un rassemblement national le 24 novembre 2001 à Bruxelles. Cette manifestation n'a cependant pas été très réussie<sup>32</sup>. D'abord parce qu'elle a compté un nombre assez réduit de participants, ce qui a fait dire à certains<sup>33</sup> que plusieurs associations qui avaient signé la plate-forme n'y avaient même pas envoyé un de leurs membres. Cela pose la question de la représentativité et de la signification de ce genre de signatures et du soutien assez limité, voire théorique, qu'elles représentent. Ensuite, le déroulement de cette concentration paraissait assez improvisé. Au sein même de la plate-forme, certains membres, peut-être plus habitués à organiser ce genre de rassemblement, ont relevé le manque de préparation de l'événement. Les représentants du MOC et de la CNE<sup>34</sup> estiment ainsi qu'il y a eu une erreur d'appréciation de la part des autres membres de la plate-forme qui pensaient pouvoir organiser très vite une mobilisation importante. Ces personnes, habituées à fonctionner dans des organisations assez structurées, avec des instances clairement définies comme le sont le MOC ou un syndicat, m'ont par ailleurs confié leur malaise face au manque de structuration de la plate-forme. Selon elles, cela complique parfois la prise de décision et n'assure pas nécessairement plus de démocratie.

La position des syndicats et de leurs différentes composantes à l'égard de la plate-forme a déjà été présentée. Comment les associations qui en sont membres ont-elles perçu les organisations syndicales au cours de cette mobilisation ? Elles ne leur semblaient pas *a priori* hostiles. Elles ont au contraire cherché l'appui des syndicats et ont

<sup>32</sup> Elle n'a d'ailleurs fait l'objet d'aucun écho dans les quotidiens nationaux francophones que sont *Le Soir* et *La Libre Belgique*.

<sup>33</sup> Et ce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la plate-forme. Cf. le procès-verbal de la réunion du 05/12/2001 de la plate-forme ainsi que l'interview de P. Paermentier, responsable national des travailleurs sans-emploi (francophones) de la CSC, 16/05/2002.

<sup>34</sup> Interviews de T. Jacques et de F. Van Keirsbilck.

apprécié les soutiens qui leur étaient fournis. Toutefois, face au refus des organisations syndicales nationales de souscrire au texte de la plate-forme, un certain fatalisme s'est installé et l'idée<sup>35</sup> de les relancer pour obtenir leur collaboration a été finalement abandonnée puisque leurs positions étaient connues. Un sentiment d'incompréhension s'est également fait jour face à la faible mobilisation des syndicats devant un projet de loi qui, selon la plate-forme, risquait d'accroître la précarité de l'emploi et de remplacer des emplois stables par de "petits boulots" (procès-verbal de la réunion du 02/04/2002).

Droits Devant et le Collectif belge des Marches européennes, membres de la plate-forme, ont cependant pris l'initiative de diffuser en avril 2002 un "Appel aux syndicats et aux syndicalistes" titré "Créez les conditions pour que les minimexé(e)s puissent s'organiser et se défendre, comme les travailleuses et travailleurs avec ou sans emploi". Ce texte invitait les militants et responsables syndicaux à se mobiliser contre le projet de J. Vande Lanotte. Il a été diffusé à des permanents et délégués de la CSC et de la FGTB, mais n'a fait l'objet d'aucune réaction officielle des instances dirigeantes de ces organisations.

La plate-forme d'opposition au projet de loi a recueilli, pendant un temps, le soutien du Parti social chrétien et d'Ecolo. D'autre part, des représentants de la plate-forme ont été reçus quelques jours après le rassemblement du 24 novembre par E. Di Rupo, président du PS, et L. Onkelinx, vice-premier ministre et co-signataire du projet de loi. Ils ont toutefois estimé ne pas avoir obtenu le soutien de ces deux personnalités (Procès-verbal de la réunion du 05/12/2001). PSC et Ecolo ont également pris leurs distances vis-à-vis de la plate-forme suite aux modifications apportées au projet de loi. Finalement, la Chambre a voté le 18 avril 2002 le texte sur le "droit à l'intégration sociale"<sup>36</sup> à la quasi-unanimité, moins l'abstention des 15 députés du Vlaams Blok et le vote négatif de V. Decroly<sup>37</sup>.

Malgré le vote de la loi, la plate-forme a décidé de poursuivre son action en observant l'application concrète que feront les CPAS de la nouvelle législation<sup>38</sup>. Interrogées sur la loi votée à la Chambre en avril 2002, toutes les associations actives dans la plate-forme ne partagent néanmoins pas le même avis. En effet, si certaines estiment que la loi est très mauvaise, d'autres pensent au contraire que la mobilisation a permis de supprimer plusieurs dispositions initialement présentes qui rendaient le premier avant-projet inacceptable<sup>39</sup>.

### C. Particularités des positions en présence

Ce cas d'étude met en évidence plusieurs aspects des rapports entre syndicats et associations. À première vue, il semble que, assez logiquement, les premiers se sont surtout souciés des questions liées au travail que pouvait receler le projet de J. Vande Lanotte, tandis que les associations, en particulier celles de défense des minimexés, se sont mobilisées autour des conditions de vie de ces derniers et de leurs rapports avec les CPAS. Ceci tendrait à accréditer l'hypothèse énoncée plus haut de "chasses

<sup>35</sup> Présente dans les procès-verbaux des réunions du 29/10 et du 05/12/2001.

<sup>36</sup> Dans une version très proche de celui de décembre 2001.

<sup>37</sup> Les élus du Vlaams Blok ont estimé que la philosophie de ce texte allait dans le bon sens, mais n'était pas assez coercitive envers les demandeurs d'aide. Voir Chambre des Représentants, 2002, pp.43-46. Élu d'Ecolo à Bruxelles le 13 juin 1999, V. Decroly a décidé de siéger comme indépendant le 11 octobre 2001 (*Le Soir*, 12/10/2001).

<sup>38</sup> Décision prise lors de la réunion de la plate-forme du 29/04/2002. Celle-ci semblait avoir à nouveau la volonté d'en appeler à la collaboration des organisations syndicales pour observer les pratiques des CPAS et, plus largement, pour organiser la solidarité entre précaires et travailleurs actifs.

<sup>39</sup> Interview de T. Jacques.

gardées”, ou du moins de “spécialités” des syndicats et des associations. Les responsables des premiers avouent d’ailleurs ne pas très bien connaître ce public, même s’ils comptent un certain nombre d’affiliés minimexés, tandis que les secondes en sont plus proches. On peut dès lors penser que c’est ce qui a amené la plate-forme à revendiquer une hausse de 10% du montant du seul minimex alors que les syndicats y étaient davantage réticents, plaçant cette augmentation dans une vision plus large et craignant que ce revenu ne dépasse alors le niveau de certaines allocations de chômage. La CSC et la CGSLB ont néanmoins rappelé que, lors d’une grande manifestation en mai 2001, elles avaient demandé, avec la FGTB, le relèvement des allocations et minima sociaux et leur liaison au bien-être, revendiquant également une augmentation de 10% du minimex<sup>40</sup>. Ceci amène à relativiser l’argument avancé par certains responsables de la FGTB wallonne pour justifier leur refus de signer la plate-forme.

Si les syndicats, comme on pouvait s’y attendre, se sont donc surtout positionnés sur les questions concernant le travail, les organisations membres de la plate-forme (en ce comprise la CNE) ne sont toutefois pas restées en retrait sur cet aspect de la réforme. Lorsqu’on examine les positions de celle-ci, on se rend même compte que la plate-forme s’est bien préoccupée de la qualité des emplois qui seront offerts, ou imposés selon elle, aux personnes s’adressant aux CPAS. Non seulement en ce qui concerne la rémunération de ces emplois, dont elle craint qu’elle ne soit inférieure à celle des autres travailleurs, mais aussi en ce que la nouvelle loi risque d’entraîner le remplacement de travailleurs stables par des travailleurs précaires. Il peut presque paraître étonnant de voir cette mise en garde portée par des associations et non par la CSC ou la FGTB nationales. Il peut paraître tout aussi étrange que les centrales professionnelles qui affilient les travailleurs des CPAS ne se soient pas positionnées par rapport à cette réforme alors que c’est précisément dans leur secteur que ce genre de détérioration du statut de travail pourrait se développer en premier lieu. Aussi, loin de l’image simplificatrice opposant d’un côté les syndicats s’occupant des questions liées au travail et, de l’autre, des associations indifférentes à ces questions et se souciant uniquement d’individus dans la précarité (hypothèse des “chasses gardées”), cette mobilisation a fait apparaître que des associations peuvent parfois adopter des positions qui apparaissent plus “en pointe” encore que celles des instances syndicales nationales sur certains aspects liés à la qualité de l’emploi.

Un second élément, initialement insoupçonné, est à souligner pour bien comprendre les positions relevées par rapport à cette réforme du minimex : la “question communautaire”. Il semble en effet évident que Flamands et francophones sont confrontés à des réalités socio-économiques différentes et développent des conceptions idéologiques divergentes. C’est pourquoi des responsables syndicaux du nord du pays ne voient pas d’un mauvais œil les mesures d’activation des allocations sociales et les politiques de mise à l’emploi des allocataires sociaux. Or, à la FGTB et plus encore à la CSC, les affiliés flamands sont majoritaires, ce qui peut expliquer certaines positions des instances nationales de ces deux organisations unitaires. Par contre, la CNE est une des seules centrales professionnelles du pays à ne compter que des affiliés francophones, ce qui peut en partie expliquer ses vues plus “radicales” sur un dossier comme celui-ci. Les organisations syndicales qui ont signé la plate-forme sont également toutes francophones et proviennent de régions confrontées à un nombre important de chômeurs et de minimexés : Charleroi, Liège et la région du Centre. Enfin, la plate-forme, bien que se disant nationale, n’a regroupé de manière active que des associations francophones. Ce n’est pourtant pas faute d’avoir essayé de nouer des contacts en Flandre. Mais ceux-ci n’ont pas abouti, la mobilisation autour de ce dossier restant uniquement

<sup>40</sup> Interview de P. Palsterman et CGSLB, 2001, p.4.

francophone. Ce qui, en retour, explique aussi pourquoi il n'y a pas eu de pression sur les composantes flamandes des organisations syndicales.

### III. Associations et syndicats face à la réforme du minimex

Dans la première partie de cet article, j'ai tenté de dégager de la littérature les caractéristiques généralement prêtées aux syndicats et aux associations, ainsi que la teneur de leurs relations. Sur cette base, j'ai cherché à définir les interrogations et hypothèses applicables au cas empirique étudié dans la seconde partie. Quelles leçons peut-on tirer de la confrontation entre le cadre théorique ainsi défini d'une part et le cas empirique observé d'autre part ? Quels enseignements ces constats apportent-ils plus largement à l'étude spécifique de la relation entre associations et syndicats ?

La première question qui se posait concernant les rapports entre ces acteurs était de savoir s'il y a lieu d'opposer "anciens" et "nouveaux" mouvements. L'étude empirique ne permet guère d'affirmer cela. En effet, si les syndicats sont certes déjà anciens, il faut bien reconnaître que certaines des organisations signataires de la plate-forme le sont tout autant. Le MOC a été constitué au lendemain de la dernière guerre et la LDH en 1901. Il est toutefois vrai qu'à côté de ces deux organisations, la plate-forme était animée par des groupes bien plus récents, apparus depuis le milieu des années 1990, voire créés pour l'occasion. Il serait en tout cas absurde d'imaginer que les associations examinées ont remplacé les organisations syndicales. Tout comme il semble difficile d'opposer ici des groupes incarnant le mouvement de "dépillarisation" de la société belge à des organisations "pilarisées", puisque le MOC ou certaines sections syndicales<sup>41</sup> ont signé la plate-forme.

L'étude empirique souligne aussi la diversité des acteurs en présence. La plate-forme a regroupé une grande variété d'organisations (y compris syndicales) différentes, coordonnées de manière assez souple et peu contraignante sur le plan national. Ses caractéristiques la rapprochent assez bien des «formes dialogiques d'organisation» impliquant «les militants de base dans la prise de décision» et dans lesquelles «la communication est posée en termes de revendications normatives [...] légitimées en termes particularisés reliés aux bénéficiaires» (Bagguley, 1991 :49), en l'occurrence les minimexés.

Mais les organisations syndicales ne forment pas non plus un tout homogène. Elles sont au contraire composées de différentes branches et sont traversées par différents intérêts, courants et clivages dont les instances nationales tentent de faire la synthèse. On est donc loin de l'image de "blocs monolithiques" — voire sclérosés — défendue par d'aucuns. Les syndicats belges se distinguent des "formes monologiques d'organisation" par une certaine liberté d'action de leurs différentes composantes.

Ceci explique la variété de positions syndicales que rencontrent les associations dans le cadre d'une problématique déterminée. Pour les milieux associatifs, ceci peut apparaître comme une source de confusion, voire de double jeu de la part des syndicats, mais aussi comme une opportunité dans la mesure où il est souvent possible d'entraîner la sympathie ou le soutien actif d'une section syndicale en particulier, même si les instances interprofessionnelles nationales n'adoptent pas la même attitude. Beaucoup d'associations semblent d'ailleurs l'avoir bien compris puisqu'elles savent en général à quelles organisations — et bien souvent par l'intermédiaire de quelle personne — s'adresser pour obtenir une prise de position syndicale proche de la leur. Preuve que la méconnaissance des structures et du mode de fonctionnement d'un type d'organisation (syndicale ou associative) n'est pas si totale que cela pour les militants des mouvements de l'autre type. Preuve aussi que ces militants entretiennent des liens

<sup>41</sup> Issues tant de la CSC, chrétienne, que de la FGTB, d'obédience socialiste.

personnels, au-delà de cette division entre acteurs associatifs et syndicaux, voire, souvent, appartiennent aux deux univers et sont actifs dans les deux sphères <sup>42</sup>.

Cette diversité du monde syndical facilite donc les collaborations avec certaines associations. Mais elle complique parfois le dialogue entre les uns et les autres. Il est par exemple clair que des incompréhensions et divergences de vues ont empêché une mobilisation commune de la plate-forme et des organisations syndicales nationales. Des contacts entre certains dirigeants syndicaux nationaux et des représentants de la plate-forme auraient peut-être pu dissiper ces divergences. Mais ils n'ont pas eu lieu, les collaborations entre associations et niveaux supérieurs des syndicats ne semblant encore guère passées dans les habitudes.

Plus fondamentalement, la perspective adoptée face à la réforme du minimex était différente, les membres de la plate-forme se mobilisant pour empêcher l'adoption du projet de loi, tandis que les instances syndicales nationales cherchaient dès le départ à aménager le texte avant son adoption, estimant ensuite suffisantes les quelques modifications obtenues.

Cette remarque tendrait à accréditer l'idée que les organisations syndicales font, au moins partiellement, preuve d'une certaine modération en raison de leur implication dans les processus de concertation et de négociation développés par l'État, tandis que les associations — ou du moins certaines d'entre elles — relèvent de ce qui a été décrit plus haut comme un "radicalisme limité" à une thématique précise. Elle souligne en tout cas que certaines formes d'action ainsi que le statut des acteurs syndicaux et associatifs restent à ce jour nettement différents. Alors que les premiers sont considérés depuis plusieurs décennies par les décideurs publics comme des "partenaires" obligés de la concertation dans certains dossiers et agissent en certaines matières comme des co-décideurs, les seconds sont moins systématiquement associés à la prise de décision.

Certains responsables politiques opèrent toutefois des changements à ce niveau, ce qui engendre de vifs débats venant complexifier les rapports entre associations et syndicats <sup>43</sup>. Ces derniers estiment en effet que le pouvoir politique tente parfois de les contourner sur certains dossiers en consultant certaines associations dont il pense pouvoir obtenir plus facilement l'assentiment, voire la collaboration pour mettre en œuvre ses projets. Dès lors, cela crée d'importants malentendus entre associations et syndicats, et ce pour différentes raisons. D'une part parce que les associations qui sont consultées dans ces cas sont souvent bien plus conciliantes, dès le départ, que d'autres mouvements plus revendicatifs, qui critiquent précisément les syndicats pour leur manque d'opposition à la politique gouvernementale. Or les mandataires syndicaux, sciemment ou non, ne font pas nécessairement de distinction entre ces deux types d'associations <sup>44</sup> et accusent parfois les unes des "torts" que d'autres leur causent. D'autre part parce que ce type de pratique politique a pour effet — c'est d'ailleurs l'un de ses objectifs — de pousser les syndicats à se montrer eux-mêmes plus conciliants afin de continuer à être considérés comme interlocuteurs du pouvoir.

La différence de perspective face à cette réforme illustre donc un rapport différent au politique ainsi qu'une logique idéologique différente. D'un côté se trouvent un ensemble d'associations dont le noyau actif considère la réforme du minimex comme l'élément d'une refonte généralisée du système de protection sociale belge visant à flexibiliser les conditions de travail et de rémunération des salariés par le biais de

<sup>42</sup> Le cas de F. Van Keirsbilck évoqué ci-dessus en est un exemple, mais pas le seul. Sans doute peut-on parler pour un certain nombre de personnes de "multi-militantisme" ou d'"appartenance militante multiple".

<sup>43</sup> Voir GOBIN C., 2001, p.79 et ARCQ E./DEROUBAIX J.-C./GOBIN C., 2004, pp.68-78.

<sup>44</sup> Relire *supra* la remarque de la note 2.



l'activation à bas prix des allocataires sociaux, chômeurs mais aussi minimexés<sup>45</sup>. Cette politique est analysée par les Marches européennes comme découlant des lignes directrices adoptées par l'Union européenne en matière d'emploi à la suite de sa politique économique et est combattue par ce mouvement. De l'autre côté se trouvent des organisations syndicales dont certaines — CSC et CGSLB — jugent positive la politique d'activation des allocations sociales. De plus, ces organisations sont par principe favorables à la construction européenne (Gobin, 1996) et sont en outre proches des ministres (dans ce cas-ci, la FGTB vis-à-vis de J. Vande Lanotte et L. Onkelinx) co-décidant ces politiques européennes et chargés de les mettre en œuvre sur le plan national.

Ces différents éléments contribuent à expliquer pourquoi certaines associations et les instances dirigeantes des syndicats ont adopté une attitude différente, voire opposée, dans ce dossier. Malgré ces divergences, la mobilisation autour de la réforme du minimex a permis l'ouverture ou le renforcement de collaborations entre associations et syndicats, au niveau local cette fois.

Enfin, cette mobilisation a fait prendre conscience à certains responsables syndicaux de la nécessité croissante de prendre en compte les intérêts et les préoccupations des minimexés, qui ne sont pas par nature l'un de leurs publics privilégiés. La CNE en a discuté en son sein — et l'idée fait également son chemin depuis quelques années à la FGTB wallonne (1997 et 2002) ainsi qu'à la régionale liégeoise de la FGTB — d'affilier les minimexés de manière spécifique avec une cotisation particulière. Cependant, il en était déjà question lors du congrès de cette régionale en... 1989 (FGTB Liège-Huy-Waremme, 1989 :35). Il faudra donc voir si cette mobilisation-ci accélérera les choses.

## Conclusions

Nous nous sommes penché sur les relations, peu traitées de manière spécifique dans la littérature scientifique, entre syndicats et associations. Sur la base d'études portant sur l'action collective, la première partie s'est attachée à définir différentes hypothèses sur les rapports qu'entretiennent les deux types d'acteurs envisagés. La seconde partie a examiné ces relations à travers le cas empirique des réactions associatives et syndicales face à la réforme du minimex que le gouvernement fédéral belge a opérée en 2001-2002. La dernière partie est enfin revenue sur les hypothèses développées afin de compléter l'analyse menée dans la seconde partie et de suggérer certaines pistes permettant d'approfondir la réflexion théorique et les recherches empiriques à venir sur les relations entre associations et syndicats.

Outre les observations que cet article apporte à l'étude du cas spécifiquement traité, la recherche aboutit également à plusieurs conclusions nourrissant le débat théorique sur les relations entre associations et syndicats. La première est qu'il semble excessif d'opposer "anciens" et "nouveaux" mouvements sociaux et, *a fortiori*, d'affirmer que les seconds ont remplacé les premiers. Ensuite, l'étude montre que, si des différences de nature distinguent, certes, associations et syndicats, on rencontre une variété bien plus grande d'organisations parmi les associations elles-mêmes, ainsi qu'une diversité de positions au sein même des confédérations syndicales nationales qui sont loin de former des "blocs monolithiques".

L'hypothèse des "chasses gardées" est également battue en brèche. Si les responsables syndicaux se préoccupent effectivement en priorité des questions relatives au travail, certains d'entre eux sont aussi soucieux de s'intéresser plus largement à des problématiques telles que l'exclusion ou la pauvreté. À l'inverse, et d'une manière peut-

<sup>45</sup> Voir LÉVY C., 2003 et FANIEL J., 2005.

être plus surprenante, certaines associations peuvent mener des analyses pointues, à partir d'une thématique apparemment limitée, sur l'évolution de la société en général, en ce compris l'évolution des conditions de travail. Ceci souligne une autre conclusion importante de cette recherche : bien des militants actifs dans un type d'organisation (syndicat ou association) le sont également dans l'autre, ce qui nourrit leur réflexion et leurs expériences, tout en leur permettant d'établir des connexions entre les deux types d'acteurs.

Enfin, cette étude souligne le rapport différent que peuvent entretenir associations et syndicats avec le pouvoir politique. Insérés de longue date dans des processus et des instances de concertation avec l'État, voire de codécision, les syndicats et leurs dirigeants sont probablement plus enclins à rechercher *a priori* la négociation plutôt que la confrontation avec le pouvoir politique. Cependant, on peut relever une tendance de ce dernier à vouloir faire participer également certaines associations, le plus souvent soigneusement sélectionnées, aux grands débats précédant certaines prises de décision. Excluant d'une part les associations qui pourraient apparaître par trop radicales, de telles procédures "noient" d'autre part les syndicats dans un ensemble plus vaste et diluent leurs revendications ou les forcent à modérer leurs positions. Sans pour autant que les relations entre associations et syndicats y gagnent en clarté ou en caractère démocratique.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDRIES M.,  
1996 "Le minimum de moyens d'existence, dernière arme de la sécurité sociale dans la lutte contre la pauvreté", *Revue belge de sécurité sociale*, Vol.38, n°3, pp.639-659.
- ARCQ E., BLAISE P.,  
1999 "Les syndicats en Belgique", *Dossiers du CRISP*, n°49.
- ARCQ E., DEROUBAIX J.-C., GOBIN C.,  
2004 "Entre participation et disciplinarisation du social", in PAYE O., Dir., *Que reste-t-il de l'État ?*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, pp.55-84.
- BAGGULEY P.,  
1991 *From Protest to Acquiescence? Political Movements of the Unemployed*, Londres, Macmillan.
- BARTHÉLÉMY M.,  
2000 "Associations et syndicats dans le mouvement social", *Cahiers de Ressay*, n°3-4, pp.22-23.
- BEAUCHESNE M.-N.,  
1998 "La remise au travail des bénéficiaires du minimum de moyens d'existence en Région wallonne", *L'Année sociale 1997*, pp.255-266.
- BELLAL S., BERNS T., CANTELLI F., FANIEL J., Dir.,  
2003 *Syndicats et société civile : des liens à (re)découvrir*, Bruxelles, Labor.
- BUECHLER S. M.,  
1995 "New Social Movement Theories", *Sociological Quarterly*, Vol.36, n°3, pp.441-464.
- CANTELLI F., DAMAY L., DONNAY J.-Y.,  
2002 "Pour une sociologie politique des acteurs associatifs : comprendre les nouveaux enjeux", *Pyramides*, n°6, pp.11-27.
- CASTELLS M.,  
1978 *City, Class and Power*, New York, St Martin's.

- CHABANET D.,  
2002 "Les marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions", in BALME R., CHABANET D., WRIGHT V., Dir., *L'action collective en Europe. Collective Action in Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.461-93.
- CLAWSON D.,  
2003 *The Next Upsurge : Labor and the New Social Movements*, Ithaca, ILR Press.
- COHEN J. L.,  
1985 "Strategy and Identity : New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements", *Social Research*, Vol.52, n°4, pp.663-716.
- EBBINGHAUS B., VISSER J.,  
2000 *Trade Unions in Western Europe Since 1945*, Londres, Macmillan.
- FANIEL J.,  
2005 "Réactions syndicales et associatives face au 'contrôle de la disponibilité des chômeurs'", *L'Année sociale 2004*, pp.133-148.
- GAGNON M.-J.,  
2003 "Syndicalisme et classe ouvrière. Histoire et évolution d'un malentendu", *Lien social et Politiques - RIAC*, n°49, pp.15-33.
- GENARD J.-L.,  
2002 "L'émergence de l'associatif comme projet social, politique et culturel", *Pyramides*, n°6, pp.31-51.
- GIUGNI M. G.,  
1996 "L'étude de l'action collective entre deux traditions sociologiques", *Revue suisse de science politique*, Vol.2, n°1, pp.23-51.
- GOBIN C.,  
1996 *Consultation et concertation sociales à l'échelle de la Communauté économique européenne. Étude des positions et stratégies de la Confédération européenne des syndicats (1958-1991)*, Thèse de doctorat en science politique de l'ULB.  
2001 "Syndicalisme, démocratie et Union européenne", *Bulletin de la FAR*, n°223-224, pp.69-81.
- GOLDMAN H.,  
2002 "Les syndicats et la 'nouvelle alliance'. Entretien avec Pino Carlino et Jean-Claude Vandermeeren", *Politique. Revue de débats*, n°22, pp.48-51.
- HELLEMANS S.,  
1993 "Nieuwe sociale bewegingen in de Belgische politiek. Een impressie", *Res Publica*, Vol. 35, n°2, pp.197-211.
- HOOGHE M.,  
1998 "And Never the Twain Shall Meet ? De theorievorming rond oude en nieuwe sociale bewegingen", *Brood & Rozen*, 4, pp.7-17.  
1999 "And Never the Twain Shall Meet ? Deel 2 : De verhouding tussen socialisme en nieuwe sociale bewegingen", *Brood & Rozen*, 1, pp.7-23.
- KAUFER I., THEUNISSEN A.-F.,  
2002 "La réforme du minimex : hors du travail, point de salut ?", *Politique. Revue de débats*, n°22, pp.56-65.
- LÉVY C.,  
2003 *Vivre au minimum. Enquête dans l'Europe de la précarité*, Paris, La Dispute.
- LIJPHART A., Ed.,  
1981 *Conflict and Coexistence in Belgium. The Dynamics of a Culturally Divided Society*, Berkeley, Institute of International Studies.

- LINARD A.,  
2002 *Syndicats : Pour des lendemains qui chantent encore*, Bruxelles, Labor.
- MELUCCI A.,  
1992 "Che cosa è 'nuovo' nei 'nuovi movimenti sociali' ? ", *Sociologia*, Vol.26, n°2-3, pp.271-300.
- MOMMEN E.,  
1989 "Haro sur les bureaucraties, sus à la qualité !", *La Revue nouvelle*, n°2, pp.151-170.
- OFFE C.,  
1985 "New Social Movements : Challenging the Boundaries of Institutional Politics", *Social Research*, Vol.52, n°4, pp.817-868.
- OFFE C., WIESENTHAL H.,  
1985 "Two Logics of Collective Action", in OFFE C., Ed., *Disorganized Capitalism*, Oxford, Blackwell, pp.170-220.
- OPDENBERG M.-L.,  
1975 "La loi instituant le droit à un minimum de moyens d'existence", *L'Année sociale 1974*, pp.21-36.  
1977 "La réforme de l'assistance publique", *L'Année sociale 1976*, pp.23-46.
- PAKULSKI J.,  
1993 "Mass Social Movements and Social Class", *International Sociology*, Vol.8, 2, pp.131-58.
- PASTURE P.,  
2000 "Divergent Developments, Regional Alliances and National Solidarity in Belgium", in WETS J., Ed., *Cultural Diversity in Trade Unions. A Challenge to Class Identity ?*, Aldershot, Ashgate, pp.35-70.
- PEETERS J.,  
1997 "Le droit à l'aide sociale a 20 ans", *Revue belge de sécurité sociale*, Vol.39, 1, pp.119-128.
- LA REVUE NOUVELLE,  
2002 "Réforme du minimex" (dossier), n°7-8.
- RIHOUX B., MOLITOR M.,  
1997 "Les nouveaux mouvements sociaux en Belgique francophone : l'unité dans la diversité ? ", *Recherches Sociologiques*, Vol.28, n°1, pp.59-78.
- SEILER D.-L.,  
1997 "Un système consociatif exemplaire : la Belgique", *Revue internationale de politique comparée*, Vol.4, n°3.
- TOURAINÉ A.,  
1978 *La voix et le regard*, Paris, Seuil.  
1984 *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard.

### Documents officiels, associatifs et syndicaux

- Cabinet du vice-premier ministre, ministre du Budget, de l'Intégration sociale et de l'Économie sociale, s. d., *Rapport au Gouvernement. Rapport des différentes associations consultées au sujet du projet de loi concernant le droit à l'intégration sociale*.
- CGSLB  
2001 *Projet de loi concernant le droit à l'intégration sociale*.
- Chambre des Représentants, 17/04/2002, *Compte rendu intégral*, CRIV 50 PLEN 218.
- Dossier : Projet de loi "Droit à l'intégration sociale", 2001, *Le journal du Collectif Solidarité contre l'Exclusion*, 28, pp.1-22.
- ERNOTTE C., WASTCHENKO M., 26/02/2002, *Revenu d'intégration : audition de la Fédération des CPAS à la Chambre*.

FGTB fédérale

2001a *Note aux membres du Bureau* du 06/09/2001

2001b *Le droit à l'intégration sociale. Le Ministre Vande Lanotte rencontre un certain nombre d'objections de la FGTB*, communiqué de presse du 23/11/2001.

FGTB Liège-Huy-Waremme

1989 *Document de réflexion-action : Liège/Wallonie/ Europe par le redéploiement de l'action syndicale.*

FGTB wallonne,

1997 *Rapport d'activité présenté au Congrès statutaire.*

2001a *Le projet de loi sur l'intégration sociale concerne une majorité de jeunes Wallons*, note d'information aux membres du Bureau du 15/11/2001.

2001b *Le projet de loi sur l'intégration sociale concerne une majorité de jeunes Wallons*, position du Bureau du 15/11/2001.

2001c *Le projet de loi sur l'intégration sociale concerne une majorité de jeunes Wallons*, communiqué de presse du 16/11/2001.

2002 *Rapport d'activité présenté au Congrès statutaire.*

PALSTERMAN P., 26/02/2002, *Projet de loi relatif à l'intégration sociale. Point de vue de la Confédération des syndicats chrétiens, note de support à l'intervention à la Commission de la Santé publique, de l'Environnement et de l'Intégration sociale de la Chambre des Représentants.*

VAN KEIRSBILCK F.,

2001 *Projet de loi Vande Lanotte-Onkelinx de réforme du Minimex. Analyse et propositions pour le BN CNE du 3 octobre 2001*, 02/10/2001.

2002 *BN du 16 janvier 2002. Suivi du point "Réforme du Minimex"*, 15/01/2002.

## **L'approche biographique de l'engagement public dans la modernité avancée**

par Gregor Stangherlin \*

Cet article plaide pour une approche biographique de l'engagement public dans la modernité avancée. L'auteur montre comment la mutation du contexte sociétal redéfinit la problématique de l'engagement et nous oblige à considérer cette dernière sous un angle nouveau. Il s'interroge ensuite sur les raisons qui expliquent l'importance grandissante des ressources biographiques dans la compréhension de l'engagement public et définit les quatre principaux types de ressources biographiques identifiés dans la littérature. Après une discussion de leurs apports et de leurs limites, l'auteur termine en défendant une approche multidimensionnelle de l'engagement public, basée sur la complémentarité des éléments organisationnels, institutionnels et biographiques.

### **I. L'engagement dans la modernité avancée**

Dans les sociétés post-traditionnelles, les individus sont en permanence obligés de gérer leur vie. Cette nécessité implique une réinterprétation constante des expériences passées et des projets de vie. L'identité n'est plus donnée, mais construite par la réflexion. Les structures traditionnelles de l'autorité ne sont plus considérées comme des sources valides de normes. L'individu doit analyser différentes sources d'information et déterminer laquelle est digne de confiance. Les normes sociales liées à la réflexivité sont des normes procédurales. Elles sont liées à l'adhésion d'un groupe donné, à un moment donné, à un endroit donné. Nous pouvons supposer que des personnes qui accordent beaucoup d'importance à la négociation des normes et au contrôle de leur vie sont plus enclines à discuter des sujets de sociétés. Par ailleurs, la tendance au narcissisme et à l'égoïsme qui caractérise l'individu réflexif risque de l'amener à être moins solidaire dans la société. Les relations sociales de proximité ou de densité se situent traditionnellement au sein d'une communauté locale. De même, dans le passé, l'identité sociale était liée à la position au sein de la communauté ou à la classe sociale.

Dans la modernité avancée, les relations les plus importantes sont les relations de face à face. Au sein d'une société où la communauté locale et la classe sociale sont importantes, les individus ont une image relativement stable et figée d'eux-mêmes, objectivement définie par les institutions liées à cette société. Dans la modernité avancée, ils se réfèrent à des communautés imaginées. L'identité liée à l'appartenance à une communauté ou à la défense d'une idéologie reste fragile. Être membre d'une association est devenu une option et n'est plus basé sur des relations sociales naturelles. A. Giddens et U. Beck s'accordent à dire que les concepts d'individualisation et de ré-

---

\* Université de Liège, Institut des sciences humaines et sociales, Sociologie du développement, BAT. B31, 7 Boulevard du Rectorat, B 4000 Liège.

flexivité nous permettent de comprendre les transformations sociales profondes de la modernité avancée (Beck, 1986 ; Beck/Giddens/Lash, 1996).

L'individualisation doit être comprise comme un processus historique de socialisation ambiguë. La prise de conscience et le dévoilement de ces ambiguïtés peuvent favoriser l'émergence de nouvelles communautés socioculturelles. Les risques et insécurités modernes peuvent provoquer l'émergence d'initiatives citoyennes ou de mouvements sociaux. De même, l'individualisation des conditions d'existence stimule la recherche de nouvelles formes de vie qui pourtant sont confrontées à des résistances et à des limites d'ordre politique et social. Ainsi se développent des mouvements de "recherche" qui testent d'une manière expérimentale de nouvelles formes de relations sociales, de modes de vie ou de rapports au corps. Dans ce sens, "les nouveaux mouvements sociaux" peuvent être compris, d'une part, comme une réaction aux nouveaux dangers de la société du risque et, d'autre part, comme de nouvelles formes de politisation et de construction d'identités sociales dans un monde "détraditionalisé" et individualisé.

L'individualisation de l'engagement signifie que, dans la participation ou la mobilisation, les liens sociaux personnels l'emportent sur l'adhésion commune à un groupe. L'individualisation implique que les personnes s'investissent en fonction de leur expérience singulière. Comme le montre J. Ion, la construction de l'identité collective du groupe ne constitue plus le ressort essentiel de l'engagement, lequel s'en trouve ainsi limité et mesuré (Ion, 1997). Ces considérations nous amènent à proposer non seulement une analyse organisationnelle et institutionnelle de l'engagement, mais également un examen des trajectoires individuelles. L'individualisation des conditions de vie permet aussi la prise de conscience de problèmes particuliers, ce qui favorise la constitution de groupes d'entraide et de *self help*. Par ailleurs, on notera que ces groupes conçoivent plus volontiers l'expérience acquise face à un problème ou une problématique donnée comme une compétence.

La détraditionnalisation s'accompagne d'un processus de réflexivité, c'est-à-dire «d'un processus identitaire de construction de l'individualité, non d'une dissolution des cadres sociaux, mais d'une relativisation et d'une mise à distance critique de ces cadres» (Barthélemy, 2000 :144). La réflexivité signifie que les cadres de références idéologiques existants ne sont plus acceptés en tant que tels, qu'ils sont soumis à différentes justifications en fonction des situations. Cette évolution du rapport à la norme nous oblige à réfléchir au renouvellement du concept de socialisation et, au-delà, à la manière d'étudier les représentations sociales. Les travaux de L. Boltanski et L. Thévenot ont permis de créer les bases épistémologiques et théoriques nécessaires à l'étude des principes normatifs considérés comme des ressources utilisées par les acteurs en situation (Boltanski/Thévenot, 1991).

La crise de la participation, ou plutôt du militantisme classique, n'est pas seulement imputable à l'évolution des comportements individuels. Elle doit être également cherchée dans les transformations profondes de notre mode vie au cours des quarante dernières années (Barthélemy, 2000). R. Inghardt avance trois variables expliquant l'évolution du rapport à l'autorité et à l'engagement : la satisfaction des besoins de survie socio-économique, la sécurité politique et l'augmentation sans précédent du niveau d'éducation des populations occidentales (Inghardt, 1977 ; 1997). Ces évolutions ont participé à l'individualisation des conditions d'existence. Le changement du cycle et du mode de vie, c'est-à-dire la diminution du temps de travail, l'augmentation du temps libre, l'allongement de la durée de vie et le vieillissement de la population, ont provoqué l'augmentation du nombre de bénévoles âgés et la multiplication des associations sportives et récréatives (Halba/Le Net, 1997 ; Bickel/Lalive d'Épinay, 2001). À travers le monde, les personnes plus cultivées sont politiquement plus actives ; par ailleurs, les jeunes générations ont un niveau d'étude supérieur à celui de leurs aînés. Ceci implique que, quand les jeunes, mieux formés, remplaceront dans la

population adulte les anciens, nous pourrions espérer une croissance des taux de participation politique.

Le changement social nous oblige à repenser notre manière d'étudier et d'analyser l'engagement public. L'individuation des conditions de vie et la réflexivité de la modernité avancée rendent l'approche biographique du militantisme pertinente. D'où notre proposition d'étudier les ressources biographiques des acteurs, sans pour autant négliger les cadres organisationnel et institutionnel.

## II. Les ressources biographiques

Une approche biographique de l'engagement permet de voir comment les ressources structurent progressivement l'engagement public dans un contexte organisationnel et institutionnel en transformation.

S'investir au sein d'associations actives dans la société civile requiert de nombreuses ressources (Wilson, 2000 ; Wilson/Musick, 1997a ; Brady/Verba/Scholzman, 1995). En règle générale, les études qui ont abordé cette problématique sont des enquêtes réalisées auprès d'échantillons représentatifs de la population ou de groupes de bénévoles ou d'activistes. L'objectif de cette approche est d'isoler différentes variables et de définir dans quelle mesure celles-ci influencent la volonté d'un individu de participer à des actions ou de s'engager au sein d'associations politiques et sociales. Ces études ont permis d'isoler une première série de facteurs.

Pour s'engager, il faut posséder différents types de ressources acquises durant le processus de socialisation primaire et secondaire. Ces ressources constituent aussi l'enjeu et le prix à payer pour entrer dans le secteur des associations de la société civile. Nous suivons le structuralisme constructiviste lorsqu'il avance l'idée que les ressources et leur poids respectif dépendent du contexte spécifique dans lequel elles sont mobilisées. Nous retenons l'idée générale que l'investissement dans un secteur d'activités nécessite la détention de ressources. Des approches sociologiques plus stratégiques et interactionnistes montrent que l'acteur porteur d'une rationalité limitée ne s'engage pas dans une activité sans pour autant disposer d'une série de compétences ou d'atouts. Peu importe le point de vue théorique, les chercheurs en sociologie s'accordent à dire qu'il faut détenir des ressources pour s'intégrer dans un groupe social ou un secteur d'activités spécifique. Dans le cadre des études des mouvements sociaux et des associations, quatre types de ressources ont été identifiés : les ressources culturelles, les ressources sociales, les ressources cognitives et l'expérience vécue. Leur pertinence varie selon le contexte organisationnel et institutionnel.

### A. Les ressources culturelles

J. Wilson a montré que l'éducation et la catégorie socio-économique sont le plus positivement corrélées avec la participation aux associations (Wilson, 2000). D'autres travaux ont avancé que l'éducation est le meilleur indicateur de l'engagement (McPherson/Rotolo, 1996 :181 ; Sundeen/Raskoff, 1994 :392). Ce critère favorise le bénévolat parce qu'il augmente la prise de conscience des problèmes et l'empathie. Les ressources civiques, telles que des capacités de communication ou d'organisation, qui peuvent être acquises à la maison, à l'école ou dans le cadre professionnel et associatif, constituent les déterminants parmi les plus importants de l'engagement politique (Brady/Verba/Scholzman, 1995). Les travaux de R. Inglehart montrent qu'un haut niveau d'étude favorise le développement de valeurs post-matérialistes, une moindre soumission à l'autorité et la stabilité de la démocratie (Inglehart, 1977, 1997). Il ressort d'une étude britannique que les individus qui ont reçu une formation d'excellence ont une plus grande conscience de leur propre efficacité dans l'organisation, élément considéré comme important dans l'explication de la durabilité de l'engagement (Maloney/Jordan, 1997). Par ailleurs, ils ont aussi plus tendance à être la cible privilégiée des recruteurs d'associations ou de mouvements sociaux (Brady/Verba/Scholzman, 1999),



ce qui s'explique partiellement par le fait qu'ils sont déjà membres de plus d'organisations que les individus appartenant aux autres catégories sociologiques. L'importance de l'éducation varie évidemment en fonction du secteur d'activités et de la fonction occupée par le bénévole. De l'ensemble des études empiriques réalisées au cours des dernières décennies, il ressort clairement qu'en termes de ressources biographiques, l'éducation est le meilleur indicateur qui permette de pronostiquer l'engagement politique et social. En analysant la littérature américaine relative à l'engagement associatif entre 1975 et 1992, D. H. Smith avait déjà posé ce constat à propos de l'engagement bénévole (Smith, 1994). Récemment ce résultat a été confirmé par une étude portant sur la comparaison du taux de participation associative et menée à partir des données de la *World Values Survey*, relevées dans plus de trente pays entre 1991 et 1993 (Curtis/Baer/Grabb, 2001 :795).

L'étude de F. Héran apporte un éclairage intéressant dans le débat relatif au profil sociologique des militants associatifs (Héran, 1988b). Elle montre que la probabilité pour une personne de faire partie d'une association s'accroît avec l'importance de ses ressources culturelles. Ainsi, le monde de l'enseignement est la catégorie socioprofessionnelle la plus active dans la communauté associative et sa pratique est volontiers militante. Les professeurs, et plus largement les milieux intellectuels appartenant aux catégories supérieures, sont encore plus fortement sur-représentés au cœur du réseau associatif. Les résultats montrent que plus un individu s'élève dans les catégories socio-économiques, plus il a de chance de faire partie d'une association. L'étude permet aussi de relativiser l'importance de l'engagement d' "influence sociale" par rapport aux autres formes d'engagement associatif.

L'idée qu'avec l'augmentation du statut socioéconomique et socioprofessionnel s'accroît la probabilité de s'engager est confirmée par plusieurs études. Deux paramètres semblent avoir une importance non négligeable dans l'explication de ce constat (Smith, 1994 ; Stubbing/Humble, 1984 ; Wilson/Musick, 1997b).

Le premier paramètre est le temps de travail ou la disponibilité. La contrainte temporelle se joue essentiellement entre employés, dans la mesure où les personnes travaillant à temps partiel font plus de bénévolat que celles occupées à temps plein. Le taux de volontariat est le plus faible au sein de la population non active — chômeurs, hommes ou femmes au foyer (Stubbing/Humble, 1984 :27). L'explication réside, selon certains (Brady/Verba/Scholzman, 1995), moins dans le temps disponible que dans le fait que l'emploi est une forme d'intégration sociale influençant favorablement l'estime de soi et permettant le développement de compétences. Une enquête d'opinion récente concernant l'engagement, réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population allemande, montre que la raison principale évoquée par les non-engagés est le manque de temps (Rosenbladt/Pico, 1999 :44). Il paraît par ailleurs fondamental de cerner l'aspect subjectif du temps de travail, c'est-à-dire le contrôle que l'individu a sur son propre temps de travail. Les indépendants et les employés ayant un travail flexible semblent faire plus de bénévolat (Freeman, 1997 :156). Par ailleurs, nous devons prendre en considération les engagements pris dans les autres sphères de la vie, comme la famille ou l'emploi. Le concept de «disponibilité biographique», proposé par J. Siméant, nous semble le plus pertinent pour comprendre l'influence du temps de travail sur l'engagement (Siméant, 2001).

Le deuxième paramètre qu'il faut prendre en considération pour cerner le statut socioprofessionnel est le type d'emploi. Les intellectuels et les gestionnaires semblent être plus disposés à devenir bénévoles. Par ailleurs, ce sont eux qui retirent le plus de satisfaction de leur travail. Il est possible que certaines personnes trouvent dans le bénévolat des rétributions qu'ils ne trouvent pas dans leur emploi. J. Wilson et M. Musick montrent que des personnes qui exercent des emplois caractérisés par une grande autonomie dans la prise de décision, une complexité et une variété des tâches s'engagent plus volontiers pour des activités diversifiées (Wilson/M. Musick, 1997b). Les

études consacrées aux membres des nouveaux mouvements sociaux montrent que ceux-ci semblent plus spécifiquement investis par les “nouvelles classes moyennes” et surtout les spécialistes culturels.

Considérer l'éducation, le statut socioprofessionnel et le temps comme une ressource permettant d'expliquer l'engagement a montré sa force prédictive dans le cadre des études empiriques. La littérature montre que la détention de certaines ressources culturelles constitue une condition fondamentale de l'engagement. L'ensemble des études, tant européennes qu'américaines, montre la persistance des inégalités sociales dans la participation, même si nous observons une tendance à la démocratisation (Bickel/Lalive d'Épinay, 2001 :50-51 ; Halba/Le Net, 1997). En fonction du type d'engagement — professionnel ou bénévole — et du secteur d'activités, les ressources qui seront nécessaires et déterminantes sont différentes.

## B. Les ressources relationnelles

L'importance du rôle joué par les réseaux sociaux dans l'engagement politique et social a été démontrée tant par la sociologie des mouvements sociaux que par la sociologie des associations et du secteur tertiaire. La question centrale est de savoir comment les relations informelles entretenues au sein de la famille ou avec des amis, les liens avec des activistes et les relations formelles définies par l'appartenance à une organisation influencent l'engagement pour les associations et les mouvements de la société civile.

F. Passy a développé un modèle théorique de l'engagement «altruiste» qui a le mérite de montrer le rôle central joué par le réseau relationnel dans l'engagement public (Passy, 1998). Le recours aux réseaux sociaux permet de dépasser le clivage existant entre l'approche micro- et macrosociologique du structuralisme et du choix rationnel. L'auteur distingue trois fonctions dans le «contexte relationnel».

Premièrement, la socialisation à l'intérieur des réseaux participe à la définition des identités, permettant ainsi un rapprochement idéologique entre l'individu et le mouvement social. La sociologie a montré depuis longtemps l'importance des réseaux sociaux dans la définition des identités. Le premier lieu de socialisation est la famille. M. Searle-Chatterjee démontre l'importance des dispositions acquises à ce niveau dans l'explication du militantisme féministe et écologiste (Searle-Chatterjee, 1999). D'autres institutions de socialisation jouent également un rôle. Selon M. Hooghe, la participation à des associations de jeunesse influence l'engagement politique et social ultérieur (Hooghe, 2000 :123-124). La littérature scientifique identifie deux mécanismes principaux. D'abord, les mouvements de jeunesse permettent l'apprentissage d'une série de compétences qui peuvent être utilisées à l'âge adulte. De plus, elles ont un effet socialisant qui rend la personne plus sensible aux activités sociales futures (Berlivet/Sawicki, 1994 :122). D. McAdam a établi que le meilleur critère permettant de prévoir l'engagement associatif de certaines personnes durant les années 1980 était leur participation au projet *Freedom Summer* en 1964 (McAdam, 1989). Infirmant l'idée largement répandue selon laquelle les militants des années soixante se seraient “rangés”, l'auteur démontre qu'ils ont continué à promouvoir les valeurs défendues en 1964 et à s'investir dans des mouvements sociaux. Il a également identifié les conséquences biographiques à court et à long terme de l'activisme. Les anciens militants travaillent plus souvent comme employés-activistes et choisissent des partenaires qui partagent le même engagement. Plus généralement, l'identité sociale se construit à partir des formes d'appartenance des individus.

La deuxième fonction du contexte relationnel se manifeste au niveau du recrutement des militants. Les relations sociales d'ordres formel et informel représentent souvent une opportunité pour aborder une problématique. Le rôle des réseaux sociaux dans le processus de recrutement semble plus important dans des associations dont la notoriété

est faible, comme le montre la comparaison entre *La Déclaration de Berne* et le *World Wildlife Fund* (Passy, 2002 :12).

Enfin, le réseau relationnel influence l'intention de l'acteur de s'engager. Celui-ci estime le coût de son engagement à l'aune de l'évaluation des autres membres du réseau.

De nombreuses études montrent que les réseaux sociaux élargis, l'appartenance organisationnelle multiple et une expérience d'engagement antérieure augmentent les chances de devenir bénévole (Wilson, 2000 :223). Pourtant, les concepts de «ressource relationnelle» ou de «capital social» posent une série de problèmes dont un certain nombre ont déjà été soulevés (*Op.cit.* :224-225). Que les relations sociales aient une influence positive ou négative sur l'engagement social dépend aussi de la nature du travail et des cadres de références idéologiques véhiculés au sein des différents milieux sociaux. Cette question renvoie au troisième facteur explicatif de l'engagement, les ressources cognitives, qui seront abordées dans la section suivante. Les relations sociales peuvent être relativement insignifiantes pour certains types d'engagements (Omoto/Snyder, 1993 :167). La définition de ce qui est un capital social ou une ressource relationnelle change d'une étude à l'autre. Nous avons parfois l'impression que tout peut devenir une ressource relationnelle. Comme nous l'avons vu ci-dessus, ce n'est pas la quantité des relations sociales, mais bien leur pertinence en fonction de l'objet d'engagement qui importe (McAdam/Paulsen, 1993).

La discussion du concept de ressource relationnelle a le mérite de clarifier sa portée et a permis de comprendre qu'en fonction du secteur et du type d'engagement, son influence est différente. Nous retiendrons les éléments suivants. Les fonctions jouées par les réseaux sociaux sont multiples et fondamentales pour comprendre les différentes phases du processus d'engagement. Nous définissons les relations sociales comme une ressource susceptible de faire comprendre l'engagement, son intensité, sa durabilité et sa forme. Dans le milieu familial, socioprofessionnel et associatif les premières dispositions se forment par la socialisation (Bourdieu, 1979 ; Meister, 1974 ; Passy, 1998). Y a-t-il des milieux plus enclins que d'autres à "produire" l'engagement public ? Grâce à l'implication dans certains réseaux sociaux, le recrutement par une association et l'engagement sont fortement favorisés (Passy, 1998 ; McAdam/Paulsen, 1993). Nous devons préciser quels sont les moyens de recrutement les plus pertinents et en quoi leur importance a évolué à différentes époques. Contrairement à l'idée défendue par les théories du choix rationnel, la décision de s'engager fait l'objet d'un processus réflexif où l'approbation et la désapprobation de la cause par des proches ont un impact important (Passy, 1998 ; McAdam/Paulsen, 1993). Il est essentiel de souligner que le réseau relationnel n'a pas seulement un impact sur le bénévolat et son intensité, mais aussi sur les autres formes d'engagement public comme le don, la participation à certaines manifestations, l'achat de certains produits ou la signature de pétitions (Schervish/Havens, 1997).

### C. Les ressources cognitives

Nous avons distingué analytiquement l'éducation comme ressource culturelle et les cadres de références ou idéologiques comme ressources cognitives, afin de montrer leurs fonctions et influences spécifiques dans le processus d'engagement public. Ces cadres de références permettent de penser et de construire symboliquement le lien avec la cause et de produire les raisons de l'engagement. S'il est possible de justifier la relation à l'autre sur base d'idéologies universalistes d'origines chrétienne et laïque, il importe pourtant d'être informé sur la problématique. Plus l'individu sera informé, plus il pourra développer un intérêt pour la problématique et s'engager éventuellement d'une façon ou d'une autre dans une organisation (Meister, 1974). Le niveau de connaissance de la problématique et le type de cadre idéologique ou de référence auront un impact sur l'intensité, la durée et, surtout, la forme de l'engagement.

Nous conceptualisons les valeurs, normes, idéologies politiques ou religieuses comme des ressources qui peuvent être mobilisées par les acteurs sociaux (Wilson/Musick, 1997a). Comme les autres ressources — économiques et relationnelles — les «ressources cognitives» permettent d'accéder à des biens symboliques (Bourdieu, 1979). Pourtant, nous considérons que, dans la conceptualisation de P. Bourdieu, la dimension esthétique des ressources culturelles a été surestimée par rapport à sa dimension morale (Pescosolido/Rubin, 2000). Cette position épistémologique se justifie dans la mesure où la sociologie de P. Bourdieu est essentiellement une sociologie du pouvoir. Notre conceptualisation des ressources cognitives s'éloigne de la sienne pour plusieurs raisons. Premièrement, nous considérons qu'il surestime la détermination sociale des attitudes et comportements des individus, alors qu'il sous-estime leur niveau de réflexivité, c'est-à-dire la capacité à prendre distance par rapport aux rôles et normes, afin de les soumettre à une analyse critique. Deuxièmement, les processus de changement social ont participé à l'affaiblissement des identités de classes, au point que le partage de la même condition et de la même conscience de classe n'est plus un processus qui va de soi. Ceci veut dire que le réseau relationnel et les cadres de références, les ressources relationnelles et culturelles ne sont pas homogènes et cohérentes (Castells, 1999 ; Beck/Giddens/Lash, 1996 ; Dubar, 2000 ; Boltanski/Chiapello, 1999).

La réflexivité signifie que les cadres de références idéologiques existants ne sont pas acceptés en tant que tels, qu'ils vont être soumis à des justifications en fonction des situations. Cette mutation du rapport à la norme nous oblige à réfléchir au renouvellement du concept de socialisation ainsi qu'à la manière d'étudier les représentations sociales. Les travaux de L. Boltanski et L. Thévenot ont permis de créer les bases épistémologiques et théoriques pour étudier les principes normatifs comme ressources avancées par les acteurs en situation (Boltanski/Thévenot, 1991). Au lieu d'envisager les représentations sociales comme l'extériorisation de dispositions intériorisées (Bourdieu, 1979), nous les considérons comme des ressources cognitives inégalement distribuées et mobilisées par les acteurs sociaux en fonction des situations qu'ils rencontrent (Boltanski/Thévenot, 1991).

Deux explications complémentaires peuvent être dégagées de la littérature pour analyser l'influence des ressources cognitives et des représentations sur l'engagement.

La première est issue de la tradition de la *frame analysis* qui présuppose qu'il doit exister une «homologie» entre le cadre de référence du mouvement social et le potentiel militant avant que ce dernier se mobilise (Snow *et al.*, 1986). Disposer de ressources cognitives devient dans cette conception une des conditions pour comprendre l'engagement. Les travaux de B. Klandermans et D. Oegema s'inscrivent dans cette perspective (Klandermans/Oegema, 1987). Les auteurs ont développé un modèle expliquant ce qui motive un individu à manifester. Il faut d'abord faire partie du potentiel de mobilisation, c'est-à-dire partager les idées et objectifs d'un mouvement social. Ceci suppose au départ un processus réflexif, où une situation donnée est jugée injuste et où un cadre de référence idéologique permet de formuler une revendication, ou de proposer une action afin de résoudre le problème. Bref, il faut s'identifier à la mobilisation. Il faut aussi être l'objet d'une tentative de recrutement. Ces deux premières étapes sont nécessaires pour faire émerger une motivation de participation chez l'individu. Cette motivation est évaluée en fonction du calcul des coûts et des bénéfices qu'elle est susceptible d'engendrer. Des incitations sélectives d'ordre social, c'est-à-dire le jugement ou l'évaluation favorable par des proches de l'intention d'aller manifester, peuvent favoriser la volonté des individus de se mobiliser. Cependant, il faut réduire au maximum les barrières ou les coûts qui empêchent la participation. Le modèle de B. Klandermans et D. Oegema entend concilier les acquis respectifs de l'école, de la mobilisation des ressources et de la psychologie sociale. Nous ne devons pourtant pas négliger la portée du modèle qui se limite essentiellement à expliquer la (non-) participation à une action collective spécifique, ici une manifestation. Une étude récente sur

l'engagement associatif en Allemagne va dans le même sens, en montrant le lien existant entre la volonté d'engagement et les valeurs des individus (Klages, 2000). Les personnes ayant des valeurs conventionnelles s'engagent très peu. Les personnes porteuses de valeurs hédonistes et matérialistes s'engagent peu, alors que des individus qui adhèrent à des valeurs telles que la réalisation, ou qui sont d'orientation pro-sociale, s'engagent plus volontiers.

Le deuxième courant de recherche montre que les cadres de références ne sont pas pré-existants mais qu'ils sont la conséquence de l'engagement relativement durable à l'intérieur d'une association. Les auteurs qui adhèrent à cette démarche ont surtout mis en évidence l'influence des pratiques organisationnelles sur le développement des formes identitaires (Gamson/Mogliani, 1989 ; Hassenteufel, 1991 ; Mathieu, 2002 ; Siméant, 1998). L'organisation est conçue comme un lieu de sociabilité et la manière dont est organisée l'association ou le mouvement traduit et produit une certaine culture et une certaine identité. Plus fondamentalement, cette approche montre que c'est l'organisation et la participation à ses activités qui suscitent des raisons légitimes d'engagement. Le rôle de l'organisation est de promouvoir, de retravailler et de maintenir l'engagement.

Il nous semble cohérent d'avancer qu'il faut disposer d'un certain nombre de ressources cognitives préalables pour adhérer à un mouvement ou à une organisation et s'engager. Cela est d'autant plus important quand "l'adhésion à la cause" est avancée comme raison fondamentale de l'engagement. Par contre, il est clair que ce dernier se construit dans la durée et à l'intérieur d'un cadre organisationnel et institutionnel qui le structure. Selon J. Wilson, les valeurs sont moins importantes dans l'explication de l'engagement que dans la signification attribuée à celui-ci (Wilson, 2000 :219). Poursuivons cette hypothèse. Plus spécifiquement, notre question est de savoir comment les cadres de références ou les ressources cognitives influencent l'engagement, sa forme et son intensité. D'abord, l'absence de ces ressources fragilise l'engagement dans un monde surmodernisé et postmoderne, où les acteurs sont amenés régulièrement à se justifier sur leurs raisons d'agir, les causes des problèmes et les solutions à leur apporter. Bien au-delà, l'adhésion est fragilisée par l'inflation des causes qui sont l'objet d'une mobilisation. Les ressources cognitives jouent aussi un rôle important dans la construction du rapport à la problématique. À défaut de disposer d'une expérience vécue, l'élément fondamental dans la compréhension de l'engagement peut être trouvé dans un cadre de référence normatif.

#### **D. L'expérience vécue comme ressource**

Les travaux de M. Castells (1999), C. Dubar (2000), F. Dubet (1994), U. Beck (1986), Beck/Giddens/Lash (1996) et R. Inglehart (1997) montrent que les anciennes identités collectives, tant sociétales que communautaires, se trouvent fortement remises en question à partir des années 1970 par des processus relevant de la «crise des identités».

La fragilisation des identités individuelles et collectives oblige les individus à construire une cohérence à partir de leurs appartenances multiples et partielles au sein de nos sociétés complexes. Face à l'augmentation et à la diversification de l'offre associative, le choix de l'individu pour tel ou tel engagement dépendra, au moins en partie, de son expérience vécue par rapport à une problématique donnée — que seule l'approche biographique permet d'élucider. L'individualisation des conditions de vie affaiblit les anciennes formes d'intégration, tant sociétales que communautaires, tandis que des nouveaux groupes se structurent autour de l'expérience personnelle vécue par rapport à une problématique. Les nouveaux groupes ou mouvements se forment parce que les anciens n'apportent pas de réponse ou de solution à un problème ou à une problématique. Le processus de radicalisation de la modernité (Beck/Giddens/Lash, 1996), et plus particulièrement l'individualisation et la réflexivité moderne, a permis

une diversification et une spécialisation des problématiques pouvant potentiellement susciter une mobilisation ou la création d'un groupe. De cette manière, nous pouvons comprendre l'explosion du nombre de groupes de *self-help* ou de comités de soutien (Schulze, 1994). Les conditions de vie dans la société contemporaine favorisent la "mobilité sociale" ou géographique. La multiplication des choix et des rencontres qui en résultent favorise l'accroissement du nombre de communautés d'expériences virtuelles, dont la constitution en groupe réel est favorisée par l'amélioration des moyens de transport et des nouvelles technologies de l'information. Bien souvent, les expériences vécues par rapport à une problématique ne peuvent pas être partagées avec les autres membres de la communauté ou de la société — membres de la famille, collègues de travail ou amis.

Le concept "d'expérience vécue" a été régulièrement employé ces dernières années pour comprendre l'engagement dans les mouvements sociaux (Searle-Chatterjee, 1999 ; Ollitrault, 2001 ; Fillieule/Broqua, 2000) ou les préférences politiques (Gaxie, 2002). Nuscheler montre qu'il établit une différence claire entre les groupes tiers-mondistes des années 1980 et ceux qui furent créés durant les années 1970 (Nuscheler, 1995). Dans les groupes plus anciens, la réflexion religieuse ou sociologique l'emporte, alors que, pour les groupes plus récents, la priorité est donnée à l'expérience vécue. Les groupes des années 1970 sont plus liés aux grandes utopies, tandis que ceux des années 1980 s'ancrent davantage dans le quotidien. Nos propres recherches montrent la pertinence de l'expérience vécue dans la compréhension de l'engagement pour l'"autre lointain" dans les ONG de coopération au développement ou ONGD (Stangherlin, 2004, 2005). Nous avons analysé l'impact et les effets de l'expérience du Sud sur l'engagement des acteurs des ONGD aux différents moments de leur carrière.

L'analyse des entretiens biographiques nous a permis de comprendre l'importance de l'expérience du Sud dans l'émergence et la structuration de l'engagement dans les ONGD. Nous avons demandé aux employés s'ils avaient une expérience du Sud avant d'être engagés par une ONG. Dans notre échantillon, 51,1% attestent d'une telle expérience, dont 76,3% comme coopérants ONG et 15,8% dans un autre système de coopération. Ces résultats sont significatifs au sens où ils nous renseignent sur l'effet produit par l'expérience du Sud prolongée par l'engagement dans une ONG. Mais, il ne faut pas négliger l'apport des expériences d'une plus courte durée dans le processus de socialisation à la problématique. Peu de bénévoles actifs au sein des ONGD ont une expérience directe du Sud. Notre enquête montre que seulement 28,3% des sondés avaient une expérience du Sud avant d'être bénévoles pour une ONGD en Belgique. Lors de notre enquête, nous avons demandé s'il y avait des antécédents dans la famille. Seuls 9% mentionnent l'expérience d'un de leurs grands-parents, alors que 27,9% mentionnent celle de leurs parents. La majorité des bénévoles n'ont jamais été dans un pays en voie de développement et une partie d'entre eux ne voient pas l'intérêt d'y aller. Le lien avec des personnes originaires du Sud ne leur semble pas fondamental. L'essentiel est qu'ils apportent une aide ; peu importe qui la reçoit. Ce "désintérêt" pour l'"autre lointain" s'explique pour certains par le fait que le groupe de bénévoles est surtout un lieu d'intégration sociale pour eux-mêmes. Par contre, parmi ceux qui possèdent une telle expérience, celle-ci a été un élément structurant de leur engagement. Les bénévoles ayant une expérience du Sud comptent souvent parmi les plus actifs. Même si beaucoup n'y ont pas voyagé, certains ont eu des échanges en Belgique avec des gens du Sud, lesquels ont eu un effet non négligeable dans la structuration de leur engagement.

Lors d'une enquête réalisée en 2001 par la fédération des ONGD belges francophones et néerlandophones — ACODEV — les responsables d'ONG ont confirmé, lors d'entretiens semi-directifs, que l'expérience du Sud est un critère fondamental pour le recrutement de la majorité des postes à pourvoir.

L'expérience du Sud peut aussi être un élément structurant de la durabilité de l'engagement. Ce sont essentiellement les gestionnaires de projets qui insistent sur l'importance des contacts avec les partenaires du Sud, tant en Belgique que sur le terrain. C'est comme si cette expérience produisait toutes les formes de rétributions — symbolique, sociale, cognitive, culturelle, esthétique et matérielle — que l'engagement pour l' "autre lointain" peut produire. Par ailleurs, elle structure aussi l'intensité de l'engagement. Les salariés qui ont réalisé un stage à l'étranger s'investissent plus intensivement que ceux qui n'ont pas eu cette possibilité. Les séjours réguliers de courte durée dans les pays du Sud sont considérés comme fondamentaux par les salariés parce qu'ils permettent de "nourrir" ou de "ressourcer" l'engagement. Ce critère s'avère donc particulièrement important au moment de la sélection des futurs collaborateurs.

Les ressources biographiques peuvent être considérées comme des éléments structurants de l'engagement. Elles possèdent plusieurs caractéristiques communes et trois degrés de validation différents. D'abord, elles constituent des moyens ou des matériaux spécifiques à la construction des identités et à la position sociale des acteurs. Ceux-ci sont conscients qu'elles orientent le sens qu'ils donnent à leurs pratiques. C'est leur dimension subjective. Elles amènent également l'acteur à se rendre compte de l'importance des enjeux instrumentaux et normatifs. De plus, elles sont aussi des déterminants, au sens où leur (non-)détention amène les acteurs à développer des dispositions et des raisons d'agir. Plus la quantité et la diversité des ressources est importante, plus la probabilité d'adhérer à une association et d'y rester engagé sera grande. Enfin, les ressources n'ont de pertinence que dans un contexte organisationnel et institutionnel donné. C'est la raison pour laquelle nous plaignons pour une approche multidimensionnelle de l'engagement public.

### III. Vers une approche multidimensionnelle de l'engagement public

Deux courants de recherches nous paraissent apporter un éclairage intéressant au niveau de l'analyse de l'influence du contexte organisationnel sur l'engagement : l'école de la «mobilisation des ressources» et la sociologie des organisations et des professions. L'intérêt de ces approches est de relativiser l'influence des ressources pré-existant à l'engagement et en même temps de revaloriser la capacité des organisations à produire l'engagement. Dans les recherches consacrées aux mouvements sociaux, c'est surtout le courant américain de la «mobilisation des ressources» (McCarthy/Zald, 1987) qui a mis en évidence l'influence du contexte organisationnel sur l'engagement politique et social. De nombreuses critiques peuvent être adressées à cette approche. S'il est opportun d'en souligner les limites, nous devons pourtant retenir ses apports fondamentaux. L'engagement n'émane pas de nulle part, il doit être organisé. Les modalités de cette structuration ont des effets sur sa forme et son intensité. Dans ses développements ultérieurs, la sociologie des mouvements sociaux a voulu savoir en quoi les organisations façonnent les identités et les engagements de leurs militants. Comprendre comment une organisation mobilise, c'est analyser comment elle récolte de l'argent, acquiert une expertise, réunit des hommes, et au-delà, comment elle donne aux militants les raisons légitimes de s'engager. Prendre au sérieux le rôle de l'organisation dans la production de l'engagement, c'est la concevoir comme un lieu de sociabilité où des groupes et des identités se forment. C'est aussi appréhender les effets de la division du travail dans le groupe et envisager la portée des actions entreprises en commun sur l'identité militante.

Nous adopterons une définition restrictive du contexte institutionnel. L'étude des différentes politiques publiques développées ainsi que de la manière dont sont déterminés les rapports entre les institutions publiques et les organisations de la société civile dans la définition, l'exécution et l'évaluation de ces dernières, se situe au centre de notre analyse institutionnelle. Deux démarches méthodologiques sont possibles pour appréhender l'influence du contexte institutionnel sur le développement des organisa-

tions de la société civile. La première est synchronique — statique — et vise à identifier dans le cadre d'une étude comparative les caractéristiques des systèmes institutionnels qui favorisent ou non les mobilisations collectives ou les mouvements sociaux. Ce type d'analyse a été mené selon différentes approches. Dans le cadre des études des mouvements sociaux, des chercheurs ont construit une théorie autour du concept de «structure d'opportunité politique» (Kitschelt, 1986). Un autre courant a été développé dans le cadre de l'analyse néo-institutionnelle historique. Les travaux de L. M. Salamon et H. K. Anheier (1998), J. E. Curtis, D. E. Baer et E. G. Grabb (2001) ou Schofer et Fourcade-Gourinchas (2001) en sont une illustration. Ces approches démontrent l'importance de la culture et de la structure institutionnelle d'un pays, et plus spécifiquement l'intérêt de l'analyse du rapport existant entre l'État et les associations.

La seconde démarche vise à trouver dans l'évolution du contexte politique national et/ou international l'explication du nombre et des types de mouvements sociaux ou d'associations (Mathieu, 2002 :78). Cette approche, plus pragmatique, essaie de mettre en évidence les relations existant entre un groupe d'acteurs spécifiques de la société civile et l'État, dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution d'une politique publique spécifique.

L'engagement est un processus ; on ne naît pas militant, on le devient en passant par différentes étapes (Fillieule, 2001). Envisager les choses de la sorte nous incite à analyser la manière dont les ressources sont acquises et comment elles affectent l'engagement, l'adhésion ou le désengagement, selon les contextes d'opportunité et de contrainte. Une telle approche implique d'étudier l'engagement par rapport aux autres sphères de vie et au contexte historique (Fillieule, 2001 ; Passy, 2002).

Les organisations renforcent ou limitent l'engagement par les politiques de communication et de gestion de ressources humaines qu'elles développent. Le travail effectué en leur sein permet de structurer et de donner une certaine durabilité à l'engagement. Les opportunités et contraintes inhérentes au travail ou à la participation aux activités spécifiques aux ONGD ont fortement évolué au cours des dernières décennies. Ces évolutions organisationnelles et institutionnelles ont induit la redéfinition de la division du travail, de la place du militantisme et de la compétence professionnelle dans ce contexte particulier. Certaines dispositions institutionnelles favorisent ou freinent l'engagement dans les organisations qui relèvent de la société civile et qui sont fortement influencées par les politiques publiques.

La mise en évidence de ces trois facteurs — biographiques, institutionnels et organisationnels —, associée à la prise de conscience de l'importance du caractère procesuel du militantisme nous ont amené à formuler l'hypothèse principale suivante. Seule une approche multidimensionnelle permet de comprendre l'engagement, c'est-à-dire de cerner ses formes, sa durabilité et son intensité. Le militantisme ne devient intelligible qu'en étudiant les facteurs qui l'influencent ainsi que leur interdépendance.

Comment dès lors opérationnaliser cette approche ? En partant des parcours biographiques des individus pour s'intéresser ensuite à leur contexte organisationnel et institutionnel. La spécificité de notre approche méthodologique est d'avoir réalisé d'abord les entretiens biographiques et d'avoir construit un questionnaire d'enquête à partir des indicateurs et des éléments identifiés dans les entretiens ainsi que dans la littérature sur l'engagement politique et social. Le critère qui nous permettra finalement une compréhension de l'engagement est celui de la «vraisemblance» avancé par F. Dubet, c'est-à-dire la concordance entre les interprétations du chercheur et les éléments mis en évidence par le sujet interviewé (Dubet, 1994). Prendre les paroles de l'acteur au sérieux, c'est reconnaître sa compétence, sa capacité de prise de distance, sa réflexivité pour comprendre son engagement. Les matériaux biographiques nous ont aussi permis d'identifier les principaux enjeux organisationnels et institutionnels dont l'étude a été approfondie lors de plusieurs analyses menées en groupe.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAJOIT G.,  
1992 *Pour une sociologie relationnelle*, Paris, PUF.
- BARTHÉLEMY M.,  
2000 *Associations. Un nouvel âge de la participation?* Paris, Presses de sciences Po.
- BECK U.,  
1986 *Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag.
- BECK U., GIDDENS A., LASH S.,  
1996 *Reflexive Modernisierung. Eine Kontroverse*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag.
- BERLIVET L., SAWICKI F.,  
1994 "La foi dans l'engagement. Les militants syndicalistes chrétiens de Bretagne dans l'après-guerre", *Politix*, 27, pp.111-142.
- BICKEL J-F., LALIVE D'ÉPINAY CH.,  
2001 "L'évolution de la participation aux associations volontaires : une comparaison de deux cohortes", *Revue suisse de sociologie*, 27, pp.31-60.
- BOLTANSKI L., CHIAPELLO E.,  
1999 *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, NRF essais.
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L.,  
1991 *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU P.  
1979 *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- BRADY H. E., VERBA S., SCHOLZAM K. L.,  
1995 "Beyond SES : A Resources Model of Political Participation", *American Political Science Review*, 89, 2, pp.271-294.  
1999 "Prospecting for Participation : Rational Expectations and Recruitment of Political Activists", *American Political Science Review*, 93, 1, pp.153-168.
- CARR S. C., MACLACHLAN M.,  
1998 "Actors, Observers, and Attributions for Third-World Poverty : Contrasting Perspectives from Malawi and Australia", *Journal of Social Psychology*, 138, pp.189-202.
- CASTELLS M.,  
1999 *La société en réseau. Le pouvoir de l'identité*, Tome II, Paris, Desclée de Brouwer.
- CURTIS J. E., BAER D. E., GRABB E. G.,  
1992 "Voluntary Association Membership in Fifteen Countries : A Comparative Analysis", *American Sociological Review*, 57, 2, pp.139-157.  
2001 "Nations of Joiners : Explaining Voluntary Association Membership in Democratic Societies", *American Sociological Review*, 66, 1, pp.783-805.
- DUBAR C.,  
2000 *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF.

- DUBET F.,  
1994 *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- ESPING-ANDERSEN G.,  
1999 *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF.
- FILLIEULE O.,  
2001 "Post scriptum : propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel", *Revue française de science politique*, 51, 1-2, pp.199-218.
- FILLIEULE O., BROQUA CH.,  
2000 "Raisons d'agir et proximité à la maladie dans l'économie de l'engagement à Aides, 1984-1998", in MICOUD A., PERONI M., *Ce qui nous relie*, La tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, pp.283-315.
- FREEMAN R.,  
1997 "Working for Nothing : The Supply of Volunteer Labor", *Journal of Labor Economics*, 15, pp.140-157.
- GAMSON W., MOGLIANI A.,  
1989 "Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power : Constructivist Approach", *American Journal of Sociology*, 54, 1, pp.1-37.
- GAXIE D.,  
2002 "Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales", *Revue Française de science politique*, 52, 2-3, pp.145-178.
- HALBA B., LE NET M.,  
1997 *Bénévolat et volontariat dans la vie sociale, économique et politique*, Paris, La Documentation française.
- HASSENTEUFEL P.,  
1991 "Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations", *Revue française de science politique*, 41, 1, pp.5-27.
- HÉRAN F.,  
1988a "Un monde sélectif : les associations", *Économie et statistique*, n°208, pp.17-31.  
1988b "Au cœur du réseau associatif : les multi-adhérents", *Économie et statistique*, n°208, pp.33-43.
- HOOGHE M.,  
2000 "Culturele en maatschappelijke kenmerken en het participatieniveau van de Vlaamse bevolking. En analyse van cross sectionele data", in HOOGHE M., *Sociaal kapitaal en democratie. Verenigingsleven, sociaal kapitaal en politieke cultuur*, Leuven, Acco, Réed., pp.113-145.
- INGLEHART R.,  
1977 *The silent revolution*, Princeton (NJ), University Press.  
1997 *Modernization and Postmodernization. Cultural, Economic and Political Change in 43 Societies*, Princeton (NJ), University Press.
- ION J.,  
1997 *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'atelier, Enjeux de société.
- JASPERS J., POULSEN J.,  
1995 "Recruiting Strangers and Friends : Moral Shocks and Social Networks in Animal Rights and Anti-Nuclear Protests", *Social problems*, 42, 4, pp.493-512.

- KITSCHOLT H.,  
 1986 "Political Opportunity Structures and Political Protest : Antinuclear Movements in Four Democracies", *British Journal of Political Science*, 16, pp.57-85.
- KLAGE H.,  
 2000 "Die Deutschen- ein Volk von Ehrenämter ? Ergebnisse einer bundesweiten Studie", *Forschungsjournal Neue Soziale Bewegungen*, 13, 2, pp.33-47.
- KLANDERMANS B., OEGEMA D.,  
 1987 "Potentials, Networks and Barriers : Steps Towards Participation in Social Movements", *American Sociological Review*, 52, 4, pp.519-531.  
 1994 "Why Social Movement Sympathizers don't Participate : Erosion and Nonconversion of Support", *American Sociological Review*, 59, 5, pp.703-722.
- KNOKE D.,  
 1981 "Commitment and Detachment in Voluntary Associations", *American Sociological Review*, 46, 2, pp.141-158.
- MALONEY W. A., JORDAN G.,  
 1997 "The Rise of Protest Businesses in Britain", in DETH J. W. (van), Ed., *Private Groups and Public Life*, London, Routledge.
- MATHIEU L.,  
 2002 "Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux", *Revue Française de Science Politique*, 52, 1, pp.75-100.
- MCADAM D.,  
 1989 "The Biographical Consequences of Activism", *American Journal of Sociology*, 54, 4, pp.744-760.
- MCADAM D., PAULSEN R.,  
 1993 "Specifying the Relationship Between Social Ties and Activism", *American Journal of Sociology*, 99, 3, pp.640-667.
- MCCARTHY J. D., ZALD M. N.,  
 1987 "Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory", in MCCARTHY J. D., ZALD M. N., eds., *Social Movements in an Organizational Society*, New Brunswick, Transaction Books, pp.15-42.
- MCPHERSON J., ROTOLO T.,  
 1996 "Diversity and Change in Voluntary Groups", *American Sociological Review*, 61, 2, pp.179-202.
- MEISTER A.,  
 1974 *La participation dans les associations*, Paris, Les éditions ouvrières.
- NUSCHELER F.,  
 1995 *Christliche Dritte-Welt-Gruppen. Praxis und Selbstverständnis*, Mainz, Matthias-Grünwald-Verlag.
- OLLITRAULT S.,  
 2001 "Les écologistes français, des experts en action", *Revue Française de science politique*, 51, 1-2, pp.105-130.
- OMOTO A., SNYDER M.,  
 1993 "Volunteers and their Motivations : Theoretical Issues and Practical Concerns", *Non-profit management and leadership*, 4, pp.157-176.

- PASSY F.  
1998 *L'action altruiste. Contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*, Genève/Paris, Droz.
- 2002 "Social Networks Matter. But How?", in DIANI M., MCADAM D., *Social Movements Analysis : The network perspective*, Oxford, Oxford University Press.
- PESCOSOLIDO B. A., RUBIN B. A.,  
2000 "The Web of Group Affiliations Revisited, Social Life, Postmodernism, and Sociology", *American Sociological Review*, 65, 1, pp.52-76.
- PUTNAM R. D.,  
1999 "Le déclin du capital social aux États-Unis", *Lien social et politiques*, 41, pp.13-22.
- RADLEY A., KENNEDY M.,  
1995 "Charitable Giving by Individuals : A Study of Attitudes and Practice", *Human Relations*, 40, pp.685-709.
- ROTOLO TH.,  
2000 "A Time to Join, a Time to Quit : The Influence of Life Cycle Transitions on Voluntary Association Membership", *Social Forces*, 78, 3, pp.1133-1161.
- ROSENBLADT B., PICO S.,  
1999 *Freiwilligenarbeit, ehrenamtliche Tätigkeit und bürgerliches Engagement. Repräsentative Erhebung 1999 - Überblick über die Ergebnisse*, München.
- SALAMON L. M., ANHEIER H. K.,  
1998 "Social Origins of Civil Society : Explaining the Nonprofit Sector Cross-nationally", *Voluntas*, 9, 3, pp.213-248.
- SCHERVICH P. G., HAVENS J. J.,  
1997 "Social Participation and Charitable Giving : A Multivariate Analysis", *Voluntas*, 8, 3, pp.235-260.
- SCHOFER E., FOURCADE-GOURINCHAS M.,  
2001 "The Structural Contexts of Civic Engagement : Voluntary Association Membership in Comparative Perspective", *American Sociological Review*, 66, 6, pp.806-828.
- SCHULZE G.,  
1993 *Die Erlebnissgesellschaft, Kultursoziologie der Gegenwart*, Frankfurt und New-York, Campus Verlag.
- 1994 "Jenseits der Erlebnissgesellschaft. Zur neuen Definition von Solidarität", *Gewerkschaftliche Monatshefte*, 45, pp.337-343.
- SEARLE-CHATTERJEE M.,  
1999 "Occupation, Biography and New Social Movements", *The Sociological Review*, 47, 2, pp.258-279.
- SIMÉANT J.,  
1998 *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po.
- 2001 "Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises", *Revue française de science politique*, vol 51, 1-2, pp.47-74.
- SMITH D.H.,  
1994 "Determinants of Voluntary Associations Participation and Volunteering : A Literature Review", *Non-Profit and Voluntary Sector Quarterly*, 23, 3, pp.243-263.

- SNOW D. A., ROCHFORD E. B. JR., WORDEN S. K., BENFORD R. D.,  
1986 "Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation", *American Sociological Review*, 51, 4, pp.464-481.
- STANGHERLIN G.,  
2004 *Une approche multidimensionnelle et processuelle de l'engagement pour l'autre lointain*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Liège.  
2005 *Les acteurs des ONG. L'engagement pour l'autre lointain*, Paris, L'Harmattan, (Logiques politiques).
- STUBBINGS P., HUMBLE S.,  
1984 "Voluntary Work, Unemployment and the Labour Market in Britain", in POLICY STUDIES INSTITUTE, *Voluntary Work and Unemployment. Study in the Countries of the European Communities*, London, Policy Studies Institute, pp.1-63.
- SUNDEEN R., RASKOFF S.,  
1994 "Volunteering Among Teenagers in the United States", *Non Profit And Voluntary Sector Quarterly*, 23, 4, pp.383-403.
- THOME H.,  
1998 "Soziologie und Solidarität. Theoretische Perspektiven für die empirische Forschung", in BAYERTZ K., Hrsg., *Solidarität. Begriff und Problem*, Frankfurt am Main, (Suhrkamp Taschenbuch Wissenschaft 1364), pp.217-262.
- WILSON J.,  
2000 "Volunteering", *Annual Review of Sociology*, 26, pp.215-240.
- WILSON J., MUSICK M.,  
1997a "Who Cares? Toward an Integrated Theory of Volunteer Work", *American Sociological Review*, 62, 5, pp.694-713.  
1997b "Work and Volunteering the Long Arm of the Job", *Social Forces*, 76, pp.251-272.

## Lecture critique

**Georges Friedmann :**  
**une sociologie du travail engagée aux catégories toujours pertinentes**

GRÉMION P., PIOTET F.,  
*Georges Friedmann. Un sociologue dans le siècle, 1902-1977*,  
Paris, CNRS éditions, 2004, 185p.

En 1902, naissait celui dont l'histoire des sciences sociales retiendra qu'il fut l'un des fondateurs les plus influents de la sociologie du travail française (mais également, l'un des re-fondateurs de la sociologie en France) : Georges Friedmann. En 2002, s'est tenu un colloque en l'hommage du centenaire de sa naissance. Pierre Grémion et Françoise Piotet ont dirigé la publication des actes de ce colloque, réunissant les textes de quinze auteurs (historiens, philosophes, politologues, sociologues).

Parmi les seize contributions de ce livre, donnant à voir le caractère multidimensionnel de l'œuvre de G. Friedmann, nous proposons ici une mise en perspective centrée sur la seule sociologie du travail et, notamment, sur la pertinence de ces analyses pour une meilleure compréhension du monde contemporain où, semble-t-il, ni le travail ni la technique n'ont perdu de leur importance.

### 1) La période formatrice de l'entre-deux-guerres : humaniser la technique

Une première partie porte sur l'itinéraire politique et idéologique du jeune Friedmann (jusqu'à la Seconde Guerre mondiale), itinéraire qui le fait évoluer du marxisme pro-soviétique au soutien modéré au PCF. Il n'est en effet pas inutile de rappeler le parcours singulier de ce fils de banquier en rupture de bourgeoisie, qui s'inscrit dans le bouillonnement intellectuel des années 1920 et 1930, entre marxisme et surréalisme, de ce normalien, agrégé de philosophie, assistant de Célestin Bouglé et apprenti métallurgiste à mi-temps<sup>1</sup>, enseignant à l'École Boule auprès d'un public de futurs ouvriers professionnels du meuble et observateur des pratiques d'usine, qui fut chassé de son poste à l'Éducation nationale, en 1940, pour "raisons raciales". C'est en effet de ces premières expériences que Georges Friedmann retirera un «intérêt jamais démenti pour le progrès technique et le machinisme, au nom d'un Marx plus spinoziste qu'hégélien» (p.19).

Cette partie historique souligne le caractère lent et douloureux de la "rupture silencieuse" avec le communisme institutionnel et l'URSS qui l'avait tant fasciné. En effet, G. Friedmann séjourna en Union Soviétique à plusieurs reprises et, possédant suffisamment la langue russe pour interroger directement ses informateurs, il mena des enquêtes de terrain sur le monde du travail soviétique. Les défauts qu'il entrevoyait, les limites structurelles qu'il repérait tout en modérant sa critique, apparurent crûment avec les procès staliniens, puis la signature du pacte germano-soviétique. En même temps que le régime soviétique et les illusions qu'il avait pu nourrir à son propos, ce que Friedmann dénonce alors, c'est «l'abandon par les intellectuels [français] de leur esprit critique [...] et leur envoûtement». Il déplore leur allégeance à la raison d'État

---

<sup>1</sup> Sur ce point, voir RIBEILL G., 1999, "Approches critiques du travail industriel entre les deux guerres : la place de Georges Friedmann", *Sociologie du travail*, Vol. 41, pp.23-39.

qu'est devenu le marxisme officiel. De très beaux passages de l'ouvrage sont consacrés à l'expérience toulousaine de Friedmann. Dans la "France libre", il mène une existence de sociologue et de résistant, nouant des relations aussi bien amicales que professionnelles auprès d'un microcosme que la guerre avait réuni. C'est d'ailleurs la fraternité d'armes avec des résistants communistes qui expliquera la reprise du compagnonnage avec le PCF, malgré la rupture avec l'URSS. Selon N. Racine, l'un des auteurs de l'ouvrage collectif, cette expérience de la guerre fut, non seulement le creuset pour des relations durables, mais surtout l'occasion de renforcer une attitude plus ancienne chez G. Friedmann, celle de tempérer le marxisme par l'humanisme et de prendre conscience que les organisations sont traversées de dimensions morales, de valeurs.

L'auteur retrouve ici un constat amplement développé par G. Ribeill quelques années plus tôt<sup>2</sup>. Ce dernier, en effet, remplace les premiers travaux sociologiques de G. Friedmann dans le contexte de l'entre-deux-guerres et rappelle qu'en 1941, dans l'«esquisse d'une psycho-sociologie du travail à la chaîne [...], il se propose de démontrer que les problèmes du travail sont à la fois des problèmes techniques, des problèmes psychologiques et des problèmes sociaux». C'est donc souligner que la pensée sociologique de G. Friedmann s'est très tôt attachée à embrasser la question du travail dans sa globalité, non de façon parcellaire et positiviste comme l'ont fait, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, ceux qui étudiaient en laboratoire les gestes et tâches de l'homme au travail, et, à partir des années 1920, ceux qui voulaient instaurer une organisation scientifique du travail. Friedmann a également exercé sa critique vis-à-vis d'auteurs français comme H. Dubreuil, l'auteur de *Standards*<sup>3</sup> qui, malgré sa connaissance fine du travail ouvrier, s'est contenté d'une apologie du fordisme. Néanmoins, ce qui caractérise la critique friedmannienne de la rationalisation (par rapport à ses contemporains), c'est qu'il reconnaît au fordisme certains aspects réellement progressistes (rotation dans les tâches, polyvalence, perfectionnement technique incessant).

## 2) De la critique de la sociologie industrielle au plaidoyer pour une posture humaniste

Pour en revenir à l'ouvrage collectif dirigé par P. Grémion et F. Piotet, la seconde partie traite de l'œuvre de Georges Friedmann, dont l'envergure lui permit d'embrasser aussi bien la philosophie (*Leibniz et Spinoza* notamment), que les sciences politiques (*Fin du peuple juif?*) et, bien entendu, la sociologie. En ce qui concerne ce dernier point, P. Desmarez examine le rôle qu'ont joué les recherches de G. Friedmann sur les rapports entre sociologie du travail et sociologie industrielle américaine. L'auteur rappelle que G. Friedmann a accordé une grande importance aux sociologues et psychosociologues américains, à commencer par E. Mayo, mais également Merton, Barnard et Parsons, auxquels il reconnaissait de nombreux apports : leur critique de la rationalisation techniciste a permis d'identifier l'importance des facteurs sociaux dans les organisations ; leur pratique de l'enquête de terrain a ouvert la voie à l'ethnographie d'entreprise. Il leur reproche, néanmoins, d'avoir oublié l'influence du contexte macro-économique dans lequel les entreprises sont inscrites, et de l'appartenance des salariés à des groupes sociaux. Et s'il reconnaît à certains auteurs d'outre-atlantique le mérite d'analyser scientifiquement l'entreprise (car la sociologie industrielle ne constitue pas un bloc homogène), il s'oppose (notamment, dans *Où va le travail humain?*) aux ambitions manipulatrices de certaines tendances, qu'il qualifie de *managerial sociology*. Symétriquement, G. Friedmann n'a pas été sans avoir une certaine audience aux États-Unis, dans la mesure précisément où il s'est invité dans le débat américain concernant la possibilité d'élaborer une véritable organisation scientifique du travail.

Ainsi, au travers de l'étude d'une partie de l'œuvre de G. Friedmann, P. Desmarez permet de réaliser combien l'origine de la sociologie du travail française est ambiguë :

<sup>2</sup> *Op.cit.* note 1.

<sup>3</sup> DUBREUIL H., *Standards. Le travail américain vu par un ouvrier français*, Paris, Grasset, 1929.

d'un côté, elle revendique une prise de distance critique vis-à-vis d'une lecture trop exclusivement consensuelle du social en milieu organisé ; de l'autre, elle demeure soucieuse d'apporter des réponses concrètes aux acteurs de l'entreprise, c'est-à-dire essentiellement aux décideurs, ce qui ne peut que l'amener à tomber sous le coup des reproches qu'elle adresse à la sociologie industrielle (américaine et non américaine), à savoir d'être instrumentalisée au service des entreprises et des administrations <sup>4</sup>.

De façon complémentaire, Françoise Piotet analyse la genèse et le sens du *Traité de sociologie du travail*, publié en 1962, que Friedmann a co-dirigé avec Pierre Naville. L'auteur souligne tout d'abord la continuité du travail de réflexion théorique entre ce traité spécialisé et le *Traité de sociologie* publié par G. Gurvitch en 1960 : six auteurs ont collaboré aux deux, ce qui prouve l'existence d'une communauté de sociologues, certes peu nombreuse, mais dynamique. En effet, ces publications, à caractère de manuel mais aussi de manifeste, ont été permises par un processus — qu'elles ont renforcé — de création institutionnelle (chaires, laboratoires, postes de Maîtres de conférences, revues, etc.). Cette communauté s'est structurée autour de G. Friedmann, à la fois titulaire de la chaire d'histoire du travail au CNAM et de la sixième section à l'École Pratique des Hautes Études, et responsable d'enseignements à Sciences Po. En même temps aussi, il entreprenait une importante activité de publication (il relance l'*Année sociologique* et dirige la collection "L'homme et la machine" aux éditions de Minuit). Au-delà de son contenu, le *Traité de sociologie du travail* révèle le parcours accompli, l'énergie déployée, ainsi que « d'extraordinaire appétit pour des "prises de risque" intellectuelles, pour le développement de connaissances nouvelles sur de nouveaux objets » (p.121). Défricheur de nouveaux champs de recherches, G. Friedmann a également donné un nouvel élan aux méthodes empiriques en confiant aux jeunes chercheurs d'alors des études formatrices et fondatrices, ce qui permit à plusieurs d'entre eux d'acquérir la renommée suffisante pour devenir les maîtres des générations futures de sociologues. Il faut bien comprendre l'enjeu de ces études empiriques : elles marquaient le refus de reproduire les pratiques de l'école durkheimienne considérée comme trop éloignée du terrain.

Un autre intérêt du chapitre écrit par F. Piotet est de redonner toute sa place à P. Naville dans la genèse et l'élaboration du *Traité*, qu'il s'agisse de son influence sur la conception même du travail ou de l'importance à accorder à la technique. Certes, les deux fondateurs n'envisageaient pas ce *Traité* de la même manière : comme le rappelle M. Bitard qui avait déjà abordé le sujet <sup>5</sup>, autant Naville souhaitait qu'il reflète les débats opposant les sociologues, autant Friedmann souhaitait qu'il donne à voir un certain consensus. Tout comme, d'ailleurs, ils n'envisageaient pas la sortie de l'aliénation de la même manière : alors que Friedmann la situait dans le développement des loisirs actifs et de l'éducation, Naville voyait dans l'automation même la possibilité d'un contrôle plus souple et plus complet sur la production.

Dans un ultime regard sur l'étendue de l'œuvre de G. Friedmann, D. Segrestin nous propose une lecture, en partie embarrassée, de son dernier livre, publié en 1970, *La puissance et la sagesse*. Pour l'auteur, ce livre est d'abord un cri d'alarme contre la civilisation technicienne qui met le monde au bord du chaos et qui dote le travail d'une nouvelle forme d'aliénation, impliquant une docilité par rapport aux exigences de la technologie. G. Friedmann, après un long parcours intellectuel, en arrive à réaliser que, pour rendre l'homme supérieur à ses œuvres, il faut faire appel à un effort moral ex-

<sup>4</sup> Comme l'a déjà constaté l'auteur dans CASASSUS C., DESMAREZ P., 1985, "La sociologie industrielle américaine : origines, éclatement et retour à l'atelier", in *Le travail et sa sociologie. Essais critiques*, Paris, L'Harmattan, pp.203-225.

<sup>5</sup> Voir BITARD M., 1997, "L'aliénation chez Georges Friedmann et Pierre Naville", in BURNIER M., CELERIER S., SPURK J., *Des sociologues face à Pierre Naville ou l'archipel des savoirs*, Paris, L'Harmattan, pp.57-70.



térieur à la science et à la technique. Pour Denis Segrestin, cet appel à la conversion intérieure de l'homme constitue une provocation intellectuelle délibérée. En effet, vues sous cet angle, les grandes doctrines (Freud, Marx, les religions) sont révoquées et, pour résister aux dangers d'un milieu technique débridé, Friedmann ne manifeste sa confiance qu'à des penseurs isolés comme A. Camus, E. Mounier et K. Jaspers. Cette lecture rejoint l'interprétation que proposait F. Vatin<sup>6</sup> de l'évolution de la pensée de G. Friedmann : celle-ci «ne va cesser d'évoluer [...] jusqu'à le conduire à une critique morale de la société industrielle. [...] Il se fait de plus en plus critique sur la nocivité intrinsèque du machinisme sur le travail humain [...] et dénonce la confiance en la science».

Mais, soutient D. Segrestin, ne faut-il pas jouer du premier Friedmann contre le dernier ? En effet, ne nous a-t-il pas appris à rejeter le déterminisme technique et à identifier les contradictions internes aux organisations, aux systèmes techniques ? Comment peut-il être persuadé que le seul moyen d'empêcher le pire repose sur l'éducation et l'élévation de la conscience humaine face à la technique, lui qui a «fait travailler l'hypothèse de malléabilité infinie de la civilisation technicienne» ? Et Denis Segrestin de convoquer ses propres travaux qui lui permettent d'affirmer que l'intelligence humaine est toujours à l'œuvre au cœur même de l'activité : «elle passe par une infinité d'ajustements, d'apprentissages, de négociations, qui rendent pour ainsi dire sans objet la question de savoir lequel de la machine ou de l'homme domine l'autre» (p.151).

Même si cette dernière réflexion n'est pas sans rappeler certains aspects les plus discutables de la sociologie de la traduction ("indistinction" entre humains et non-humains), il nous semble qu'elle constitue une importante illustration des enjeux contemporains de la sociologie du travail. En effet, si l'on doit effectivement prendre ses distances face à l'usage de métaphores donnant le sentiment que la technique évoluerait de sa propre force comme un processus indépendant de toute action humaine, la posture de G. Friedmann n'en présente pas moins l'avantage de souligner qu'au-delà des arrangements, contournements, détournements locaux requis pour mettre en œuvre les dispositifs techniques en milieu organisé, les salariés en arrivent effectivement à manquer de recul vis-à-vis du renouvellement incessant des équipements, des logiciels, des réseaux, des architectures techniques (sans parler des règles qui en accompagnent l'introduction), techniques qu'ils n'ont bien souvent plus le temps d'apprendre à maîtriser. Et finalement, dès lors que l'on se place du point de vue d'une série de transformations technico-organisationnelles, ce qui est le plus pertinent, c'est moins la mise en évidence de zones d'autonomie et de capacités de négociation chez une partie des salariés/utilisateurs, que la puissance de ceux qui contrôlent le renouvellement technique (industriels, managers, gestionnaires, cadres et salariés tirant parti des opportunités offertes). En ce sens, pour les salariés/utilisateurs, la technique, sa dynamique, semblent effectivement obéir à une logique propre sur laquelle ils n'ont guère prise. Ils sont alors bien obligés de compter sur une sorte de sagesse de la part des décideurs. Ce qui est une manière très concrète, comme le soutient également M. Bolle De Bal, de rappeler combien, dans les années 1970 tout autant qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, l'urgence demeure à «travailler à dominer le milieu technique ».

### 3) Témoignages et défense de la posture friedmanienne

La troisième partie de l'ouvrage dirigé par P. Grémion et F. Piotet comprend des témoignages des plus proches collaborateurs de G. Friedmann : Henri Mendras, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine, Jean-René Tréanton. Du point de vue de la sociologie du travail, ce sont les textes de J.-D. Reynaud et d'Alain Touraine qui retiendront toute notre attention, car ils parlent surtout de la démarche intellectuelle de l'auteur. Ainsi,

<sup>6</sup> VATIN F., 2004, "Machinisme, marxisme, humanisme : Georges Friedmann avant et après-guerre", *Sociologie du travail*, Vol. 46, pp.205-223.

«le temps est venu de réévaluer l'œuvre de Friedmann. Il n'est pas acceptable qu'on laisse se perpétuer des images de cette œuvre qui la dénaturent et la réduisent à quelques banalités mêlées de bons sentiments. Je donnerai un seul exemple : *La puissance et la sagesse* n'est pas réductible à un appel à des spiritismes» (p.179). En cherchant à réhabiliter une certaine lecture de Friedmann (et donc en s'opposant à l'interprétation qu'en a donnée D. Segrestin), A. Touraine rappelle que, pour «inventer de nouvelles manières de déchiffrer le sens de notre expérience individuelle et collective», les réponses apportées par le co-fondateur de la sociologie du travail sont «des plus justes qui ont été données», à savoir : a) interroger le travail «en montrant que nos systèmes techniques ont une extrême flexibilité» (ou, si l'on préfère, «que ce sont des critères sociaux et culturels qui commandent la gestion des technologies»); b) «[...] opposer à tout ordre social des limites qui sont celles d'un ordre naturel et, plus précisément, de ce qui menace cet ordre naturel». Ainsi, les idées friedmaniennes de travail et d'environnement, prolongées par celle de la dignité de chaque individu, que l'on retrouve associées dans l'expression de crise du progrès, permettent d'étudier non seulement le travail, mais également le social dans toute sa globalité (économique, politique, sociale, voire morale et territoriale). Ce à quoi il convient d'ajouter, avec G. Ribeill<sup>7</sup>, que l'originalité de la pensée de Friedmann tient également «dans sa vision dynamique du déchaînement des forces productives».

Quant à J.-D. Reynaud, contre un oubli opiniâtre (qui fait croire à certaines nouvelles sociologies qu'elles sont les premières à vraiment s'intéresser aux objets techniques), il souligne que, si la première sociologie du travail a accordé une telle importance à la technique, c'est parce que cette dernière «était invention et invention collective [...], parce qu'elle était un domaine majeur d'exercice de la raison et constituait une des principales puissances de l'homme» (p.173). Et lui aussi donne du dernier livre de G. Friedmann une lecture beaucoup moins pessimiste et spiritualiste : dénoncer la crise du progrès et en appeler à un bon usage de la technique, c'est bien là une expression de la raison, non de la morale.

#### 4) Pour une sociologie du travail scientifique engagée au service d'une éthique humaniste

On le voit, cet hommage à G. Friedmann, cent ans après sa naissance, offre de nombreuses pistes d'explorations pour comprendre le monde contemporain (précisément parce que la technique — et les technologues — continuent d'étendre leur emprise à une échelle jamais atteinte), ainsi que de belles mises au point vis-à-vis d'interprétations réductrices de la première sociologie du travail. En effet, au-delà de l'intérêt biographique à propos de l'auteur du *Travail en miettes*, plusieurs intérêts de connaissance nous semblent éclairés par les réponses apportées dans cet ouvrage.

Tout d'abord, il défend clairement la thèse selon laquelle une œuvre scientifique (en l'occurrence la fondation d'une sous-discipline et la définition de ses catégories d'analyse les plus robustes) ne peut se comprendre sans référence au contexte intellectuel de l'époque qui lui a donné naissance et doit prendre en compte l'engagement sociopolitique de ceux qui la portent (ainsi, bien sûr, que de leurs évolutions, comme le défendait également F. Vatin en conclusion de son article<sup>8</sup>). Dit autrement, si G. Friedmann a pu mener à bien une œuvre aussi importante, c'est parce que, loin de se limiter aux objets et problématiques liés à l'activité sur le poste de travail, il a su débattre de problèmes de portée générale et poursuivre un certain engagement dans les enjeux de société,

<sup>7</sup> *Op.cit.* note 1.

<sup>8</sup> *Op.cit.* note 6.

“précaution” méthodologique que nous invite à suivre également J.-C. Thoening<sup>9</sup> à propos des recherches sur l’État, pour éviter de tomber dans un empirisme étroit ou une socio-graphie sans relief.

Par ailleurs, cet appel à l’engagement humaniste, cet encouragement à appréhender toutes les dimensions du travail, loin de n’être qu’une pure invocation, débouche sur des réalisations très concrètes, aussi bien chez Friedmann (suggestions d’amélioration du processus de rationalisation) que chez Naville (suggestion de refonte des principes de la formation professionnelle)<sup>10</sup> ou encore chez de plus récents sociologues, comme M. Bolle De Bal<sup>11</sup> qui, en s’appuyant sur l’expérience friedmanienne de la critique du taylorisme (*Problèmes humains du machinisme industriel*), dénonce la «déliance» dont sont victimes les salariés (et les chômeurs) de la société industrielle et souligne l’importance de répondre de façon pertinente à leur aspiration à la «reliance», c’est-à-dire à être de nouveau re-liés et reliés autrement (que par des dispositifs techniques ou gestionnaires telles les communautés d’apprentissage ou de pratique).

Et enfin, cet ouvrage aura le grand mérite de raviver la mémoire “collective” des sociologues du travail, en leur rappelant les œuvres majeures (aujourd’hui réputées désuètes) de cette sous-discipline, depuis les actes d’un colloque tenu en 1941 sur le travail et les techniques<sup>12</sup> jusqu’aux différentes tentatives visant à faire le point sur l’unité du courant : par exemple, Montjardet<sup>13</sup>, et la critique qu’en a faite Tréanton<sup>14</sup> ou bien encore Dubet<sup>15</sup>. Ce qui, là encore, fait largement écho aux propos de J.-C. Thoening concernant les acquis d’une discipline : «un fait me frappe. Dans les communications à des colloques et dans des articles de revues, il est exceptionnel de trouver des références à des publications couvrant les années 1940 à 1980. [...] Tout se passe comme si le capital de connaissance qui fait encore sens aujourd’hui remontait au plus à la période fort récente de la banalisation d’Internet» (p.300). Un tel constat ne vise pas l’érudition comme une fin en soi, mais rappelle que la connaissance scientifique vise à enrichir le savoir théorique dans une discipline, ce qui suppose de connaître l’acquis antérieur et de s’y confronter.

Jean-Luc Metzger  
CNRS/L.I.S.E. (L.S.C.I.-G.R.I.O.T.)

#### G. Friedmann : ouvrages de sociologie du travail cités

- Problèmes humains du machinisme industriel*, Paris, Gallimard, 1947.  
*Où va le travail humain ?*, Paris, Gallimard, 1967 [1950].  
*Le travail en miettes*, Paris, Gallimard, 1978 [1956].  
*Traité de sociologie du travail*, Paris, A.Colin, 1962.  
*La puissance et la sagesse*, Paris, Gallimard, 1970.

<sup>9</sup> THOENIG J.-C., 2005, “Pour une épistémologie des recherches sur l’action publique”, in FILÂTRE D., TERSAC G. (de), Dir., avec la coll. de Xavier Albanel, Michel Catlla et Ingrid Volery, *Les dynamiques intermédiaires au cœur de l’action publique*, Toulouse, Octarès Éditions.

<sup>10</sup> NAVILLE P., 1963, *Vers l’automatisme social ? Problèmes du travail et de l’automatisme*, Paris, Gallimard.

<sup>11</sup> VOIR BOLLE DE BAL M., 2004, “Georges Friedmann, père-fondateur d’une ‘autre’ sociologie”, *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. CXVI, pp.55-76..

<sup>12</sup> MEYERSON I., FEBVRE L., AYMARS A. et al., Dir., 1948, *Le travail et les techniques*, Paris, PUF.

<sup>13</sup> MONJARDET D., 1985, “A la recherche des fondateurs : les traités de sociologie du travail”, in *Le travail et sa sociologie. Essais critiques*, Paris, L’Harmattan.

<sup>14</sup> TRÉANTON J.-R., 1986, “Sur les débuts de la sociologie du travail”, *Revue française de sociologie*, n°27.

<sup>15</sup> DUBET F., 2001, “Le travail et ses sociologies”, in POUCHET A., *Sociologie du travail : quarante ans après*, Paris, Elsevier, pp.17-34.

## À propos de livres

### *Alternatives Sud*

“L’offensive des marchés sur l’université. Points de vue du Sud”..... 166

Candau Joël

*Anthropologie de la mémoire* ..... 167

Coquet Michèle, Derlon Brigitte, Jeudy-Ballini Monique, Dir.

*Les cultures à l’œuvre rencontrées en art*..... 168

### *Études marxistes*

“Le vieillissement. Vivre plus longtemps : catastrophe ou bienfait ? ”..... 169

Gacoin Daniel

*Communiquer dans les institutions sociales et médico-sociales*..... 171

Jullien François

*Le nu impossible*..... 172

Laflamme Simon, Reguigui Ali

*Homogénéité et Distinction*..... 174

Lombard Jacques

*L’École et les sciences* ..... 177

Mertens André

*Une aventure urbanistique* ..... 178

Montigny Gilles

*Maurice Halbwachs. Vie, œuvres, concepts* ..... 180

Piette Albert

*Le fait religieux. Une théorie de la religion ordinaire* ..... 181

*Alternatives Sud,*

“L’offensive des marchés sur l’université. Points de vue du Sud”,

Louvain-la-Neuve, Centre Tricontinental/Paris, Budapest, Torino, L’Harmattan,  
Vol. X, 2003, 3, 167p.

Un nouvel ordre mondial de l’enseignement supérieur est de toute évidence en gestation, le processus de Bologne en est une manifestation parmi beaucoup d’autres. Les analyses de ce phénomène restent trop rares, l’initiative d’*Alternatives Sud* arrive donc à point nommé.

Le numéro est introduit par N. Hirtt, dont les thèses sur l’influence que la table ronde des industriels (ERT) exerce sur l’évolution de nos systèmes éducatifs sont connues. Dans son éditorial fort bien documenté, il dresse le tableau des facteurs structurels qui font courir à l’enseignement supérieur le risque d’une privatisation marchande. Selon lui, la nouvelle économie crée deux types d’emplois, les uns très qualifiés, les autres pas du tout, ce qui réduit la nécessité de renforcer ou de prolonger la formation initiale de toute la population. Les proportions de chaque génération qui s’inscrit à l’université ont tendance à baisser, le diplôme initial a désormais moins d’importance que la capacité du travailleur à se former tout au long de sa vie pour rester adaptable et flexible. Des pays anglo-saxons remplacent les bourses d’études par des prêts, justifiant le fait au nom de l’équité. Les universités traditionnelles subissent la concurrence de l’enseignement transnational franchisé, des universités d’entreprises, qui sont déjà 1600 de par le monde et des universités virtuelles. Si les tendances qui tirent l’enseignement supérieur vers la marchandisation sont lourdes, Hirtt ne considère pas qu’elles sont irrésistibles : l’évolution sera le produit des affrontements entre les mouvements qui la constitueront en enjeu de leurs luttes.

Le diagnostic proposé par Hirtt est confirmé par Saxe-Fernandez, qui montre comment la Banque mondiale promeut une conception de l’éducation qui en fait un bien privé dont les problèmes ne peuvent être résolus que par des solutions de marché. Parameswaran illustre à quel point ces solutions peuvent s’avérer destructurantes : leur application dans l’État du Kerala, dans le Sud-Ouest de l’Inde, limite l’accès à l’enseignement privé supérieur aux mieux nantis et contribue à l’effondrement de l’enseignement public. Éla montre que le caractère apparemment universel des remèdes qui sont appliqués aux universités ne fait que les éloigner davantage des préoccupations de ceux qu’elles devraient servir. Lander s’irrite de la passivité des sciences sociales dans pareil contexte. Elles tendent à naturaliser le processus de transformation du monde en le désignant sous le vocable de globalisation, elles oublient que le libre marché est une création de l’État qui ne peut subsister sans sa protection, elles négligent d’étudier le pouvoir et la dimension historique des phénomènes qu’elles décrivent. Elles cessent de poser les questions essentielles, mais complexes, de la redistribution de la richesse et de l’accès aux ressources quand leur attention se concentre sur la société civile, ce lieu mythique exempt de conflits qui produirait toutes les légitimités nouvelles.

Martinez pose le problème de la place des savoirs indigènes dans une culture universitaire et un enseignement supérieur qui se mondialisent. Le rapport au monde développé par les peuples premiers ne s’arrête pas à la conscience rationnelle, il permet l’ouverture à l’expérience de la réalité totale. Ce mode de connaissance fait indubitablement partie du patrimoine de l’humanité et, à ce titre, devrait trouver les manières d’être transmis par les institutions d’enseignement supérieur. La même question est posée en creux par Amougou, qui exhorte les universités africaines à produire un savoir endogène, tant dans les sciences sociales, où des catégories d’analyse adaptées aux environnements sont d’une nécessité urgente, que dans les sciences exactes, dont les énoncés universels exigent malgré tout un travail d’appropriation locale. Elles ne pourront toutefois le faire que si elles sont soutenues par un projet politique africain cohérent et

par des solidarités internationales qui tardent à se manifester en cette matière. Angola fait chorus, l'enjeu est de fournir les éléments d'une identité africaine fière à ces étudiants qui sont de plus en plus nombreux dans les universités.

Cette livraison d'*Alternatives Sud* aborde des questions dont l'importance théorique et pratique est difficilement contestable. Elle le fait au départ d'une position critique clairement revendiquée. L'ambition dénonciatrice, plus indispensable que jamais en ces temps où la posture critique n'est malheureusement plus guère revendiquée, est pleinement réalisée. Les chantiers ouverts attendent maintenant leurs grands entrepreneurs. Pour n'en donner qu'un exemple, dès lors qu'il a été démontré, comme ce fut le cas dans ces pages, que les savoirs indigènes méritent un respect total et leur inscription sans aucune réserve dans les savoirs humains, il s'agit désormais de trouver les critères qui permettront de les valider, puis de les classer pour déterminer ceux qui devront être transmis par priorité. De la même manière, l'appel pleinement convaincant à la production de savoirs endogènes résonnerait dans le vide s'il ne débouchait pas rapidement sur des propositions pratiques et épistémologiques.

Jean-Émile Charlier  
Facultés universitaires catholiques de Mons

CANDAU Joël,  
*Anthropologie de la mémoire*,  
Paris, Armand Colin, 2005, Coll. Cursus Sociologie, 208p.

Les sociétés contemporaines ne vivent plus uniquement dans l'instant et se défont de l'emprise du présent. Elles sont habitées par un "mnémotropisme" franc et massif qui interpelle bon nombre d'auteurs, et l'abondance des publications, croisant d'ailleurs plusieurs regards disciplinaires, montre le réel engouement pour le sujet. Les références à Mnémosyne, aux origines des fonctions mnésiques ou bien encore aux formes partagées du souvenir et de l'oubli structurent cette *Anthropologie de la mémoire*, dont Joël Candau, professeur à l'université de Nice Sophia-Antipolis, nous entretient en quelque deux cents pages, deux parties et sept chapitres.

Coulé dans une perspective didactique et cognitiviste, l'ouvrage aborde, dans un premier temps, les bases du processus mémoriel. Quand certains lecteurs seront déroutés par une terminologie précise, nécessairement empruntée à la médecine, pour rendre compte des fondements anatomiques et biologiques, d'autres saisiront surtout le rôle essentiel de notre cerveau dans sa capacité de reproduction environnementale et d'ancrage culturel. La psychanalyse, notamment les thèses freudiennes, et la psychologie apportent leur pierre à l'édifice. En témoignent les travaux de Ribot qui introduisent une donnée capitale dans l'analyse, l'oubli, et ceux de Tulving modélisant l'organisation de la mémoire en systèmes (procédural, perceptif, sémantique, épisodique ou de travail). Les contributions d'ordre mythique ouvrent de nouveaux horizons. Les formes anciennes de la mémoire, présentes chez les auteurs de la Grèce antique (Homère, Pindare, Platon...), libératrices de l'homme à l'égard de sa condition mortelle, s'opposent au courant aristotélicien, plus moderne, où l'individu se soumet au temps qui passe et l'oblige à en construire des représentations. Les approches philosophiques viennent clore cette première partie en interrogeant des thématiques importantes ayant trait au côté volontaire ou involontaire du souvenir, au rapport de celui-ci avec l'événement, ou encore aux notions de temps et de durée (Bergson, Bachelard, Kant).

Avec le souvenir et l'oubli (deuxième partie), nous entrons de plain-pied dans le champ de la recherche anthropologique consacré aux usages sociaux et culturels du passé. Si jadis l'homme utilisait ses ressources mentales et des mnémotechniques particulières pour se souvenir (repères visuels et associatifs des lieux et des images, notam-

ment), d'autres supports sont venus combler les insuffisances. Suivant les sociétés, traditionnelles ou modernes, on citera le langage, la littérature orale et l'écriture, ou encore la mesure du temps et les nouvelles technologies («systèmes artificiels à mémoire», selon D'Errico). Cette extériorisation de la pensée souffre toutefois de quelques discrédits : crainte d'une involution certaine de la mémoire, perturbation du lien social, prédominance de l'immédiat «institutionnalisant» l'oubli... Par ailleurs, les rapports particulièrement complexes entre histoire et mémoire méritent d'être soulignés. Si toutes deux sont des reflets du passé, la première tend à s'en éloigner en retraçant la vérité, la seconde à s'en rapprocher en ne retenant que la probabilité des faits. Cependant, à bien des égards, Mnémosyne et Clio ne peuvent s'ignorer et se rejoignent en pratique dans cette idée floue, mais commode, de mémoire collective, mise en évidence par Maurice Halbwachs.

Les notions de cadres sociaux et de sociotransmetteurs prolongent le raisonnement et permettent d'appréhender la manière dont les souvenirs personnels s'identifient à un groupe d'appartenance ou à une société tout entière pour produire une image commune du passé. Ces processus accréditent l'idée d'une mémoire partagée, dont on retiendra deux formes opposées : la protomémoire, plutôt répétitrice (allusion à l'*habitus* de Bourdieu), et la métamémoire, plus revendiquée et fondatrice de l'identité individuelle. En outre, des individus peuvent s'affronter pour défendre leurs mémoires respectives dans le but de faire «trionpher» l'une d'elles (conflit de mémoire), ou pour valoriser un point particulier d'une vérité historique non réellement contestée (conflit autour de la mémoire). Le débat porte alors sur la nature intrinsèque de l'événement ou sur la façon d'en saisir la signification, et se solde par l'émergence d'une mémoire consensuelle, rendue publique et officialisée. On notera enfin l'existence et le rôle de mémoires manipulées dans l'apparition et la persistance des régimes totalitaires, notamment au XX<sup>e</sup> siècle.

L'ouvrage se termine par l'évocation de quelques grands chantiers, caractéristiques de l'énorme vitalité de la discipline. La mémoire est mise en relation avec le sentiment identitaire, la recherche des critères, modalités et effets de la patrimonialisation, les lieux, monuments et musées, l'oralité et les récits de vie, les mœurs, rites ou traditions, la création artistique, la transmission culturelle...

Des index, des encadrés, un excellent glossaire, une bibliographie judicieuse, des illustrations factuelles riches et précises complètent cette publication à fort pouvoir heuristique. Un livre impressionnant, dont on se souviendra et qui, sans nul doute, restera gravé dans nos «mémoires».

Régis Malige  
Université de Poitiers (LARESCO-ICOTEM)

COQUET Michèle, DERLON Brigitte, JEUDY-BALLINI Monique, Dir.,  
*Les cultures à l'œuvre rencontrées en art,*  
Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, Biro Éditeur, 2005, 414p.

Peut-on étudier l'art autrement qu'en ayant recours aux approches théoriques léguées par la philosophie et l'histoire de l'art ? Dans ce livre dense, une vingtaine de chercheurs, anthropologues, sociologues, mais aussi quelques historiens de l'art, ont voulu analyser autrement des œuvres significatives, selon des perspectives renouvelées. Cet ouvrage subdivisé en six parties comprend 17 chapitres et un épilogue.

La première partie propose de revoir la théorie de l'*agency*, émanant d'un chercheur influent mais peu connu dans la francophonie, Alfred Gell (1945-1997), qui revendiquait une véritable anthropologie de l'art, où celui-ci serait d'abord considéré comme un moyen d'action pour l'artiste, particulièrement en contexte non occidental (p.12). Le premier chapitre, de l'anthropologue Robert Layton, dresse un bilan, à partir du

constat initial de Gell, impliquant une critique du structuralisme et de la sémiotique (p.29). On poursuit en étudiant le rôle du symbolique dans l'art selon Durkheim, Lévi-Strauss et Bourdieu. L'étude de la dimension symbolique revient d'ailleurs dans plusieurs chapitres : Olivia Kindl étudie aussi les formes symboliques du "Nierika", prolongeant la réflexion de Panofsky (p.238).

Plus proches de la sociologie, les deuxième et troisième parties portent sur la commercialisation et la réception de l'art. Parmi les chapitres les plus fertiles, Brigitte Derlon et Monique Judy-Ballini ont examiné «l'expérience esthétique chez les collectionneurs d'art primitifs», afin de comprendre la perception, l'émotion, voire le charme pouvant émaner des objets (par exemple une statuette africaine) recueillis par un collectionneur (chap.8). L'analyse fournit une réflexion riche sur le symbolique, le sacré, le rite, dont les bases pourraient certainement servir de cadre méthodologique pour des recherches futures (p.155).

Les parties 4 et 5 sont principalement consacrées aux modes de réappropriation de l'art "primitif" par les Occidentaux : collectionneurs, artistes, et autres interprètes de cet art. Une dizaine de chapitres présentent des études de cas : les bronziers de Ouagadougou au Burkina Faso (chap.9), les Huichol du Mexique (chap.12). Près de la moitié des 17 chapitres sont en anglais. Parmi ceux-ci, des chercheurs canadiens mais non francophones ont étudié l'art des Inuits du Grand Nord canadien et les productions des autochtones du Nord-Ouest américain. La lecture de ces chapitres parfois pointus s'avère stimulante et contient souvent plus qu'une simple étude ethnographique : les A. articulent leur cadre conceptuel et exposent clairement leurs approches méthodologiques.

La sixième et dernière partie se veut plus théorique et réunit des perspectives interdisciplinaires très intéressantes. Au chapitre 14, l'anthropologue australienne Margaret Jolly ébauche une définition de l'Art océanien, comprenant des expressions aussi diverses que celles provenant de Fiji, de la Papouasie, de la Nouvelle-Calédonie (p.273).

Cet ouvrage de haut niveau conviendra principalement aux chercheurs et aux théoriciens voulant découvrir d'autres approches théoriques pour étudier l'art, les institutions artistiques, et particulièrement les formes artistiques non occidentales. La facture du livre est élégante ; on y trouve en outre une cinquantaine de photographies. Signalons enfin qu'en dépit des similitudes, la maison d'édition du présent ouvrage ne saurait être confondue avec les Éditions Adam Biro.

Yves Laberge

Institut québécois des Hautes études internationales, Québec

*Études marxistes,*

"Le vieillissement. Vivre plus longtemps : catastrophe ou bienfait ?",  
2005, n° 69-70, 190p.

Éditée par l'Institut d'Études marxistes (INEM), la revue *Études marxistes* se donne comme mission «d'analyser le monde contemporain au moyen de la méthode marxiste»<sup>1</sup>. Dans cet esprit, le double numéro de printemps se présente comme un outil «dans le combat pour la défense du droit à un repos digne après une longue et dure vie de travail». Tout au long de ces pages, nous assistons à un réquisitoire contre la manière dont le débat sur la fin de carrière s'envisage aujourd'hui en Belgique dans la lignée de la Stratégie Européenne pour l'Emploi inaugurée à Lisbonne. De ce point de vue, un tel ouvrage alimente les débats publics de manière utile en proposant une lecture critique, comme l'ont par ailleurs fait le responsable du service d'études de la CSC, Gilbert De

<sup>1</sup> Site de l'INEM, <http://www.marx.be/fr>, visité le 2 janvier 2006.



Swert dans son ouvrage *50 mensonges sur la fin de carrière*<sup>2</sup> ou des chercheurs comme Corinne Gobin, Bernard Friot ou encore Michel Loriaux dans les *Cahiers Marxistes* de juillet-août 2005.

À la manière de ces ouvrages qui proposent une vision décalée des débats sur le vieillissement, ce texte pose lui aussi des questions intéressantes et met en avant certains points aveugles ou présentés comme autant d'évidences. Le débat ne met-il pas à mal le système des pensions en évoluant d'un premier pilier fort vers trois piliers affaiblis ? Les discours alarmistes sur la fin de carrière ne négligent-ils pas des enjeux sociaux tels que la redistribution de la richesse produite ou la manière de financer la sécurité sociale ? Pourquoi ne pas faire intervenir davantage le capital ? L'apparente évidence d'une action sur le taux d'emploi n'est-elle pas un moyen de mettre en concurrence la main-d'œuvre à l'emploi avec une plus grande "armée de réserve"<sup>3</sup> ? Comment l'État social actif compte-t-il créer de l'emploi ? Qui va payer le coût supplémentaire du vieillissement ?

Poser de bonnes questions n'est pas tout : encore faut-il pouvoir argumenter et justifier son raisonnement à partir de données précises. Or, nous ne retrouvons pas dans ce texte la rigueur scientifique et le niveau de qualité que l'on trouvait dans les deux travaux précités. Les sources des tableaux sont rarement citées et les références manquent dans l'organisation du texte. Dans le premier chapitre, l'A. s'inspire, par exemple, du texte et des arguments de Gilbert De Swert sans jamais le nommer, de même qu'il introduit une simulation du Comité d'Étude sur le Vieillissement sans signaler qu'elle avait un caractère purement technique<sup>4</sup>. La description des faits se mélange avec les revendications politiques (celles du PTB, le Parti du Travail de Belgique, en l'occurrence). Nous n'avons rien contre l'articulation de l'analyse scientifique et des positionnements politiques, à condition qu'elle soit logiquement argumentée et fondée. Ensuite la prépension est assimilée à la pension comme un droit acquis de la sécurité sociale sans voir que la première reste d'abord un outil de politique de l'emploi (dont on peut ou non critiquer le fonctionnement et l'efficience).

De manière générale, les articles restent enfermés dans une vision manichéenne de la réalité qui conduit à des énoncés caricaturaux, exagérés ou dont la validité n'est pas argumentée : «Si un mouvement se met en branle afin de leur [les habitants les plus riches de ce pays] faire rembourser ce vol par un impôt sur les grosses fortunes, il n'y aura pas le moindre problème de financement du vieillissement» (p.8), «Le seul risque auquel s'exposent les pensions publiques réside dans leur démantèlement systématique par les autorités» (p.54), «L'américanisation de l'économie peut créer temporairement des emplois, mais des emplois à bas salaire. [...] Telle est la voie dictée par l'Union européenne» (p.99), «Pour les plus âgés, l'"État social actif" signifie : rester disponibles pour le marché de l'emploi jusqu'à ce qu'on en tombe mort» (p.114).

Les deux derniers articles apportent "la" solution à la problématique du vieillissement. «Au lieu d'une CSG qui fait également saigner la population laborieuse, on ferait mieux de lever un impôt qui ne toucherait que les plus riches» (p.153). De notre point de vue, cette proposition qui détruit au passage les propositions syndicales de CSG (cotisation sociale généralisée) a le mérite de poser la question de la répartition des richesses, mais demeure utopique en tant que réponse au vieillissement. Cette énième solution miracle illustre la difficulté de "penser à côté" le débat sur la fin de carrière, remarque valable pour l'ensemble des travaux de ce genre. Un peu comme si la critique

<sup>2</sup> De Swert G., *50 mensonges sur la fin de carrière*, Bruxelles, Luc Pire, 2005.

<sup>3</sup> En d'autres termes, l'augmentation des taux d'emploi pourrait se traduire par un déplacement des individus de l'inactivité vers le chômage mais non vers l'emploi.

<sup>4</sup> Comité d'Étude sur le Vieillissement, *Rapport annuel*, avril 2004, Bruxelles, Conseil supérieur des Finances, p.25.

consommait tant d'efforts à démonter les arguments en faveur d'une prolongation des carrières qu'elle ne parvenait plus à produire des alternatives crédibles. Si l'on souhaite avancer dans un débat de société sur la fin de carrière, il est certes utile de développer des analyses critiques (en ce sens, ce numéro est pertinent), mais à la condition de rester nuancé. En admettant par exemple que si, jusqu'à présent, l'ensemble des acteurs sociaux a trouvé un intérêt aux sorties anticipées, dans le cadre d'un changement ou d'une évolution de politique, ceux-ci sont tous appelés à "jouer le jeu". Demain, l'entreprise s'engagera-t-elle dans le maintien de ses travailleurs âgés ? Les syndicats parviendront-ils à amener des solutions coordonnées ? L'État a-t-il le projet de créer de l'emploi ? Les travailleurs accepteront-ils de continuer ?

Bref un ouvrage utile par la vision critique qu'il propose des débats sur la fin de carrière, mais dont le contenu manque de nuance et de rigueur scientifique. Ce qui joue, *in fine*, en sa défaveur.

Thibault Moulart  
UCL, Institut des sciences du travail

GACOIN Daniel,  
*Communiquer dans les institutions sociales et médico-sociales. Enjeux, stratégies, méthodes,*  
Paris, Dunod, 2002, 339p.

Le titre, ambitieux, invite à analyser de manière complète différents éléments relatifs à la communication dans un contexte précis et en pleine transformation : les institutions sociales et médico-sociales. L'A. est nourri d'une longue expérience dans ces mêmes institutions et d'une formation dans divers domaines (de l'éducation à l'économie sociale). Sa profession actuelle de consultant l'amène à mobiliser ses compétences dans la réalisation d'un ouvrage destiné avant tout aux responsables et professionnels du secteur social ou médico-social.

Certes, l'ouvrage s'enracine dans un contexte particulier, celui de la France et de la mise en œuvre de la loi du 2 janvier 2002. Celle-ci rénove et organise les obligations du rapport à l'usager. L'ensemble, de lecture aisée, ouvre toutefois diverses perspectives et propositions pour tous ceux et celles qui, dans d'autres pays, exercent des responsabilités professionnelles dans le secteur de l'action sociale ou médico-sociale. Nous pensons au débat complexe entretenu depuis plusieurs années entre l'initiative de l'État ou des entités fédérées, l'action privée proprement dite, mais également l'ensemble des expériences associatives. Les praticiens pourront découvrir ici un ensemble de questions et de pistes d'action : celles-ci vont des politiques d'information du personnel aux pratiques d'évaluation et aux conditions particulières de la communication de crise.

Le risque dans ce type d'ouvrage subsiste de livrer un ensemble de solutions prêtes à l'application directe : l'A. évite en partie cet écueil par l'énoncé de différentes questions au fil de l'exposé. Cette méthode favorise une pratique réflexive et invite le lecteur au choix de la démarche la plus adaptée au contexte. La place assignée à l'usager amène à une approche plus complète et plus nuancée qu'une distinction formelle entre communication interne et communication externe

Les premiers chapitres mettent en évidence les mutations subies et les enjeux du groupe étudié : l'approche large de la communication permet de dépasser la réduction à des dimensions fonctionnelle ou instrumentale. Les pages concernant la communication interne et le management ou encore la communication interne seule contiennent différentes propositions générales que Daniel Gacoin développe dans les chapitres suivants. Le rapport à l'usager, comme nous l'avons déjà signalé, est pensé de manière particulière : le contexte institutionnel, l'évolution des dispositions légales et réglementaires

invite à considérer cette relation dans ses différents aspects (les personnes, les familles, les autres acteurs de l'environnement).

Les chapitres suivants mettent en évidence la dimension intégrative de la communication interne. L'A. énonce avec justesse et rigueur la difficulté de l'innovation et de l'apprentissage collectif. Ces pages auraient mérité d'être développées dans une perspective plus large que les théories classiques du management (notamment p.256, quand l'A. insiste sur la dimension régulatrice du projet d'institution).

Le dernier chapitre est consacré aux différentes dimensions de la communication externe. Gacoin brosse un tableau assez large des éléments à prendre en compte, en particulier l'importance du partenariat et de l'évolution de l'environnement dans lequel l'action organisée se déploie. L'ouvrage ne se présente pas comme un recueil de recettes, mais comme un guide pour l'action dans ses multiples pratiques de préparation, de concertation, de négociation et d'évaluation.

L'ouvrage de Daniel Gacoin constitue à cet égard un ensemble de références intéressantes non seulement pour les responsables d'institutions sociales ou les représentants syndicaux, mais également pour les spécialistes de l'intervention dans ce secteur précis ou dans celui de l'action culturelle publique ou associative. L'insistance sur les pratiques d'évaluation, sur la nécessité de revoir de manière régulière les objectifs de mission ou de système est mise en exergue, au fil de l'écriture, à travers différents axes à privilégier selon les modifications de l'environnement et le projet précis de l'institution concernée.

Joseph Pirson  
UCL, LASCO

<p>JULLIEN François, <i>Le nu impossible</i>, Paris, Seuil, Coll. Points, 2005, 138p.</p>
---

Bien qu'il ne s'agisse ici que d'esthétique, ce livret intéresse cependant la généralité des sciences humaines par la distinction extrêmement pertinente que l'A. introduit et développe entre les notions de forme externe et de forme interne. En partant du problème posé par la représentation plastique du corps humain, François Jullien note en effet que l'artiste a toujours à choisir entre deux manières fondamentales : ou, comme dans les *Idoles cycladiques*, se limiter à une «géométrisation du nu», qui intègre «toutes les parties du corps, élégamment stylisées, dans une architecture d'ensemble», ou, au contraire, jouer les contrastes entre les traits internes, comme «sur la fresque des *Musiciennes* du tombeau de Nakht à Louxor, parmi les jeunes filles vêtues d'une tunique blanche, suivant l'une mais se retournant vers l'autre, [...] dont le charme est accentué par la fluidité des contours» (pp.9-10). Ainsi, dans la première manière, toute l'attention va au seul contour ou à la forme externe d'un corps, considéré comme un ensemble d'un seul tenant et fait d'un matériau lui-même homogène, par opposition à la seconde manière où l'art tient au contraire, comme sur le modelé d'un visage, au mode de structuration interne ou de distribution des différents traits à l'intérieur d'un ensemble au contour lui-même relativement informe.

Et l'A., qui enseigne à Paris VII-Diderot et qui est grand connaisseur de la Chine, de remarquer aussitôt que ce pays a toujours «résisté» à la première manière, tout en ne s'adonnant qu'à la seconde. Par exemple, les traités chinois de peinture insistent «sur la nécessité qu'il y a à distinguer soigneusement, dans le traitement des personnages, les classes sociales et les époques. C'est à quoi contribue, et même ce dont se fait ostensiblement signe, le vêtement [...]». Or, le nu [...] opère l'effet exactement inverse : en l'extrayant de la différence d'époque, et de conditions, il abstrait l' 'Homme'. Le nu est unitaire-égalitaire ; le nu est de tous les temps (Adam), il immobilise même l'homme

dans le temps (voir la plénitude des formes de la jeunesse, objet privilégié du nu). [...]. Car c'est à la même question que le Nu ne cesse de vouloir répondre, depuis des milliers d'années, face au Sphinx, et cela avec la même obstination acharnée : qu'est-ce que l'homme dans sa généralité ? Question que, comme telle, la Chine ne s'est jamais posée (c'est pourquoi elle a développé une sagesse, mais point une philosophie). Ce qui revient à dire, d'une autre façon, que le nu sert de concept de l'homme, [...] : le réduisant à une même composition organique, le subsumant sous une même communauté de chair et de forme. Le Nu dresse l'homme à part du monde, et l'isole, en même temps qu'il dessine ses traits communs — son effet est générique» (pp.26-27). Bref, par ce qu'elle a de géométrie pure, la forme (externe) renvoie au genre, précisément dans ce qu'il a de typiquement universel, là où la forme (interne) ou la structure mène au contraire, comme pour le visage, à l'identité singulière.

Il en résulte que, «dans le cas du corps humain, [...], l'artiste n'a qu'à reproduire la forme — toujours la même — qui s'impose à lui : les éléments composant le visage, le tronc, les membres, etc.». Tandis que pour un rocher ou des nuages, qui «ont toutes les formes possibles», il faut que la «cohérence interne conférée à ce rocher, ou à ce nuage, fasse que ce nuage, ou ce rocher, soit effectivement possible : cette cohérence interne, ne variant pas, est celle qui fait qu'un rocher est un rocher, ou plutôt [...] celle qui fait qu'un rocher 'sert' de rocher, 'vaut' comme rocher : ait (picturalement) un effet de rocher. De fait, ce que nous traduisons ici par cohérence interne est la notion cardinale de la pensée chinoise (notion de *li*) et fait couple avec celle de souffle-énergie (*qi*)». «Figurer un rocher, en conséquence, ce n'est pas, aux yeux du peintre chinois, le représenter en imitant sa forme [externe], mais remonter au principe énergétique ('vital') [interne] qui fait qu'un rocher se déploie en rocher. Ce qu'il reproduit est la logique inhérente à ce processus (le 'ce par quoi il en est ainsi', dit l'expression chinoise classique) : lui faisant prendre forme — ou mieux, [...] : lui laissant prendre forme — suivant le principe de cohérence qui, quelle que soit finalement la forme à laquelle ce tracé aboutit, la constitue effectivement en rocher» (pp.50-52).

Ainsi donc, en français, l'A. qui n'a pratiquement à sa disposition que le terme de forme, insiste sur la nécessité de distinguer malgré tout entre, d'une part, «la forme sensible» ou externe, au sens où la *morphé* grecque désigne «le contour qui circonscrit une matière» individualisée ou «la ligne qui décrit une forme individuelle» (et qui a donné le français "morphologie"), et, d'autre part, la «forme intelligible» ou interne, au sens cette fois du grec *eidos* qui est l'essence ou «la forme-idée, à statut ontologique» et qui a la propriété d'être «muable dans l'esprit humain» (pp.36-43). Les physiciens diraient que, dans sa première signification, le terme renvoie à quelque chose d'irréversible, alors que, dans la seconde, il entraîne au contraire une idée de réversibilité tant dans l'espace que dans le temps. Voilà bien pourquoi il convient sans doute, pour simplifier et clarifier le débat, de réserver désormais la notion de forme pour dire le contour (externe) d'une substance matérielle quelconque (la "ligne claire" chez Hergé !), et d'employer par contre celle de structure pour désigner la forme (interne) avec tout ce qu'elle peut avoir d'intelligibilité. N'est-il d'ailleurs pas déjà courant en linguistique de désigner par la notion de structure l'ordonnement des mots ou des syllabes à l'intérieur d'une phrase, voire même des phrases à l'intérieur d'un texte, et de parler par exemple de la forme poétique ou romanesque d'un texte dans son ensemble ?

Ce qui permet aussi de poursuivre avec l'A. qui note encore que, dans la tradition chinoise, la notion de forme-contour ne semble pas avoir été vraiment retenue : «on ne trouve pas plus la notion de 'matière', en Chine, que celle de 'forme' archétypique» ou de morphologie idéaltypique. Et donc que seule celle de structure pourrait y faire sens, mais à condition également de prendre cette dernière notion, plutôt statique, comme directement complémentaire de celle, dynamique, de processus. En effet, la Chine «conçoit le réel, non point en termes d'être, mais de processus (dont la constance est le ca-

ractère régulé, et composant globalement le cours du Ciel ou le *tao*, la 'voie' », désignant donc par là «une actualisation en cours (d'énergie-souffle cosmique [...]) : ce qui s'individue 'prend forme' en sortant de l'indifférence du sans-forme (le stade du *wu*) et est promis à y retourner». Avec ceci encore que «la pensée chinoise, à la différence de la grecque, ne sépare pas de façon tranchée le visible de l'invisible (*alias* le sensible et l'intelligible [...]) ; toute son attention se porte au contraire sur le stade qui fait passer de l'un à l'autre : le stade du 'fin' (*jing*) ou du subtil (*wei*) où la concrétion commence à peine à paraître et à s'actualiser ; ou bien, au contraire, où le concret, à force de s'affiner, s'élève au spirituel (notion de *jing-shen*)» (pp.43-44).

Soit autant d'observations qui amènent évidemment l'A. à la question sociologique : «qu'est-ce qui a empêché le déploiement du nu en Chine», en tant que forme pure ? Ou, inversement, pourquoi l'autre voie, structurale, y a-t-elle seule prévalu ? Ce qui pose dès lors la question anthropologique ou philosophique de «l'implicite de nos modes de pensée», ou encore «des choix enfouis de notre esprit, ou que nous avons oubliés» (pp.10-11). Mais avant de tenter d'y répondre, constatons que la tradition du nu formel est certainement présente dans les personnages "cubistes" de l'art égyptien ancien et dans les statues idéalisées ultérieures de Grèce ou d'Europe, là où au contraire la peinture a toujours eu tendance à privilégier le trait structural, d'ailleurs incontournable dans le portrait.

Mais le jeu des analogies intuitives permet aussi de dépasser le seul domaine de l'esthétique, pour découvrir comment cette hypothèse particulièrement intéressante de la bipolarité de la structure-processus (interne) et de la forme (externe) peut intervenir pratiquement dans toutes les sciences de la vie, voire même en deçà ou au delà. Ainsi, en biologie, ne commence-t-on pas aujourd'hui à dire que toute cellule a deux pôles, le premier central et fait du noyau et ses informations, face au second, périphérique parce que représenté par la membrane, ses sensibilités et ses fonctions immunitaires ? Partant, ne convient-il pas alors, en matière d'évolution des espèces naturelles, de réintroduire un processus central de type lamarckien (ou subjectif : cf. le sphénoïde d'Anne Dambricourt ?) à côté du point de vue darwinien (ou objectif ?), seul en piste aujourd'hui mais préoccupé seulement des ajustements morphologiques aux milieux externes ? Puis, dans l'humain, n'y a-t-il pas au plan individuel la distinction quasiment universelle entre un pôle féminin, plutôt affectif et intelligent, et un pôle masculin, davantage sensori-moteur et violent ? Ou encore, au plan de l'aristocratie des groupes, la différence proposée naguère par Georges Dumézil entre un pôle central axiologique et clérical et, au bord du cercle, un pôle au contraire guerrier, donc chargé des fonctions de défense et de maintien de l'ordre ?

André Delobelle

LAFLAMME Simon, REGUIGUI Ali,  
*Homogénéité et Distinction*,  
Sudbury, Prise de parole, 2003, 256p.

Simon Laflamme et Ali Reguigui sont respectivement sociologue et linguiste à l'Université Laurentienne de Sudbury (Ontario).

Dans cet ouvrage, les A. se donnent pour objectif d'identifier les facteurs sociaux susceptibles d'influencer la maîtrise de la langue écrite. Les sept hypothèses spécifiques, présentées dès le premier chapitre, s'inscrivent toutes dans une thèse plus générale que l'on pourrait synthétiser comme suit. Le passage des sociétés industrielles aux sociétés post-industrielles engendre un «phénomène d'homogénéisation sociale» dans la distribution des compétences linguistiques. En effet, si l'on observe encore d'importantes variations dans la maîtrise de la langue, ces variations ne peuvent désormais plus

être expliquées par les «variables traditionnelles», issues de la division sociale du travail et devenues «obsolètes». La distribution des compétences linguistiques s'opère aujourd'hui principalement par l'intermédiaire des moyens de communication de masse. Or, leur influence s'exerce par delà les groupes et les classes et rend ainsi caduques des variables telles que l'origine sociale ou la profession.

Nos sociétés postindustrielles seraient ainsi le théâtre d'un double processus : d'homogénéisation des différences inter-groupes ou inter-classes et de différenciation inter-individuelle. Les compétences linguistiques y seraient distribuées, soit de façon aléatoire — «il semble que la société tunisienne produise les incompétences et les compétences de manière relativement aléatoire» (p.150) —, soit d'après une combinaison de facteurs indépendants de la structuration de l'espace des positions sociales. La thèse défendue dans cet ouvrage se pose ainsi, de façon relativement implicite, en contrepoint de la sociolinguistique labovienne ou de la sociologie bourdieusienne qui prêtent toutes deux une attention particulière à l'origine et à la trajectoire sociales des acteurs.

La thèse exposée ci-dessus est déjà celle qu'avaient défendue Laflamme et Reguigui lors d'un précédent ouvrage, intitulé *Deux groupes linguistiques, une communication de masse*. Suite aux critiques qui ont accompagné sa parution, les auteurs ont décidé de remettre leur hypothèse à l'épreuve au moyen d'un matériau empirique plus important.

Pour cette recherche, ils ont ainsi constitué cinq groupes de locuteurs différenciés d'après leur situation linguistique<sup>5</sup>. Tous ces locuteurs sont en première année d'université. Par la suite, Laflamme et Reguigui analysent cet échantillon en examinant les corrélations entre la compétence linguistique des sujets et toute une série de variables indépendantes (le temps d'exposition aux médias, la langue de communication, l'auto-évaluation de la compétence linguistique, le niveau de scolarité et la profession des parents) et constatent l'éclatement des catégories sociales dans les sociétés postindustrielles.

Les A. s'attaquent dans cet ouvrage à des questions théoriques brûlantes, tant dans le champ de la sociologie que dans celui de la sociolinguistique. Les enjeux d'un tel programme de recherche sont en effet loin d'être négligeables puisque qu'à travers la remise en cause des variables dites traditionnelles, c'est bien la notion d'inégalité (des chances ou des résultats) qui est en jeu. Cependant, en dépit de l'importance des questions soulevées, l'ouvrage se révèle assez décevant et la démonstration s'avère problématique à différents égards. Par souci de concision, nous nous concentrerons essentiellement sur deux dimensions centrales de leur démonstration.

En premier lieu, l'un des objectifs majeurs poursuivis par les A. est d'invalider l'hypothèse selon laquelle l'origine sociale d'un individu exercerait une influence sur sa compétence linguistique et, plus généralement, sur ses aspirations sociales. Ces deux propositions sont démenties, nous disent-ils, par les résultats statistiques issus de leur corpus. Or, ces résultats justement doivent être lus avec une grande prudence.

Tout d'abord, nous l'avons souligné, leur échantillon est entièrement composé d'étudiants de première année universitaire, appartenant à un nombre réduit d'universités. Laflamme et Reguigui soulignent d'ailleurs qu'ils ont volontairement recherché cette homogénéité pour des raisons de comparabilité des compétences linguistiques des locuteurs et des tests qui leur sont soumis. Une telle démarche pose toutefois question. En effet, dans la mesure où tous les informateurs sont dotés de compétences linguistiques et d'aspirations sociales relativement comparables — sans quoi ils n'auraient pas tous eu accès à l'université —, comment peut-on dans ce cas évaluer rigoureuse-

<sup>5</sup> Des Canadiens francophones en situation minoritaire, des Canadiens anglophones en situation majoritaire, des Français en situation de quasi-unilinguisme institutionnel, des Tunisiens arabisants en situation majoritaire, des Tunisiens francophones en situation minoritaire mais dont la langue jouit d'un statut symbolique élevé.

ment l'impact exercé par l'origine sociale sur ces deux facteurs ? Bien sûr, une analyse plus qualitative, susceptible d'éclairer la complexité de chaque trajectoire singulière, pourrait montrer que des individus de milieu populaire suivent des trajectoires que leur origine sociale n'aurait pas pu prédire. Toutefois, pour parvenir à montrer que l'origine sociale n'exerce plus aucune incidence, il faudrait, non que des individus dotés de compétences relativement analogues puissent avoir des origines sociales contrastées, mais que des individus de différentes origines sociales aient des chances équivalentes de mener telle trajectoire ou de développer telle compétence linguistique. Dès lors, même si parmi la centaine d'étudiants qui composent chacun des groupes, les étudiants d'origine populaire obtenaient de meilleurs résultats au test de compétence linguistique que les autres, cela ne prouverait toujours pas que l'origine sociale n'exerce aucun impact sur leur maîtrise de la langue. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'un effet de sursélection d'enfants des milieux populaire. Avec un tel dispositif, les A. ne se donnent en réalité ni la possibilité de valider leur hypothèse ni celle de l'invalider.

Ensuite, pour justifier le caractère désuet des variables traditionnelles, les A. avancent diverses interprétations. L'une d'entre elles, relativement transversale, consiste à souligner l'influence exercée par les mass-médias sur la maîtrise de la langue et sur l'organisation du discours. Cette influence serait comparable dans toutes les classes sociales, ce qui expliquerait qu'elle joue un rôle plus fondamental que l'origine sociale.

Dans un premier temps, Laflamme et Reguigui confrontent leur corpus à toute une série de mesures statistiques. Cependant, les résultats qui s'en dégagent semblent parfois sujets à caution dans la mesure où les variables ne font pas toujours l'objet d'une réelle problématisation. Ainsi, par exemple, lorsque les A. associent "compétence linguistique" et "langue utilisée dans les différentes activités relatives aux médias" (qu'ils ne différencient que par le canal — radio, télévision, lecture, musique enregistrée — sans aucune indication sur la nature des programmes ou sur la manière de les consommer) ou "temps passé à écouter de la musique enregistrée", on peut se demander si certaines corrélations ne risquent pas de se révéler abusives. Il est d'ailleurs surprenant de voir Laflamme et Reguigui appuyer certaines corrélations dont ils relèvent eux-mêmes le caractère improbable : «il semblerait que plus les étudiants écoutent la musique enregistrée, plus ils commettraient d'erreurs syntaxiques. Cette relation semble à première vue farfelue. À bien y penser, il serait possible de soutenir que plus on écoute de la musique enregistrée en anglais, moins on passe de temps à communiquer et à lire en français [...] » (pp.69-70). Ce n'est donc pas la rigueur de l'analyse statistique qui nous paraît poser problème, mais bien sa pertinence en regard du travail de construction des variables. Notons également, à ce propos, que les interprétations plus spécifiquement linguistiques de l'enquête susciteront probablement quelques réserves auprès de la plupart des sociolinguistes. On soulignera ainsi le caractère assez "puriste" des catégories d'"erreurs" linguistiques et le recours à des explications culturalistes parfois peu nuancées : «il semble qu'on soit presque en présence de blocs opposés culturellement. Dans le premier [les Canadiens français et les Canadiens anglais], se manifeste une culture où le sens commun l'emporte sur le sens standard ; où la forme l'emporte sur le contenu, où le contenu est réduit à sa forme squelettique ; une culture où la forme est soit inventée, soit investie du sens commun. Il s'agit d'une culture de l'approximation en ce qui a trait à l'expression. Dans l'autre bloc [les Français et les Tunisiens], la culture y est plus proche de l'écrit, moins en rupture avec l'imprimé. C'est probablement ce qui explique qu'il n'y ait pas autant d'erreurs sémantiques» (p.162).

Dans un second temps, les A. nuancent davantage leur analyse en soulignant le caractère diffus de l'influence des mass-médias sur la maîtrise de la langue. Que le nombre d'heures passées devant la télévision ne soit pas toujours statistiquement déterminant s'expliquerait en conséquence par les multiples médiations par lesquelles se diffuse le discours médiatique. «Comment le temps de télévision à lui seul peut-il caractériser la

production d'erreurs linguistiques quand on n'échappe pas à la télévision et que les contenus télévisuels circulent socialement, dans leur propos et dans leur forme, bien au-delà du temps qui est consacré directement au téléviseur lui-même ? » (p.210). Il nous semble qu'une telle prise de position gagnerait cependant à être appuyée par une analyse empirique du discours médiatique (de quel type de discours parle-t-on précisément, quelles sont ses spécificités, de quelle manière influe-t-il sur la maîtrise de la langue, etc.) ou par des renvois aux ouvrages de référence en la matière. D'une manière générale, on regrettera d'ailleurs que la critique qu'émettent Laflamme et Reguigui de la "sociologie traditionnelle" n'identifie pas davantage les courants et les auteurs visés (seul Bourdieu est cité à une reprise dans ce chapitre), et ce, en dépit de la très vaste bibliographie qui nous est proposée (30 pages). La confrontation de leur propos avec les travaux de Monica Heller par exemple (citée à 17 reprises en bibliographie, mais une seule fois entre parenthèse dans le texte) aurait très certainement apporté plus de densité à leur démonstration.

Jean-Louis Siroux  
UCL, Unité d'anthropologie et de sociologie

LOMBARD Jacques, Dir.,  
*L'École et les sciences*,  
Paris, L'Harmattan, 2005, 198p.

Dans son introduction, Jean Lombard attire notre attention sur un constat préoccupant : «L'enseignement des sciences à l'école a toutes les apparences d'un orphelin du savoir. Il n'a de scientifique — et encore très superficiellement — que les démarches proposées, et non les contenus. Ce qui le rend tributaire du recours à des approches pédagogiques [célébrant] des apprentissages transversaux» (p.16). L'«accès de tous à la connaissance et à l'exigence de vérité» s'en trouve, dès lors, entravé (p.24). Un renversement de perspective est donc nécessaire : telle est l'ambition de cet ouvrage, lequel regroupe six contributions.

La première, sous la plume de Jean Lechat, combat l'idolâtrie et remet au goût du jour l'apport des classiques : «Une proposition mathématique est inséparable de sa démonstration, une loi de la nature dit l'expérience qui l'établit, l'explication géographique d'un paysage est à chercher dans l'histoire de l'homme et de la terre» (p.30). Le donné empirique, dans cette optique, «n'a d'intelligibilité que celle qu'y met l'entendement» tant il est vrai que «ce n'est pas l'intuition sensible qui voit [...], mais la raison» (p.41). Cette analyse est reprise par Charles Coutel. Celui-ci a souligné, à juste titre, le bien-fondé du projet émancipateur des Lumières, dont Condorcet sera par la suite l'un des traducteurs les plus éminents. La relecture de ses *Mémoires* et du *Rapport sur l'instruction publique* met notamment en exergue l'importance du principe d'«élémentarité» susceptible de conduire à une «universalité éclairée et humaniste» en conciliant, par une «progression didactique», excellence et égalité (pp.60-61). La compréhension n'étant pas un dogme, un espace argumentatif peut alors se mettre en place.

Ce qu'il s'agit ainsi de constituer, et c'est cette fois Bernard Vandewalle qui prend le relais, c'est un «horizon» afin, pour parler comme Kant, de «s'orienter dans la pensée», de «distinguer de manière rigoureuse les différentes modalités de la croyance» et de rechercher les conditions rendant possible le passage de la perception au concept (pp.86-88).

L'«activation» de «schèmes» adéquats s'avère ici essentielle pour lutter contre toute forme de superstition. Bernard Jolibert, dans sa communication, approfondit la réflexion en prenant appui sur les notions bachelardiennes d'«obstacles» et de «ruptures»



épistémologiques. L'accent est mis sur le «renversement des fausses évidences», ce qui suppose un détour par l'abstraction, une «série de renoncements, parfois douloureux» (p.117), l'objectif étant d'«instruire les élèves» et non d'«encadrer les apprenants» (p.128), trop souvent enclins — ajoute Bruno Barthelmé — à «remplacer les idées par des images» (p.160) ou à perdre de vue que «les instruments ne sont que des théories matérialisées» (p.158). C'est dans ce cadre, conclut Yves Lorvellec, que la référence à une véritable «culture scientifique» prend toute sa signification.

Des textes, au total, incisifs, bien agencés et qui mettent en garde contre «l'éloignement de la rationalité et l'indifférence au savoir qui sont la marque de la modernité et la conséquence de ses dérives» (p.25).

Gilles Ferréol  
Université de Poitiers, LARESCO-ICOTEM

MERTENS André,  
*Une aventure urbanistique*,  
Louvain la Neuve, Fondation Woitrin/Paris, L'Harmattan, 2002, 208p.

L'objectif de l'ouvrage est de produire un effort de réflexion et de synthèse en vue de conserver les acquis d'une expérience «atypique», celle de Louvain-la-Neuve, rare exemple de création d'une ville nouvelle par une autorité d'enseignement privé (l'Université catholique de Louvain), construite en réaction à des événements politiques particuliers. L'intention était de créer un environnement propice à une université en évitant de l'isoler du reste de la société. Il fallait aussi mettre à disposition des biens immobiliers, dont la demande était faible à l'époque, pour une population *a priori* peu fortunée. Les défis ont dès lors été nombreux pour penser et réaliser une ville répondant à ces conditions et paramètres, une fois acquise la certitude que l'installation de l'université ne pouvait se faire sur un site existant, les raisons de cette décision initiale étant ici peu discutées.

Pour relever les acquis de ce projet atypique, l'A. propose de limiter son analyse à l'urbanisme entendu dans le sens restrictif de «perception de l'espace urbain», appelé aussi «art urbain» (p.83). Cette conception de l'urbanisme s'intéresse surtout à l'aspect visuel et esthétique de la forme urbaine, dont la clé de compréhension serait le rapport entre les vides et les pleins : les rues et les places d'une part, et les bâtiments de l'autre (p.84). La définition de l'urbanisme ainsi sommairement tracée définit également une pratique urbanistique qui consiste à disposer de multiples bâtiments d'une manière supposée harmonieuse (p.39). C'est l'exercice de cette pratique qui semble avoir servi de guide lors de la première phase du projet, l'ouvrage s'intéressant principalement à cette période (de la fin des années 1960 au début 1990).

Il s'agit d'abord de reconnaître avec l'A. le poids des premiers concepteurs dans l'élaboration du projet initial. Il est possible de parler à leur propos de «fondateurs», dont le charisme et la conviction semblaient l'emporter sur les compétences et qualifications techniques. Face aux nombreux défis que comprenait le projet (et qui font l'objet de la première partie du livre, la seconde s'attachant à en décrire les éléments urbanistiques et architecturaux), l'équipe des fondateurs va adopter, selon les propos recueillis auprès de Michel Woitrin, une attitude «expérimentale» marquée par le pragmatisme et l'acquisition des méthodes et compétences au fur et à mesure des besoins et des opportunités (p.18). Il n'y avait donc au départ ni doctrine, ni méthodologie, ni stratégie, mais quelques grandes orientations qui auront été débattues et discutées tout au long d'un processus, décrit par Jean Remy, comme une transaction entre un pragmatisme, relié aux besoins du contexte contemporain, et une vision du but à atteindre, celle d'une ville à taille humaine inspirée par la figure de la ville «traditionnelle», pour l'essentiel médiévale.

Une première tentative pour répondre à ces orientations, élaborée par le cabinet d'architecte américain V. Gruen, comportant de grandes fonctions souterraines et des gratte-ciel, entraînera de nombreuses réactions négatives au sein de la communauté universitaire, dont celles de François Houtart et de Jean Remy qui en soulignent le caractère anachronique par rapport à la tradition urbaine européenne. Ils proposent au contraire l'enchevêtrement des fonctions pour accentuer les effets conjoints qu'elles produisent. Le débat autour de ce premier projet semble bien avoir alors constitué le moment d'émergence du modèle finalement retenu : celui d'une ville où s'imbriquent les fonctions, dont les quartiers sont orientés vers le centre, qui permet la souplesse tout en prévoyant un usage continu de l'espace et, enfin, un campus non continu pour y entremêler les zones de vie sociale. Du côté urbanistique, ce débat semble également avoir fixé quelques-unes des solutions retenues, dont la dissociation des circulations piétonne et automobile, la création d'une dalle centrale réservée aux piétons en surface et comportant des fonctions en sous-sol, l'accessibilité du site par le transport en commun et la réalisation d'une voirie périphérique, la volonté de renouer, sous l'impulsion de Raymond Lemaire, avec les leçons de bon aménagement et de dimension humaine qu'il est possible de tirer de la ville ancienne.

Les acquis de cette expérience ne font cependant pas l'objet d'une présentation systématique, mais sont ébauchés tout au long de l'ouvrage. Le principal acquis aura sans doute été la création d'espaces empreints de convivialité, d'humanité et de diversité, avec relativement peu de moyens (p.73). Un autre acquis de l'expérience sera d'avoir permis la participation d'un grand nombre de petits promoteurs au développement de la ville, entraînant la diversification des projets et des constructions. Enfin, la conduite du projet aura donné lieu à de nombreuses innovations techniques et juridiques (principalement reprises dans la deuxième partie du livre), la maîtrise de l'œuvre par un seul acteur, jouant le rôle d'«opérateur synthétique» pour reprendre les mots de Jean Remy, permettant de les articuler dans une démarche intégrée de développement urbain.

Si l'ouvrage retient de l'urbanisme une conception surtout visuelle et esthétique, sur laquelle il apporte quelques développements intéressants même s'ils se retrouvent souvent dispersés dans un plan d'exposition qui aurait gagné à être plus clair et plus systématique, il nous semble qu'il aurait également été judicieux d'insérer certaines données statistiques pour étayer quelques affirmations, entre autres sur la diversité des logements et des populations. La relation que l'A. envisage, à plusieurs reprises, entre la culture d'une société et l'occupation qu'elle ferait du territoire paraît également peu pertinente pour le propos. Empruntant la voie de la comparaison entre la Belgique et les Pays-Bas, l'A. regrette ainsi à plusieurs occasions le manque de sens communautaire et l'insoumission aux règles qui caractériseraient la «culture» de ses compatriotes, plus enclins à un individualisme dont l'architecture donnerait une version peu concluante. Louvain-la-Neuve aurait ainsi rompu avec cette «culture», entre autres par la création d'un style, souvent décrié, mais qui se serait peu à peu imposé aux architectes en raison des conditions socio-économiques d'ensemble — l'urgence du déménagement et l'impécuniosité étudiante — et par l'exercice d'un pouvoir efficace et favorable à la communauté, celui d'un acteur privé unique. En un mot, c'est essentiellement dans un ensemble cohérent, empreint de modestie, creusé d'une communauté ouverte qui vit sa vie et sa ville, que résiderait la réussite du projet pour l'A. (p.199), lequel révèle au passage l'admiration qu'il éprouve pour ses concepteurs, empreints de dévouement et de compétence (p.201), et une nostalgie pour la première phase d'un projet auquel il a pris part, alors que les transformations actuelles feraient de Louvain-la-Neuve une ville «normale» dont l'«âme» serait en péril. Il reste qu'un des objectifs des concepteurs de la ville nouvelle était précisément de construire une ville «normale», le but recherché étant d'éviter que l'université ne se retrouve isolée de la société civile à laquelle elle

appartient. Cette question n'est ici qu'ébauchée et mériterait d'être approfondie, tout comme il serait bon de produire un inventaire systématique des textes, outils et innovations, élaborés par les acteurs du projet, souvent cités ici en ordre dispersé et sans que le lecteur puisse s'orienter dans la documentation existante. La constitution d'une mémoire collective, un des objectifs du livre, est pourtant à ce prix si l'on veut qu'elle puisse un jour servir efficacement l'analyse historique, sociologique et urbanistique du projet, atypique et unique pour la société belge, qu'aura été la construction d'une ville nouvelle par une autorité privée.

Xavier Leloup  
INRS - Urbanisation, Culture et Société, Montréal

MONTIGNY Gilles,  
*Maurice Halbwachs. Vie, œuvres, concepts*,  
Paris, Ellipses, 2005, 96p.

Maurice Halbwachs, rappelle d'emblée Gilles Montigny, a été l'une des figures les plus marquantes de la sociologie française de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Durkheimien hétérodoxe, il a laissé une œuvre imposante, abordant dans ses nombreux écrits une grande variété de thèmes, qu'il s'agisse des comportements suicidogènes, des consommations ouvrières, de la vie urbaine ou de la stratification sociale, et faisant connaître dans l'Hexagone les travaux de Sombart, Veblen, Park, Burgess ou Keynes.

Après avoir été longtemps victime d'un quasi-oubli, Halbwachs fait à présent l'objet d'une redécouverte, ainsi qu'en témoigne la publication d'actes de colloques, de numéros thématiques ou de biographies. La contribution qui nous est ici proposée se veut à la fois «introductive», «accessible» et «synthétique» (p.4).

Sont tout d'abord retracées avec minutie les principales étapes ayant jalonné la carrière universitaire de ce germanophile convaincu, agrégé de philosophie et collaborateur actif à *L'Année sociologique*, de son entrée à l'École normale supérieure en 1898 à son élection au Collège de France quelques mois avant sa déportation au camp de Buchenwald où il décédera tragiquement le 16 mars 1945.

Un second moment, plus analytique, fait découvrir au lecteur les différentes facettes d'une pensée profondément originale considérant les faits sociaux dans toutes leur étendue et diversité. Sont alors examinés avec attention la question des tracés de voies, des expropriations et du prix des terrains dans l'agglomération parisienne, la problématique de la définition et de l'évolution des besoins, la critique de la théorie de l'«homme moyen» élaborée par Adolphe Quetelet dans un essai publié en 1835, l'apport du langage, de l'expérience et de l'espace-temps comme «cadres de la mémoire» (celle-ci, plus qu'une «reconstitution», étant une «reconstruction» de souvenirs s'accordant avec les idées et les préoccupations du contexte ambiant, p.41), les causes du suicide ou bien encore les déterminants et les caractéristiques de la psychologie collective.

Une troisième et dernière partie opte pour une approche plus conceptuelle et se focalise sur deux vocables clés : ceux de morphologie (dont l'influence n'est «mi directe, ni mécanique», p.54) et de classe (privilegiant, autour d'un «foyer central», une vision non pas «pyramidale et verticale» de la société, mais «étalée et horizontale», p.65).

Une conclusion bien charpentée, suivie d'un tableau chronologique, d'un glossaire spécifique et d'une bibliographie sélective, enrichit la discussion. Un petit livre, au total, bien argumenté, très dense et qui met en lumière un riche héritage.

Gilles Ferréol  
Université de Poitiers, LARESCO-ICOTEM

PIETTE Albert,

*Le fait religieux. Une théorie de la religion ordinaire,*

Paris, Economica, Coll. Études sociologiques, 2003, 115p.

Poursuivant son examen de l'activité religieuse «en train de se faire», l'A. propose ici un bilan théorique de son approche ethnologique<sup>6</sup> en même temps qu'une épistémologie qui vise à renouveler son domaine de recherche. Fait inhabituel, cet essai est suivi d'un commentaire intitulé *La théorie en contexte*. Abandonnant le nous pour le je, l'A. y jette, un peu sur le mode des confessions, un regard intro- et rétrospectif sur son itinéraire intellectuel. Cette mise en abyme constitue somme toute l'aboutissement logique de la démarche scientifique de l'A., toujours soucieux de distinguer entre l'objet de l'étude et le produit de celle-ci. (qu'on se rappelle par exemple l'alternance originale, dans son ouvrage précédent, de descriptions ethnographiques — écrites en italiques — et d'analyses à visée théorique). Cette fois, c'est l'ethnologue qui est à proprement parler le sujet de son étude : à l'essai constitué de cinq chapitres succède ce commentaire destiné non pas à construire un méta-discours, mais au contraire — comme le signale à nouveau le choix des italiques — à fournir au lecteur les données qui lui permettent de «se demander qui est l'auteur pour que le fait religieux lui apparaisse comme tel» (p.108).

On conseillera donc de commencer cet ouvrage par la fin. D'aucuns estimeront peut-être que cette fin aurait pu suffire. L'ambition théorique de l'essai empêchait toutefois que le commentaire se substitue à l'exposé, ou même le précède. Celui-ci propose en effet une véritable architecture conceptuelle du fait religieux nourrie d'une ample érudition. L'aisance avec laquelle l'A. emprunte des concepts, pour les comparer, à des disciplines aussi variées que la sociologie, l'analyse littéraire, la sémiotique, l'histoire de l'art, les études théâtrales, l'anthropologie des sciences, etc., donne parfois, avouons-le, un peu le vertige. Elle tend, ici ou là, à distraire le lecteur de l'essentiel : l'approche du fait religieux. Celle-ci s'articule en cinq modules.

Dans un premier chapitre intitulé "Ordinaire", l'A. prône un regard décalé sur le phénomène religieux. À l'encontre d'une certaine sociologie/ethnologie des religions faisant la part large à l'étude des processus macrosociaux et des terrains exotiques, il veut s'intéresser à la dimension ordinaire du religieux, en l'occurrence le culte classique dans le catholicisme français (plutôt que la sorcellerie, les pèlerinages, etc.) et, à l'intérieur du culte classique, ce qu'il nomme le mode mineur de la religion : les activités anodines ou secondaires, les coulisses, les moments vides, etc. Ce décalage s'accompagne d'une volonté de se restreindre à un mode minimaliste de l'interprétation sociologique qui implique deux moments : d'une part la déconstruction de certaines catégories prégnantes (l'émotion durkheimienne [p.3], le symbole comme métalangage recelant le sens caché des choses [p.4-5], la théorie holiste-fonctionnaliste définissant la culture comme objet homogène, comme totalité existant en dehors des individus [p.5-6]) ; d'autre part une critique de la surinterprétation (cf. Paul Veayne).

Le cadre rituel est ensuite défini comme fiction (chap.2). La lecture du rituel que l'A. préconise repose «sur la non-coïncidence des ordres signifié et signifiant» (p.20). Comme le jeu (tel que défini par G. Bateson), le rituel produit une zone d'entre-deux où ce qui est dit ou fait ne peut être pris littéralement. Cette dimension ludique du rituel permet la superposition de registres dont les participants acceptent d'oublier momentanément qu'ils sont autrement paradoxaux. Plus exactement, l'A. décompose le rituel en deux séries en décalage l'une par rapport à l'autre : 1°) le rituel idéal (centre d'intérêt

<sup>6</sup> Voir ses précédents travaux, *L'ethnographie de l'action*, Paris, Métailié, 1996 et *La Religion de près*, Paris, Métailié, 1999.

privilegié des recherches structuralistes) inséré dans 2°) un rituel secondaire, ce dernier offrant un «écart potentiel par rapport à la séquence linéaire du rite idéal [...] [et] permettant une certaine libération du signifiant rituel vis-à-vis du référentiel signifié» (p.29). Il envisage ainsi plusieurs figures de style dites figures rituelles propres à décrire le rapport entre les deux séries (par ex. l'amplification, la contradiction, etc.) qu'il applique au carnaval, au match de football et à la messe. Le phénomène religieux implique toutefois des questions spécifiques abordées dans les troisième ("Présence") et quatrième ("Croyance") chapitres.

La première de ces deux questions amène à un constat : «Faire de la présence de Dieu un objet ethnographique est un défi» (p.37). Contre «l'athéisme méthodologique classiquement pratiqué en sociologie des religions», l'A. se revendique d'un théisme méthodologique lui permettant d'appréhender l'individu croyant comme autre chose qu'un « "idiot" manipulé, halluciné, illusionné par des forces chimériques». Il préfère accorder un statut de présence interactionnelle aux entités invisibles convoquées dans la situation, au même titre qu'un destinataire téléphonique d'une personne observée en train de téléphoner. S'inspirant des travaux de B. Latour sur l'opération scientifique, l'A. pousse assez loin sa comparaison de la religion et de la science en train de se faire. Fidèle à ses principes de départ, il entend contourner la conceptualisation théologique déjà fixée pour se concentrer plutôt sur les énoncés, les controverses, les négociations, la gestion du référent invisible observés au quotidien. Il constate ainsi la construction d'une «véritable grammaire de la présentification de Dieu» (p.44), comparable à l'utilisation de représentants par la science pour décrire la nature. Le croyant utilise des médiations pour accéder à la divinité (par ex. l'hostie). Comme en science, l'objet construit acquiert une certaine autonomie, effaçant les traces de sa construction, et existe lui-même comme nouvel agent capable d'influer sur l'activité scientifique. Le mode de présence de Dieu dans la vie du croyant, dans la liturgie, est donc forcément ambigu : il s'agit d'une présence souhaitée, mais en même temps déjà là, dans les objets sacrés, dans l'hostie, à travers les lectures bibliques : «objectivé ici, exemplifié là, tantôt trace, tantôt représentation, il oscille entre plusieurs modes d'existence» (p.53). Et de poursuivre la comparaison entre un réseau scientifique travaillant à la construction de l'objet et le réseau religieux travaillant à la définition des médiations (*cf. La religion de près* : débat infini sur la légitimité des médiations, remise en question, jeu de négations).

L'analyse de la croyance (chap.4) s'articule autour du même paradigme, celui du flou cognitif. Les énoncés de croyance sont définis comme des représentations semi-propositionnelles, c'est-à-dire «qui ne vont pas jusqu'au bout de la logique propositionnelle par laquelle une représentation identifie "une proposition et une seule" (D. Sperber) ». Cet entre-deux mental où flottent des croyances non vraiment assumées (p.59) constitue la trame sur laquelle l'A. construit une typologie des actes de croire (présence intime, vision directe, lien à une émotion, etc.) et une typologie des modalités de «basculément» entre un état de croyance et un état de non-croyance (coupure, léthargie, ironie/scepticisme, etc.).

L'A. conclut logiquement ce parcours par un chapitre intitulé "Entre-deux". Cette notion clé, suggérée à l'A. par la lecture de G. Bateson, marque profondément l'essai (tout comme les références à cet auteur qui parsèment l'ensemble de l'ouvrage). On la retrouve jusque dans la forme de l'ouvrage. En effet, en produisant lui-même un commentaire de son étude, l'A. ne conduit-il pas son lecteur dans un entre-deux herméneutique ?

Pierre Van Overbeke  
UCL, Faculté de théologie et de droit canonique

# Thèses de doctorat en sociologie et anthropologie des universités de Bruxelles, Liège et Louvain Année 2004-2005<sup>1</sup>

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

**de Villers Grandchamp Johanna**, *Analyse des processus différentiels d'identification et des stratégies identitaires à l'œuvre chez les descendants d'immigrés marocains en Belgique*

**Halloy Arnaud**, *Dans l'intimité des orixàs. Corps, rituel et apprentissage religieux dans une famille-de-saint de Recife (Brésil)*

**Smets Patrick**, *La légitimité au quotidien. L'idéologie dans le discours managérial*

**Truffin Barbara**, *Représentations et pratiques du "Droit" en Amazonie Equatorienne : la garantie constitutionnelle des droits des peuples indigènes en contexte*

Bibl. des Sciences humaines de l'U.L.B.  
50 avenue F. Roosevelt, 1050 Bruxelles

UNIVERSITE DE LIÈGE

**Bernard Benoît**, *Les forestiers à la croisée des chemins : les indicateurs émergents comme vecteurs d'une éthique de l'engagement*

Bibliothèque Léon Graulich  
7 bd du Rectorat, Bât.31, 4000 Liège

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN

**Bork Vega Adela**, *Changement éthique et modernisation au Chili. Comment le processus de modernisation en cours dans la société chilienne engendre-t-il des résistances et des changements dans les normes éthiques ?*

**Cattonar Branka**, *L'identité professionnelle enseignante. Étude socio-historique de la construction des identités professionnelles enseignantes en Communauté française de Belgique*

**Jamouille Pascale**, *Une anthropologie des conduites à risques dans les zones de précarité de Charleroi. Écarts et décalage entre les intervenants et les publics*

**Marquez Belloni Francisca**, *Nostalgie et réclamation. Pauvreté, identité et contrat social au Chili*

**Orienne Jean-François**, *L'État social en action. Étude des mises en œuvre locales des formules d'activation des politiques de l'emploi*

**Tilleux Olivier**, *Modes de fonctionnement des élites locales et capacité dirigeante. Analyse comparée de Charleroi et Mouscron*

Bibliothèque ESPO  
Place Montesquieu 1, 1348 Louvain-La-Neuve

---

<sup>1</sup> Ces thèses, publiées, sont déposées dans les bibliothèques des universités respectives. Les adresses où peuvent être consultés les ouvrages figurent à la suite des publications.

## Livres reçus

### Nous remercions les maisons d'édition de nous avoir fait parvenir :

- Alfonsi Laurence**, *Le cinéma du futur. Les enjeux des nouvelles technologies de l'image*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval/Paris, L'Harmattan, 2005, 86p.
- Baussant Michèle**, *Pieds-noirs. Mémoires d'exil*, Paris, Stock, 2002, 462p.
- Benjamin Roger**, *Guerres de religions ou conflit de civilisations ?*, Paris, L'Harmattan, 2005, 89p.
- Bherer Laurence, Collin Jean-Pierre, Kerrouche Éric, Palard Jacques**, Dir., *Jeux d'échelle et transformation de l'État. Le gouvernement des territoires au Québec et en France*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval, 2005, 522p.
- Bouvier Pierre**, *Le lien social*, Paris, Gallimard, folio essais, 2005, 401p.
- Buono Clarisse**, *Pieds-noirs de père en fils*, Paris, Balland, 2004, 205p.
- Caradec Vincent, Martucelli Danilo**, Dir., *Matériaux pour une sociologie de l'individu*, Villeneuve-d'Ascq, Septentrion, 2004, 315p.
- Chovaux Olivier, Nuytens Williams, Dir.**, *Rugby : un monde à part. Énigmes et intrigues d'une culture atypique*, Arras, Artois Presses Université, 2005, 178p.
- Coquet Michèle, Derlon Brigitte, Jeudy-Ballini Monique**, Dir., *Les cultures à l'œuvre. Rencontres en art*, Paris, Biro Éditeur/Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 2005, 414p.
- Delvaux Bernard, Giraldo Silvia, Maroy Christian**, *Réseaux et territoires. Les régulations intermédiaires dans le système scolaire en Communauté française*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2005, 191p.
- Garfinkel Harold**, *Ethnomethodology's Program : Working out Durkheim's Aphorism*, Lanham (MD), Rowman & Littlefield Publishers, 2002, 297p.
- Gleizes Delphine**, Dir., *L'œuvre de Victor Hugo à l'écran. Des rayons et des ombres*, Paris, L'Harmattan, 2005, 285p.
- Godelier Maurice**, *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Fayard, 2004, 678p.
- Haumont Bernard, Morel Alain**, Dir., *La société des voisins*, Paris, Maison des sciences de l'homme, Coll. Ethnologie de la France, Cahier 21, 2005, 334p.
- Jaffrelot Christophe**, *Inde : la démocratie par la caste. Histoire d'une mutation socio-politique 1885-2005*, Paris, Fayard, 2005, 590p.
- Joubert Michel, Giroux-Arcella Pilar, Mougin Chantal**, Dir., *Villes et toxicomanies. De la connaissance à la prévention*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2005, 416p.
- Martin Olivier**, *L'enquête et ses méthodes. L'analyse des données quantitatives*, Paris, A.Colin, 2005, 126p.
- Mazzocchetti Jacinthe**, *L'adolescence en rupture : le placement au féminin*, Louvain-la-Neuve, Academia/Bruylant, 2005, 170p.
- Nanteuil Matthieu (de), El Akremi Assaâd**, *La société flexible. Travail emploi, organisation en débat*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2005, 459p.
- Petite Ségolène**, *Les règles de l'entraide. Sociologie d'une pratique sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 223p.
- Piette Albert**, *Le temps du deuil*, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2005, 125p.
- Reynolds Larry et al.**, *Handbook of Symbolic Interactionism*, Walnut Creek, AltaMira Press, 2003, 1077p.
- Scieur Philippe**, *Sociologie des organisations*, Paris, A. Colin, Coll.Cursus, 2005, 180p.

- Singleton Michael**, *Critique de l'ethnocentrisme. Du missionnaire anthropophage à l'anthropologue post-développementiste*, Préface de Serge Latouche, Paris, Parangon, L'Aventurine, Coll. "L'Après-développement", 2004, 256p.
- Supiot Alain, Dir.**, *Tisser le lien social*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 2004, 370p.
- Thelen Lionel**, *L'exil de soi. Sans abri d'ici et d'ailleurs*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 2006, 316p.
- Tilleuil Jean-Louis, Dir.**, *Théories et lectures de la relation image-texte*, Cortil-Wodon, Éditions Modulaires Européennes, 2005, 431p.
- Wangermée Robert, Dir.**, *À l'école de la télé-réalité*, Bruxelles, Labor et Conseil de l'éducation aux médias, Coll. "La Noria", 2004, 278p.
- Welzer-Lang Daniel**, *La planète échangiste. Les sexualités collectives en France*, Paris, Payot, 2005, 577p.



## English Summaries

**Felice Dassetto**

### **Sociology and Societies : Rethinking an Articulation ?**

From the outset, sociology has faced various ways of understanding its relations with civil society. In addition to a reformist and participatory approach, a more critical sociology has emerged. Yet another trend sought to go beyond denunciation by witnessing to human misery. A neopositivist outlook seeks to lead sociology back to a more purely technical function. From the 1980s on, postmodernist questioning and the prevailing individualistic paradigms have induced divergent ways of relating to society together with a change in the ability of sociology to determine what the social is. For the future, sociology is likely to be confronted with dilemmas arising as much from dynamics internal to the discipline as to external factors such institutionalized financing.

**Javier Corvalán**

### **The development and Institutionalisation of Sociology applied to Public Policies – A Case Study from Chile (1980-2000)**

This article details the making of sociology relevant to public policies in particular to state piloted integration. Sociology can bring its positive but critical approach to bear on the (re)formulation of such policies as well as contribute to the understanding of their wider implications and impact.

**Mathieu Hilgers**

### **Sociological Responsibility - Thoughts on Bourdieu's Critical Approach.**

Bourdieu speaks of a two-levelled societal role of the sociologist. Firstly, thanks to its scientific quality, sociological work can make things more supportable by pointing out the fundamental laws of society. Study of social practices presupposes critical awareness of the ways and means of scientific output in that this latter is also a practice subject to power struggle and the making of sense. The epistemological explicitness of self-criticism can limit bias and improve the credibility of independent research. Bourdieu claims that such an awareness of social factors increases the freedom of human agents. Thus, secondly, sociology can combat inequalities resulting from objective structures by motivating the determined desire for change.

**Alain Loute**

### **The Organization of Collective Vigilance as a Form of Sociological Commitment**

Two critical projects are examined : the *sociologie 'de la critique'* (sociology of criticism) of Boltanski and Chiapello together with the network sociology of Callon, Lascoumes and Barthe. These sociologists can be understood as a form of collective vigilance. For the first, though the critical approach is inevitably a step behind change it can play a vigilante role. But this proposal does not appear entirely convincing in that neither the implication of social agents nor the impact of vigilance on critique are assured. For their part, Callon, Lascoumes and Barthe count on the emergence of 'hybrid forums' or polyvalent networks whose members explore possible states of the world following on controversies. The trio seek to reinforce vigilance by their involvement in such forums and propose an organization of networks eventually involving the State. But such interventionism could lead to an impasse to the extent that it implies a trans-

formation of the State's role which could only result from the reinforcement of emerging experiences.

**Christophe Mattard**

**The 'Expert sociologist' on TV – a Meaningful Posture for the Discipline ?**

TV plays a key role in opinion making. For many it is a primary source of information. In their quest for relevance sociologists cannot afford to ignore media coverage. This article based on the appearances of sociologists on French speaking TV channels in Belgium, examines the practicalities of such interventions. In addition to targeted appearances the relationships between sociologists and journalists are studied. As power is at stake, conflicts can arise in these relationships which are here located at the macrosociological level of field theory. Some of the key issues involving sociology and the media are thus approached.

**Pierre-Joseph Laurent**

**Anthropological Implication in the Scientific Field: the National Decentralisation Commission of Burkina Faso**

An analysis of state administration reforms in respect of decentralisation in Burkina Faso gives rise to thought about politics and anthropology. The creation of rural communes was entrusted to a team of social scientists. In the light of a seven year collaboration between them and politicians the validity and efficacy of interaction and its eventual impasse are examined. Solid data allows for debate about both fundamental as opposed to action research and implication versus application.

**Jean Faniel**

**Relations between Trade Unions and Other Voluntary Associations in Belgium with Special Reference to Basic Income.**

In the light of work on Trade Unions and New Social Movements, hypotheses as to their relationships in Belgium are here elaborated. Their respective positions and campaigns regarding basic income are empirically examined. Significant differences between the Union stance and that of given associations such those concerned with human rights or the unemployed, are highlighted. Divergences also appear amongst the associations themselves as well as between the two main Unions. The contribution concludes with an analysis of the various logics at stake and the empirical relevance of the afore mentioned hypotheses.

**Gregor Stangherlin**

**The Biographical Approach of Public Engagement in Advanced Modernity**

This article pleads for a biographical approach of public engagement in advanced modernity. The author shows how the change of the societal context redefines the problems of engagement and obliges us to consider the latter under a new angle. He wonders then about the reasons which explain the growing importance of the biographical resources in the comprehension of public engagement and defines the four principal types of biographical resources identified in the literature. After a discussion of their contributions and their limits, the author finishes by defending a multidimensional approach of public engagement, based on the complementarity of the organizational, institutional and biographical elements.

## Notice à l'intention des auteurs

Nous demandons aux auteurs de se conformer aux usages suivants :

- \* Les manuscrits (d'un maximum de 60 000 caractères, espaces blancs, notes de bas de page et bibliographie compris) seront fournis en trois exemplaires, accompagnés de résumés français (10/15 lignes). La version informatique du texte accompagnera l'envoi ou parviendra à l'E.Mail de la rédaction.
- \* Le texte, rédigé dans un français correct et clair, sera structuré comme suit :
  - I pour les grands points
  - A. pour les subdivisions des grands points
  - 1. pour les nouvelles subdivisions
  - a. pour les sous-subdivisions
- \* Les références bibliographiques
  - Les renvois à la bibliographie se font dans le texte, et non dans les notes de bas de page, réservées aux commentaires. La référence sera présentée comme suit : ... (Dumon, 1977 :10).
  - La bibliographie, par ordre alphabétique d'auteurs, devra se présenter comme dans les exemples suivants :

Pour les ouvrages :  
Bateson G., 1977, *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil.

Pour les articles :  
Ferguson C., 1959, "Diglossia", *Word*, n°15, pp. 325-340.

Pour les parties d'ouvrage :  
De Munck J., 1992, "les minorités en Europe", in Dewandre N., Lenoble J., Eds, *L'Europe au soir du siècle*, Paris, Éd. Esprit, pp. 137-161.

Les écrits d'un même auteur parus la même année seront distingués par des lettres minuscules (1977a, 1977b...).
  - Les noms des auteurs seront écrits en lettres minuscules.**
  - Toute bibliographie incomplète sera renvoyée à l'auteur.
  - La pagination sera mentionnée pour les citations textuelles.
  - L'emploi de l'italique est réservé aux mots étrangers (anglais, latin...) ainsi qu'aux ouvrages. Il ne sera pas tenu compte des autres italiques.

*N.B. Les épreuves ne sont pas envoyées aux auteurs pour corrections. Ceux-ci sont donc tenus de faire parvenir un texte définitif.*

**Le non-respect de ces règles entraîne le refus de l'article**

**Les articles doivent être inédits**

**Ils ne peuvent être soumis à une autre revue en même temps qu'à la nôtre**  
**Les manuscrits non insérés ne sont pas renvoyés à leurs auteurs**

# Recherches sociologiques

## Numéros disponibles

- 1990/1 De l'utopie  
1990/2 Acteurs et stratégies dans le champ de la formation  
1990/3 Vers un nouveau modèle de communication ?  
1991/1-2 Phénoménologie des problèmes sociaux  
1991/3 L'actualité de Durkheim  
1992/1 Sociologie de la littérature  
1992/2 Louis Dumont  
1992/3 Règles, groupes et individus en société  
1993/1-2 Philosophie, sociologie, droit  
1993/3 Stratifications et mobilités sociales  
1994/1 Face à l'Etat  
1994/2 Mode mineur de la réalité et discours sociologiques  
1994/3 Structures et pratiques de l'économie informelle en Europe  
1995/1 Chaînes de télévision et usagers familiaux  
1995/2 L'enseignement technique et professionnel  
1995/3 L'économique devant la sociologie  
1996/1 Cohésion sociale ou éclatement ?  
1996/2 Niklas Luhmann en perspective  
1996/3 Jeunes sociologues  
1997/1 Où va la Belgique ?  
1997/2 Intégration et citoyenneté  
1997/3 La transmission en religion  
1998/1 Le corps. Entre émotion et rationalité  
1998/2 Religion et santé  
1998/3 Comparatisme et sciences humaines/École et socialisation  
1999/1 Sociologie de la ville  
1999/2 Souffrance sociale et attentes de reconnaissance  
1999/3 Rapports sociaux de sexe  
2000/1 Belgique 2000 : entre régulations globales  
et exigence réflexive  
2000/2 Les nouvelles politiques sociales  
2000/3 Le bouddhisme en Occident. Approches anthropologique  
et sociologique  
2001/1 Anthropologie Prospective  
2001/2 La mort : Perceptions et pratiques d'aujourd'hui  
2001/3 La pensée binaire  
2002/1 Du contrôle à la responsabilisation  
2002/2 L'anthropologue à l'épreuve du temps  
2002/3 Espace et mobilité  
2003/1 Élités et élites locales  
2003/2 De la domination  
2003/3 Échanges autour du don  
2004/1 Socio-anthropologie de la rencontre des médecines  
2004/2 Sociologie des régulations de l'enseignement  
2004/3 Connaissance et relations sociales  
2005/1 Les processus inégalitaires : production, effets  
2005/2-3 Économie, culture et société

F 08

Éditeur : Recherches sociologiques et anthropologiq  
Place Montesquieu 1/10  
B 1348 Louvain-la-Neuve

17.35€